

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 258

DERNIÈRE ÉDITION

VENDREDI 10 AVRIL 1981

Trêve fragile au Liban

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1.40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f.; E.U., 85 cents; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

LA C.E.E., L'ACTION CONCERTÉE FRANCO-ALLEMANDE ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les deux amis

Vue de Paris, l'annonce de l'action franco-allemande a incontestablement un arrière-goût électoral. Vue de Bonn, l'information prend une tout autre dimension. Non pas que l'on puisse mettre en doute la préférence du chancelier Schmidt pour la candidature de M. Giscard d'Estaing, mais parce que cette nouvelle étape de la coopération franco-allemande s'inscrit dans la logique de la politique que le chancelier et son « ami » Valéry ne cessent de développer.

Dans une Europe malade, de plus en plus divisée, à court d'imagination et en proie, pour citer une formule du président de la République, « aux égoïsmes nationaux », Bonn et Paris ont choisi depuis longtemps déjà de manifester une certaine « volonté politique ». Quel que soit le jugement qu'on porte sur l'efficacité et les conséquences de l'emprunt international qu'ils viennent de décider, force est de constater qu'il constitue une nouvelle manifestation de cette volonté. On peut — et on doit — pourtant se demander si MM. Schmidt et Giscard d'Estaing n'en ont pas fait un peu trop cette fois en présentant comme une initiative commune s'inscrivant dans le cadre communautaire ce qui apparaît en dernière analyse comme deux emprunts bien distincts, n'impliquant aucune solidarité entre les deux pays souscripteurs. Le tour de passe-passe, propre à impressionner les non-initiés, a quelque chose de la méthode Coué.

L'opération, en tout cas, qui vise à présenter le couple franco-allemand comme le seul axe valable de la C.E.E., n'impressionnera pas beaucoup Mme Thatcher, qui vient de répondre à sa façon à l'interview que M. Giscard d'Estaing avait donnée la semaine précédente aux « Dernières Nouvelles d'Alsace », et dans laquelle le président de la République s'interrogeait ouvertement sur la volonté communautaire de la Grande-Bretagne après le sommet européen de Maastricht et le nouvel échec des négociations sur la pêche. De la même manière, la nouvelle initiative franco-allemande, soigneusement cachée aux partenaires de Paris et de Bonn lors du dernier conseil européen, ne calmera en aucune façon les inquiétudes et les irritations des « petits » pays, de plus en plus agacés d'être tenus à l'écart des grandes délibérations.

Qu'on le veuille ou non à Bonn, l'affaire de l'emprunt franco-allemand relève, à moins de trois semaines de l'élection française, de l'opération publicitaire. A plus long terme, et dans le cas où le président sortant serait reconduit dans ses fonctions, elle confirme également que l'actuelle lune de miel franco-américaine pourrait connaître quelques éclipses. Certes, ce n'est qu'à Bonn qu'on peut entendre pour l'instant de claires réserves sur la nouvelle diplomatie que M. Reagan n'a pas fini de définir avec précision. Il y a fort à parier que le silence observé par Paris à ce sujet est plus tactique qu'autre chose et qu'on se prépare, dans une phase post-électorale, à être plus explicite et à présenter la politique franco-allemande comme celle de la raison face à celle des risques excessifs.

Il est significatif à cet égard que le chancelier Schmidt ait confirmé, ce jeudi, qu'il avait invité M. Brejnev à se rendre, cette année en R.F.A. Paris, soumis aux mêmes pressions que Bonn de la part de Moscou, n'a pas encore accepté de faire le même geste. Il serait cependant intéressant de savoir si ce problème — inviter M. Brejnev dans une capitale occidentale alors que la crise polonaise est loin d'être terminée — a été abordé par les deux hommes et, si oui, ce qui en a été dit.

Mme Thatcher regrette que M. Giscard d'Estaing ait mis en doute la bonne foi britannique

Mme Thatcher a répondu, mercredi 8 avril, aux déclarations faites la semaine dernière par M. Giscard d'Estaing aux « Dernières Nouvelles d'Alsace » et laissant entendre que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. avait été une erreur.

Sans citer nommément le président de la République, Mme Thatcher a nié au président de la République « le droit de s'interroger sur nos engagements » européens et regretté que « la bonne foi des uns et des autres ait été mise en doute ».

De notre correspondant

Londres. — A deux reprises et par sa voix la plus autorisée, celle du premier ministre, le gouvernement britannique a clairement exprimé, mercredi 8 avril, son mécontentement des récentes déclarations de M. Giscard d'Estaing mettant en doute la validité des engagements de la Grande-Bretagne envers l'Europe. S'adressant à l'Association des correspondants diplomatiques et du Commonwealth, Mme Thatcher s'en est d'abord pris très clairement, mais sans le nommer, à M. Giscard d'Estaing : « *Les gens, dans d'autres pays membres de la Communauté, n'ont pas plus le droit de s'interroger sur nos engagements que nous ne devons nous interroger sur les leurs (...) les mêmes règles et principes s'appliquent à eux comme à nous...* »

Le premier ministre, qui a regretté que « *les motifs et la bonne foi des uns et des autres soient mis en doute au sein de la Communauté* », a ajouté : « *Notre engagement est aussi ferme que le leur. Il n'est pas plus aveugle ni sans discernement que le leur (...) Nous ne sommes pas moins déterminés qu'ils ne le sont à faire en sorte que, dans les négociations, nos intérêts soient défendus.* »

Les propos de Mme Thatcher reflètent l'irritation croissante des milieux officiels à l'égard des déclarations faites par le « citoyen-candidat » concernant la Grande-Bretagne. Tout en faisant la part des excès oratoires prévisibles dans une campagne électorale, ils regrettent que le président français se soit laissé entraîner à suggérer, dans une interview récente donnée aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*, que l'entrée de la Grande-Bretagne en Europe avait été une erreur, qu'elle avait été mal négociée par le président Pompidou, « *avant le début de* (son) *septennat* ».

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 12.)

La relance par l'emprunt privilégie la lutte contre le chômage sans s'attaquer à l'inflation

M. Giscard d'Estaing a annoncé officiellement, le 8 avril, à son quartier général électoral de la rue de Marignan, le lancement d'une action concertée franco-allemande en faveur des investissements. L'aspect le plus spectaculaire de cette action — décidée sur l'initiative de la France — est le lancement simultané d'emprunts d'un montant global de 5 milliards d'ECU (30 milliards de francs), dans les dix-huit mois à venir, sur les marchés internationaux des capitaux.

Les 15 milliards de francs qui seront empruntés pour le compte de la France par le Crédit national seront affectés à un « fonds spécial d'investissement pour l'emploi » et devraient permettre de financer à des conditions avantageuses des programmes visant à économiser l'énergie, à accroître la productivité et à promouvoir les techniques de pointe. En proposant une relance par l'emprunt, accompagnée d'un déblocage, après les élections, du Fonds d'action conjoncturelle, M. Giscard d'Estaing, infléchissant sa politique, privilégie la lutte contre le chômage et laisse de côté l'inflation.

« Je ne crois pas qu'il était vraiment nécessaire d'accroître l'endettement extérieur de la France, qui est déjà lourd », *a déclaré M. Mitterrand. C'est également sur cet aspect qu'a insisté M. Chirac, qui estime qu'*« accroître l'endettement [de la France] au taux actuel de l'argent mérite d'être discuté ». « S'agit-il de créer des emplois productifs ? Lesquels ? Comment ? Tout cela mérite d'être expliqué », *a ajouté le maire de Paris.*

La chose la mieux partagée

par PAUL FABRA

Il n'est pas sûr que l'attention quelque peu distraite que les Français prêtent aux propos des candidats à l'Elysée soit réveillée par ceux que M. Valéry Giscard d'Estaing a tenus aux journalistes mercredi après-midi au siège de la permanence de son état-major électoral. Ils feraient bien, cependant, de prêter l'oreille. Pour augmenter l'emploi, on leur a déjà proposé, du côté de la gauche, un certain nombre de solutions, toutes plus ou moins inspirées des illusions dont se berce encore souvent la réflexion syndicale : partage du chômage par réduction de la durée du travail, relance de la consommation par majoration des salaires afin d'accroître les débouchés de la production, etc.

(Lire la suite page 10.)

Président sortant et... citoyen-candidat

La distinction des rôles que M. Giscard d'Estaing, président sortant et citoyen-candidat, s'était solennellement imposée avait surpris : rien ne l'obligeait à prendre un engagement aussi difficile à tenir et, au reste, on n'en demandait pas tant. Il suffisait d'un peu de mesure pour que le mélange des genres ne devienne pas une pratique électoraliste.

La promesse ayant été faite, il fallait au moins la respecter le plus scrupuleusement possible. Or, il est vite apparu que le citoyen-candidat se formalisait des critiques adressées au président sortant et qu'il y faisait répondre par les voies les plus officielles. On constate maintenant que le chef de l'Etat se réserve la primeur d'un accord de gouvernement à gouvernement pour l'englober dans son programme électoral. Le procédé est choquant dans l'absolu et contraire aux engagements pris. Il a, au moins, le mérite d'illustrer, une nouvelle fois, deux traits contestables du septennat écoulé mais qui risquent de s'aggraver si le mandat du président sortant est reconduit.

Le premier a conduit M. Giscard d'Estaing à s'approprier et à mettre lui-même en valeur tout ce qui dans l'action du pouvoir prend un caractère positif. Cette tentation permanente d' « égo-centralisme » a accru la confusion des fonctions présidentielle et gouvernementale qui menace le régime de la Ve République. En la circonstance, M. Raymond Barre, qui a négocié l'accord franco-allemand, est réduit à fournir quelques précisions techniques au conseil des ministres et à la presse.

Le second trait de la conception giscardienne du pouvoir procède d'une curieuse propension au dédoublement : le président de la République prétend instaurer les règles du jeu politique — par exemple celles de la décrispation — mais c'est pour les utiliser à son profit. Le joueur se pose volontiers en arbitre pour profiter de « la règle de l'avantage », étant entendu qu'il s'agit de l'avantage que donne l'exercice du pouvoir.

LA RÉUNION DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DE L'OTAN

Les Européens opposent un front uni aux Américains sur de nombreux points de discussion (Lire page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Cirage

Mme Garaud, en véritable Fouquier-Tinville de la campagne électorale, n'a pas hésité au cours du « Grand Débat » à accuser l'un des journalistes qui l'interrogeait de « cirer les bottes du ci-devant président ».

Il n'y a pourtant rien de mal à cirer les chaussures d'autrui. C'est une manière comme une autre de mesurer la pointure des interlocuteurs que l'on a en face de soi, de détecter leur talon d'Achille, de découvrir s'ils ont ou non l'intention de pantoufler.

Patrice Duhamel n'avait donc aucune raison d'être en plein cirage à la fin de l'émission. S'il n'a pas eu Mme Garaud à sa botte, c'est seulement que celle-ci fait encore la différence entre asticoter et... astiquer.

BERNARD BRIS.

Entretien avec...

M. Jacques Delors

« Paris et Bonn renforcent l'impuissance de l'Europe »

M. Jacques Delors, président de la commission économique et monétaire de l'Asemblée des Communautés européennes, est l'un des principaux conseillers économiques de M. François Mitterrand. Il répond ci-dessous à nos questions sur le lancement de l'emprunt franco-allemand et donne des précisions sur les options économiques du candidat socialiste, en insistant sur leur « cohérence » et leur capacité à « combiner le souhaitable et le possible ».

« La concertation franco-allemande, qui vient de se manifester de façon spectaculaire avec le lancement d'un emprunt commun, vous paraît-elle être un signe de bonne santé de l'Europe ?

— D'un point de vue strictement européen, et au-delà de ses évidentes motivations électoralistes, cette opération illustre l'état malheureux de l'Europe. Un Marché commun où subsistent de nombreux obstacles aux échanges et à la réussite d'une coopération industrielle et technologique à la taille des problèmes posés par la mondialisation de l'économie. Une Communauté « en miettes », puisque incapable d'afficher et de mettre en œuvre une politique extérieure digne de ce nom dans les domaines des échanges commerciaux, des règles du jeu monétaire, des rapports Nord-Sud, ou de tenir un langage ferme aux Américains comme aux Japonais.

» Autrement dit, les gouvernements allemand et français renforcent cette impuissance en se rabattant sur des « coups » faits à deux, alors qu'une action concertée à dix aurait eu un effet plus large et plus soutenu, quand on sait que les pays européens échangent entre eux la moitié de leur commerce extérieur.

— Mais l'idée d'un emprunt n'était-elle pas bonne ?

— Ce qui est bizarre, c'est le refus persistant opposé, depuis deux ans, par ces deux mêmes gouvernements aux demandes tendant à prévenir cette profonde récession, qui était, au demeurant, prévisible

Propos recueillis par JEAN-MARIE COLOMBANI et ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 12.)

AUTOUR DU ROI RENÉ D'ANJOU ET DE PROVENCE

Un prince pour les chimères

Il ne faut pas le prendre pour un roi d'Yvetot, ce « bon roi René ». Encore que, si l'on s'en tenait à des ouvrages de sa main comme *Renaud et Jeanneton*, on serait tenté de voir la cour provençale vers 1470, comme un lieu d'idylle un peu niaise. Il y a cinq siècles exactement, un an après la mort de René, le comté de Provence fut proprement ramassé par Louis XI et rattaché à la couronne. Cela doit se célébrer, même si un régionalisme instinctif veut exalter encore le « royaume tyrrhénien » — Marseille, Naples, Barcelone, — qui fut le songe politique de René.

Plusieurs expositions en chaîne vont présenter dans le Midi le souvenir de ce prince sympathique et fantasque. A Aix même, le musée Granet, pourvu depuis peu d'un nouveau conservateur, traite, à l'aide de monnaies, tableaux, et documents, de « La Provence au temps du roi René », avec des annexes indispensables en ville, à la cathédrale (où Nicolas Froment attend la visite), au musée du vieil Aix, etc. (1). A Avignon, le musée du Petit Palais interviendra pour rappeler le rôle de Francesco Laurana (2), sculpteur du prince. A Tarascon, on évoquera le séjour du bon roi.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 26.)

(1) *Le roi René en son temps*, par D. Coutagne, musée Granet : jusqu'à fin septembre.

(2) *Fr. Laurana, sculpteur du roi René*, par Mme Moguetti : *id.*

Le Monde

idées

VOTER MITTERRAND

Les quatre et le malaise français

Voici trois prises de position en faveur de M. François Mitterrand Pierre Marcilhacy vote pour l'homme qu'il connaît bien, *pour sa générosité*, pour son romantisme. Jean-Pierre Vigier estime qu'il est essentiel, pour mettre en échec l'impérialisme, combattre la crise et relancer les luttes, de battre M. Giscard d'Estaing. Robert Merle dénonce la politique du pire qui consisterait pour le parti communiste, à empêcher l'élection du candidat du P.S.

par PIERRE MARCILHACY (*)

J'AI quelque gêne à avouer que, comme beaucoup de Français, je redoute que tout le battage de l'Etat-Frairie, que nous subissons actuellement, *n'aboutisse* à une nouvelle monarchie de mai, *qui répondrait* d'ailleurs aux vœux profonds de M. Brejnev et de M. Marchais, lequel déploie, pour obtenir ce résultat, des trésors d'intelligence et d'activité. Cela me gêne et cela me fait mal pour mon pays que j'ai modestement servi de mon mieux, mais dont je ne me suis jamais servi. Il se trouve que je crois *pouvoir* porter un jugement *sur* les quatre grands *premiers rôles* du spectacle électoral pour les avoir vus de très près.

Je ne peux guère porter un jugement *sur le caractère* de M. Marchais, sinon que, placé de par l'ordre alphabétique à côté de lui, un jour à Versailles, mes propos aussi courtois que banaux, n'ont pu tirer de lui que des grognements peu engageants qui ne m'ont pas permis d'apprécier son intelligence, laquelle doit être grande. Qu'on était loin de la subtile amabilité de Jacques Duclos ! *Ce devait être un mauvais* jour. L'expérience ne. s'est pas renouvelée. Passons. Je n'ai pu, depuis, apprécier M. Marchais que comme homme public, au travers du petit écran, dont il aurait mauvaise grâce de dire que le régime, qui est le maître de l'audio-visuel, n'a pas ouvert généreusement les portes depuis des années à ses fausses colères.

Je puis avoir une opinion plus motivée sur M. Chirac, dont j'ai dit, dans ces mêmes colonnes, que j'étais inquiet de l'image autoritaire qu'il s'était construite avant d'être maire de Paris. Par *honnêteté intellectuelle, j'ai mis* au passé la phrase qui précède, *car il semble que* M. Chirac se soit, au contact de cette ville qui en a humanisé bien d'autres, quelque peu modifié. De même, il est possible que, l'expérience aidant, il ait compris que des deux visages du gaullisme, c'est peut être celui de l'autorité qui *est* le moins attirant et que le patriotisme social est mieux adapté à notre époque.

L'homme est courtois, travailleur et intelligent. A remarquer que ses imitateurs l'imitent mal, ce qui est une bonne note, sans prouver qu'il soit inimitable. Si je devais lui faire une critique de fond, elle porterait sur sa gestion assez longue comme premier ministre, gestion au cours de laquelle il a pratiqué une politique *déterminée en disposant*, grâce au soutien de l'Assemblée nationale, des pouvoirs les plus étendus qu'il tenait des articles 20 et 21 de la Constitution et qu'il n'en a guère tiré que des résultats sur lesquels M. Raymond Barre, lui-même, porte des jugements sévères si on lit bien certains de ses discours.

Laissons M. Chirac et M. Barre à leurs contradictions et constatons seulement que l'opposition interne du premier à la politique pratiquée par le second n'a guère été perceptible pour le grand public.

* * *

Nous en venons donc à l'ancien patron de M. Chirac, à l'homme qui revendique le droit à un nouveau septennat, que nous pouvons, nous devons, juger sur celui qui vient de s'écouler et dont les résultats sont pour le moins mauvais, même si c'est la faute à pas de chance (un homme d'Etat doit avoir de la chance) ou au pétrole (un homme d'Etat doit prévoir *ce qui était prévisible.* Relire le rapport Armand, Etzel, *Giordano*, vieux de vingt-cinq ans). Le président sortant dispose d'une capacité intellectuelle à laquelle nul ne peut rester insensible, moi-même pas plus que les autres. Il a de sa fonction une très haute idée et même une hauteur qui par ailleurs me choque dans la mesure où, *inversant* le schéma du général de Gaulle, *qui s'identifiait* à la France, et qui, pour ce faire, avait quelques solides raisons historiques, V.G.E. identifie la France à sa personne. Je voudrais néanmoins le croire démocrate. Je ne suis pas certain qu'il sache en assumer la totale humilité, et son comportement centrafricain me laisse un sentiment de malaise qu'aurait pu dissiper une *position nette* et franche à l'origine même d'accusations que, jadis, dans nos familles *on* ne tolérait pas.

Il faut aussi noter, et c'est un spécialiste qui écrit ces lignes, que si le général de Gaulle a pris des libertés avec la Constitution, et je lui en ai fait reproche en son temps, l'ère giscardienne a transformé la fonction présidentielle en monarchie élective à laquelle font défaut pour être tolérable pendant encore sept ans la réussite d'abord et la rigueur de pen*sée ensuite*, car il n'est pas convenable de promettre de faire demain ce qui n'a pas été fait et que l'on pouvait faire hier.

A la mesure des talents qui sont les siens, je veux dire du président Giscard d'Estaing que je ne saurais pour ma part accepter que le libéralisme des années 1975 ou 1976 ne soit plus qu'un libéralisme sur les biens ou du moins au profit de ceux qui les possèdent, tandis que le citoyen d'aujourd'hui est *absorbé par une* moulinette de contraintes administratives ou judiciaires à la sortie de laquelle nous ne voyons ni droit au travail pour tous ni évolution vers une plus grande égalité des Français quant à leurs biens, leurs devoirs et leurs droits. Sept *ans encore de tours* de moulinette et que restera-t-il de ce *qui faisait* la joie de vivre dans la République française ?

V.G.E a même réussi à dégoûter les Français de la politique dont ils sont cependant si friands.

Ce serait sans grand inconvénient s'il existait un autre moyen que la politique *pour défendre* la liberté. Regardez vers la Pologne et *vous aurez la réponse.*

Enfin, et sur ce même candidat expert de la continuité sans le changement en dépit du slogan de 1974, je citerai l'adage latin : *Non bis in idem*. (Pas deux fois la même.) « Ras le bol », comme on dit un peu partout.

Ce n'est pas un hasard si j'ai conservé pour la fin des *quatre* grands candidats François Mitter*rand, mais parce que* c'est le choix que j'ai moi-même fait. Je le connais certes mieux que les autres. Je l'apprécie plus que les autres, et si on me dit que mon opinion est influencée par le fait qu'il est charentais et même jarnacais de par sa mère, je répondrai que je suis dans le même cas que lui, mais que la famille de mon père est originaire du terroir aveyronnais *tout comme* la famille Giscard d'Estaing. Ceci *devant* compenser cela. Au surplus, ni les amitiés de famille ni les origines du terroir ne peuvent intervenir lourdement sur un vote dont dépend l'avenir du pays. François Mitterrand est tout aussi cultivé et intelligent que les autres. Il n'a pas toutes les qualités que d'aucuns lui attribuent. Il n'a pas les *défauts* qu'on *lui* prête, et spécialement son machiavélisme, *car depuis qu'il le pra*tique il aurait dû, si c'était exact, *se trouver* bloqué dans quelque nasse.

Ce qui donne cette impression, c'est ce masque qu'il place sur son visage quand il est attentif et concentré, sans doute pour masquer sa profonde sensibilité.

C'est, j'en suis certain, son désir ardent de justice sociale et de liberté qui l'a conduit au socialisme, ce qui constitue la seule approche digne d'un homme de cœur. Ses amis lui sont fidèles, comme il est fidèle à ses amis. Il aime son pays d'une manière viscérale, qu'il *tient sans doute* de sa famille « bien de chez nous ».

Sera-t-*il capable* de redresser la barre si M. Marchais n'arrive pas *à le faire échouer ?* Je le crois, mais je ne suis pas devin. De toute manière, et comme en 1974, tel est mon choix que n'a dicté aucun intérêt personnel, aucun engagement partisan.

Le lecteur peut maintenant *s'étonner que j'aie fait* si peu de part aux programmes des uns ou *des autres. Je pourrais* répondre qu'ils s'en chargent eux-mêmes et *qu'il suffit* d'entendre ou de lire Pierre Mendès France pour se faire une *opinion.* Il me semble plus juste de dire que les pouvoirs actuellement admis du président de la République confèrent au caractère profond des hommes plus d'importance que des promesses trop souvent démenties par *les événements ou les absen*ces de mémoire. Il y a du dogma*tisme marxiste* léniniste chez Marchais, des réminiscences bonapartistes chez Chirac, du Louis XIV matiné de Louis XV chez Giscard d'Estaing, du romantisme généreux chez Mitterrand. C'est ce *romantisme* qu'au fond ses adversaires lui reprochent, et ils auraient en partie raison s'il n'était tempéré par un sens *aigu* du réel national et international.

Le romantisme est né *chez nous* de la fusion du Siècle des Lumières *qui a donné naissance* à la République, — n'est-ce pas Claude Manceron ? — et de tout un long passé moyenâgeux dont sont sorties nos cathédrales.

En cette époque si dangereuse que nous vivons, j'ai donné ma préférence à la forme d'esprit qui nous autorise un espoir après la morne désespérance.

La politique du pire

par ROBERT MERLE

IL est maintenant connu *urbi et orbi* — du moins par tous ceux qui ne confondent pas le *New-York Times* avec *la Pravda* — qu'à choisir entre Giscard et Mitterrand, M. *Brejnev préfère* Giscard. Il l'a fait dire, sans légèreté aucune. Mais *le* choix de *Brejnev* ne commande pas nécessairement le nôtre, puisqu'il a été arrêté dans l'intérêt de son pays, et non des masses laborieuses de la France, dont je ne vois pas ce qu'elles ont à attendre de si réconfortant d'un deuxième septennat de Valéry Giscard d'Estaing : à tout le mieux, sept vaches étiques succédant à sept vaches maigres.

Le président régnant, assurément, aime son bon peuple. Mais jusqu'ici sa *démophilie ne s'est manifestée* que par des gestes gracieux qui ne tirent pas à conséquence : une brève incursion dans le métro, un récital d'accordéon populaire à Chamalières, un petit déjeuner avec les éboueurs, des repas pris à la table des humbles, et un souci de réhabiliter le travail manuel qui ne débouche en aucune manière sur une amélioration matérielle du sort *du travailleurs.*

Je fais davantage confiance à *François* Mitterrand pour mener à bien cette réforme, et bien d'autres, comme par exemple, la réanimation de l'éducation nationale.

Georges Marchais nous dit qu'appeler à voter Mitterrand lui pose un grave problème, parce que les socialistes au pouvoir pourraient en arriver à s'aligner sur la droite. *A lire l'histoire de la S.F.I.O. et à* supposer que le P.S. mette ses pas *dans ceux de la S.F.I.O.*, c'est, en effet, un risque, mais que Marchais *n'atténue pas* en matraquant par avance les socialistes et en tâchant de les coincer dans cette brutale alternative : ou bien, à votre arrivée au pouvoir, vous me concédez des ministres communistes, ou bien, il y aura, au lendemain de votre prise de pouvoir, un « état de grâce » sous forme de grèves et d'occupations d'usines.

Propos que l'U.D.F. a aussitôt traduits *par un slogan habile : « Si vous votez Mitterrand, il y aura le désordre dans la rue, ou l'ordre communiste au gouvernement. »*

On fera, à cet égard, trois remarques : 1) pour la droite, des ouvriers qui font grève sur leur lieu de travail pour améliorer leurs conditions de vie, cela équivaut à un « désordre dans la rue » ; 2) par la façon dont il a traité le « grave problème » de la succession, Marchais a fait un beau cadeau à la *propagande giscardienne* ; 3) Marchais a l'air de penser qu'il peut *commander des grèves aux syn*dicats.

La physionomie si expressive de Georges Marchais a traduit un certain embarras au moment crucial de son dernier « Cartes sur table ». Au second tour, a-t-il souligné, *« Il ne souhaite pas s'abstenir. Il n'a jamais dit qu'il ne voterait pas pour Mitterrand, mais... »*. Le report des voix s'enveloppait ainsi d'un souhait, *d'une double négation et d'une réticence.*

Pour justifier à l'avance la mollesse *du soutien P.C. à Mitterrand au* deuxième tour, Guy Hermier — le *« chef des intellectuels »*, comme me dit un jour Marchais — se trouve contraint dans *Révolution* de décrire le navire du P.S. comme mettant la barre « à droite toute ». Vous avez bien entendu : avant même d'avoir saisi le gouvernail (et l'essence précédant l'existence), Mitterrand est déjà un traître. Chef Hermier, si tu raisonnes ainsi, tu vas perdre ce qui te reste de troupes.

A « Cartes sur table », Marchais est resté complètement de marbre et son oreille *étrangement* insensible quand Alain Duhamel a voulu attirer son attention sur les convergences dans le domaine social et *économique entre son programme et* celui du P.S. Si cette surdité per*siste, vous allez voir que l'on va* nous dire quelque beau matin que Giscard et Mitterrand, c'est « bonnet blanc et blanc bonnet ».

Je souhaite que le P.C. n'aille pas jusqu'au bout de cet amalgame (pour *le présent en pointillé), mais qu'il aille*, en revanche, jusqu'au bout de son antigiscardisme, et qu'il tire toutes les conséquences de sa volonté de changement par un désistement franc et massif au deuxième tour en faveur du candidat de gauche le mieux placé.

Une double appréhension

L'impression que *j'ai retenue* de cette formulation ambiguë, c'est que *Marchais nourrit une double appré*hension : celle de ne pas faire *un bon score au premier tour*, et celle de voir une éventuelle consigne d'abstention à l'égard de Mitterrand désobéie au second tour par les électeurs communistes.

Le « grave problème » pour le P.C., il est là. La politique d'union de la gauche lui a apporté des gains électoraux, où il a trouvé un goût amer parce *qu'ils étaient inférieurs* à ceux du P.S. La politique de dés-union *de la gauche, augmentant encore* le score du P.S., risque de lui faire *perdre davantage.* Assis de la sorte entre deux statégies perdantes suc*cessivement suivies, mais dont* la première a été la seule raisonnable, *le P.C. paraît prêt à s'abandonner* à la politique du pire, et rejoint, *dans les faits*, sinon dans les mots, *la position de M. Brejnev. Je dirais* à cet égard qu'il y a des coïnci*dences qui ressemblent* à des conni*vences .*

Ce choix inavoué du P.C. me paraît suicidaire, et pour le P.C., et pour les masses. Bien que j'aie quitté le P.C. en grande partie en raison dudit choix, je conserve de l'estime pour ses militants et la façon dont *ils luttent* sur le front du travail contre l'avarice du capital. *Mais, à mon sens, ce n'est pas* aider ces luttes que de récuser et *refuser à l'avance l'expérience* d'un gouvernement socialiste. Si on ne consent *pas* à cette *expérience*, on ne peut pas dire que l'on veut *vraiment le changement.* Il ne faut pas jouer avec les mots, camarade, *ni accepter en son for de perpétuer* Giscard sous couvert de pureté *révolutionnaire.*

Blanc bonnet, bonnet blanc

par JEAN-PIERRE VIGIER (*)

UN fait profond domine la campagne actuelle de la gauche : l'impasse politique où se débat le parti communiste français. Ses adversaires socialistes auraient tort de s'en réjouir : elle fait le jeu de Giscard. L'objectif avoué de M. Mitterrand d'en finir, au profit du réformisme, avec les analyses et les idées révolutionnaires de Marx et de Lénine, et de gouverner au centre avec des appuis à droite est parfaitement illusoire dans le contexte de *l'aggravation de la crise et de la* dérive vers une troisième guerre *mondiale.*

Il va falloir être clair. Il est faux de dire *que les révolutionnaires* n'ont pas à choisir entre les différents camps de la bourgeoisie. On n'a pas le droit de s'engager sans le dire dans la ligne « blanc bonnet, bonnet blanc », qui, naguère, a assuré la victoire de Georges Pompidou sur M. Poher. Il s'agit d'une décision trop grave pour qu'elle soit prise par le groupe dirigeant à la sauvette, sans consultation préalable du parti avant le second tour.

Pour choisir entre Giscard et Mitterrand, le premier élément de choix est la politique extérieure.

Le P.C.F. a eu raison de combattre l'impérialisme des Américains ; il a eu raison de combattre la construction d'une Europe germano-américaine : il doit *aller* jusqu'au bout de cette logique.

Sur ce terrain, le choix entre Giscard et Mitterrand, tous les deux atlantistes, n'est *difficile* qu'en apparence. Le trait essentiel *du giscardisme*, en 1981, est *l'alignement* complet sur la ligne de *Reagan : l'affaire du Salvador* en témoigne. Giscard a changé de maître : il est passé de l'orbite allemande à l'orbite américaine. La lutte pour l'indépendance nationale, de rigueur sous la présidence de de Gaulle, est abandonnée par une majorité de la bourgeoisie.

La dynamique de Mitterrand est différente et peut être influencée par une victoire de la gauche. Face à Reagan, la social-démocratie est en crise. En France, l'unité électorale du P.S. allie les adversaires de l'atlantisme du CERES à des courants divisés *sur cette question. L'élection* d'un socialiste à la présidence, qui aura *besoin des communistes et, de sur*croît, des gaullistes, ouvre des possibilités importantes de *retour* à une ligne de politique étrangère indépendante.

Battre Giscard pour combattre la crise

La crise économique est le phénomène fondamental actuellement. Ce qui est moins évident, c'est sa dimension impérialiste. Les mécanismes d'intervention de l'Etat mis au point par Keynes sont devenus inopérants dans un *marché capitaliste unifié sans un* contrôle et une protection du marché intérieur.

Cela signifie, pour la France, qu'on ne peut sortir de la crise sans affronter économiquement les Etats-Unis. Pour Giscard, le choix est déjà fait. Il a choisi les Américains, signé la capitulation financière de la Jamaïque et accepté par avance les retombées (le chômage en particulier) de la restructuration mondiale voulue par Reagan et Haig. A la ruine des industries nationales de *l'acier, du textile et du charbon* vont s'ajouter celles de la pêche, de l'automobile et de l'agriculture

Faire réélire Giscard par un soutien équivoque à Mitterrand revient, pour le P.C.F., à faire payer aux masses les conséquences de griefs légitimes, mais subalternes par rapport aux conséquences terribles d'un nouveau septennat.

L'élection de Mitterrand ouvre, par contre, de nouvelles possibilités. En effet, confronté au problème majeur de l'heure, l'impossibilité *de sortir de la crise* sans casser l'hégémonie du dollar, le F.M.E. et les accords du GATT sans revenir à une politique protectionniste pour éviter l'écroulement de notre industrie, il devra faire faillite ou rechercher directement, avec des pays du tiers-monde, en modifiant les termes de l'échange, des circuits économiques arrachés à la domination des multinationales américaines.

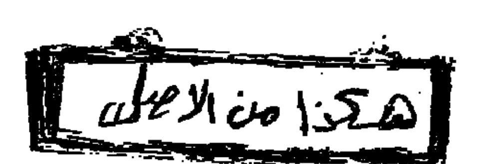
Si Giscard est réélu, grâce à *l'abstention* ou *aux réticences* des communistes, il se trouvera renforcé par l'accentuation de la division d'adversaires qui ne pourront plus lutter qu'en ordre dispersé. *Face à l'aggravation* des tensions sociales, les moyens légaux de la loi Peyrefitte seront utilisés sans frein

L'élection de Mitterrand ouvre une dynamique différente, où pourront se développer l'action et la volonté de changement des masses. La question fondamentale, comme l'a bien vu Lénine, est la dynamique de la lutte de classes, non les combinaisons *d'état-major* et la participation au gouvernement.

Il faut être conséquent. Si le P.C.F. considère réellement Giscard comme ennemi principal, il *doit accorder ses actes* à cette analyse. Dans le cas contraire, il portera, devant le peuple, la responsabilité des conséquences de sa réélection. Pour redresser le *P.C.F., sur le plan interne*, l'essentiel a été dit dans l'appel des communistes (avec ou sans parti) lancé dans *le Monde* du 26 février. Pour bloquer la *dérive du parti et lui rendre son* audience à l'extérieur, il lui faut revenir aux analyses et aux principes internationalistes de Marx et de Lénine et *définir* une *nouvelle stratégie pour la classe* ouvrière.

(*) Physicien, officier F.T.P.F., ex-membre du comité central du P.C.F. Exclu en mai 1968 pour « *castrisme* ».

● **RECTIFICATIF.** — Un mastic a rendu incompréhensible une phrase de l'article « Et maintenant l'écologie radicale » de M. J.-M. Simonet (*le Monde*, du mardi 7 avril). Il fallait lire au milieu de la quatrième colonne : « Il n'est pas de République sans *démocratie quotidienne et locale* ».



Le Monde

étranger

LES ÉVÉNEMENTS DE POLOGNE ET LES RELATIONS ENTRE ALLIÉS

MALGRÉ LA FIN DES MANŒUVRES DU PACTE DE VARSOVIE

« La situation militaire reste inchangée »

affirme le département d'État

M. Brejnev, venu assister au seizième congrès du parti communiste de Tchécoslovaquie, se trouve toujours à Prague où il a rencontré le commandant Jalloud, le numéro deux libyen. Il a rencontré, a dit un porte-parole, d'autres délégations étrangères, sans préciser s'il s'était entretenu avec M. Olszowski qui dirige la délégation polonaise. Mais le président soviétique, apprend-on, prendrait une nouvelle fois la parole, vendredi 10 avril, le jour de la clôture du congrès tchécoslovaque.

Cependant les mises en garde contre une éventuelle intervention en Pologne et contre tout recours à la force n'ont pas cessé. A Londres, Mme Thatcher, parlant au cours d'un dîner de l'Association des écrivains et diplomates, a déclaré mercredi : *« Nous continuons d'espérer que le courageux peuple polonais aura la possibilité de trouver la voie qu'il cherche pour un avenir de son propre choix. Soyons clairs : il ne doit pas y avoir usage de la force, d'où que cela vienne. »*

Une intervention extérieure en Pologne, a ajouté le premier ministre, serait désastreuse *« pour la Pologne, pour l'Europe, pour les relations Est-Ouest et pour tous les peuples (...). J'espère que les dirigeants soviétiques réalisent qu'une intervention serait également un désastre pour l'U.R.S.S. »*. La Grande-Bretagne a-t-elle conclu, réagirait à une intervention *« beaucoup plus rapidement, efficacement et de manière beaucoup plus appropriée qu'après l'affaire afghane »*.

Le gouvernement américain a de nouveau émis des doutes sur la fin des activités militaires soviétiques en Pologne, malgré l'annonce par la presse soviétique de la fin des manœuvres du pacte de Varsovie. Selon le porte-parole du département d'Etat, la situation militaire *« en Pologne et autour de ce pays demeure essentiellement inchangée et les forces soviétiques demeurent capables de faire route* [vers la Pologne] *à tout moment »*. Il a ajouté que des activités militaires d'une *« ampleur inhabituelle se poursuivent »* et que les forces soviétiques *« sont toujours dans un état de préparation avancé »*. En tout cas, rien ne permet de constater, comme l'affirment les médias soviétiques, que *« les troupes ayant participé à Soyouz-81 regagnent actuellement leurs bases permanentes »*.

A Paris, les quinze principaux pays créanciers de la Pologne se retrouvent à nouveau pour quarante-huit heures, à partir de ce jeudi 9 avril. Ils feront un examen précis des demandes polonaises pour le rééchelonnement des quelque 7,5 milliards de dollars de créances exigibles en 1981 appuyées par les engagements de Varsovie de redresser à plus ou moins court terme la gestion économique du pays.

D'autre part, une troisième série de discussions entre la Pologne et ses créanciers privés occidentaux est prévue à Londres le jeudi 16 avril. Les banquiers examineront entre eux la demande polonaise d'un emprunt temporaire de 1 milliard de dollars devant lui permettre d'honorer ses échéances du deuxième trimestre.

A Bonn, le chancelier Schmidt a confirmé jeudi 9 avril que M. Brejnev ferait une visite en Allemagne fédérale dans le courant de cette année. Rappelant, dans une déclaration gouvernementale au Bundestag sur l'état de la nation, qu'il avait invité le président soviétique lors de la visite qu'il lui avait rendue à Moscou à la fin de juin 1980, le chancelier a dit : *« Le secrétaire général et moi-même discutons actuellement pour savoir quand devait avoir lieu, dans le courant de cette année, cette visite qui répondrait à celle que j'ai faite. »*

M. Schmidt s'est dit encore convaincu que les conversations soviéto-américaines sur les euromissiles *« reprendront dans un avenir relativement proche »*, les récents entretiens de M. Genscher à Moscou ayant confirmé que l'U.R.S.S. *« est prête à des négociations sans conditions préalables »*. Le chancelier a, d'autre part, affirmé que *« toute tentative d'intervention par la force dans la discussion sur le renouveau intérieur en Pologne pourrait transformer le monde »*. — *(A.F.P.)*

[Ce projet de voyage de M. Brejnev, qui peut apparaître prématuré alors que les menaces qui pèsent sur la Pologne sont loin d'être dissipées, répond semble-t-il, à une initiative de Moscou. On croit savoir que le président soviétique souhaite aussi se rendre en France dans le courant de l'année et qu'il a entrepris des sondages à cette fin depuis plusieurs mois. Paris, jusqu'à présent, s'est borné à des réponses évasives.]

LA RÉUNION DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DE L'OTAN

Les Européens ont opposé un front uni aux Américains sur de nombreux points en discussion

L'U.R.S.S. aurait déployé 220 missiles SS-20

La réunion du groupe de planification nucléaire de l'OTAN s'est terminée à Bonn, mercredi 8 avril, par un communiqué affirmant que la proposition soviétique de moratoire sur les armements nucléaires en Europe « ne constitue pas une réponse adéquate aux problèmes fondamentaux causés par la croissance inquiétante des armements soviétiques » et « équivaudrait à perpétuer un déséquilibre inacceptable pour l'alliance ».

Le texte révèle que, « tout en ayant encore quelque trois cent quatre-vingts fusées SS-4 et SS-5, l'Union soviétique a maintenant déployé environ deux cent vingt lanceurs de missiles SS-20 (le dernier chiffre connu était de cent cinquante) », et ajoute : « Avec leurs fusées SS-20 uniquement, les Soviétiques ont donc déjà déployé quelque six cent soixante têtes atomiques, soit davantage que le nombre prévu dans le programme des nouvelles fusées de l'OTAN qui commenceront à être déployées fin 1983. » Enfin, l'U.R.S.S. aurait produit en 1980, toujours selon les ministres de la défense de l'OTAN, plus de deux mille avions à capacité eurostratégique, des types SU-17, SU-24, Mig-23 et Mig-25.

De notre correspondant

Bonn. — Des temps plutôt difficiles s'annoncent dans les rapports entre les Américains et leurs alliés européens. Tel est le sentiment général après la réunion des ministres de la défense de l'alliance atlantique qui vient de se tenir pendant deux jours à Bonn.

Après des négociations plutôt pénibles, les participants à la rencontre ont publié, mercredi, un communiqué qui respecte les apparences. Les Européens promettent de soutenir l'effort des Etats-Unis en vue d'assurer l'équilibre militaire entre l'Est et l'Ouest et réaffirment la validité de la double résolution prise par l'OTAN, en 1979, et qui prévoit aussi des négociations avec l'U.R.S.S. en vue de limiter les armements.

Derrière cette manifestation d'unanimité apparaissent toutefois des divergences très claires. La première est apparue à propos de la Pologne. La plupart des ministres européens ne tenaient pas à ce que la réunion de Bonn soit l'occasion d'une nouvelle mise en garde contre une intervention soviétique ; cette attitude, à première vue surprenante, était basée sur des raisons de forme : la question ne relevait pas de la compétence du groupe de planification nucléaire, mais du conseil des ministres des affaires étrangères de l'OTAN. Aussi l'avertissement adressé au Kremlin n'a-t-il pas été inclus dans le communiqué, mais lu à la presse par M. Luns

Mais le désaccord portait aussi sur le fond. Tout le monde était certes d'accord pour estimer que l'entrée de l'armée rouge en Pologne rendrait impossible toute négociation avec l'U.R.S.S. sur la limitation des armements. Pour sa part, cependant, le ministre américain de la défense, M. Weinberger a soutenu que de telles négociations doivent également être exclues aussi longtemps que la Pologne reste « menacée ». Une attitude de ce genre permettrait donc aux Américains de retarder presque indéfiniment le jour où ils prendraient place autour d'un tapis vert avec les Soviétiques.

Pour des raisons de politique intérieure, Washington s'efforce en effet de renvoyer les négociations à plus tard. Pour des motifs assez semblables, les Européens sont beaucoup plus pressés. A Bonn, on compte toujours sur le groupe spécial de consultation de l'OTAN qui doit se réunir en juin pour décider de la reprise des pourparlers avec le Kremlin. Jusqu'ici, cependant, M. Weinberger n'accepte pas de fixer une date.

Les euromissiles

Les discussions ont été très serrées aussi sur le point de savoir dans quel cadre se déroulerait une négociation sur les euromissiles. M. Weinberger suggère apparemment que les armements déployés sur le Vieux Continent soient traités de façon séparée. Les Européens en général et les Allemands de l'Ouest en particulier insistent de façon très ferme pour que le problème soit maintenu dans le cadre des négociations SALT. Le ministre de la défense de la R.F.A., M. Apel, n'a pas craint de faire savoir publiquement que, à son avis, la méthode proposée par son collègue des Etats-Unis pourrait créer une situation dans laquelle les Européens ne bénéficieraient plus qu'à un moindre degré de la protection de l'arsenal stratégique central américain.

En fin de compte M. Weinberger paraît avoir accepté les objections européennes. Il se serait déclaré d'accord pour que la négociation sur les euromissiles ne soit pas traitée hors du cadre stratégique général. Mais il s'est opposé à ce que le communiqué officiel fasse état de cet accord, qui serait enregistré dans le protocole secret de la rencontre, ce que M. Apel a qualifié de *« situation bizarre »*.

Un aspect remarquable de la réunion de Bonn est que, sur tous les points évoqués, les Européens ont opposé à M. Weinberger un front uni, dans lequel la Grande-Bretagne elle-même a pris place. En même temps toutefois les responsables soutiennent qu'il ne saurait être question d'une crise. Selon eux, l'alliance est accoutumée depuis longtemps à ce que les décisions finalement unanimes soient précédées par des débats longs et souvent très difficiles.

JEAN WETZ.

M. KANIA SE REND A GDANSK

Varsovie *(A.F.P., U.P.I., Reuter, A.P.)*. — Le discours de M. Brejnev, à Prague, et l'annonce de la fin des manœuvres ont été bien accueillis à Varsovie où *Trybuna Ludu* loue *« la vue à long terme »* dont M. Brejnev a fait preuve dans son *« évaluation des problèmes complexes posés à la Pologne, à la communauté socialiste et à toute l'Europe »*. L'organe du parti estime que le discours de M. Brejnev contenait *« un soutien politique et moral aux communistes et à tous les patriotes polonais luttant pour surmonter les difficultés du pays dans l'esprit du socialisme »*.

M. Stanislaw Kania, le chef du parti, s'est rendu, ce jeudi 9 avril, à Gdansk, où il doit prendre part à une réunion des activistes du parti aux chantiers navals Lénine. La commission nationale de coordination du syndicat indépendant tiendra vendredi une réunion pour faire le point.

Le problème paysan, et notamment celui de la formation d'un syndicat indépendant des agriculteurs privés, est à l'ordre du jour de la Diète, qui se réunira vendredi à Varsovie, pour entendre un rapport du chef du gouvernement sur l'*« état actuel »* du pays. Mercredi, *Trybuna Ludu* a publié une déclaration adressée à la commission parlementaire agricole par Solidarité rurale. Les fondateurs du syndicat agricole indépendant affirment qu'ils ne nourrissent aucune ambition politique et reconnaissent le rôle dirigeant du parti.

Pour accélérer la construction de logements, un projet de réforme de l'industrie de la construction, donnant la préférence à la petite et moyenne entreprise et faisant appel à la notion du profit, a été présenté mercredi à la presse. Elaboré par un des instituts de recherche du ministère de la construction, ce projet est censé illustrer le plan de réforme de l'économie dont les grandes lignes avait été définies par le gouvernement en janvier. Le texte sera soumis, pour une « large discussion », aux milieux scientifiques et aux associations professionnelles compétentes. Selon l'agence PAP, il prévoit la création d'un super-ministère de l'aménagement du territoire, dont les responsabilités seraient purement administratives, et qui se contenterait de superviser les activités d'entreprises de construction *« indépendantes et autogérées »*.

Celles-ci devraient être mises en concurrence en revenant au système des appels d'offres. Leur personnel participerait à leur gestion, et elles seraient censées rapporter des bénéfices. En outre, elles assumeraient la responsabilité de leurs décisions économiques. Sans porter atteinte aux grandes entreprises d'Etat, le projet estime qu'il faudrait leur préférer les petites et moyennes entreprises : sociétés coopératives (où les bénéfices sont partagés entre les employés), sociétés mixtes (mi-publiques, mi-coopératives) et entreprises artisanales (privées). Il suggère un système de crédits avantageux et d'incitations fiscales ainsi que l'élaboration d'une grille de tarifs différenciés selon les régions. Les entreprises de construction seraient regroupées dans des chambres régionales conçues comme partenaires de l'Etat.

LA TOURNÉE EUROPÉENNE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMERICAIN

L'escale de Madrid s'annonce délicate

M. Alexander Haig est attendu, samedi 11 avril, à Paris, pour une courte visite au cours de laquelle il doit rencontrer M. Jean François-Poncet et, très probablement, M. Giscard d'Estaing. Le secrétaire d'Etat américain, qui a achevé mercredi sa tournée au Proche-Orient (lire page 8)**, poursuit son voyage par une visite des principales capitales européennes.**

M. Haig, après une escale « technique » à Rome, qui lui a permis de rencontrer son homologue italien, M. Emilio Colombo, dans les salons de l'aéroport, est ce jeudi à Madrid. Le secrétaire d'Etat sera vendredi à Londres, et achèvera par Bonn son voyage européen.

L'escale de Madrid est particulièrement délicate, en raison des problèmes bilatéraux liés à la renégociation du traité hispano-américain et de l'émotion soulevée dans l'opinion espagnole par des propos malheureux du secrétaire d'Etat, lors du putsch manqué du 23 février dernier.

De notre correspondant

Madrid. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, arrivé mercredi soir à Madrid pour une visite officielle de vingt-quatre heures, devait s'entretenir ce jeudi 9 avril avec le président du gouvernement, M. Calvo Sotelo, avec son homologue espagnol M. Perez-Llorca, et être reçu en audience par le roi Juan Carlos. Il devait également recontrer M. Felipe Gonzalez, le secrétaire général du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), la principale formation de l'opposition.

La première visite à Madrid d'un haut responsable de l'administration Reagan est placée sous le double signe de la tension Est-Ouest et de la possible adhésion de l'Espagne à l'alliance atlantique. Lors de son discours d'investiture en février dernier, et dans ses déclarations postérieures, M. Calvo Sotelo s'est montré plus clair que son prédécesseur, M. Suarez : il a indiqué, sans ambages, que son pays entrerait dans l'OTAN avant les élections prévues pour 1983.

Aucun calendrier précis n'a encore été fixé pour les négociations. Une brusque aggravation de la tension Est-Ouest accélérerait le processus. Mais, à l'inverse, on n'ignore pas à Madrid que l'entrée dans le club atlantique contribuerait aussi à accroître la tension en raison de l'opposition vigoureuse de l'Union soviétique à cette mesure qui, pour Moscou, modifierait le rapport de forces en Europe. D'autre part, sur le plan interne, M. Calvo Sotelo sait qu'elle pourrait rompre le « consensus » avec les principaux partis d'opposition et plus particulièrement le P.S.O.E.

La campagne menée par l'opposition contre l'intégration dans l'alliance rencontre un certain écho au sein de l'opinion publique, habituée à des thèses « non alignées » qui ont été successivement défendues pour des raisons différentes par le franquisme de la première époque et par la gauche. L'idée d'un possible déploiement en Espagne d'armes nucléaires suscite des appréhensions. On rétorque du côté du gouvernement que les missiles à moyenne portée installés dans d'autres pays d'Europe occidentale n'ont pas un rayon d'action suffisant pour atteindre les pays du pacte de Varsovie depuis le territoire espagnol, ce qui rend sans grand intérêt leur installation.

Les décisions qui seront prises au sujet de l'entrée dans l'OTAN conditionneront le réexamen du traité bilatéral hispano-américain. Cet accord avait été signé en 1953, et permit à l'époque la rupture de l'isolement diplomatique du régime franquiste ainsi que d'importantes compensations financières en échange du droit d'utilisation par l'armée américaine de quatre bases en territoire espagnol. Il a été constamment renouvelé depuis et doit l'être de nouveau puisqu'il arrive à terme en septembre prochain.

Les négociations s'annoncent difficiles. Le gouvernement de Madrid entend aujourd'hui procéder à un certain « rééquilibrage » du traité. L'Espagne espère aussi obtenir des Etats-Unis des facilités de crédit en matière d'achats d'armement qui grèvent sérieusement la balance commerciale entre les deux pays ; celle-ci a enregistré en 1980 un déficit au détriment de Madrid de 2,1 milliards de dollars.

Pour mener à bien la discussion de ces thèmes délicats, le secrétaire d'Etat américain devra d'abord dissiper l'impression défavorable qu'ont suscitée à Madrid ses déclarations au moment de la tentative de coup d'Etat militaire du 23 février. Interrogé sur la situation espagnole peu après l'irruption des putchistes au Parlement, M. Haig s'était contenté de déclarer qu'il s'agissait d'une *« affaire intérieure »*.

Ce faux pas n'a pas été oublié, même si l'on s'attache au ministère des affaires étrangères à en minimiser la portée. La presse espagnole dans son ensemble a multiplié les critiques contre le secrétaire d'Etat. Ce dernier devra montrer que si l'administration Reagan est moins exigeante que celle de M. Carter quant au caractère démocratique des régimes alliés des Etats-Unis, Washington n'en appuie pas moins fermement le gouvernement civil espagnol.

THIERRY MALINIAK.

LE GRAND PROBLÈME C'EST DE FAIRE MENTIR LES DIRIGEANTS CHINOIS déclare M. Michel Debré

M. Michel Debré, qui était l'invité, mercredi 8 avril, de l'Association de la presse diplomatique a déclaré : *« Le grand problème, c'est de faire mentir les dirigeants chinois lorsqu'ils disent : « Vous » pouvez retarder la troisième » guerre mondiale. Vous ne pou- » vez pas l'éviter. »*

L'ancien premier ministre pense qu'un *« nouvel et immense conflit mondial »* peut être évité à condition de remplir quatre conditions : *« que les démocraties n'abandonnent pas le sentiment national auquel est attaché la liberté »*, *« que l'esprit de coopération politique l'emporte sur les intérêts économiques »*, *« que l'on réfléchisse aux plans des adversaires avant de penser que les adversaires suivront vos propres plans »*, et que les démocraties soient suffisamment *« efficaces »* pour faire face *« à la stratégie à long terme des régimes totalitaires. »*

EUROPE

Belgique

M. Mark Eyskens obtient la confiance dans le malaise

De notre correspondant

Bruxelles. — Le nouveau gouvernement présidé par M. Mark Eyskens s'installe dans la morosité, et le malaise persiste. La méfiance entre partenaires de la majorité aussi. Tard dans la soirée du mercredi 8 avril, le cabinet a obtenu la confiance par 118 voix, contre 52 et 4 abstentions, à la Chambre. Le Sénat s'apprêtait à en faire autant jeudi soir.

« *La coalition repart avec des pieds de plomb* » : c'est le verdict de plusieurs journaux jeudi matin. M. Eyskens a peu de temps pour réussir là où M. Martens avait échoué et il n'a guère plus d'atouts que son prédécesseur. Sa majorité, composée de chrétiens-sociaux et de socialistes, reste profondément divisée sur la manière de faire face à la crise économique et financière.

Chacun est resté sur ses positions. Les socialistes refusent toujours, pour freiner la hausse des salaires, que l'on touche à l'indice officiel des prix, et les dirigeants syndicaux ont déclaré qu'ils déclencheraient la grève à la moindre alerte.

Les chrétiens-sociaux de leur côté veulent des résultats rapides et ils entendent demander des comptes au nouveau premier ministre dès le mois de mai. Il ne lui reste que trois semaines pour prouver qu'il réussira à économiser 33 milliards (plus ou moins 5 milliards de francs français). Un conseil de cabinet extraordinaire étudiera cette question dès lundi et de nouvelles décisions devront y être prises pour protéger le franc qui reste chancelant.

La tâche de M. Eyskens est rendue plus difficile encore par le fait qu'un *malaise* nouveau est né au sein du principal parti de la majorité, le C.V.P. Tous les militants n'approuvent pas les conditions dans lesquelles s'est opérée l'éviction du premier ministre Martens et son remplacement par M. Eyskens, qui appartient cependant au même parti. On va jusqu'à dire qu'il y a eu contre M. Martens « un complot diabolique ».

PIERRE DE VOS.

Un fils qui souffre de porter le nom de son père

Dans le royaume de Belgique, la famille Eyskens se transforme en dynastie : après s'être installé dans les meubles de son père au ministère des finances, il y a un an, M. Mark Eyskens occupe le bureau de M. Gaston Eyskens, au 16, rue de la Loi. M. Eyskens père avait été premier ministre pour la question royale, pour la décolonisation du Congo, pour les grandes grèves de 1960 et la régionalisation de 1970, quand il avait décrété « la Belgique de papa est morte *». Son fils prend les rênes du gouvernement à l'occasion d'une autre crise, peut-être la plus grave de toutes, parce que le pays est exsangue et que son économie s'écroule par pans entiers.*

Sera-t-il capable d'assumer sa tâche et de démentir le portrait qu'un journal brossait en janvier dernier ? La Libre Belgique *écrivait alors :* « Il connaît les remèdes et n'ose pas les appliquer. » *En tout cas, pour la Belgique actuelle, on ne pouvait trouver mieux comme premier ministre que ce professeur d'université de quarante-huit ans, sorti de Louvain et de Columbia, comme son père spécialiste des problèmes financiers.*

Sa carrière politique a débuté tard, en 1976, quand il est devenu secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire et à l'économie régionale flamande. On le dit d'ailleurs flamingant. Depuis, il a été ministre de la coopération et, pendant quelques mois, il a géré le département des finances. S'il n'est entré en politique qu'après quarante ans, c'est parce qu'il a souffert de porter le nom d'Eyskens. Il ne voulait pas apparaître comme le fils de son père auquel il ressemble d'ailleurs étonnamment, avec les mêmes manies et les mêmes tics.

M. Eyskens est aussi l'auteur d'un livre à mi-chemin entre l'essai et la fiction, Ambrunise. Ambrunise *est la contraction de Amsterdam, Bruges et Venise, car M. Eyskens a une vision européenne. Il y écrit notamment :* « Lorsque, voici quelques années déjà, on annonça que Dieu était enfin mort, l'homme fasciné de se savoir affranchi n'a pas remarqué qu'en réalité Dieu avait succombé à une maladie humaine contagieuse. La vérité est peut-être que Dieu est mort le jour où l'homme a commencé à agoniser. Est-ce en garantissant le salaire minimum, en augmentant les allocations familiales et en liant la retraite à l'évolution du bien-être qu'on réussira à le guérir ? » — P. de V.

LE BUREAU DE « DER SPIEGEL » A BRUXELLES OCCUPÉ PAR DES SYMPATHISANTS DE LA FRACTION ARMÉE ROUGE

Bruxelles. — La rédaction de *Der Spiegel* à Bruxelles a été occupée pendant trois heures au début de l'après-midi du 8 avril par deux femmes et deux hommes, de nationalités française, belge et néerlandaise. Ils entendaient protester contre le sort des détenus de la Fraction armée rouge, en Allemagne (*le Monde* du 8 avril). La direction du *Spiegel* avait, avant leur reddition, refusé de publier un communiqué demandant la libération des détenus politiques et avait prié les autorités belges de faire évacuer les bureaux, au besoin par la force.

Les occupants de la rédaction n'étaient pas armés et n'ont pris d'otages à aucun moment.

En République fédérale, le parquet de Karlsruhe et le ministère de l'intérieur constatent une certaine reprise de l'agitation terroriste. Des cellules révolutionnaires ont revendiqué une tentative d'incendie dans un grand magasin de Francfort, et une violente explosion à Cologne dans une station de métro. On estime que la mort éventuelle de l'un ou l'autre des vingt-cinq extrémistes qui font la grève de la faim pourrait mobiliser la masse des sympathisants de la Fraction armée rouge ou du Mouvement du 2 juin. — (A.F.P.)

Roumanie

M. CEAUSESCU PROMET UNE SEMAINE DE TRAVAIL DE QUARANTE-QUATRE HEURES D'ICI A LA FIN DU QUINQUENNAT 1981-1985

Bucarest (*A.F.P., A.P.*). — Le congrès du Conseil central des syndicats roumains s'est tenu du lundi 6 au mercredi 8 avril pour examiner « *les problèmes de la démocratie ouvrière et les préoccupations que les syndicats devraient avoir de prendre des décisions fondées sur la consultation des masses* », précise *Scinteia*, l'organe du P.C. roumain.

M. Ceausescu avait défini, dès le premier jour du congrès, le moyen d'accroître l'importance des syndicats sans modifier leur rôle actuel. « *Les organisations du parti ne doivent pas subordonner ou mettre les syndicats sous tutelle mais agir par l'intermédiaire des communistes faisant partie des syndicats afin que ces derniers remplissent les responsabilités qui leur incombent.* » Le chef de l'État et du P.C. avait relevé l' « *obligation* » qu'ont les syndicats de « *participer activement à la défense contre toute agression impérialiste* » ; il avait aussi annoncé que les conseils des travailleurs pourraient dorénavant « *donner leur opinion sur l'activité de la direction des entreprises et notamment décider de la destitution des responsables qui n'accomplissent pas leurs obligations* ». Des mesures en ce sens seront prises ultérieurement.

Enfin, M. Ceausescu, parlant de la diminution de la durée du travail hebdomadaire qui doit avoir pour corollaire une augmentation de la productivité, avait estimé qu'il fallait parvenir à la « *généralisation de la semaine de quarante-six heures dans toutes les entreprises et les institutions, et à la semaine de quarante-quatre heures pendant l'actuel plan quinquennal (1981-1985)* ». La semaine de quarante-huit heures est appliquée actuellement dans la majorité des entreprises en Roumanie.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- **PRÉSIDENTIELLE** : Deux articles de MM. Jacques Chirac et Olivier Guichard.
- **IDÉES** : Pologne.
- **SYRIE** : Début d'une enquête de Jean Gueyras.
- **« LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME »** : Demain, le golf pour tous.



AFRIQUE

Tunisie

LORS DE SON CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Le parti socialiste destourien devrait confirmer et préciser la voie de la démocratisation

Tunis. — *Le congrès extraordinaire du parti socialiste destourien (P.S.D.), qui s'ouvre vendredi 10 avril à Tunis, doit confirmer et préciser la voie de la démocratisation dans laquelle la Tunisie s'est engagée depuis un an. Ces assises, qui, normalement, n'auraient dû se tenir qu'en 1984 ont été officiellement convoquées pour se prononcer sur les options du prochain plan de développement. Certes, la question est d'importance, quand on sait combien sont profondes les lacunes qui demeurent en matière d'inégalités sociales et régionales et de plein emploi. Mais elle n'en sera pas moins reléguée au second plan par l'aspect politique du débat.*

De notre correspondant

Malgré la ligne qu'avait tracée M. Bourguiba lors du précédent congrès, en septembre 1979, en appelant tous les Tunisiens, quelles que soient leurs opinions, à se rassembler autour de l'Etat qui devait conserver sa primauté sur le parti, celui-ci n'avait évolué ni sur le plan des options ni au niveau des hommes. Monolithique et autoritaire il était, monolithique et autoritaire il restait. Il fallut l'affaire de Gafsa, puis le retrait de la scène de l'*ancien premier ministre* M. Hedi Nouira — que la maladie a facilité sans en être la seule cause — et la formation, en avril 1980, du gouvernement de M. Mohamed Mzali, nommé également secrétaire général du parti, pour que le pouvoir procède sérieusement à une révision sinon déchirante, du moins profonde, de ses méthodes.

L'« ouverture » : le mot si souvent galvaudé depuis dix ans devient depuis peu à peu, réalité, même si le chemin est encore long avant qu'il ne revête toute sa signification. Mais les progrès sont incontestables. Les derniers condamnés politiques pour délit d'opinion ont été libérés l'été dernier ; le ton des médias a changé : la version officielle n'est plus obligatoirement la seule à être retenue. Le commentaire n'est plus seulement l'écho fidèle du discours ministériel et la voix de l'opposition n'est plus automatiquement étouffée. Bien au contraire, puisque certains de ses représentants — les plus modérés il est vrai — sont désormais conviés à participer à des débats à la télévision.

Une expérience fragile

Ces mêmes opposants sont également invités à exprimer leurs vues au sein de commissions chargées d'étudier diverses question comme, par exemple, la préparation du plan ; enfin, même si l'on retient l'exclusive dont est toujours frappé M. Habib Hachour (1), les résultats des élections préliminaires au congrès de la centrale ouvrière consacrant la large victoire des syndicalistes d'avant le 26 janvier 1978 viennent démontrer qu'elles ont été, dans leur ensemble, « *libres et démocratiques* » ainsi que les autorités s'y étaient engagées.

L'expérience n'en demeure pas moins très fragile. D'abord parce qu'il n'est pas aisé pour un régime en place depuis vingt-cinq ans de se débarrasser du jour au lendemain des mauvaises habitudes, ensuite parce qu'une large partie de la jeunesse (60 % des six millions de Tunisiens ont moins de vingt-cinq ans), longtemps privée de toute possibilité d'expression et inquiète de son avenir, voudrait, aujourd'hui, tout et tout de suite. Quelques récentes « bavures » illustrent bien cette situation, telle l'intervention trop « musclée » des forces de l'ordre dans les lycées et collèges, théâtre pendant plus d'un mois d'une agitation, il est vrai souvent violente, ou la suspension coup sur coup pour de longues périodes de trois hebdomadaires dont les commentaires étaient pour le moins imprudents.

En confirmant cette démocratisation encore balbutiante, en en fixant les prochaines étapes mais aussi sans doute les limites, et en renouvelant une bonne partie des membres du comité central élus en 1979 dans des conditions de régularité discutables, le congrès du P.S.D. donnera donc les coudées plus franches à M. Mzali qui, tout au long de ces derniers mois, s'est efforcé, avec son équipe, de restaurer aux yeux de l'opinion l'image d'un parti qui avait beaucoup perdu de sa crédibilité. Une fois ses bases et son audience renforcées, le P.S.D. pourrait reconnaître de meilleure grâce l'existence d'autres courants politiques qu'il tolère tout juste aujourd'hui, bien que le système de parti unique ne soit pas prévu par la Constitution.

Toutefois ce ne seront probablement pas ces assises qui déboucheront immédiatement sur l'instauration du pluralisme demandé avec de plus en plus d'impatience par les divers mouvements d'opposition. Elles devraient, en revanche, faciliter une évolution par étapes dans ce sens, en recommandant notamment aux députés, tous élus sous l'étiquette du parti (2), de présenter assez rapidement leur démission afin de permettre l'organisation de nouvelles élections législatives avant la fin de l'année. Cette formule, qui paraît d'ores et déjà retenue, aura le double avantage d'éliminer de l'Assemblée bon nombre de ses membres élus sur la lancée du congrès contesté de 1979 et de permettre à tous ceux qui se situent en dehors du parti de participer à la consultation librement et dans des conditions démocratiques qui doivent leur être garanties.

MICHEL DEURÉ.

(1) L'ancien secrétaire général des syndicats n'ayant pas bénéficié de la grâce présidentielle demeure *encore sous le coup de ses condamnations* et ne peut présenter sa candidature au prochain bureau exécutif de la centrale, ainsi qu'il en a manifesté le désir.

(2) La législature actuelle ne devrait expirer qu'en novembre 1984.

● *Le « sommet restreint » sur le Tchad* de l'Organisation de l'unité africaine, qui devait se tenir vendredi à Lagos en présence, notamment, du colonel Kadhafi, a été annulé le jeudi 9 avril en fin de matinée. Le chef de l'État nigérian, M. Shehu Shagari, aurait lui-même pris la décision d'annuler le sommet qui devait discuter de la formation et l'envoi d'une force interafricaine de paix au Tchad. Le colonel Kadhafi ayant fait savoir qu'il n'assisterait pas à la réunion. — (A.F.P.)

ASIE

Afghanistan

Le Pentagone dément le renforcement de la présence militaire soviétique

Le Pentagone a démenti, mercredi 8 avril, que l'U.R.S.S. ait renforcé son dispositif militaire en Afghanistan (*le Monde* du 9 avril). Les informations émanant de « *sources diplomatiques occidentales* » à New-Delhi sont « *totalement fausses et ne peuvent pas être corroborées* », a déclaré un porte-parole du Pentagone. Elles faisaient état de l'arrivée de renforts estimés à vingt mille hommes et ajoutaient que quelque 10 000 soldats soviétiques avaient été relevés par les nouveaux arrivants. Le porte-parole a souligné que, selon les renseignements les plus récents parvenus à Washington, les effectifs soviétiques n'avaient « *pas changé* » et étaient toujours évalué à environ 85 000 hommes.

Il est probable que les informations en provenance de New-Delhi soient à rapprocher de l'éloignement récent de la capitale de plusieurs unités afghanes appelées à combattre la résistance (*le Monde* du 3 avril). Dans une interview récente au quotidien proche du P.C. pro-soviétique indien, *Patriot*, M. Dost, ministre des affaires étrangères du gouvernement de Kaboul, a déclaré : « *Nous n'avons pas besoin d'augmenter pour le moment le contingent limité soviétique... Nous prenons en considération tous les développements à nos frontières* (allusion à un éventuel *armement du Pakistan et de la résistance* par les Etats-Unis (...). *Nous nous réservons le droit de prendre des mesures appropriées le moment venu.* »

Selon des renseignements recueillis à Kaboul par des diplomates occidentaux, rapporte l'A.F.P., à Islamabad, la quatrième division afghane est sous le contrôle de forces soviétiques qui ont pour mission de tirer sur les Afghans s'ils battent en retraite ou s'ils n'attaquent pas les positions des maquisards. La septième division habituellement cantonnée à Riskor, près de la capitale, aurait, d'autre part, été affectée par des mouvements de mécontentement de soldats peu désireux de se rendre au combat. Des officiers de la tendance Khalq — le peuple, — rivale de celle du président Karmal, auraient exprimé la crainte de laisser derrière eux leurs familles à la merci de soldats soviétiques.

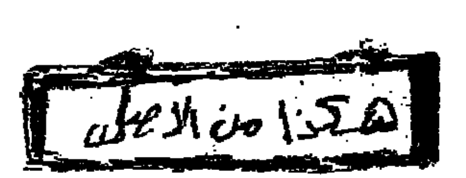
Dans les provinces, la résistance continue de se montrer active. L'agence Afghan Press, organe des mouvements intégristes, a annoncé que le nouveau gouverneur de la province du Logar auraient été tué le 1er avril. Kandahar, seconde ville du pays, serait toujours, en partie, aux mains des insurgés, bien que des chars en occupent les points stratégiques. Enfin, la ville de Gazni, entre Kaboul et Kandahar, était à la mi-mars, le théâtre de combats, a indiqué le cameraman indépendant français, Dominique Vergos, rentré récemment au Pakistan après un séjour de deux mois en Afghanistan. La piste de l'aéroport de la ville, a-t-il rapporté, a été endommagée par les résistants et n'est plus praticable que par des hélicoptères. Les maquisards de toutes tendances, a-t-il ajouté, sont aidés par la population.

Mercredi, Radio-Kaboul a annoncé que le président Karmal avait renouvelé son offre de « *négociations pacifiques* » avec l'Iran et le Pakistan.

● *Le parti socialiste* critique vivement, dans un communiqué adopté par son bureau exécutif mercredi 8 mai, le récent voyage de M. Jean François-Poncet à Séoul qui, « *de scandaleux devient humiliant* ». « *Il est scandaleux que le ministre des affaires étrangères de la République française conforte un régime de terreur. Il est humiliant que Jean François-Poncet ait accepté d'aider le régime du général Chon à « établir des relations diplomatiques là où la Corée du Sud n'en a pas* (1) ». *Le parti socialiste ne peut, que condamner fermement un gouvernement qui apporte son soutien dans un but purement mercantile à un régime dictatorial* », conclut le communiqué.

(1) Il s'agit d'un propos tenu par M. François-Poncet au cours de sa visite en Corée (*le Monde* daté 5-6 avril).





L'inextricable conflit saharien

IV. — Les pistes de la paix

Opposant une détermination inébranlable et une stratégie cohérente au Front Polisario, le Maroc concentre son effort sur la défense du « triangle utile » protégé par un « mur » que ses adversaires promettent au sort de la ligne Maginot. Sur le terrain, le conflit s'est transformé en une épreuve d'endurance, tandis que la bataille juridique et diplomatique autour d'un dossier d'une rare complexité ne permet pas de dégager l'ébauche d'une solution (« le Monde » des 7, 8 et 9 avril).

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Alger. — *« Ah ! Tu reviens de chez le Polisario ? Comment sont ces gens ? C'est avec eux qu'il y a la guerre... Pour du sable...*

— Non, il y a les phosphates.

— *Et alors ? Nos enfants valent plus cher que les phosphates !*

— Oui, mais il n'y a pas que les phosphates. Il y a...

— *Là-bas, c'est le désert. Ce n'est pas comme chez nous. Moi, je suis de Khemisset. C'est dur, le désert. Nos fils nous racontent. Ils parlent de la chaleur, de l'interminable attente et de ce maudit vent de sable qui leur fait si mal aux yeux... Dans notre famille — une grande famille de cousins, — nous avons perdu cinq enfants dont deux frères... Ils ont été tués, là-bas... Tu viens souvent chez nous ? Tu as dû voir comme la vie a augmenté en deux ans. C'est devenu très difficile... Mais on ne peut rien dire... ».*

Cette Marocaine, rencontrée par hasard à Rabat, n'aurait certainement pas tenu ces propos en public. Pas plus que les hommes d'affaires qui confient en privé : *« Le Sahara, c'est le tonneau des Danaïdes »*, ou des dirigeants de l'opposition qui regrettent l'*« annexion »* du Tiris-el-Gharbia abandonné par les Mauritaniens. Des témoignages analogues, responsables algériens et sahraouis en citent à foison pour les opposer à l'unanimité officielle sur la défense à tout prix des *« provinces sahariennes récupérées »*. Mais les Marocains n'ont aucun mal non plus à trouver des Algériens qui mettent leurs difficultés économiques au *compte du* soutien au Polisario et regrettent que le conflit entrave la coopération maghrébine. L'erreur d'Alger est d'avoir sous-estimé la capacité du Maroc à résister, celle de Rabat d'avoir surestimé la marge de manœuvre de M. Chadli Bendjedid.

Le président algérien a, certes, au moins trois bonnes raisons de vouloir se débarrasser du fardeau saharien. Plus pragmatique et moins idéologue que son prédécesseur, il voudrait surtout édifier une Algérie saine et prospère, et croit que cette politique sera plus aisée à mener dans un voisinage harmonieux. Le réveil de la civilisation du désert étant une réalité, l'Algérie ne tient nullement que des bouleversements régionaux l'obligent à rouvrir le dossier de la dévolution du Sahara : elle entend préserver le bel héritage qu'elle a arraché au colonisateur français en prolongeant la guerre de 1960 à 1962. Enfin, la Libye est un allié encombrant dont elle doit cependant s'accommoder parce qu'il assure près des neuf dixièmes de l'aide aux Sahraouis.

Des positions diamétralement opposées

Depuis deux ans, les dirigeants marocains cherchent à se persuader que ces raisons, ajoutées à leur propre promesse de ratifier le tracé des frontières reconnaissant l'algérianité de Tindouf, devraient inciter le président Chadli à se montrer plus souple que son prédécesseur. C'est oublier que les Algériens, collectivement fiers de leur jeune Etat devenu un des chefs de file du tiers-monde, souhaitent, consciemment ou non, prendre une revanche historique sur leur voisin. Celui-ci n'a cessé de leur rappeler, maladroitement, qu'ils ne constituaient pas une nation quand lui-même était déjà un vaste empire. Inattaquables dès lors qu'ils défendent des principes — même si ceux-ci cachent des ambitions régionales dont ils se défendent, — les Algériens sont condamnés à ne pas céder pour préserver leur crédit international. Leur seule issue : un compromis qui, pour l'essentiel, sauvegarde le droit des peuples à l'autodétermination.

Fort de la « marche verte » et de l'accord de Madrid, le Maroc qui partait gagnant en 1975, s'est retrouvé en mauvaise posture pour avoir commis une série d'erreurs sur le double plan militaire et diplomatique. En outre, son économie et ses finances n'ont cessé de se dégrader sous les effets conjugués de la guerre et de l'inflation mondiale. La dramatique sécheresse qui le frappe ne peut que lui compliquer la tâche, même s'il reçoit une aide considérable de pays amis comme l'Irak et l'Arabie Saoudite, laquelle, entre autres, règle directement les factures des armes que les Etats-Unis lui livrent. Pourtant, lié par ses engagements solennels, soutenu au moins en apparence par la quasi-totalité de la population, poussé à l'intransigeance par les surenchères des partis non dépourvus d'arrière-pensées, Hassan II est condamné, lui aussi, à ne pas céder, à moins d'obtenir un compromis qui, pour l'essentiel, sauvegarde l'acquis territorial.

C'est à partir de ces positions diamétralement opposées que se sont déroulées en 1980 les *« grandes manœuvres de la paix au Maghreb »* (*le Monde* du 13 décembre) que le souverain aurait voulu couronner au sommet islamique de Taëf par une réconciliation avec l'Algérie. MM. Redha Guedira, son conseiller le plus ancien, et Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre conseiller à la présidence, qui avait déjà négocié secrètement pendant le premier semestre 1978, s'étaient donc retrouvés en janvier à Genève, puis y étaient retournés en octobre et en novembre.

Dans son bureau des hauts d'Alger, l'émissaire algérien explique : *« Les Marocains fondaient tous leurs espoirs sur une rencontre Chadli-Hassan sans ordre du jour, alors que nous en réclamions un pour éviter un échec qui aurait été un choc pour l'ensemble du Maghreb. Après réflexion, ils nous ont proposé de prendre pour base de discussion les résolutions adoptées par Freetown II en septembre, notamment celles portant sur le cessez-le-feu et le référendum. »*

L'Algérie demande toutefois sous quel contrôle sera organisée la consultation, dans quelles conditions et quel rôle y jouera le Front Polisario. Ne voulant pas qu'on lui reproche de s'être substituée aux Sahraouis qui se battent sur le terrain, elle insiste pour que les Marocains, conformément à la résolution de l'ONU, négocient avec eux. Elle propose, pour le cas où les deux délégations ne voudraient pas se trouver à la même table, que le président Chadli fasse la navette entre les deux hôtels où elles se trouveraient. *« Le Maroc,* poursuit notre interlocuteur, *n'a voulu entendre parler ni du Polisario ni d'un Etat sahraoui, dont il avait pourtant accepté l'idée lors des négociations de 1978. »*

Il écarte l'argument selon lequel le roi peut difficilement renoncer aux *« provinces sahariennes »* sans se déjuger et risquer son trône. *« Amputé de ses ressources naturelles, l'Etat sahraoui serait un Etat mendiant qui susciterait les convoitises et attiserait la rivalité des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. A trop vouloir un Grand Maroc, on risque de perdre le petit et de bouleverser le Maghreb. Boumediène puis Chadli ont assuré le souverain qu'ils souhaitaient son maintien sur le trône. Il a une autorité morale considérable, et lui seul peut faire accepter à son peuple un accord avec le Front Polisario. Si le réalisme et l'économique transcendaient le politique, une solution peut être trouvée dans le cadre de la coopération maghrébine, avec la participation de la Tunisie et de la Mauritanie. »*

Rabat pourrait obtenir, selon lui, d'importantes garanties dans le domaine des phosphates et le passage du gazoduc Algérie-Espagne-France, permettant à toutes les familles marocaines d'avoir le gaz à domicile à un prix avantageux, comme ce sera bientôt le cas pour les Tunisiens, grâce au gazoduc Algérie-Sicile. Enfin, les accords algéro-marocains sur l'exploitation du fer de Gara-Djebilet près de Tindouf, pourraient être renégociés en fonction de la nouvelle situation.

Le Maroc qui, entre-temps, avait commencé à construire le « mur » du « triangle utile », est resté sourd au chant des sirènes algériennes. Depuis, il a marqué un point en obtenant un vote favorable à ses thèses au Parlement européen, encore que cette instance n'ait aucune prise directe sur le conflit saharien, contrairement à l'ONU et à l'O.U.A. Enfin, on peut penser que la tentative de coup d'Etat à Nouakchott, à la mi-mars, aurait, si elle avait réussi, renforcé le jeu de la diplomatie marocaine, qui doit, de toute façon, se prononcer officiellement sur les résolutions de Freetown II avant le sommet de l'organisation africaine, en juillet.

Si le Maroc acceptait — ce qui n'est pas impossible — le principe du référendum, la solution ne serait pas en vue pour autant. Il faudrait que le Polisario pour qui le peuple sahraoui s'est déjà *« autodéterminé par les armes »*, se soumette à une telle procédure, comme le lui conseille l'Algérie. Il faudrait ensuite préciser si l'on prend pour base le recensement espagnol de 1974 ou si l'on définit un autre critère pour donner la parole aux Sahraouis. On imagine mal, cependant, de tels arrangements sans des contacts préalables entre Alger et Rabat, assistés dans un deuxième temps du Polisario et de la Mauritanie, pour dégager les grandes lignes du futur rapport de forces économique et politique dans la région.

La France très sollicitée

Il est, en effet, difficile d'ignorer la Mauritanie, dont l'actuel gouvernement refuse d'être le « maillon faible » de la paix et préfère avoir pour voisin un Etat sahraoui établi dans les frontières léguées par l'Espagne. Certains Mauritaniens suggèrent toutefois que ce territoire soit placé sous la tutelle de l'ONU ou de l'O.U.A., ou bénéficie d'une autonomie dans le cadre maghrébin, afin de regrouper les populations et de les consulter dans leur totalité d'ici quelques années. Que se passerait-il toutefois si le Maroc, inversant la suggestion d'Alger, proposait de ne conserver que le « triangle utile » mais d'intéresser les Sahraouis, voire l'ensemble des Maghrébins, à l'exploitation des phosphates de Bou-Craa ? Il n'est pas exclu, enfin, que le royaume chérifien manœuvre pour gagner du temps et consolider ses positions militaires.

En attendant, la guerre se poursuit. Chacun des deux camps parie sur l'effondrement du « front intérieur » de l'autre, tout en espérant un concours extérieur miraculeux qui imposerait une solution négociée à son profit. Pour le moment, l'U.R.S.S., principal importateur des phosphates marocains, et les Etats-Unis, gros acheteurs de gaz algérien et de pétrole libyen, ont évité d'être directement impliqués. Le Kremlin n'ignore pas que Tripoli fournit de l'armement soviétique au Polisario, mais ni Moscou ni l'Europe de l'Est n'ont reconnu la R.A.S.D. Les Etats-Unis ont, après bien des hésitations, vendu des armes au roi, leur principale préoccupation étant de sauver la monarchie. Cependant, on ignore généralement, parce que les Américains n'aiment guère en parler, qu'ils ne souhaitent pas que le Maroc s'empare, avec le Sahara occidental, d'un monopole mondial des phosphates.

L'Espagne s'étant mise en marge de la querelle, en dépit de ses responsabilités dans la crise, la France se trouve très sollicitée en raison de ses attaches maghrébines. Chacun des protagonistes — y compris le Polisario — s'évertue à répéter que *« c'est elle qui connaît le mieux le dossier »* en espérant qu'elle penchera de son côté. Paradoxalement, la diplomatie française a affirmé, pendant plus d'un an, que *« le Polisario n'existe pas »*, mais a fini par opter pour une prudente neutralité. Elle a ainsi amélioré avec Alger des relations bien compromises, sans altérer pour autant ses rapports avec Rabat. Mais ce juste milieu est trompeur : quand on passe d'Alger à Rabat, de Tripoli à Nouakchott, de Madrid à Paris, on découvre à quel point diplomates et militaires sont divisés quant à la façon d'envisager l'avenir.

Les uns, citant de Gaulle — *« L'Algérie a sa révolution derrière elle, le Maroc a la sienne devant lui »*, — considèrent que les quelque deux cents conseillers militaires français au Maroc *« recommencent, par procuration, les mêmes erreurs qu'en Indochine et en Algérie, en laissant croire que, avec le « mur » du « triangle utile », on en est au dernier quart d'heure »*. A leurs yeux, *« l'Algérie est un des Etats du tiers-monde qui fonctionne le mieux »*. Les autres estiment, au contraire, qu'il faut parier sur le Maroc, plus solide qu'il n'y paraît, alors que l'Algérie, qui a *« échoué dans son agriculture et manqué son industrialisation, sera condamnée à végéter une fois son pétrole épuisé »*. D'autres, enfin, rappelant que la France a, la première, rêvé d'un vaste empire saharien au début du siècle, conseillent de tenir compte, pour les choix futurs, du réveil de la civilisation nomade. Face à des analyses aussi divergentes, la position du gouvernement ne paraît pas clairement tranchée.

En apparence mineur par rapport à d'autres, le conflit saharien a toutefois un caractère exemplaire pour l'Afrique, car la solution qui prévaudra fera jurisprudence, qu'elle conforte ou qu'elle infirme le principe, admis par l'O.U.A., de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. En outre, elle modifiera durablement le rapport des forces *au Maghreb. C'est l'importance de* ces enjeux qui rend les pistes de la paix si difficiles.

FIN







bélier

QUAND LES SLOGANS FLEURISSENT, IL FAUT ALLER ECOUTER LES FRANÇAIS.



Cette semaine dans le Nouvel Economiste, "Contents, pas contents". Au-delà des sondages, une analyse lucide de la France profonde.

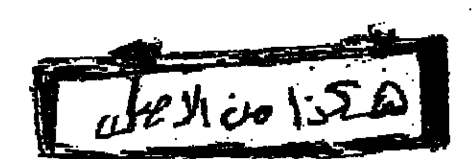
On peut s'en féliciter ou le regretter... mais les faits sont là. Le septennat de Valéry Giscard d'Estaing a changé la vie de quelques-uns, et bousculé les autres.

Mais entre ceux qui ont été les chouchous du discours et la réalité, le fossé est profond. 7 ans de bonheur ou 7 ans de malheur ? Au-delà des slogans de la campagne électorale, le Nouvel Economiste a analysé l'humeur des Français. Lucidement. Sans complaisance.

Car c'est cela la vocation du Nouvel Economiste. Rester au contact direct de la réalité, et la présenter à ses lecteurs, sans parti-pris ni passion. Refuser les querelles d'école et les modes intellectuelles pour s'attacher à la vérité des faits, et à leurs conséquences. Informer sans déformer, pour que chacun, en toute connaissance de cause, puisse ensuite décider. Calmement. Que ce soit dans la conduite d'une entreprise, ou dans celle de ses affaires.

Le Nouvel Economiste, c'est chaque semaine un regard objectif sur l'économie.

LE NOUVEL ECONOMISTE. NOUS INFORMONS. VOUS DECIDEZ.



AMÉRIQUES

Le Mexique et le Venezuela entendent joindre leurs efforts en Amérique centrale et dans les Caraïbes

Les présidents du Mexique et du Venezuela, réunis en ce début de semaine à Mexico, ont, le mercredi 8 avril, lancé un appel en faveur d'une solution politique à la crise du Salvador. MM. Lopez Portillo et Herrera Campins ont annoncé, d'autre part, une extension de leur programme de coopération énergétique en faveur de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

De notre correspondant

Mexico. — Les Etats-Unis peuvent bien considérer les Caraïbes comme un *« lac intérieur »* ou leur *« troisième frontière »*, et l'Amérique centrale comme leur *« arrière-cour »*, il leur est impossible d'ignorer l'importance croissante de deux pays « moyens » de la région, le Mexique et le Venezuela, dont les présidents se sont réunis à Mexico du 6 au 8 avril.

Les sujets de désaccord entre les deux capitales sont importants. Ils portent notamment sur l'OPEP (dont le Mexique, puissance pétrolière désormais de premier plan, n'est pas membre), Cuba (avec qui Mexico n'a jamais rompu), le Salvador (sur l'avenir duquel les vues du démocrate-chrétien M. Herrera Campins coïncident mal avec celles des Mexicains). Le dialogue entre ces deux partenaires était donc très attendu, en cette période de grande tension dans la zone

La rencontre a confirmé leur rapprochement, en cours depuis quelques mois, et qui a évidemment été accéléré par la menace d'internationalisation du conflit salvadorien. A ce propos, les deux présidents ont, en termes prudents, fait part de la *« disposition »* de leurs gouvernements respectifs à *« être utiles »* à la recherche d'une solution, *« dans la mesure où les Salvadoriens eux-mêmes le demanderaient »*. L'importance de cette ouverture discrète à une éventuelle médiation tient évidemment à ce que chacun des deux hommes peut être écouté par l'un des deux camps en présence dans le conflit qui déchire la petite République centre-américaine.

M. Lopez Portillo a tenu des propos extrêmement énergiques. *« Les deux crises les plus graves du moment sont celles qui se déroulent en Pologne et au Salvador,* a-t-il déclaré *Elles sont très différentes mais ont pour caractéristique commune d'être des conflits essentiellement internes qui, en raison de leurs répercussions sur la politique des blocs sont présentés comme des conflits d'origine extérieure (...) Sur notre continent, l'injustice sociale est la source véritable de l'inquiétude et de la violence révolutionnaire. Les nations démocratiques ne peuvent accepter la thèse selon laquelle la subversion étrangère est à l'origine de nos maux Nous connaissons bien la réalité latino-américaine, la longue et sombre histoire de son oppression, de sa misère et de son sous-développement. »*

M. Herrera Campins, pour sa part, a déclaré à propos de la menace américaine qu'il était *« contre toute intervention directe ou indirecte »*.

A part égale

Les deux présidents ont annoncé l'extension de leur programme de coopération énergétique pour les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes Aux termes de cet accord signé le 3 août 1980 à San-José-de-Costa-Rica, les deux pays se sont engagés à fournir, jusqu'à concurrence de cent soixante mille barils-jour, la consommation pétrolière de neuf pays de la région : la Barbade, le Costa-Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, la Jamaïque, le Nicaragua, Panama et la République dominicaine. Haïti vient d'être inclus parmi les bénéficiaires, et il en sera de même pour Belize au jour de son indépendance Les cas de Grenade, des Bermudes et de Cuba sont à l'étude.

L'accord prévoit la fourniture de pétrole par les deux pays à part égale. Le Venezuela et le Mexique accordent, en outre, aux bénéficiaires, des crédits de financement très favorables, dont les termes sont encore susceptibles d'être améliorés s'ils sont utilisés à des projets prioritaires de développement économique.

Le texte signé à San José prévoyait, en outre, qu'un effort devrait être fait pour que le pétrole livré dans le cadre de ce programme soit transporté par la compagnie de navigation multinationale des Caraïbes (NAMUCAR), qui regroupe les principaux pays intéressés Les présidents Herrera Campins et Lopez Portillo viennent de décider la mise à l'étude d'une raffinerie adaptée au type de pétrole lourd que les deux pays produiront abondamment à l'avenir.

FRANCIS PISANI.

● *Le Comité de soutien aux Indiens d'Amérique* nous signale qu'il a déposé il y a quelques jours, conjointement avec d'autres organisations, une protestation auprès de l'ambassade des Etats-Unis à Paris à propos de l'expulsion prochaine de leurs terres ancestrales d'Indiens Navajo et Hopi, à Big-Mountain, dans l'Arizona. *« Une fois de plus les Indiens font les frais de la politique énergétique gouvernementale qui vise essentiellement le sud-ouest des Etats-Unis, dénommé* « zone de sacrifice national », *en raison de sa richesse en charbon et en uranium »*, écrit le Comité. — (3, rue Clavel, 75019 Paris.)

El Salvador

Trois juristes français critiquent le Livre blanc américain

Le ministre de la défense salvadorien a assuré, le mercredi 8 avril, que le massacre de près de vingt civils perpétré le 7 dans le faubourg de Monte-Carmelos, à l'est de San Salvador, n'avait pas été prémédité par les forces armées, indique l' « International Herald Tribune » du 9 avril. Il constituerait une réponse à une provocation, des individus ayant tiré sur une patrouille. Les témoins interrogés par les journalistes ont, en revanche, indiqué que les victimes avaient été tirées de leur domicile en fonction d'indications fournies par un homme masqué accompagnant le groupe des tueurs, en civil et en uniforme.

D'autre part, une grave dénonciation a été formulée, le 8 avril à Quito, par l'association latino-américaine des droits de l'homme Selon cette organisation, un millier de personnes — en majorité des femmes, des enfants et des vieillards, qui fuyaient des zones de combat pour se diriger vers le Honduras auraient été, le 25 mars emmurées dans une grotte, au nord du Salvador. Deux hélicoptères et un bombardier auraient largué des bombes pour fermer le refuge des fuyards.

A Paris, trois juristes ont, lors d'une conférence de presse, présenté une réfutation du Livre blanc sur le Salvador.

Non sans difficulté, trois juristes français, MM Léo Matarazzo Edmond Jouve et Noury Albala (1), sont parvenus à obtenir un exemplaire du Livre blanc du département d'Etat américain sur l'infiltration soviéto-cubaine au Salvador (*le Monde* du 24 février) A la demande des représentants du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.), ils ont, le 7 avril, invité des journalistes à une lecture critique de ces documents.

Leurs conclusions correspondent à celles de M Philip Agee, ancien agent de la C.I.A (*le Monde* du 2 avril) s'il est possible que ce Livre blanc, épais de cent quatre-vingts pages et rassemblant dix-neuf documents, comprenne des pièces originales, il a été truffé de dossiers truqués Quoi qu'il en soit, il ne montre à aucun moment la mainmise des Cubains, des Vietnamiens et des Soviétiques sur les mouvements regroupés au sein du F.D.R. et luttant contre la junte au Salvador.

Selon le département d'Etat, les Soviétiques auraient livré *« des centaines de tonnes d'armes »*. Or la seule trace au dossier d'une aide de Moscou est un *billet d'avion de Moscou à Hanoï*, au nom du secrétaire général du P.C. salvadorien, M Shafik Mandei, lors de son voyage, en 1980 dans les pays de l'Est. Par ailleurs, on note des différences substantielles entre le texte espagnol et les traductions anglaises.

On pourrait multiplier les exemples de truquages, comme ces chiffres qui apparaissent mal alors que les notes sont claires, l'écriture change d'un seul coup et où on peut noter des surcharges, et, tout simplement des pièces mal fabriquées, avec, en particulier, des confusions entre les règles des différentes organisations de guérilla

Pourquoi un travail aussi mal fait ? Selon les trois juristes, l'explication tiendrait à ce que le département d'Etat n'avait nullement, d'abord, l'intention de voir ce document publié et distribué. — J.-P. C.

(1) Respectivement président de la Ligue internationale pour les droits des peuples, 117, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris ; vice-président de la Ligue française pour les droits des peuples et secrétaire national de l'Association française des juristes démocrates 59, rue Nicolo, 75016 Paris

PROCHE-ORIENT

LA CRISE LIBANAISE

Achevant à Ryad sa tournée au Proche-Orient

M. Haig estime que l'attitude « encourageante » de Damas peut amorcer un « processus très prometteur »

M. Alexander Haig, qui achevait le mercredi 8 avril à Ryad une tournée au Proche-Orient, s'est déclaré optimiste quant à *l'issue de la crise libanaise*, indiquant que la Syrie semblait prête à adopter une *« nouvelle position »*. Le secrétaire d'État américain a évoqué la possibilité d'un infléchissement *« encourageant »* de l'attitude de Damas, qui, a-t-il ajouté, permet de faire preuve d'un *« optimisme accru »*.

M. Haig venait de rencontrer le prince Abdallah Ibn Abdelaziz, commandant de la garde nationale *saoudienne, qui a joué* un rôle important de médiation l'an dernier entre la Syrie et la Jordanie.

A l'aéroport de Ryad, qu'il devait quitter pour Rome, M. Haig *a fait état d'une activité diplomatique* déployée en coulisses par les États-Unis et l'Arabie Saoudite *en vue de mettre fin* à la flambée de violence au Liban. Il a ajouté que la question *libanaise* avait donné lieu à des entretiens approfondis avec les dirigeants *saoudiens. Le secrétaire d'État* s'est toutefois refusé à fournir davantage de détails, déclarant qu'il ne voulait pas *« compliquer un processus qui pourrait être très prometteur »*.

*M. Haig a estimé que ses entre*tiens à Ryad, notamment avec le prince héritier Fahd, s'étaient déroulés dans *une atmosphère* cordiale, productive, amicale et *« très franche »*. Le prince Saoud Al Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, qui accompagnait *M. Haig à l'aéroport*, a déclaré de son côté que malgré les avertissements de l'administra*tion Reagan concernant la « menace soviétique »*, l'Arabie Saoudite voyait en Israël la principale cause d'instabilité et d'insécurité dans la région du Golfe.

« Cette position est la nôtre depuis longtemps et n'est certainement pas une surprise pour M. Haig », a-t-il dit. Le ministre saoudien *a toutefois ajouté* que l'Union soviétique représentait une menace à la sécurité régionale et internationale, et il a évoqué à ce propos l'intervention en Afghanistan indiquant que Ryad vient de rompre ses relations diplomatiques avec Kaboul.

A Moscou, l'agence Tass estime que la tournée du secrétaire d'État américain *« s'est soldée par un échec » en raison « du refus catégorique du chef de la diplomatie américaine d'examiner les raisons profondes du conflit au Proche-Orient, à savoir le problème palestinien et celui de l'annexion d'une partie de Jérusalem par Israël »*.

« Le but principal du secrétaire d'État était de convaincre les dirigeants des États du Proche-Orient, sous le prétexte d'une menace soviétique imaginaire, d'accroître la présence militaire américaine et non pas de régler d'une façon juste le conflit israélo-arabe », ajoute Tass. — *(Reuter, A.F.P.)*

● *Un communiqué du Quai d'Orsay* précise que dès le retour *de M. Hubert Argod, qui s'était* rendu à Beyrouth comme émissaire personnel du président de la République auprès de M. Sarkis, le gouvernement français a pris les mesures nécessaires pour venir en aide aux populations civiles de Zahlé. M. Jean François-Poncet a adressé un message à son collègue syrien, M. Khaddam, pour lui demander de faci*liter l'évacuation des blessés*. Au même moment, l'ambassadeur de France à Beyrouth a effectué des démarches, tandis que M. François-Poncet recevait à Paris les ambassadeurs du Liban et de Syrie. Dans la nuit, le gouvernement syrien a donné son accord aux suggestions de Paris.

● *Le bureau exécutif* du parti socialiste français rappelle *« sa condamnation de toutes les interventions étrangères au Liban et son attachement au respect strict de l'unité et de l'intégrité de ce pays »*. La solution de la crise, ajoute-t-il, *« passe à la fois par une négociation entre toutes les communautés en vue d'aboutir à un programme de reconstruction d'un État libre et indépendant, et par la solution négociée des conflits qui se perpétuent au Moyen-Orient »*.

Chef de file des chrétiens modérés

M. Raymond Eddé suggère qu'une force « arabo-européenne » relève les troupes syriennes

« L'Europe des Dix peut, sous l'impulsion de la France, jouer un rôle important dans la solution de la crise libanaise en proposant la constitution d'une force internationale qui prendrait la relève des troupes syriennes qui occupent le nord et l'est du Liban et des troupes israélienne se trouvant dans le sud du pays. » M. Raymond Eddé, chef de file des chrétiens modérés, qui vit en exil volontaire en France depuis plus de cinq ans, nous a déclaré que seule une telle proposition est susceptible de *mettre un terme* à la crise libanaise.

Le député libanais suggère que cette force internationale revête un aspect *« arabo-européen »* afin que nul ne puisse parler de *« tentative de croisade organisée pour sauver les chrétiens »*. Il insiste d'autre part sur le rôle particulier que la France *« qui entretient d'excellentes relations avec les musulmans libanais et le monde arabe en général »* serait appelée à remplir dans cette tentative.

La même intransigeance

M. Eddé, qui fut l'adversaire du président Sarkis au cours de l'élection présidentielle de mai 1976, ne souhaite pas critiquer celui-ci. Il avoue toutefois ne pas comprendre pourquoi le chef de l'État, qui *est en même temps* le chef en titre de la Force arabe de dissuasion, ne demande pas officiellement le départ des troupes syriennes ou, tout au moins, de leur retrait de certaines positions à Beyrouth et Zahlé. Cherchant à expliquer cette attitude il *nous dit : « Malheureusement, il se trouve, toutes proportions gardées, dans la situation du maréchal Pétain sous l'occupation allemande. »*

Le président du Bloc national libanais estime que toutes les *formes* d'occupation étrangère doivent être condamnées avec la même intransigeance. *« La souveraineté nationale*, dit-il, *est indivisible. On ne peut dénoncer l'occupation syrienne et se féliciter en même temps de la présence des Israéliens au Sud-Liban et vice versa. En ce qui me concerne, je souhaite voir la libération du Liban de toutes les armées étrangères, et je demande en même temps l'abrogation de l'accord du Caire, qui donne une base légale à la présence de la résistance palestinienne au Sud-Liban. »*

M. Eddé reproche aux forces maronites de droite groupées au sein du Front libanais l'alliance militaire et politique qu'elles ont conclue avec les Israéliens, *« qui les arment et les entraînent ». « Comment peuvent-elles, dans ces conditions, demander et obtenir le départ des Syriens, qui profitent de cette faute grossière pour les accuser de connivence avec l'État hébreu ? Les phalangistes commettent, d'autre part, une grave erreur d'appréciation en croyant que les Israéliens se porteront à leur secours. En 1978, lors des bombardements d'Achrafieh, ils se sont contentés d'envoyer deux avions au-dessus de Beyrouth briser des vitres au grand profit de certains commerçants, mais ils se sont abstenus d'intervenir en considérant que les chrétiens n'étaient pas victimes d'un « génocide », ainsi que l'a affirmé, à l'époque, le ministre de la défense, M. Shimon Pérès. En réalité, les Israéliens ne souhaitent nullement sauver les chrétiens, mais procéder au démantèlement du Liban, dont une des parties servirait de patrie de rechange aux Palestiniens, alors qu'eux-mêmes annexeraient le territoire situé au sud du fleuve Litani, tout en offrant à la Syrie la Bekaa, l'Akkar et Tripoli, en échange du Golan, qu'ils ne sont pas du tout prêts à restituer à leurs propriétaires légitimes. Dans ces conditions, il ne resterait plus aux chrétiens que le choix entre quitter le pays ou s'enfermer dans le « Petit Liban », un ghetto maronite, qui n'a aucune chance de pouvoir survivre dans un environnement hostile. »*

Propos recueillis par
JEAN GUEYRAS.

Iran

Polémiques autour de la fermeture du journal « Mizan »

Téhéran *(A.F.P.)*. — La fermeture, mardi 7 avril, du quotidien iranien libéral *Mizan* a relancé les accusations des libéraux et des partisans du président Bani Sadr contre les responsables du parti de la République islamique (prédominant au Parlement), *bien* que ces derniers démentent tout caractère politique à l'affaire.

Pour les partisans de *Mizan*, la fermeture du quotidien et l'arrestation lundi de son *directeur* général, M. Reza Sadr, n'ont *« aucun fondement juridique »*. *Mercredi Révolution islamique* (quotidien fondé par M. Bani Sadr) estime dans son éditorial que *« rien dans les articles de* Mizan *ne semble de nature à troubler l'ordre public »*, comme l'a indiqué le ministère de la justice. Le quotidien s'interroge sur la nature réelle de *« l'année de la loi »* proclamée par l'imam Khomeiny en mars dernier : *« Est-elle censée mettre fin à la tension ou, au contraire, sert-elle de prétexte pour instaurer la censure et un climat de répression ? »*

Révolution islamique publie également les protestations d'une dizaine de députés de tendance libérale, du frère de l'imam Khomeiny, l'ayatollah Fassandieh, et de l'ancien premier ministre du gouvernement provisoire, M. Medhi Bazargan. Ce dernier, dont le fils est directeur du *Mizan, se demande si « c'est le ministère de la justice du parti qui est à l'origine d'un tel acte »*.

Le ministère de la justice réfute pour sa part les *explications* fournies mardi par *Mizan* dans son dernier numéro, selon lesquelles un article *demandant* la démission de l'ayatollah Mohamed Behechti, en raison du cumul des fonctions de président du conseil supérieur de la justice et du PRI, était notamment à *l'origine* de l'arrestation de son directeur général. Enfin le procureur général de l'Iran, l'ayatollah Moussavi Ardebili a justifié la fermeture du journal par la publication dans *Mizan*, le 16 mars dernier, d'un communiqué signé par une corporation de bazaris *accusée d'avoir « provoqué des accrochages dans le bazar »* et par les plaintes déposées à la *suite de ces incidents*.

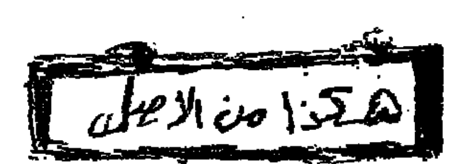
A TRAVERS LE MONDE

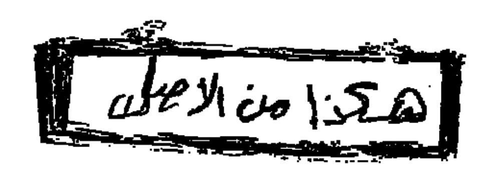
Espagne

● ATTENTAT AU PAYS BASQUE. — *Un policier a été tué* et deux autres blessés dans un attentat commis jeudi 9 avril à Bilbao, dans la province basque de Biscaye, a-t-on appris de source policière. Quatre à cinq inconnus, à bord d'une fourgonnette, ont tiré plusieurs *rafales* de pistolet-mitrailleur sur deux voitures de la police occupées *par huit policiers qui allaient* relever des collègues qui montaient la garde près d'un pont dans la *périphérie de Bilbao*. Cet attentat, qui n'a pas encore été revendiqué, porte à quatorze, dont quatre policiers et deux militaires, le nombre des victimes du *terrorisme* en Espagne depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● UN GALA POUR LA LIBE*RATION DU GENERAL* SEREGNI, président du Front élargi d'opposition uruguayen, détenu depuis 1976, aura lieu le vendredi 10 avril, à 20 heures, salle Eugène-Henaff, 29, boulevard du Temple, à Paris (3[e]). Participeront à cette manifestation de *solidarité* avec le prisonnier politique en Uruguay : les groupe chilien Les *Quilapayun, le percussionniste* argentin Martin Saint-Pierre, le folkloriste uruguayen Roberto Darwin, *et le groupe* de tango Canyengue. Michel Piccoli lira des poèmes. La soiree sera présidée par M. André Jacques, président de la Cimade, et membre du Comité d'honneur pour la libération du général Seregni.





"LE CHOIX N'EST PAS ENTRE LA DROITE ET LA GAUCHE, MAIS ENTRE UNE FRANCE FORTE ET UNE FRANCE FAIBLE."

MICHEL DEBRÉ



Réaliser des économies budgétaires :
...en réduisant le train de vie de l'Etat et en assurant une meilleure gestion des services administratifs et sociaux.
...en déléguant à une nouvelle équipe – sous contrôle du Parlement – le soin de procéder aux arbitrages nécessaires.

Mettre en place une politique contractuelle :
...en proposant aux syndicats la signature d'un accord tripartite assurant une progression annuelle régulière, mais modérée, des rémunérations.

Redonner confiance aux Français :
...en exonérant d'impôt sur le revenu les contribuables qui paient moins de 4 000 à 5 000 francs d'impôts (contrepartie de l'accord tripartite ci-dessus).
...en proposant une pause fiscale à tous les autres contribuables.

Assurer une meilleure rémunération de l'épargne :
...en rémunérant à un taux supérieur à l'inflation l'épargne qui resterait bloquée sur un compte spécial pendant au moins trois ans.
...en faisant passer l'avoir fiscal de 50 à 100 %.

Diminuer les charges des entreprises :
...en transférant sur le budget de l'Etat une partie des charges sociales payées par les entreprises (les charges familiales).
...en révisant profondément la taxe professionnelle qui est un impôt "anti-investissement," "anti-emploi" et "anti-exportation."

Favoriser l'investissement :
...en facilitant les créations d'entreprises.
...en accordant la liberté d'amortissement aux entreprises qui ont pour objectif de conquérir les marchés extérieurs, de reconquérir le marché intérieur ou d'investir dans les secteurs de pointe.

Lutter contre les concurrences abusives qui provoquent le chômage :
...en proposant une concertation au plus haut niveau à nos partenaires européens sur la mise en place d'une politique commerciale fondée sur le principe d'une protection européenne.
...en décidant des mesures de protection temporaires et sélectives à l'échelon national en cas d'échec au niveau européen.

Donner la priorité à la politique agricole :
...en revenant aux principes de la politique agricole commune
...en la complétant par une stratégie nationale, notamment en encourageant l'installation des jeunes agriculteurs par une forte revalorisation de l'I.V.D. et de la dotation d'installation.

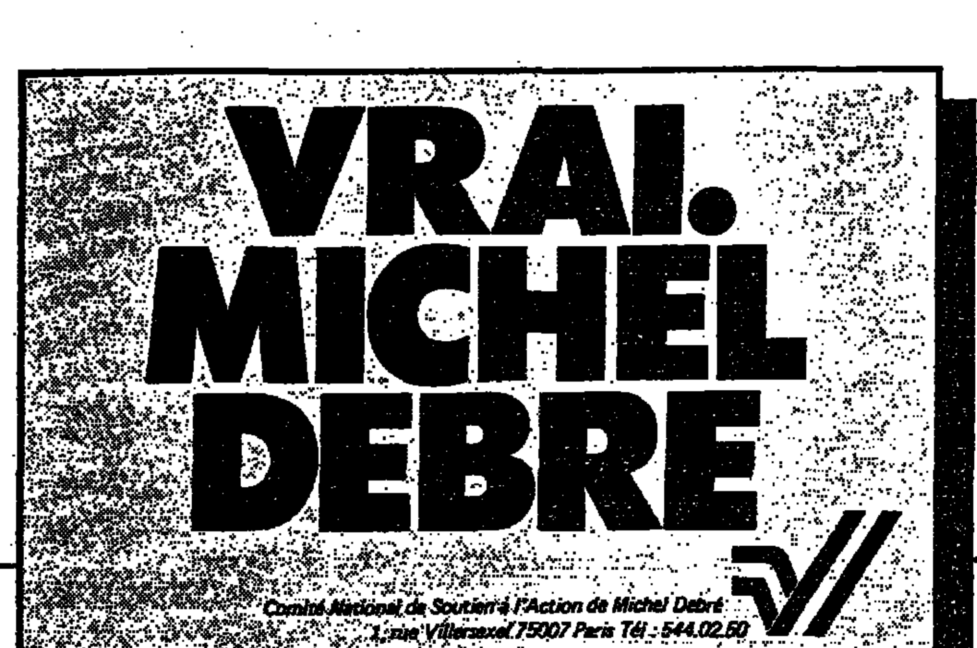
Poursuivre la politique d'indépendance énergétique :
...en maintenant un objectif ambitieux dans le secteur nucléaire (20 % de notre bilan énergétique d'origine nucléaire en 1985).
...en développant plus rapidement les énergies nouvelles, notamment l'énergie solaire.

Relancer la politique de participation :
...en créant un Comité consultatif pour la participation dans toutes les grandes entreprises.
...en assurant une meilleure représentation des cadres.

Encourager le logement :
...en augmentant les allocations en faveur du logement locatif.
...en accordant des prêts à taux bonifiés pour financer l'apport personnel en cas d'acquisition.

Enfin, dans un climat de confiance retrouvée, redonner un élan vital à la France :
...en proposant un salaire au moins égal au SMIC à la mère de trois enfants ou plus.
...en décidant de créer une crèche ou une garderie dans chaque commune ou dans chaque quartier.

LA FRANCE N'EST LA FRANCE QUE LORSQU'ELLE GAGNE



Pour obtenir le texte complet du programme de redressement de Michel Debré, retournez ce bon au CNSAMD, 1 rue de Villersexel, 75007 Paris.

Nom ____________

Adresse ____________

Le Monde

politique

Après l'annonce d'emprunts simultanés français et allemands

M. Giscard d'Estaing présente son programme « pour un nouvel essor de l'investissement et de la recherche »

Devant les journalistes réunis à son quartier général de la rue de Marignan, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, mercredi après-midi 8 avril : « *Mon objectif, dans cette campagne, c'est d'éclairer le choix des Françaises et des Français. C'est pourquoi je fais appel à leur réflexion, et je laisse à d'autres les polémiques. Et c'est pourquoi je leur propose des solutions précises qui peuvent être discutées et vérifiées. Des solutions comme on en propose aux peuples des grands Etats modernes, quand on respecte leur jugement et leur intelligence. J'ai choisi trois temps forts dans cette campagne :*

» *A Pantin, le 28 mars, j'ai présenté mon plan pour l'emploi des jeunes. Aujourd'hui je propose un nouvel essor pour l'investissement et la recherche. Le 23 avril, à Lyon, je prononcerai un grand discours public sur le choix d'une société de paix et de liberté pour la France.*

» *A Pantin, j'avais indiqué deux conditions pour l'emploi :*

» — *L'indépendance énergétique, l'objectif étant de porter la part de notre énergie nationale de 34 % en 1974 à 45 % en 1990. L'effort sera poursuivi. De nouvelles centrales seront construites;*

» — *La compétitivité des entreprises petites, moyennes et grandes grâce à un nouvel essor de l'investissement et de la recherche.*

» *Aujourd'hui, je propose pour ce nouvel essor quatre actions :*

» Première action : *une action concertée franco-allemande en faveur des investissements créateurs d'emplois. Il s'agira d'emprunts de 5 milliards d'ECU, à égalité entre la France et l'Allemagne, soit 15 milliards de francs, pour la France.*

» *Les montants de ces emprunts seront affectés à un fonds spécial d'investissement pour l'emploi, dont les agents opérateurs seront le Crédit national et le Crédit d'équipement des P.M.E. Ces agents accorderont des prêts d'investissement bonifiés pour trois actions :*

» — *Les économies d'énergie et de matières premières ;*

» — *L'amélioration de la productivité des entreprises ;*

» — *L'usage des technologies de pointe, en particulier dans les domaines de l'informatique et de l'automatisation.*

» *L'objectif est de traiter le problème à sa racine. Ces décisions ont été préparées à Blansheim avec le chancelier Schmidt, le 15 mars. L'accord a été conclu à Bonn par M. Raymond Barre le jeudi 2 avril. Il fait l'objet aujourd'hui d'un communiqué commun.*

» Deuxième action : *demander au nouveau gouvernement d'engager, le 15 juin, les crédits du Fonds d'action conjoncturel, et de préparer la passation des marchés avant l'été. 6,6 milliards de francs seront engagés, dont 2,3 milliards pour la construction de logements, 0,6 milliard pour le réseau routier, 2,4 milliards pour le téléphone ; 190 millions de francs seront consacrés aux technologies nouvelles.*

» Troisième action : *porter de 1,8 % à 2,3 % de la production intérieure brute en 1988 la part des dépenses de recherche et de développement.*

» Quatrième action : *la création d'une puissante incitation fiscale à la recherche et au développement dans le budget de 1982, incitation qui sera valable pour la durée du septennat nouveau*

» *Cette action aura lieu à l'intérieur des enveloppes budgétaires prévues, donc en respectant la stabilité du franc et le maintien des finances publiques.*

» *L'objectif est de faire en sorte que la croissance de la France soit, pendant toute la durée du septennat, supérieure d'au moins un demi-point par an à celle de notre principale concurrente, l'Allemagne fédérale. Il s'agit aussi de compléter le volet de l'emploi par le volet de l'investissement économique.* »

En réponse à une question, M. Giscard d'Estaing a déclaré que, s'il avait présenté le programme d'action concertée avec l'Allemagne à l'Elysée au lieu de le faire au siège de son état-major électoral, 6, rue de Marignan, on lui aurait probablement reproché ce choix.

Interrogé sur le point de savoir si l'engagement pris d'assurer en France un taux de croissance supérieur d'un demi-point à celui de l'Allemagne signifierait que, au cas où l'activité en R.F.A. reculerait de par exemple 1 % (comme cela est prévu pour 1981), la France se contenterait d'un taux de croissance négatif de moins 0,50 %, le président de la République a rappelé que pour l'année en cours il avait déjà fait une autre promesse, à laquelle il se tiendrait. Cette promesse, faite à l'occasion de la réunion à Luxembourg du conseil européen, en décembre, est qu'en 1981 la France ferait mieux que ce que les experts de la Commission ont prévu pour elle. Les services de Bruxelles avaient jugé probable que son P.N.B. ne dépasserait pas 1,2 %. M. Giscard d'Estaing s'est engagé à ce que le résultat dépasse de 1 % cette prévision.

Il s'est, en revanche, refusé à préciser tout de suite les modalités des incitations fiscales aux entreprises qui engagent des dépenses de recherche et développement. D'une façon générale, il a renvoyé les journalistes qui voudraient lui poser d'autres questions au rendez-vous du « Club de la presse » qui sera diffusé en direct sur Europe 1, le 12 avril, à partir de 19 heures.

LE COMMUNIQUÉ FRANCO-ALLEMAND

Voici le texte intégral du communiqué publié jeudi 9 avril à Paris et à Bonn :

« *1) Le gouvernement français et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, constatant le ralentissement de l'activité économique, aussi bien en Europe que dans le monde, le besoin d'ajustements structurels des économies et l'augmentation insuffisante des offres d'emplois, ont décidé d'engager immédiatement et simultanément une action nouvelle et concertée en faveur d'investissements productifs à la fois technologiquement novateurs, créateurs d'emplois et susceptibles de contribuer au redressement de la balance des paiements, notamment en diminuant la dépendance à l'égard des importations de pétrole.*

» *2) Chacun des deux gouvernements, en conséquence, agira selon ses propres procédures pour améliorer le financement des investissements prioritaires :*

» — *En France, le Crédit national sera l'agent opérateur d'un Fonds spécial d'investissement pour l'emploi auquel l'Etat apportera des bonifications d'intérêt ;*

» — *En Allemagne fédérale, le Kredit Anstalt für Wieder aufbau recevra la mission d'offrir les financements nécessaires à ces conditions spéciales.*

» *3) Des emprunts extérieurs à long terme seront émis simultanément par ces institutions, chacune pour ce qui la concerne, sur les marchés internationaux de capitaux.*

» *Le montant total des opérations à effectuer en plusieurs tranches au cours des dix-huit mois à venir s'élèvera à l'équivalent de 5 milliards d'écus, moitié pour la France, moitié pour la R.F.A.*

» *4) Le produit de ces emprunts sera utilisé pour le financement d'investissements prioritaires à réaliser par les entreprises et collectivités désireuses de faire face aux conditions nouvelles de l'activité économique. Ces investissements, qui tiendront compte des besoins propres à chaque pays, seront en particulier les suivants :*

» — *Les investissements favorables aux économies d'énergie et de matières premières, aux énergies à substituer au pétrole et aux énergies nouvelles ;*

» — *Les investissements facilitant l'adaptation structurelle des entreprises, notamment aux nouveaux termes de l'échange, aux nouveaux coûts de l'énergie et aux nouvelles exigences de compétitivité ;*

» — *Les investissements dans les technologies de pointe telles que l'informatique et l'automatisation.*

» *Un effort particulier sera fait dans ces domaines en faveur des petites et moyennes entreprises.* »

La chose la mieux partagée

(Suite de la première page.)

Le président de la République, pour sa part, préconise *un procédé* plus subtil qui relève plutôt de l'incorrigible propension du patronat moderne à chercher auprès des banques le salut. Pour assurer pendant son septennat nouveau le plein emploi des jeunes, empruntons à l'étranger ! Cela permettra de financer la modernisation et l'extension de l'appareil productif. Si dans les circonstances actuelles le programme *préconisé par le citoyen-candidat*, en sa qualité de chef de l'Etat qui vient de négocier avec le chancelier Schmidt une « *action franco-allemande* », apparaît moins dépensier que celui de ses concurrents, il surprend tout de même par son ampleur.

C'est 15 milliards de francs que la *France a l'intention* d'emprunter par tranches successives sur le marché international des capitaux (et non pas, a *confirmé M. Giscard* d'Estaing, auprès de tel ou tel Etat) au cours des dix-huit mois prochains — soit un rythme de 10 milliards par an. *La* République fédérale empruntera une somme équivalente.

A titre de comparaison, rappelons que, en 1980, le produit des emprunts *lancés par le Trésor* sur le *marché* national a été de 31 milliards de francs, *soit tout* juste le double de la somme qu'on s'apprête à recueillir sur le marché international. A s'en tenir encore aux chiffres, ces 15 milliards représentent en rythme annuel une augmentation de 50 % des ressources en devises que le gouvernement comptait se procurer cette année par des emprunts à long terme à l'étranger. En 1980, la France avait emprunté l'équivalent en devises *de 18 milliards de francs et*, en 1981, le montant prévu oscille entre 15 et 20 milliards. Personne, toutefois, n'est en mesure de savoir avec *précision* de combien l'opération franco-allemande augmentera l'endettement puisque les ressources ainsi recueillies pourraient en partie contribuer à financer des opérations déjà prises en considération dans l'enveloppe antérieure des besoins d'emprunt. Le *plus probable* est une augmentation très sensible du volume des appels à l'épargne extérieure par le truchement *des emprunts que va émettre*, par étapes, le Crédit national avec le concours habituel des syndicats de banques *internationales spécialisées*. Ces émissions comporteront la garantie du Trésor, le Crédit national étant lui-même considéré sur les places financières étrangères comme la meilleure signature française, l'Etat excepté.

Des emprunts en dollars

Pour annoncer le montant de ces opérations, le chef de l'Etat a *préféré* parler de l'équivalent de 2,5 *milliards d'ECU pour* la France (1 ECU = 6 F). Il a sans doute pensé que cette référence à l'unité de compte *européenne était de nature* à rehausser le prestige du S.M.E. (Système monétaire européen) et à donner à l'opération une tonalité pl... moderne. Dans la pratique, l'ECU ne jouera sans doute aucun rôle dans le lancement de ces emprunts. Les titres émis par le Crédit national seront pour la plus grande partie très vraisemblablement libellés en dollars et en « *euro-francs* ». Le projet de recourir à l'ECU se heurte à des obstacles juridiques et techniques difficiles à *surmonter. Les modalités des emprunts* seront déterminées au gré des conditions du marché au fur et à mesure que *le Crédit national* lancera ses émissions. Celles-ci prendront-elles la forme d'emprunts obligataires ? Il est plus probable qu'il cherchera à obtenir des banques internationales des crédits à six mois renouvelables sur une longue période afin de bénéficier, le cas échéant, de la détente des taux qui finira bien par se produire. Le taux à six mois des eurodollars oscille actuellement autour de 15 %. Il faut tenir compte aussi du risque de change. Il est vrai que, *actuellement, le dollar est cher. On espère* qu'il pourrait plutôt baisser que monter dans l'avenir.

Le Crédit national et pour ce deuxième stade de l'opération le C.E.P.M.E. *(Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises)* et les S.D.R. (sociétés de *développement régional) auront pour mission* de prêter à leur tour les ressources ainsi collectées à des taux bonifiés, c'est-à-dire inférieurs au taux normal du marché. La bonification sera *probablement de deux points*. Les bénéficiaires des prêts de ces organismes paieraient, par exemple, 12 % au cas où le Crédit *national aurait* lui-même emprunté à 14 %. Le Fonds spécial d'investissement pour *l'emploi*, dont le président de la République a annoncé la création, serait destiné à regrouper l'ensemble des procédures d'octroi de prêts bonifiés *déjà* existants (soutien à l'emploi, économies d'énergie, soutien à l'exportation) dont il s'agit d'élargir le *champ d'application. Le regroupement* et l'harmonisation sont des intentions. La création d'un organe supplémentaire sous la forme de ce Fonds une certitude.

L'idée directrice du premier ministre qui a négocié avec M. Helmut Schmidt les modalités pratiques de l'opération *est que de nombreux* projets d'investissements restent dans les tiroirs parce qu'il en coûte trop cher pour les financer. Que ce calcul soit juste ou non, le goût de l'administration française pour les circuits privilégiés dont l'existence rend à peu près impossible une saine gestion financière et monétaire d'ensemble sera satisfait. D'un autre côté, M. Raymond Barre *estime que le budget compte encore* trop d'opérations — 7,1 milliards en 1981 — de prêts directement *financées par le Trésor à des taux* d'extrême faveur. Le F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) prête encore à *8 %* à la sidérurgie ou à la construction navales. Les prêts du Crédit national ne peuvent leur être comparés. Il n'empêche que dans les deux cas il s'agit d'opérations qui n'auraient pas lieu si elles n'étaient assorties de conditions avantageuses dont le coût sera supporté par le contribuable (le Trésor compensera bien évidemment les pertes du Crédit *national dues à la bonification*).

Sachons gré au chef de l'Etat de n'être pas tombé pour la détermination des critères d'attribution dans une démagogie à laquelle dans le passé les gouvernements français ont souvent sacrifié. Les projets d'investissements auxquels sont destinés *les prêts bonifiés sont, outre* les économies d'énergie et les chères activités du futur (informatique, robotique, etc.), les projets visant à *accroître* la *productivité*. Si dans un premier temps les progrès de la productivité se soldent souvent par des *débauchages, puisque le but est* toujours finalement d'économiser de la main-d'œuvre, à terme, c'est d'une amélioration de *la compétitivité* d'ensemble de l'économie française qu'on doit attendre une amélioration de l'emploi, à condition toutefois que la plaie de l'inflation — cette grande absente des discours de cette compagnie — ne continue pas à infecter le corps *économique français. Doit-on préciser* qu'une politique d'emprunt à grande échelle, comme celle qui vient d'être *annoncée, ajoutera au* mal plutôt qu'elle n'aidera à la guérison ?

Dans l'immédiat, on pourra avoir l'impression contraire dans la *mesure où les entrées* de devises dues aux emprunts se traduisent par un renforcement du franc (les dollars *empruntés sont vendus sur le marché* des changes pour acheter des francs, *ce* qui a tendance, toutes choses égales d'autres part, à faire monter le cours de ce dernier.

Le déficit des grands pays industriels est, nous dit-on, causé par la hausse du pétrole. Admettons l'argument. C'est donc des dépenses de consommation courante que l'on finance désormais par l'emprunt à long terme, ce dont, en d'autres temps, un ministre de l'économie et des finances aurait sans doute hésité à se vanter. C'est un fait d'expérience qu'à partir du moment *où l'on s'est affranchi de la crainte* de s'endetter davantage on entre dans un monde nouveau, presque enchanté, où les *avantages sembient* de loin l'emporter, tout au moins dans le moment présent, sur les inconvénients. C'est ce qu'a dit à sa manière le chef de l'Etat. Il s'est félicité de ce que l'action concertée franco-allemande soit un dispositif à « *double détente* », puisque, d'un côté, il va permettre de financer l'investissement productif et que, de l'autre, il procurera *les ressources nécessaires pour couvrir* les déficits de balance des paiements. Pour l'Allemagne, dont le *déficit extérieur a déjà été l'année* dernière le double de celui de la France, l'aubaine est encore davantage la bienvenue, à condition, *bien* sûr — mais là-dessus les deux grands *pays* qui font l'« armature » de l'Europe n'ont guère d'inquiétude, — que les prêteurs soient effectivement alléchés par une double signature aussi prestigieuse.

Il serait évidemment préférable *que l'on n'eût pas à leur offrir* des taux aussi élevés, d'où l'idée également partagée à Paris et à Bonn d'une action internationale concertée pour un « effort progressif et continu en vue d'abaisser les taux d'intérêt ». Une telle initiative avait été prise en 1967. Elle émanait du cabinet travailliste de M. Harold Wilson qui se croyait la victime de la cupidité des gnomes de Zurich. Le *chancelier* de l'Echiquier, qui *était* à l'époque M. James Callaghan, avait invité à Londres, l'espace d'un week-end *pour discuter de l'affaire*, un ministre allemand des finances des plus sceptiques (à l'époque la R.F.A. avait des finances saines), un ministre français — il s'agissait *de M. Michel Debré, qui ne* l'était pas moins, le ministre italien et, bien sûr, le secrétaire américain au trésor. L'action internationale fit long feu.

Les facilités données par l'endettement extérieur devraient permettre d'écarter ce que *M.* Giscard d'Estaing a appelé les « facilités budgétaires ». Ces dernières ne sont pas *tout à fait négligées puisque* 6,6 milliards de crédits inscrits au Fonds d'action conjoncturelle seront débloqués, *dès le 15 juin, par le « futur* gouvernement », M. Raymond Barre devant, semble-t-il, décliner l'invitation de procéder lui-même à l'aspect proprement budgétaire de la relance. 2,4 milliards doivent aller au logement. Ces dépenses budgétaires devraient conduire les banques à *augmenter* leur concours puisque les crédits budgétaires ne financent qu'une partie des programmes.

On peut, avec des arguments recevables, soutenir que, dans l'état actuel des finances publiques françaises, *l'augmentation du déficit qui* résultera de la dépense supplémentaire (les crédits effectivement dépensés pendant l'année ne dépasseront pas 1,5 milliard) est supportable. Il n'empêche que cela représente une injection de crédits que le Trésor devra financer par de *nouveaux emprunts sur le marché* intérieur dont une partie pourra du reste être, comme ce fut le cas en *1980, souscrite par des prêteurs* étrangers (arabes notamment) tant il est vrai qu'aujourd'hui il est difficile de distinguer entre les financements *purement* « domestiques » et les autres. A court terme on peut en attendre un coup de fouet par le jeu des commandes passées aux secteurs *productifs* — « avant l'été », a précisé le chef de l'Etat.

A plus long terme, le déficit se *paie le plus souvent, comme les* Français en ont la triste expérience, par un surcroît d'inflation, qu'il est plus commode d'attribuer à d'autres causes. Mais n'est-ce pas là décrire seulement l'aspect morose des choses ? Du programme annoncé par le chef de l'Etat, on doit aussi attendre les effets de la « puissante incitation fiscale » dont les entreprises petites, moyennes et grandes bénéficieront *pour* leurs efforts de recherche et de développement. Alors que M. Chirac promet à la fois *d'aider les entreprises et d'abaisser* les impôts directs, M. Giscard d'Estaing fait porter sur la première *partie de ce programme l'essentiel* de sa politique.

M. Giscard d'Estaing ne pense pas qu'on puisse « *décréter un taux de croissance* ». Il a mille fois *raison* de le penser. Mais comment, estime-t-il, dans ces conditions être en mesure de s'engager à assurer à la France un taux de croissance supérieur d'un demi-point à celui de l'Allemagne ? C'est là une question *qu'on serait tenté de lui poser si* on estimait qu'elle comporte une réponse rationnelle, ce qui ne se confond pas *avec une réponse technocratique* (sans compter le fait qu'un demi-point est en deçà de la marge d'erreur reconnue des calculs de la comptabilité nationale). Le président de la République a dénoncé les illusionnistes. Les arguments ne manquent pas pour démontrer la vanité et la nocivité de maintes propositions faites par ses adversaires. Mais l'art des artifices est une des choses *les mieux partagées* dans une campagne électorale.

PAUL FABRA.

La France s'endette pour pouvoir prêter

La France s'est régulièrement endettée depuis le premier choc pétrolier de *1973-1974*. Cette année, et avant que soit connu le projet franco-allemand, il était prévu d'emprunter quelque 15 à 20 milliards de francs. La moitié du produit de l'emprunt franco-allemand s'ajoutera à cette somme, ou à peu près.

La dette extérieure réduite à peu de chose avant la guerre du Kippour dépasse maintenant 120 milliards de francs. C'est relativement peu si l'on considère les réserves de devises et d'or de la France, qui avoisinent trois fois ce montant. Peu aussi *si l'on considère que la France* est elle-même créditrice de 145 milliards de francs pour des *prêts consentis à différents pays* étrangers.

Ce n'est pas l'Etat français qui emprunte, mais les entreprises, et notamment les entreprises *publiques, sous forme* d'eurocrédits à taux variables et d'emprunts obligataires. E.D.F. est devenue depuis plusieurs années l'un des plus gros emprunteurs sur le marché des eurodevises et sur le marché américain. La S.N.C.F., le Crédit national, la Caisse nationale des télécommunications, Gaz de France, agissent de même, mais dans des proportions moindres.

Ainsi l'Etat français n'apparaît pas comme l'emprunteur, même si le résultat est le même du point de vue de l'endettement du pays. L'autre avantage d'une telle tactique est que l'épargne française peut être mobilisée sous forme d'emprunts obligataires internes pour couvrir de façon non inflationniste le déficit — d'ailleurs léger — du *budget de l'Etat*.

En fait, la France n'aurait pratiquement pas besoin d'emprunter, les entrées de capitaux à court terme *(hot money)* étant *à peu près* suffisants pour compenser le déficit des paiements extérieurs. Si la France *emprunte, c'est pour consentir des* prêts importants à ses clients étrangers, seul moyen de pouvoir exporter.

Le véritable problème de ce *point de vue est beaucoup plus* celui de la solvabilité d'un certain nombre des clients de la France et de la compétitivité de nos prix que celui d'un endettement, qui n'apparaît pas excessif, comme le prouve le fait que la signature des entreprises françaises reste parmi les meilleurs du monde. — AL. V.

FONDS D'ACTION CONJONCTURELLE

Plus de la moitié pour les routes et le téléphone

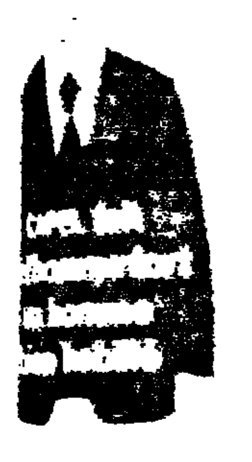
Des crédits de soutien à l'activité économique avaient été *prévus dans le budget de 1981 voté par le Parlement fin 1980*. Les crédits bloqués dans un « Fonds d'action conjoncturelle » se montent à 6,5 milliards d'autorisations de programme et à 279 millions de francs de crédits de paiement (1).

En voici la composition (en millions de francs) :

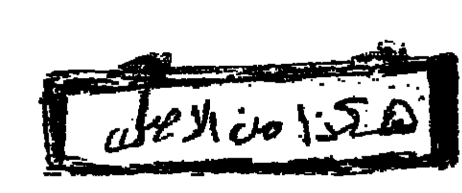
	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Agriculture	30	10
Monuments historiques	124,5	29
Education	192	57
Développement régional	200	50
Logement	2 349	75
Urbanisme	63	10
Grands barrages	181	—
Justice	93	14
Ports	58	4
Voies navigables	30	8
Routes	600	150
Industrie et développement technologique	190	31
P.T.T.	2 400	300

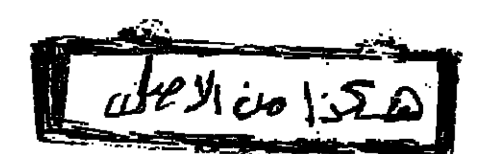
On notera que les crédits de paiement seront dépensés entre juin et décembre, ce qui correspond donc à un rythme annuel de 1,5 milliard de francs de dépenses.

(1) Par autorisation de programme, on entend promesse d'engagement de dépenses sur plusieurs années. A chaque A.P. *correspondent des crédits de paiement qui sont les sommes effectivement dépensées* chaque année jusqu'à extinction du montant global de l'A.P.









sur le marché international des capitaux

M. Barre : la méthode de financement choisie évite l'accroissement du déficit budgétaire

Quelques instants après l'annonce, par M. Giscard d'Estaing, du lancement des emprunts franco-allemands, M. Raymond Barre a fait diffuser, par son service de presse, à l'hôtel Matignon, un commentaire en quatre points.

« — *Le financement prévu sous forme d'emprunts extérieurs ne met pas en cause la poursuite d'une politique de maîtrise de la création monétaire,* indique d'abord le premier ministre. *Les opérations d'emprunts se feront par tranches successives sur une période de dix-huit mois. Leur effet sur la masse monétaire sera donc étalé dans le temps.* »

Le chef du gouvernement ajoute :

« — *La méthode de financement choisie par les deux gouvernements évite l'accroissement de leur déficit budgétaire ; elle permet en même temps de se procurer les devises nécessaires pour combler les déficits de la balance des paiements courants.*

» — *Grâce au niveau très modéré de la dette extérieure française, cette opération peut être lancée tout en respectant les limites très prudentes que le gouvernement s'est fixées et qu'il a toujours observées en matière d'endettement extérieur de la France. Ces emprunts étant placés sur le marché international des capitaux par des institutions financières spécialisées, ils ne nécessitent pas de nouvelles autorisations législatives.*

» — *Conformément à l'objectif d'adaptation de l'économie française que poursuit le gouvernement, le produit de ces emprunts servira à financer des projets correspondant aux investissements prioritaires permettant aux entreprises de faire face aux nouvelles conditions de la concurrence internationale et entraînant la création d'emplois sains et durables.* »

Ce complément d'information technique a aussi un caractère politique. Il vise, en effet, à prévenir les commentaires que l'accord franco-allemand ne manquera pas de continuer à provoquer de la part des adversaires du président sortant. Prenant les devants, M. Barre tient à affirmer que cet accord ne remet pas en question la politique économique et financière que le gouvernement a suivie jusqu'à présent. Le premier ministre apporte donc sa caution personnelle à ce nouvel argument du programme électoral de M. Giscard d'Estaing, argument qu'il avait contribué à mettre au point avec M. Helmut Schmidt lors de son déjeuner du 2 avril, à Bonn, avec le chancelier allemand.

Voilà pour les apparences.

Reste que cet appel à la solidarité franco-allemande met ouvertement en relief les insuffisances de la politique de lutte contre le chômage conduite au plan national par M. Barre. Reste qu'à l'hôtel Matignon, certaines des propositions économiques présentées par le « citoyen-candidat » suscitent un sentiment mitigé. Il semble notamment que l'engagement des crédits du fonds d'action conjoncturelle, qui seront débloqués par le « nouveau gouvernement », ainsi que l'a précisé M. Giscard d'Estaing, ait été fixé à la date du 15 juin à la suite d'une divergence sur ce point entre le président sortant et son premier ministre, pour en laisser la responsabilité au successeur de ce dernier.

Tout cela explique, sans doute, *a posteriori*, pourquoi le chef de l'État avait jugé nécessaire, au cours de ces derniers jours, de rendre de nouveau hommage au chef du gouvernement dont il avait souligné, à Meudon, le 1er avril, le « *travail patient, courageux, désintéressé, méritoire* », puis, à Charenton-le-Pont, le 6 avril, « *l'action tenace (...) et compétente* ».

ALAIN ROLLAT.

● *M. Thierry Bernasconi, président-délégué de la Confédération générale des P.M.E.*, après avoir été reçu, le 9 avril, par M. Giscard d'Estaing, s'est félicité d'une initiative qui permettra, selon lui, d'« *asseoir l'élargissement de l'emploi et de poursuivre les programmes d'équipement des P.M.E.* ». M. Bernasconi doit examiner avec M. Barre la répartition des fonds de l'emprunt entre le Crédit national, davantage tourné vers les grandes entreprises, et le Crédit d'équipement des P.M.E., dont il préside le conseil de surveillance. Il a fait savoir que les taux d'intérêt bonifiés des prêts devraient être sensiblement inférieurs à 12,75 %.

● *M. Antoine Pinay*, ancien président du conseil, a été reçu mercredi après-midi, 8 avril, par M. Valéry Giscard d'Estaing. Il a indiqué, à sa sortie de l'Élysée, qu'il ne prendrait pas position avant le premier tour, mais qu'au second il soutiendrait « *avec ardeur et conviction M. Giscard d'Estaing contre M. Mitterrand* ». M. Pinay a expliqué sa réserve en ce qui concerne le scrutin du 26 avril par le trop grand nombre de candidats qui entretient, selon lui, « *une cacophonie générale ne servant à rien* ». Il a regretté le système de l'élection du chef de l'État par le Congrès du Parlement réuni à Versailles « *comme autrefois* ». « *Je suis contre le désordre* », a-t-il ajouté.

M. JACQUES CHIRAC : devons-nous accroître l'endettement ?

M. Jacques Chirac a déclaré mercredi 8 avril à Toulouse :

« *La France est déjà un pays endetté à moyen terme par une politique délibérée qui a été conduite au travers d'un certain nombre d'organismes publics ou parapublics et à court terme au travers d'un réseau bancaire et notamment par la couverture des déficits de la balance des paiements, devons-nous encore accroître cet endettement ? Cela mérite d'être discuté.* »

M. Jacques Chirac s'est ensuite demandé si la France avait intérêt à être solidaire de l'Allemagne « *dont les caractéristiques sont différentes des nôtres sur le plan de la situation économique et financière. Pourquoi faire cet emprunt ? S'agit-il de créer des emplois productifs ? Lesquels ? Tout ceci mériterait de nous être expliqué* », a-t-il déclaré.

M. Mitterrand : je reste méfiant

Interrogé mercredi 8 avril au cours de l'émission de France-Inter « Face au public », M. François Mitterrand a déclaré : « *Je viens d'apprendre à l'instant, en venant pour engager cette discussion, les propositions du candidat sortant. Vous me demandez mes réactions. La première sera celle-ci : en somme, tout ce qui a raté pendant sept ans se résout miraculeusement en trois semaines, c'est-à-dire pendant la période électorale. C'est dire le sérieux des propositions du candidat sortant. Ma deuxième réaction est la suivante : je ne crois pas qu'il était vraiment nécessaire d'accroître l'endettement extérieur de la France, qui est déjà lourd, d'autant plus que l'investissement est en chute libre depuis 1980 et que les banques cherchent des clients. Mais enfin, si le candidat sortant a jugé bon, par accord avec le chancelier d'Allemagne, d'alourdir cet endettement, nous en discuterons plus tard. En soi, le fait de disposer de plus d'argent pour s'attaquer au problème de l'emploi doit être abordé, par lui comme par moi, d'une façon positive.* »

« *Ma troisième réaction, c'est que chaque fois que M. Giscard d'Estaing lance un emprunt, je suis un peu méfiant. J'ai en mémoire le fameux emprunt Giscard de 1973 — il était alors ministre des finances, — l'emprunt à 7 %. Cet emprunt, indexé sur l'unité de compte européenne, en réalité sur le lingot d'or, a rapporté 6 milliards et demi ; il a déjà coûté 9 à 10 milliards, et lorsqu'il arrivera à son terme, en 1988, il aura coûté environ 100 milliards. C'est l'emprunt le plus extraordinairement — permettez-moi d'employer l'expression — stupide, léger... inconsidéré.*

» *Il n'y a aucun programme pour l'instant, y compris celui de la gauche — en tout cas celui du parti socialiste — qui coûtera jamais autant que le seul paiement de l'emprunt Giscard. Lorsque je vois M. Giscard d'Estaing se lancer de nouveau dans des emprunts par endettement extérieur, j'observe avec intérêt mais je garde quelque méfiance.* »

« La Lettre de la Nation » : invraisemblable et pourtant vrai

Pierre Charpy écrit dans *la Lettre de la Nation* :

« *Chapeau ! Valéry Giscard d'Estaing est quand même arrivé à créer la surprise. Et quelle surprise : l'essentiel de son programme économique de candidat est constitué par un* accord financier franco-allemand *que lui, en tant que président de la République, et son premier ministre avaient déjà négocié avec le chancelier Schmidt, et le* déblocage de crédits déjà votés *par le Parlement dans le budget 1981.*

» *Cela paraît invraisemblable et pourtant c'est vrai. Admettons même qu'il porte à son crédit de candidat une négociation réussie par le président de la République. Le passif du bilan est assez lourd pour qu'il inscrive à l'actif tout ce qu'il peut. En revanche, il n'est pas concevable qu'il mette au premier plan de son programme un accord qu'en tout état de cause* n'importe quel autre candidat, s'il est élu, serait obligé d'appliquer, *puisque l'accord est signé et que la parole de la France est donnée.*

» *Même remarque pour le déblocage, à partir du 15 juin, des crédits au Fonds d'action conjoncturelle dans le budget 1981. Ces crédits ont été proposés par le gouvernement Barre et votés par le Parlement en décembre dernier. Ils sont donc* à la disposition *de n'importe quel autre candidat.*

» *En écrivant hier que Valéry Giscard d'Estaing était contraint de se répéter ou de se dédire, je ne pensais pas qu'il irait jusqu'à s'exprimer au passé pour parler de l'avenir. Ce n'est plus le mélange des genres : le candidat a disparu. Il ne reste qu'un président de la République en exercice. Et cette histoire d'élections le 26 avril, ce doit encore être une fausse nouvelle répandue dans l'intention de nuire à la France !* »

POLITIQUE

Après l'annonce d'emprunts simultanés français et allemands

R.F.A. : des avantages pour la coalition socialiste-libérale

De notre correspondant

Bonn. — Alors qu'à Paris l'emprunt *est soupçonné de comporter* des aspects électoraux, personne sur les bords du Rhin ne prête la *moindre attention* à l'appui que le chancelier Schmidt apporterait ainsi à son « ami » Giscard d'Estaing. Ici, *on voit avant tout les avantages que* la coalition socialiste-libérale peut tirer de cette opération.

Depuis bien des semaines, le gouvernement se voit reprocher la passivité dont il ferait preuve face à la crise économique. Les syndicats *ne sont pas seuls à réclamer un* programme de relance que les autorités ont exclu non seulement pour *des raisons* théoriques, *mais* aussi parce qu'elles ne disposent pas des quelque 50 milliards de marks que *les dirigeants ouvriers réclament* en vue de lutter contre le chômage.

Le plan franco-allemand, qui frappe *par sa nouveauté et son originalité*, a donc tout d'abord pour effet de convaincre les mécontents que le gouvernement ne reste pas inactif. En outre, le recours à la Banque de reconstruction permettra de distribuer des crédits avantageux aux entreprises, sans alourdir de façon exagérée un déficit budgétaire estimé à une trentaine de milliards de D.M *pour l'année en cours.*

Les ressources créées par l'emprunt doivent servir avant tout à *stimuler les investissements dans le* domaine de l'énergie, de la modernisation industrielle et des tech*niques de pointe. En même temps*, d'ailleurs, le cabinet de Bonn a annoncé, le 8 avril, une série de mesures *qui devraient débloquer* quelque peu les rouages de l'économie : l'administration postale est invitée à *développer ses équipements de télé*communications ; la construction de centrales électriques devrait être accélérée, et les procédures très complexes pour la mise en place de centrales nucléaires simplifiées.

JEAN WETZ.

Le chef de l'État et la bonne foi britannique

(Suite de la première page.)

Certains officiels ajoutent même en privé que le candidat Giscard d'Estaing aurait dû observer *la réserve qu'il conseillait* lui-même à M. Mitterrand de ne pas remettre en question, dans des déclarations électorales intempestives, la politique étrangère de la France et notamment les relations intercommunautaires. Aussi bien, ajoutent-ils, de tous les membres, la France est la moins qualifiée, à la lumière de son attitude, à se plaindre des prétendus manquements de la Grande-Bretagne à la règle communautaire. *Le zèle européen de* la France n'est pas tel qu'elle puisse se permettre de fustiger les autres, ajoutent-ils, en rappelant que, lorsque ses intérêts *étaient en jeu*, la France, au risque de comparaître devant la Cour internationale, n'a pas obéi aux décisions de la Communauté. Certains diplomates du Foreign *Office s'efforcent d'atténuer* les propos de Mme Thatcher en soulignant qu'ils ne concernent pas seulement le président Giscard d'Estaing, mais aussi le chancelier Schmidt.

Avant Mme Thatcher, Sir Ian Gilmour, premier collaborateur de lord Carrington, ministre des affaires étrangères, avait été bien plus précis aux Communes. *Les* allégations selon lesquelles la Grande-Bretagne n'est pas disposée *à se plier aux règles* communautaires sont *« totalement dénuées de fondement »*, a-t-il dit. Certes, a-t-il reconnu, certaines déclarations faites au cours de la campagne électorale ne doivent pas être prises au sérieux.

Rappelant que le président Giscard d'Estaing avait été membre du gouvernement Pompidou, il a évoqué le président défunt, qui avait bien vu qu'une Communauté *à neuf ou à dix pourrait fonctionner aussi harmonieusement* qu'une Communauté à six. « *Après tout*, a-t-il fait remarquer, *il n'y a pas eu de chaise vide dans cette Communauté élargie...* » ; suggérer *qu'il aurait été préférable de se* cantonner à une Communauté à six, c'est faire preuve d'un *« esprit de clocher sans perspectives historiques »*, a-t-il renchéri.

La virulence inhabituelle de Sir Ian s'explique aussi par le *souci de répondre aux critiques* vigoureuses de l'opposition travailliste et d'un certain nombre de députés anti-européens conservateurs qui ont récemment dénoncé l'attitude, jugée trop conciliante, de M. Walker dans la négociation sur les pêcheries.

Dans le débat, M. Davies, au nom de l'opposition travailliste, *a fortement critiqué* la politique européenne du gouvernement, en soulignant que les revenus du *pétrole de la mer du Nord finançaient* finalement le coût exagéré de l'appartenance de la Grande-Bretagne au Marché commun.

HENRI PIERRE.

Mme GARAUD : pourquoi pas tout seuls ?

Mme Marie-France Garaud a déclaré, mercredi 8 avril à TF 1 : « *Pourquoi ne l'avons-nous pas fait seuls ? Cela fait des mois que je dis qu'une des solutions de nos problèmes c'est de permettre des investissements en France de sommes provenant de pays producteurs de pétrole, dans certains secteurs comme le nucléaire. Des investissements de cette nature nous permettraient, d'une part, de faire progresser notre économie et, d'autre part, de dégager une épargne à long terme sur les pays en voie de développement. Pourquoi menons-nous cette politique avec les Allemands et pourquoi pas tout seuls ?* »

M. MENU (C.G.C.) : nous portons un jugement négatif sur la politique économique du gouvernement.

La politique du président sortant a été marquée « *par une résignation devant les contraintes extérieures* », c'est une des raisons pour lesquelles « *nous portons un jugement négatif sur la politique économique du gouvernement* », affirme M. Jean Menu, président de la *C.G.C. Dans une interview* publiée par le journal *Sud-Ouest*, jeudi 9 avril, M. Menu estime que « *l'emploi n'est venu qu'au second rang des préoccupations, en tant que résultante d'une politique* » : c'est pourquoi « *nous reprochons au septennat de Giscard de ne pas avoir mené une politique volontariste de l'emploi* ».

Le président de la C.G.C. explique d'autre part la décision de ne pas présenter un candidat par les difficultés à obtenir les parrainages mais aussi par le refus d' « *engager le crédit de la C.G.C. dans une aventure qu'elle n'aurait pas eu le moyen de mener à terme* ».

Un entretien avec M. Jacques Delors

(Suite de la première page.)

» J'ai moi-même, à plusieurs reprises, au nom des socialistes européens plaidé pour un soutien raisonnable de l'activité par une harmonisation des politiques conjoncturelles, un maniement coordonné des taux d'intérêt, des mesures spécifiques de lutte contre le chômage... et le lancement d'emprunts communautaires en ECU pour financer les investissements et accroître la demande des pays les plus pauvres. En vain.

» La Confédération européenne des syndicats multiplie des propositions dans le même sens. Au sommet de Luxembourg en décembre dernier, les Pays-Bas ont suggéré de tenir à cet effet, une conférence spéciale des ministres des finances et du travail. On attend toujours...

— *Venons-en à la politique économique et aux débats qu'elle suscite. L'heure paraît être à la remise en cause sinon de l'impôt, du moins du niveau des prélèvements obligatoires atteint par les sociétés occidentales.*

— La constatation objective *que l'on peut faire est la grande* diversité des taux de prélèvements obligatoires : cela va, en Europe, de 38 % à 56 %. Donc, le taux de 42 %, qui est celui *de la France, n'est pas alarmant.* D'autant que si nous avions eu une politique de l'emploi plus efficace, nous ne serions qu'à 40 % ou 41 %. Des pays qui ont un taux un *peu supérieur* au nôtre n'ont vu décroître ni la propension à innover ni le goût du travail.

» Mais une politique économique, c'est pour 50 % de la psychologie, et pour 50 % de l'économie. Nous nous trouvons dans une société où le montant et la structure des prélèvements obligatoires font problème. Le montant, parce que Valéry Giscard d'Estaing développe une argumentation destinée à faire croire aux Français qu'ils auraient vécu depuis quinze ans avec les avantages et les inconvénients de la social-démocratie, alors qu'ils n'en n'ont sûrement pas les avantages. La structure du prélèvement, parce que chacune des catégories sociales a l'impression d'être brimée.

» *Il* nous faut donc savoir qui paie et qui reçoit. A ce sujet, une seule statistique, éloquente en soi : quand un Français actif touche 100 F de rémunération, l'ouvrier paie, en impôts directs et cotisations sociales, 49 F, le cadre supérieur 42 F, un travailleur indépendant 26 F (1).

» Nous devons donc procéder aux réformes indispensables pour rendre plus justes socialement et plus efficaces économiquement les modalités de prélèvement et les formes de redistribution.

— *Vous reprochez donc à M. Barre de ne pas l'avoir fait ?*

— Bien sûr, mais cela n'est pas étonnant, compte tenu des marges politiques étroites dans lesquelles il se trouvait. *D'où les déséquilibres* et les insuffisances de sa politique de lutte contre l'inflation. Electoralisme oblige.

» *A mon avis*, la *politique* barriste a été caractérisée par un déficit budgétaire trop faible, ne permettant pas de prendre en charge les tâches de l'avenir, notamment l'investissement productif ; une politique monétaire faussement rigoureuse, et une lutte contre l'inflation surtout préoccupée des salaires. Une autre politique est possible avec un déficit budgétaire un peu plus important et financé par l'épargne (celle-ci est abondante), une politique monétaire plus rigoureuse et une lutte « tous azimuts » contre l'inflation et, partant contre les rigidités, les rentes de situation et les privilèges qui nuisent à notre économie.

Un préalable psychologique

— *Que voulez-vous dire par politique monétaire plus ou moins rigoureuse ?*

— Je vous renvoie aux recommandations du gouverneur de la Banque de France dans son rapport de l'année 1979 : « *Le fonctionnement des marchés financiers et monétaires est aussi altéré par la multiplicité des interventions publiques assorties de particularismes fiscaux, de subventions et de bonifications d'intérêt, qui affranchissent, plus ou moins, de la discipline commune telle ou telle catégorie d'investissement ou d'épargne, ou tel ou tel réseau bancaire. Ces cloisonnements sont devenus si nombreux, que la zone des marchés où le taux d'intérêt joue son rôle régulateur s'est amenuisée. Une action persévérante est à poursuivre dans la voie d'une réduction progressive de ces distorsions, tout en évitant soigneusement tout ce qui peut les consolider ou les étendre.* » Il reste à mettre en œuvre ces recommandations. Mais plus généralement je voudrais souligner que le préalable *psychologique à toute* sagesse collective est une décélération du rythme de la hausse des prix, rendant crédibles et acceptables des formules d'évolution raisonnable des *prix et de tous* les revenus.

— *N'est-ce pas ce que M. Barre a tenté de faire ?*

— Si l'on enlève du taux de hausse des prix enregistré en 1980 les effets du deuxième choc pétrolier, on demeure désespérément *à un niveau de 10 %, comme* en 1976. C'est donc l'échec d'une politique qui devait, en priorité, s'attaquer à l'inflation.

» Au surplus, lorsque cette politique fut *mise en œuvre*, j'avais exprimé la crainte que la purge ne crée un climat délétère, ne prédisposant pas à l'effort et à l'investissement : c'est ce qui s'est *hélas !* produit, sans que, selon l'alternative classique, la récession entraîne une désinflation sensible. *Il est vrai* que, en 1979, le gouvernement a commis l'erreur de relâcher ses contraintes pour amortir le deuxième choc pétrolier. Il en est résulté une permissivité qui a renforcé les tensions *inflationnistes. Le résultat* c'est que, dans un environnement international sans doute peu stimulant, nous nous enfonçons dans la stagflation : 1 700 000 chômeurs *et toujours un rythme* élevé d'inflation (12,7 % sur les douze derniers mois).

— *N'était-ce pas inévitable pour sauvegarder l'avenir ?*

— *Je vois les résultats. Le fa*meux théorème (les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain) n'a pas joué en France. *De 1974 à 1980*, les *bénéfices* des sociétés privées ont augmenté de 21 % en volume, mais leurs investissements ont diminué de 3 %.

» Pourquoi ? Parce que, dans certaines régions *particulièrement* affaiblies — faute, par exemple d'un soutien à l'industrie du bâtiment et des travaux publics, — nul ne songe à investir. Et parce que les appareils *administratif* et bancaire sont tels que, pour les P.M.E., l'accès au financement, à l'information et à l'innovation est beaucoup trop difficile. Or les *P.M.E* peuvent créer beaucoup d'emplois, comme le montre l'exemple américain. Et, enfin, parce que nous n'avons pas un plan sélectif et axé en priorité sur *les investissements* porteurs d'avenir.

» Mais j'en reviens à l'inflation : *ce qui* est en cause, ce n'est pas l'indexation. Celle-ci n'est que la fille du désordre. C'est la maîtrise que peuvent avoir les pouvoirs publics et les partenaires sociaux des conséquences des décisions qu'ils prennent.

Ce qui est nocif, c'est l'absence de maîtrise. Cette absence de maîtrise, on *la trouve dans trois* autres pays : l'Italie, la Grande-Bretagne et la Belgique. En France aussi, personne ne sait ce qui se passe. Aussi, est-il impossible de décrire les modalités de détermination des salaires, tellement elles sont diverses et confuses. Et *on* pourrait en dire autant de la formation de toutes les catégories de revenus primaires.

L'anarchie des salaires

— *Cette extraordinaire anarchie qui commande au processus de fixation des salaires n'est-elle pas la conséquence de la faiblesse des syndicats ?*

— Cette anarchie est due non seulement à une implantation syndicale relativement faible, mais aussi à la volonté du patronat de *maintenir* un *statu quo* qui lui est favorable. Une bonne partie des chefs d'entreprise se sont *toujours opposés* à une négociation articulée et portant sur les salaires réels, et pas uniquement sur les minima. Mettre de l'ordre et de la clarté *dans ce domaine comme* dans d'autres, c'est indispensable pour un gouvernement qui veut mener une politique où le social et l'économique seraient intimement liés.

— *Comment faudrait-il agir ?*

— *L'économie française* peut-elle relever le défi des années 80 avec un système de relations sociales caractérisé par le non-dialogue sur des sujets vitaux ? *Ou bien* encore, peut-on rendre plus participatives et plus efficientes les unités de production si l'on *développe* par ailleurs les emplois à statut précaire (déjà un sur six dans le secteur privé) ? Que de contradictions !

» La première tâche d'une autre politique, c'est, en bénéficiant d'un climat propice au dialogue *social*, d'offrir aux partenaires sociaux des sujets de négociation, soit entre eux, soit à trois (avec l'Etat), *soit* au niveau national, soit au niveau des branches ou des entreprises. Les sujets ne manquent pas :

» 1) La politique des salaires, directs et indirects, *dont le* SMIC et la rémunération annuelle garantie (RAG) ;

» 2) Les politiques de l'emploi et de la formation des entre*prises*, et, *partant*, de la lutte contre la précarité des emplois ;

» 3) Le contrôle de l'organisation du travail et la maîtrise des nouvelles technologies ;

» 4) *La* réduction du temps de travail et le partage du travail ;

» 5) L'aménagement du temps qui permet de concilier l'allégement des tâches pénibles et le temps choisi pour les travailleurs avec une gestion plus souple des entreprises ;

» 6) La rationalisation, dans le sens d'une plus grande efficacité, des mécanismes de représentation des travailleurs dans l'entreprise ;

» 7) *Le* droit d'expression des travailleurs sur leurs propres conditions de travail.

» On dit souvent : *quand* la croissance se ralentit, il n'y a plus de sujet de discussion possible entre les partenaires sociaux. C'est faux. Bien entendu, *tout ne pourra* pas se faire en même temps, mais il sera possible de sortir du non-dialogue.

— *En ce qui concerne la formation professionnelle, pensez-vous qu'il faudrait traiter cette question sous un autre angle, ou bien pensez-vous que la seule méthode est une croissance plus soutenue ?*

— Chaque fois que je sens un dialogue s'amorcer entre le monde de l'éducation et le monde de la production, j'en suis content.

» *Mais* dans les pactes pour l'emploi, la seule formule positive est celle des contrats d'emploi-formation. En *revanche*, *les* modalités les plus détestables sont les stages dans les entreprises qui constituent une sorte de gare de triage dont disposent les firmes.

» A mon avis, il convient de créer, entre seize et vingt et un ans, une période expérimentale où les jeunes disposeraient d'un revenu minimum et qui leur permettrait tour à tour, ou simultanément, de travailler et de se former. C'est la seule possibilité de réaliser un minimum d'égalité des chances, de permettre à chacun de se tester dans la vie professionnelle, tout en ayant la *possibilité d'acquérir* et le savoir et le savoir-faire. Pour les adultes, déjà en activité, c'est dans le cadre des programmes de formation négociés entre le *chef d'entreprise* et les sections syndicales que l'on devrait essayer de résoudre le problème, de façon que le travailleur et l'entreprise y trouvent chacun son compte.

Le souhaitable et le possible

— *Toute votre doctrine suppose une croissance relancée, alors que le gouvernement explique qu'on ne peut faire plus, sauf à entrer de nouveau dans un cycle de déséquilibres.*

— Nous avons, en plus de nos structures inflationnistes, deux handicaps : la vulnérabilité du marché intérieur (les entreprises françaises ont perdu 15 % de leur part de ce marché en dix ans) et l'environnement international.

» *Il me semble* que *la* politique de relance sélective doit porter sur la « consommation populaire » (hausse des bas *revenus*) *ou sur* des secteurs, comme le bâtiment et les travaux publics, qui n'entraînent pas des importations importantes. Elle doit être dosée et graduée en fonction des possibilités financières — mais la relance crée des richesses et des ressources *complémentaires* — et aussi de la conjoncture économique nationale et internationale. Le test de la *cohérence* ne se réalise pas dans une bataille obscure de chiffres, ni dans une opposition de comptes fantastiques. Il repose sur une combinaison *du souhaitable* et d'un possible élargi par la mobilisation des forces productives. Cela, les Français, qui ont *du* bon sens, le comprennent. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et ALAIN VERNHOLES.

(1) Cf. rapport du comité du financement du VIIIe Plan, p. 31.
(2) M. Mitterrand parle de 3 %.

La campagne de M. Giscard d'Estaing

M. Soisson devant les membres du C.N.O.S.F.

Le grand braquet

Le sport est un mouvement organisé de plus de 8 millions *d'adhérents. Voilà de quoi exciter* la convoitise des candidats à l'élection présidentielle même si, en raison du jeune âge de la plupart des affiliés aux fédérations, guère plus de 20 % sont des électeurs. Pourtant les sportifs n'ont suscité jusqu'à présent qu'un intérêt très modéré : une conférence de presse de M. Marchais, une plaquette résumant les propositions de M. Chirac, une proposition de loi servant de pro*gramme à M. Mitterrand.* Les candidats cherchent essentiellement à conforter leur image de marque en obtenant le soutien de champions à la renommée bien *établie plutôt que flatter* l'électeur sportif par de grands discours.

Est-ce par manque d'intérêt profond ? Toujours est-il que M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui « roule » pour M. Giscard d'Estaing, a passé mercredi soir 8 avril le grand braquet. Devant les membres fraîchement élus du *Comité national olympique et sportif français* (C.N.O.S.F.) invités à dîner à la maison de l'Amérique latine, il a lu et commenté un discours électoral type *en forme de* bilan-mise en garde-proposition.

Le bilan, c'est le doublement en *trois* ans de l'aide aux *clubs et* aux fédérations, crédits qui atteignent désormais 380 millions de francs ; c'est la création du Fonds national pour le développe*ment du sport (F.N.D.S.)* qui, indépendamment des rigueurs budgétaires, est assuré de recettes grâce aux prélèvements sur le Loto ; c'est le doublement en sept *ans du nombre des cadres* techniques à la disposition des fédérations ; c'est une politique contractuelle avec le C.N.O.S.F. pour la réalisation de grandes opérations de développement.

La mise en garde concerne la préservation de cet acquis. « *Le sport français n'a pas seulement besoin de crédits, il a aussi besoin de liberté* », a déclaré M. Soisson. C'était dire que « *tous n'apprécient pas la cogestion avec le C.N.O.S.F. et les fédérations, tous ne sont pas d'accord avec cette séparation essentielle entre le sport et la politique* ». L'indépendance du mouvement sportif serait donc menacée autant par *l'utilisation d'un stade pour un* meeting politique (allusion à M. Chirac qui veut réunir ses supporters au Parc des Princes, le 11 avril) que par un texte où « *les arrière-pensées d'étatisation du sport sont évidentes* » (allusion à la proposition de loi du P.S.).

La proposition de M. Soisson, c'est de continuer sur la voie *tracée en allant en profondeur*, c'est-à-dire en rapprochant le mouvement sportif des professeurs d'éducation physique et en opérant une modification des rythmes *scolaires* qui permettrait une formation physique dès le plus jeune âge.

Pareil langage ne pouvait que satisfaire les *dirigeants sportifs* toujours très sensibles sur le chapitre de leur indépendance. Aussi, après la salade composée, le gigot, la tarte, les alcools et le cigare, M. Claude Collard, *président du* C.N.O.S.F., a répondu à M. Soisson : « *Vous avez été un ami et un bon ministre.* » Et chaque membre du comité de dédicacer la *page de garde d'un* exemplaire du discours de M. Soisson. — A. G.

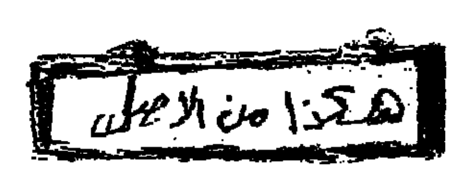
LE RENOUVEAU JUIF APPELLE A VOTER CONTRE LE PRÉSIDENT SORTANT

M. Henri Hajdenberg, président *du Renouveau* juif, a lancé, mercredi 8 avril, un appel au « vote-sanction » à l'encontre de M. Giscard d'Estaing. *Il ne se prononce* pas en faveur d'un autre candidat au premier tour mais prendra position entre les deux tours.

Principal grief contre *le* président sortant : sa politique au *Proche-Orient*, jugée notamment trop favorable à l'O.L.P. et dangereuse pour l'aide nucléaire apportée par la France à l'Irak. *Le* CRIF estime-t-il, s'est aligné sur ses positions *(le Monde* du 3 avril), mais ne peut pas aller « *au bout de sa logique* » en raison de ses structures confédérales et *de* la diversité des formations qui le *composent.*

M. Hajdenberg évalue à cent cinquante mille environ le nombre des voix juives qui s'étaient portées en 1974 *sur M. Giscard* d'Estaing et qui sont aujourd'hui disponibles. L'électorat juif, déclare-t-il, représente 1,5 % de l'ensemble des électeurs inscrits. *Les électeurs juifs* qui résident en Israël et voteront comme Français de l'étranger sont vingt-cinq mille environ. *Près de la moitié* d'entre eux ont la double natio*nalité. L'autre* moitié a conservé la citoyenneté française. M. Hajdenberg indique que son appel au « *vote-sanction* » s'adresse à tous ceux, juifs ou non-juifs, qui jugent « *dangereuse pour la paix* » la politique actuelle.

A. G



DES VOLS PLUS RAPIDES ET PLUS CONFORTABLES.

AIR FRANCE RENFORCE ENCORE LA QUALITÉ DE SON SERVICE SUR SES RÉSEAUX LONG-COURRIER EN AMÉLIORANT LA RAPIDITE ET LE CONFORT DE SES VOLS.

AMERIQUE DU SUD.

NOUVEAU : PLUS RAPIDE.
Rio de Janeiro : sans escale
São Paulo : une seule escale
Buenos Aires : une seule escale
Santiago du Chili : deux escales

NOUVEAU : PLUS CONFORTABLE.
Le fauteuil-couchette en Première sur tous les vols.

ET TOUJOURS :
Concorde vers Rio de Janeiro et Caracas.
Boeing 747 pour tous les vols vers Rio de Janeiro, São Paulo, Buenos Aires, Montevidéo, Santiago du Chili, Cayenne, Manaus, Lima, Caracas, Bogota et Quito.

ASIE.

NOUVEAU : PLUS RAPIDE.
Bombay : sans escale
Bangkok : une seule escale
Hong Kong : deux escales seulement
Manille : deux escales seulement

NOUVEAU : PLUS CONFORTABLE.
Le fauteuil-couchette en Première sur tous les vols.
La Classe Affaires vers Karachi, Pékin, Tokyo et Osaka.

ET TOUJOURS :
Boeing 747 pour tous les vols vers Karachi, Bombay, Delhi, Bangkok, Hong Kong, Manille, Pékin, Tokyo, Osaka.

AMERIQUE DU NORD.

NOUVEAU :
NEW YORK EN CONCORDE 11 FOIS PAR SEMAINE.
2 vols par jour les mardi-mercredi-vendredi et dimanche.

NOUVEAU : PLUS CONFORTABLE.
Le fauteuil-couchette en Première sur tous les vols.

ET TOUJOURS :
Concorde vers Washington et Mexico.
Tous les vols sans escale vers Chicago, Houston, Los Angeles et Montréal.
Boeing 747 pour tous les vols.



LE VOYAGE QU'IL VOUS FAUT.

POLITIQUE

La campagne de M. Chirac

TOULOUSE : les électeurs de sensibilité socialiste sont invités à ne pas s'enfermer dans une stratégie dépassée

M. Jacques Chirac a reçu, mercredi 8 avril, à Toulouse, un des accueils les plus chaleureux depuis le début de sa campagne. Dans cette région à tradition socialiste bien établie, dans cette ville dirigée par une municipalité à majorité giscardienne, le maire de Paris a été accueilli par plus de huit mille personnes dans la vaste nef du parc des expositions de Guerland. Il a même été reçu au siège du puissant quotidien régional la Dépêche du Midi *— qui fut d'un antigaullisme notoire jusqu'à ce que M. Chaban-Delmas amorce une réconciliation en 1970 — pour participer au forum organisé par Radio-Monte-Carlo. La propriétaire du journal, Mme Evelyne Baylet, était spécialement revenue de Paris pour s'entretenir un long moment en tête à tête avec M. Chirac.*

Auparavant, le candidat avait été reçu à Montauban à l'heure du déjeuner par trois mille personnes. M. Jean Bonhomme, député R.P.R. du Tarn-et-Garonne, qui fut longtemps réservé à l'égard de M. Chirac, préside maintenant son comité de soutien. A Auch, ensuite, deux mille habitants, surtout ruraux, l'ont accueilli. Là aussi M. Jean Dours, ancien préfet, maire de la ville, et le célèbre guérisseur Maurice Mességué qui, ni l'un ni l'autre, n'appartiennent au R.P.R., président le comité chiraquien. Cette ambiance a incité M. Chirac à lancer un appel « aux électeurs de sensibilité socialiste à ne pas se laisser enfermer dans une stratégie dangereuse et dépassée ». *Sa sévérité à l'égard de M. Mitterrand n'est pas moindre que celle qu'il applique à M. Giscard d'Estaing. Pour ce dernier, il ajoute à ses reproches habituels celui de mélanger la fonction de président et le rôle de candidat à propos notamment de l'emprunt franco-allemand dans lequel il soupçonne quelque souci électoral* (lire page 11).

De notre envoyé spécial

Toulouse. — M. Chirac a notamment déclaré : « *On a tendance à masquer les choses ; la situation financière, économique et sociale du pays est en réalité plus sérieuse qu'on ne dit. Nous apprendrons au lendemain de l'élection que cette situation est plus grave et qu'elle exigera un effort plus important que les simples mesures d'accompagnement de la crise qu'on nous propose aujourd'hui.* » Après avoir commenté l'emprunt franco-allemand, M. Chirac déclare à propos de l'emploi : « *Les deux propositions de MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand sont étrangement identiques. Sur ce point, au moins, ils ont une sorte de programme commun. Il consiste à gérer la crise, à accepter la facilité et à répartir la pénurie. Dans la société qu'ils veulent transformer se répartiront donc ceux qui travailleront un peu et qui seront les exclus de l'expansion et ceux qui travailleront normalement et qui seront les rescapés de la récession.* » Au sujet de la semaine de travail de trente-cinq heures, M. Chirac ajoute : « *M. Mitterrand a oublié de dire qu'il faudra aussi réduire le temps de travail des fonctionnaires. Il faudra donc trouver 12,5 % d'emplois supplémentaires, soit, pour la fonction publique, 350 000 postes à créer par l'Etat, auxquels il faudra ajouter les 210 000 proposés par le candidat socialiste, soit 560 000 postes supplémentaires. Quel que soit le calcul du coût d'un fonctionnaire, cela équivaut à la création d'un million et demi d'emplois productifs dans les secteurs industriels, artisanaux et commerçants. Nous ne pouvons pas confier la gestion de nos affaires à des hommes qui n'ont pas plus d'imagination (...). Je propose le changement dans la stabilité, les électeurs auront le choix entre trois voies et devront impérativement s'exprimer au premier tour. Le bilan du candidat soutenu par l'U.D.F. est fait d'affaiblissement intérieur et extérieur de la France, de division de la majorité due à une absence de générosité de cœur et d'ouverture, et d'une socialisation progressive de notre société. Voilà la voie Giscard. Quant à la voie Mitterrand, elle est toujours la même et marquée par la continuité dans l'erreur.* » M. Chirac poursuit : « *Je dis aux électeurs de sensibilité socialiste, nombreux ici, qu'ils ne peuvent pas se laisser enfermer dans cette stratégie dangereuse et dépassée.* »

ANDRÉ PASSERON.

SELON UN SONDAGE DE LA SOFRES

41 % des chefs d'entreprises préfèrent M. Chirac

Déçus par le président sortant, les chefs d'entreprises, petites et moyennes, se sont décidément laissé séduire par les arguments de M. Chirac. On s'en doutait. Un sondage, réalisé du 13 au 30 mars auprès de huit cent cinquante-cinq chefs d'entreprises de plus de dix salariés par la SOFRES pour le « Forum de l'Expansion », le confirme au delà de toute attente.

53 % des patrons interrogés jugent « plutôt négatifs » les effets sur leur entreprise de la politique menée depuis sept ans par M. Giscard d'Estaing, 42 % d'entre eux estiment cette politique « moins bonne » que celle de M. Schmidt en Allemagne. Surtout, 41 % de l'échantillon se sentent « plus proches » de M. Chirac, alors que 27 % se sentent proches du président sortant. L'écart est d'autant plus fort que l'entreprise est plus petite : 24 % seulement des chefs d'entreprises de moins de cinquante salariés se reconnaissent dans M. Giscard d'Estaing, contre 54 % des patrons de firmes de plus de cinq cents salariés.

La campagne de M. Mitterrand

A France-Inter : « Le ton du candidat sortant est insupportable »

M. François Mitterrand, qui était, mercredi 8 avril, l'invité de l'émission de France-Inter « Face au public », a confirmé que, plus que jamais, il souhaite que la campagne « s'oriente vers le bilan » de celui qu'il nomme le « candidat sortant ». M. Mitterrand, qui flétrit durement l'action de M. Giscard d'Estaing, juge « insupportable » le ton employé par ce dernier à l'encontre de ses concurrents, et l'interprète comme le signe d'une « inquiétude ».

Il oppose aux critiques qui lui sont adressées, notamment en ce qui concerne la question du chiffrage de son propre programme, deux arguments simples mais efficaces : « Rien ne coûtera aussi cher que ce qu'a coûté » le septennat du président sortant ; ce dernier cherche à « résoudre miraculeusement en trois semaines tout ce qu'il avait raté pendant sept ans ».

Quant à la dramatisation employée par le chef de l'Etat lorsqu'il évoque le sort de la France en cas de victoire socialiste, M. Mitterrand y oppose une égale dédramatisation : élection, dissolution, élections législatives, sont choses normales en démocratie, explique-t-il, d'autant qu'un « autre président » ne saurait agir sans une « autre majorité ». — J.-M. C.

Après avoir jugé que la campagne « *n'est pas ennuyeuse* », le candidat socialiste souligne qu'elle « *devra s'engager de plus en plus sur le bilan du candidat sortant* ». « *Il faut dire qu'il représente un coût pour la France de plus de 1 000 milliards de francs*, ajoute-t-il. *Je ne vois pas quel programme pourrait jamais coûter aussi cher que ce qu'a fait M. Giscard d'Estaing* »

M. Mitterrand précise ensuite qu'il entend engager la deuxième partie de sa campagne autour de quatre principaux thèmes, à savoir :

1) Expliquer « *les conséquences de la mutation technologique correspondant à la troisième révolution industrielle* » ; « *l'une des responsabilités du candidat sortant*, explique-t-il, *est d'avoir ignoré ces problèmes, ou s'il ne les a pas ignorés, de les avoir utilisés au profit d'une petite classe dirigeante privilégiée, condamnant une majorité à vivre dans l'angoisse ; (...) une pensée sur ce sujet aurait évité à la France de connaître les difficultés de l'emploi* » ;

2) Une politique de « *développement de nos relations avec le tiers-monde* ». M. Mitterrand attribue à un tel développement un rôle important dans la relance de l'économie ;

3) Le problème de la communication : « *Il y avait naguère une société rurale et pastorale*, explique-t-il ; *il y a une vie urbaine, mais il n'y a pas une civilisation urbaine* » ;

4) La définition d'une politique « *des équilibres naturels* » : l'homme oublie, note-t-il, que, « *détruisant la nature, il se détruit lui-même* »

M. Mitterrand ajoute : « *Il n'y a pas d'autre réponse cohérente possible que celle qu'apporte le socialisme* ».

M. Mitterrand rappelle qu'il a pour objectif, « *dans un premier temps* », de rechercher une croissance de 3 %, puis il évoque le changement de ton de la campagne de celui qu'il nomme le « *candidat sortant* » ; il affirme : « *C'est vrai que depuis quelques jours M. Giscard d'Estaing ne se sent plus. Il emploie désormais le ton d'un candidat irrité, inquiet, angoissé.* » En ce qui concerne l'attitude du candidat communiste, et la question des relations avec le P.C.F., il rappelle qu'il « *n'entend engager aucune négociation de caractère politique ni avant le premier tour ni avant le second tour* », au motif que l'élection présidentielle ne doit pas être l'affaire des partis. Puis il réaffirme que, une fois élu, « *il conviendra de préparer des élections législatives* ». « *Pour cette éventualité*, indique-t-il, *dès maintenant, pour que nul ne s'égare, je pose des questions à la direction du parti communiste, et je dis que si cette direction s'entête, si elle maintient le fond et la forme de ses interventions de ces derniers mois, bien entendu elle rendra impossible toute tentative d'accord de gouvernement avec les autres partenaires de la gauche.* »

« De l'ancien »

M. Mitterrand réaffirme également que le gouvernement de transition qu'il nommerait avant la dissolution de l'Assemblée nationale userait de son pouvoir réglementaire, sans empiéter dans le domaine législatif : « *Je pourrai augmenter des allocations*, dit-il, *je ne pourrai pas procéder à des nationalisations.* » Il souligne ensuite qu'il ne veut pas « *dissoudre à tout prix* ». « *C'est une situation qui s'impose à moi* », ajoute-t-il. Après avoir décrit les difficultés de la majorité, il affirme que « *le plus simple est que puisque nous voulons une autre politique, il faut un autre président et une autre majorité* ».

Le candidat socialiste précise que lorsqu'il s'agira de préparer les élections législatives, les formations politiques « *examineront si elles peuvent, ou ne peuvent pas, utiliser un accord de gouvernement* ». « *Je n'en serai pas prisonnier*, ajoute-t-il ; *après le résultat des élections, j'interpréterai moi-même ce qu'il convient de tirer de ce résultat et je formerai un gouvernement qui sera la fidèle expression de la nouvelle majorité.* »

Il aborde la nécessité de référendums, qui ne conduisent pas le président à engager ses responsabilités, et reproche au président sortant de « *traiter par le mépris* » l'opposition, et de « *truquer les chiffres, de tricher* ». « *Quel que soit le chiffrage que l'on fasse, aucun projet ne coûtera aussi cher que ce qu'a coûté M. Giscard d'Estaing à la France* », répète-t-il : « *avec ce qu'il a fait pendant vingt ans, il veut faire du neuf, mais il ne peut faire que de l'ancien* ».

Après avoir affirmé que « *le ton qu'emploie le candidat sortant pour parler de ses concurrents a quelque chose d'insolite, pratiquement d'insupportable* », et estimé que MM. Giscard d'Estaing et Chirac « *ont parfaitement raison* » de le considérer comme « *l'adversaire à abattre* », M. Mitterrand a évoqué en ces termes le général de Gaulle : « *J'ai été aux côtés du général de Gaulle dans la période difficile, dans la période où il était difficile de faire ces choix, c'est-à-dire lorsque nous n'étions qu'une minorité qui encourait quelques risques. (...) Ce sont de grands souvenirs. Si, politiquement, je m'en suis séparé, j'ai pris mes responsabilités, je n'ai pas dissimulé, j'ai écrit, j'ai parlé, j'ai bataillé. Simplement, il y a — comment dirais-je ? — une considération, un amour de la France. (...) Il y a quand même une sorte de chaînon entre ce que de Gaulle fut appelé à faire dans les années dures de la guerre et par la suite, et ce que je serai appelé à faire. J'ai déjà dit, dans une autre occasion : c'était la guerre avec de Gaulle, il avait besoin de tout le monde, c'est la crise aujourd'hui, j'aurai besoin de tout le monde.* »

JEUNES DU P.S. EN CAMPAGNE

Un militant très sage

De notre envoyé spécial

Tours. — Comme on souhaiterait qu'Eric (vingt-deux ans), un jeune socialiste de Tours, s'encanaille un peu ! Qu'il ait lu davantage *Libération*, un journal qu'il n'aime guère. Ou qu'il ait un accroc à son bel anorak bleu ! On voudrait que le samedi soir il soit moins réticent à « *s'exprimer avec la totalité de son corps* », en d'autres termes qu'il aime danser et que le dimanche il ne le passe pas nécessairement à travailler « *pour rattraper le temps passé, pendant la semaine, à militer* ». On l'aimerait moins raisonnable, pour croire en cette société socialiste qu'il espère depuis sa terminale B, effectuée à Boulogne-sur-Mer.

La première révolte de ce fils d'une famille bourgeoise de huit enfants du nord de la France a été *pour l'avortement*, qui, deux ou trois ans après le vote de la loi, divisait toujours chez lui les dîners familiaux.

Deuxième étape de cet itinéraire militant, la lecture du *Nouvel Observateur*, utile contrepoids à la « *bonne conscience familiale* ». Il écrit alors quelques articles politiques dans la *Gazette de Naza* (Nazareth), le journal de l'école privée où il a effectué ses études : il en est *renvoyé à quelques semaines du* bac. La sage ville de Tours apparaîtra à ce jeune étudiant en sciences économiques comme un bon compromis entre ses *velléités d'indépendance* et son refus de trop s'éloigner de sa famille. « *Je suis un pragmatique* », reconnaît-il.

S'il n'aime guère parler de lui, aucune question politique ne le surprend. Cet entretien sera un « sans faute ». Eric, qui se bat pour des idées, n'est jamais pris en flagrant délit de culte de la personnalité. Rocardien de cœur, partisan d'une société autogestionnaire, il est absolument solidaire du candidat du parti socialiste. « *C'est aussi un bon candidat* », dit-il simplement. Militant de base, il n'affirmera pourtant pas que l'élection de François Mitterrand apportera à elle seule le bonheur, même s'il juge le système capitaliste « *impropre à offrir une chance d'épanouissement individuel* ».

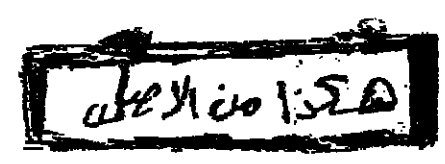
Toujours nuancé, toujours honnête, jusqu'à reconnaître que les jeunes socialistes actifs de Tours ne sont que vingt-cinq. Ils étaient cinquante l'année dernière. Eric aurait pu, pour les besoins de la cause, intervertir les deux chiffres. Qui lui en aurait voulu en cette période électorale ? Sans doute, simplement sa conscience d'adhérent aux Jeunesses indépendantes chrétiennes. « *Chaque semaine*, dit-il, *j'approfondis dans le Christ et dans l'Evangile ce que je vis.* »

On aimerait quelquefois qu'Eric, juste un instant, se dise favorable à la peine de mort ou hostile aux nationalisations. Juste pour nous surprendre. On le voudrait parlant du féminisme sans fou rire et du « front de classe » en souriant pour renvers : quelquefois les priorités trop ordonnées d'une vie trop sage. Même son humour est désespérément militant. « *Les communistes pourraient ajouter à leurs cent trente et une propositions*, dit-il, *cette cent trente deuxième : comment réaliser toutes les autres.* » Eric n'a pas d'amis appartenant au parti communiste.

L'avenir ne lui fait pas peur : Eric veut se tourner vers l'« *administration publique* », notamment au niveau municipal. « *Les pouvoirs des communes*, dit-il, *devraient être renforcés avec l'arrivée des socialistes, et il y a, à ce niveau-là, beaucoup à faire.* » Heureux homme ! Ses intérêts bien compris rejoignent ses convictions.

« *Ça allait trop bien* », explique Eric à propos de sa jeunesse dans sa famille. En va-t-il, aujourd'hui, vraiment autrement ?

NICOLAS BEAU.



présidentielle

POLITIQUE

La campagne de M. Marchais

Le comité central du P.C.F. estime que l'électorat communiste se mobilise

Le comité central du parti communiste, réuni mercredi 8 avril à Paris, a enregistré l'effet produit par les déclarations de M. Georges Marchais le 23 mars à la télévision. Les communistes constatent que cet effet a été positif sur leur électorat, ce qu'indique, d'autre part, un sondage publié par Paris-Match (voir ci-contre). *Les appréciations pour le moins nuancées avaient été portées sur les résultats de la campagne de M. Marchais lors de la précédente réunion du comité central, il y a un mois. Les dirigeants du P.C.F. s'affirment aujourd'hui plus confiants, dans la mesure où ils parviennent à donner un certain crédit à leur volonté de* « tout faire pour battre Giscard d'Estaing ». *Ils constatent avec satisfaction que le président sortant leur apporte son aide en ne concentrant plus ses attaques sur M. François Mitterrand et en désignant, derrière celui-ci, l'ennemi* « collectiviste ». *Le P.C.F. espère faire plébisciter par son électorat sa stratégie ; celle-ci suppose la régression de l'* « illusion du changement », *c'est-à-dire l'effacement de la perspective qu'incarne le candidat socialiste.*

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat central du P.C.F., a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que le comité central avait *« vérifié l'impact considérable de la déclaration faite par Georges Marchais à la télévision le 23 mars »*. M. Fiterman a déclaré que le comité central avait constaté une *« accélération de l'activité générale du parti et de la mobilisation de son électorat »*.

Il a précisé que 84 % des membres du P.C.F. en 1980 avaient repris leur carte pour 1981, que le parti a enregistré quarante mille cinq cents adhésions nouvelles et que la souscription lancée pour le financement de la campagne électorale va dépasser les 4 milliards de francs et *« aller vers les 5 milliards »*.

M. Fiterman a déclaré que la campagne du candidat communiste suit une *« courbe ascendante »* depuis quinze jours et que M. Giscard d'Estaing, qui *« avait espéré marginaliser* [le P.C.F.] *dans la campagne (...) est contraint de se déchaîner contre les communistes »*. Il a affirmé l'intention du P.C.F. de *« riposter coup pour coup à l'adversaire de Georges Marchais, Giscard d'Estaing »*.

M. Fiterman a déclaré que, du côté de M. Jacques Chirac, il existe *« un penchant à prendre ses désirs pour des réalités »* et que le score que certains sondages attribuent au candidat du R.P.R. ne lui paraît pas *« sérieux »*. Il a indiqué que les membres du comité central avaient fait état de *« nombreux témoignages, qui montrent que des travailleurs, des démocrates, des hommes de gauche s'interrogent devant l'orientation de François Mitterrand »*. M. Fiterman a souligné que les idées défendues par M. Marchais progressent et que ce qu'il avait appelé lui-même, lors de la précédente réunion du comité central, le 5 mars, *« l'illusion du changement »*, régresse.

M. Fiterman a indiqué, d'autre part, que le comité central n'avait pas été saisi de la division du comité fédéral de Paris d'exclure du P.C.F. M. Etienne Ballbar (*le Monde* 11 mars).

La résolution adoptée par le comité central déclare notamment : *« Voter Georges Marchais, c'est voter pour battre Giscard d'Estaing, c'est se prononcer pour une politique nouvelle et pour les moyens de la mettre en œuvre : attaquer le profit, accomplir de profondes réformes anticapitalistes.*

» Voter Georges Marchais, c'est approuver sa proposition claire de former un gouvernement d'union de la gauche avec des ministres communistes et socialistes pour appliquer cette politique nouvelle.

» Voter Georges Marchais, c'est compter sur la force du rassemblement et de l'action populaire pour que ça change vraiment. »

● *Une « table ronde » sur la recherche scientifique.* — L'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information a organisé, le 8 avril, une « table ronde » sur la politique de recherche scientifique et technologique préconisée par les quatre principaux candidats. M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, se présentait sous le drapeau de la « majorité présidentielle » (et non, comme il l'a précisé, sous celui de l'U.D.F. ou de M. Giscard d'Estaing). M. Chevènement représentait le parti socialiste, M. Devaquet, le R.P.R., et M. Dubart, le parti communiste.

Les quatre invités ont insisté sur l'importance de la recherche.

● PRECISION. — La commission des sondages nous demande de rappeler que, en vertu de la loi du 19 juillet 1977, *« c'est la publication ou la diffusion de sondages relatifs aux élections qui est interdite dans la semaine précédant chaque tour de scrutin »*. Elle ajoute que *« la réalisation de sondages reste licite pendant ces deux semaines à condition qu'ils ne fassent l'objet d'aucune publication, diffusion ou commentaire »*, contrairement à ce que *le Monde* du 31 mars avait indiqué dans le titre d'un article qui reprenait un « avis » de la commission.

LE P.C.F. PROTESTE CONTRE LA FAÇON DONT LA TÉLÉVISION REND COMPTE DE LA CAMPAGNE DE SON CANDIDAT

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste, a indiqué, mercredi 8 avril, que le P.C.F., par l'intermédiaire de son mandataire, Mme Madeleine Vincent, va saisir la commission nationale de contrôle de la campagne électorale des conditions dans lesquelles la télévision rend compte de la campagne de M. Georges Marchais.

Dans une déclaration publiée mardi, M. Juquin indiquait : « *Du 30 mars au 3 avril, dans les journaux de 20 heures, Giscard d'Estaing a disposé de 11 minutes 5 secondes pour s'exprimer sur TF 1 et de 12 minutes 22 secondes pour s'exprimer sur Antenne 2. Georges Marchais n'a eu, lui, que 2 minutes 45 secondes sur TF 1 et 2 minutes 34 secondes sur Antenne 2. Sur l'ensemble des radios et des chaînes de télévision, en une semaine, Georges Marchais a obtenu au total environ quatre fois moins de temps que Giscard d'Estaing.* »

M. Juquin proteste, de façon générale, contre le fait que les activités et les déclarations de M. Marchais sont traitées, à la télévision, avec moins d'attention et moins d'égard que celles du président sortant.

TRIBUNES ET DÉBATS RADIOTÉLÉVISÉS

JEUDI 9 AVRIL

— *M. Jacques Chirac* est l'invité de l'émission « Forum » sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Brice Lalonde*, est l'invité du « Grand Débat » sur TF1, à 19 h. 15.

— *M. Michel Debré* participe à l'émission « Spécial présidentielle » sur Europe 1, à 19 h. 30.

VENDREDI 10 AVRIL

— *M. Marcel Dassault*, député R.P.R. de l'Oise, est reçu à l'émission « Expliquez-vous » sur Europe 1, à 8 h. 30.

POLÉMIQUE SUR LES SONDAGES

«Paris-Match» - Public S.A. et «V.S.D.» - Indice Opinion donnent des résultats nettement contradictoires

Paris-Match, daté du 17 avril, publie un sondage réalisé par Public S.A. du 26 mars au 4 avril sur un échantillon national de 5 000 personnes en âge de voter.

Pour le premier tour, M. Giscard d'Estaing arrive en tête avec 29,5 % des intentions de vote (soit 0,5 point de moins que lors de la précédente enquête réalisée en deux vagues du 11 au 13 mars et du 19 au 21 mars dont *le Monde* du 27 mars a publié les résultats). Cinq autres candidats perdent également un demi-point chacun par rapport à la précédente enquête. Il s'agit de M. Mitterrand crédité de 24 %, Mme Garaud (3 %), M. Debré (2,5 %), Mme Laguiller (1,5 %) et M. Crépeau (1 %). La perte enregistrée par M. Lalonde (candidat écologiste) est plus sensible : il passe de 6 % à 2,5 %. En revanche, M. Chirac progresse (de 13 % à 16,5 %) ainsi que M. Marchais (de 16 % à 18,5 %). Mme Bouchardeau est créditée de 1 %.

Pour le second tour, l'actuel chef de l'Etat recueille 52 % des intentions de vote (au lieu de 50,5 % précédemment) contre 48 % au candidat socialiste (au lieu de 49,5 %). Ce dernier, opposé à M. Chirac, l'emporterait avec 54 %.

Dans son numéro daté du 9 au 15 avril, *V.S.D.* donne les résultats d'une enquête réalisée par Indice opinion du 21 mars au 1er avril auprès d'un échantillon national de 5 355 personnes âgées de dix-huit ans et plus. Indice opinion précise que quatre-vingt-deux départements ont été couverts par l'enquête et que la marge d'erreur est de 1,4 point, en raison de la taille de l'échantillon. Pour le premier tour, deux hypothèses sont envisagées. Dans la première où quinze candidats sont en lice, M. Giscard d'Estaing arrive en tête avec 24,5 % des intentions de vote contre 24 % à M. Mitterrand, 19,5 % à M. Chirac, 18 % à M. Marchais, 3,5 % à M. Lalonde, 2,5 % à M. Debré, 1,5 % à M. Crépeau, Mme Garaud, M. Krivine et Mme Laguiller, 1 % à Mme Bouchardeau, 0,5 % à MM. Garaudy et Le Pen. Les scores de MM. Bauchon et Hintermann sont nuls et 16 % des personnes interrogées n'ont pas exprimé d'intention de vote. Dans la seconde hypothèse qui n'engage que sept candidats, 17 % des personnes interrogées n'expriment pas d'intention de vote. MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand sont à égalité : 26,5 %, M. Chirac est crédité de 20 %, M. Marchais de 19 %, M. Debré de 3 %, Mme Laguiller de 3 % et M. Crépeau de 2,5 %.

Pour le second tour, le candidat socialiste obtient 52,5 %, contre 47,5 % au président sortant, 20 % n'exprimant pas d'intention de vote. Si M. Chirac reste en lice, il obtient 44,5 %, contre 55,5 % à M. Giscard d'Estaing.

D'après ce sondage, et selon les deux hypothèses pour le premier tour, la catégorie des ouvriers (1) vote pour M. Marchais dans la proportion de 28 à 29 %, pour M. Mitterrand dans celle de 26,5 à 28,5 %, pour M. Giscard d'Estaing dans celle de 20 à 21,5 %. M. Chirac recueille 13 % dans les deux cas. Au second tour, 63,5 % des ouvriers se prononcent pour le candidat socialiste, contre 36,5 % à l'actuel chef de l'Etat.

Indice Opinion a demandé, le 7 avril, à la commission des sondages de vérifier sa propre enquête. L'institut souhaite également que celle effectuée par Public S.A. soit contrôlée. M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., a saisi la commission à propos *« des différentes enquêtes réalisées par Indice Opinion »*. M. Pinton s'est déclaré surpris que Indice Opinion *« soit le seul à accorder à l'un des candidats (...) un score qu'il n'atteint dans aucun autre des sondages publiés par la presse au même moment »*.

De son côté, M. Jacques Toubon, secrétaire général du comité national de soutien à la candidature de M. Chirac, s'est étonné que M. Pinton manifeste de la surprise quand un sondage est défavorable à M. Giscard d'Estaing.

(1) M. Giscard d'Estaing avait déclaré lors de l'émission « Cartes sur table », le 30 mars dernier (*le Monde* du 1er avril) : « *Dans les sondages les plus précis à l'heure actuelle, il apparaît qu'il y a autant d'ouvriers, de membres de la classe ouvrière qui sont aujourd'hui décidés à lui apporter leur bulletin de vote qu'il y en a disposés à voter pour M. Marchais ou M. Mitterrand.* »

Les autres candidats

M. Crépeau « seul candidat marin »

M. Michel Crépeau s'est rendu, mardi 7 avril, à Plogoff (Finistère), pour manifester sa solidarité avec la lutte des Bretons qui s'opposent à l'implantation d'une centrale nucléaire au cap Sizun.

(De notre envoyé spécial.)

Plogoff. — « *Kaboul : un kilomètre* ». « *Kaboul-Plogoff, même combat !* » Au moins, les choses sont claires : quiconque n'est pas convaincu de la « *dictature d'E.D.F.* » et du juste combat des « anti-nucléaires » *n'a rien à faire au cap Sizun.* M. Michel Crépeau comme les autres ! « *L'écologie,* assure-t-il, *j'en faisais bien avant les écologistes* ». D'ailleurs, la Rochelle n'est-elle pas la « *première ville écologiste de France* » ? Le label « *La Rochelle* » rythme la campagne du candidat du M.R.G. Pour tout dire, M. Crépeau est « sponsorisé » par l'image de *marque de sa ville. Ce que j'ai fait* à La Rochelle, on peut le faire dans toute la France... (refrain). Y croient-ils ? Les Plogoffistes, par expérience, sont dubitatifs : les candidats passent, les Bretons restent, seuls, avec leur lutte.

Pèlerinage... au milieu des journalistes. M. Crépeau parcourt la lande qui, ça et là, est jaunie par de lumineux buissons d'ajoncs. Les brebis du Larzac, qui sont là par « solidarité », regardent sans s'émouvoir la petite troupe. C'est aussi par « *solidarité* » que M. Crépeau est venu, qu'il a planté un fusain face à la mer, qu'il a acheté dix parts (1 000 F) du groupement foncier agricole (G.F.A.) de Plogoff. Dans le local exigu du comité de défense, M. Crépeau a *pu se remémorer* la détermination des anti-nucléaires : par des dispositives, la charge des gendarmes mobiles s'inscrit dans la conscience collective d'une poignée *de Bretons qui s'aggrippent au* « *plus beau site d'Europe* ».

Le « *seul candidat marin* » de l'élection présidentielle a produit une photocopie de la lettre qu'il a *adressée, le 7 mars, au président de* la République, pour lui demander d'« *épargner* » Plogoff : il a remis à la présidente du comité de soutien une pétition (de solidarité) qui, à l'initiative du M.R.G., comporte les noms de deux mille vingt-deux signataires, issus d'une dizaine d'organisations européennes. Et puis, en s'entretenant avec Mme Amélie Kerloc'h, maire de Plogoff, le député de la Charente-Maritime a souligné que M. Giscard d'Estaing ne lui avait même pas accusé réception de sa lettre, et a vivement encouragé les plogoffistes à persévérer.

Qu'y a-t-il de commun entre M. Crépeau et un marin-pêcheur ? A 6 h. 30 du matin, sous les vastes halls de la criée de Concarneau, a *priori,* pas grand-chose. Les femmes et les hommes qui travaillent là n'ont *ni le temps ni le cœur à discuter de* politique. Le « déglaçage » des 220 tonnes de poisson qui arrivent ce mercredi matin, la vente aux enchères qui se poursuit un peu plus *loin, ne permettent pas au candidat* de « faire campagne ». Mais à le voir « naviguer » au milieu des centaines de casiers de langoustines, de maquereaux et de merlus, à l'enten*dre décrire les caractéristiques de* la roussette, de la lotte, de la limande et de la daurade, on s'aperçoit que la présence du maire de La Rochelle est moins déplacée qu'il n'y paraît la mer, la pêche, *c'est un peu sa* spécialité.

Devant une délégation du comité des pêches de Concarneau, plus tard devant la presse locale, M. Cré*peau a exposé sa politique de la* mer. Partisan de la création d'un grand ministère, qui regrouperait toutes les activités maritimes, il a indiqué que l'entrée de l'Espagne et *de la Grèce dans le Marché commun* devait être précédée d'une réglementation stricte des « maillages » et des « quotas ». Soulignant que l'Espagne « *a une capacité de pêche égale à celle de l'Europe tout entière* », il a souhaité que l'élargissement de la Communauté à ces deux pays passe par une période « transitoire ». Convaincu que « *l'Europe est complètement paralysée par l'obstination britannique* », le maire de La Rochelle a insisté sur la nécessité de définir et de planifier une politique d' « *accès à la ressource* » et d' « *organisation du marché* ». M. Crépeau s'est également prononcé pour une aide — de type communautaire — au carburant marin et, se déclarant hostile à une nationalisation des armements industriels, il a estimé qu'il est « *scandaleux qu'un pays comme la France, qui possède le deuxième domaine maritime du monde, importe la moitié du poisson qu'il consomme* ».

Avant de reprendre l'avion, mercredi matin pour Bruxelles, M. Crépeau, s'arrêtant un moment devant la citadelle de Concarneau, illuminée par le soleil matinal, a affirmé : « *C'est quand même chouette les campagnes électorales...* »

LAURENT ZECCHINI.

AU « GRAND DÉBAT »

Incident entre les journalistes de TF 1 et Mme Garaud

Un vif incident a opposé, mercredi 8 avril, les animateurs du « Grand Débat » de TF 1, MM. Jean-Marie Cavada, Patrice Duhamel, Yves Mourousi et Alain Fernbach à leur invitée, Mme Marie-France Garaud.

Interrompue à de nombreuses reprises depuis le début d'une discussion très animée, Mme Garaud avait ironisé sur la « *lucidité* » de M. Mourousi, indiqué à M. Fernbach que ses questions lui faisaient perdre du temps, demandé à M. Duhamel de « *revoir (ses) classiques* ». « *C'est un peu lassant de recevoir tout le temps des leçons au niveau des questions que l'on pose* », a remarqué M. Mourousi, qui s'était déjà fâché avec M. Marchais.

Mme Garaud a alors répondu : « *Tous les téléspectateurs ont pu apprécier les différences de comportement qu'il y a entre les émissions où on cire les bottes du citoyen-candidat — enfin, du ci-devant président — et celles où on tire la laine de M. Debré* (1). *Tout le monde l'a vu ! Tout le monde le sait !* » Puis l'ancienne conseillère de M. Jacques Chirac a pris pour cible M. Patrice Duhamel en feignant de le féliciter pour « *ses engagements politiques* ». « *Nul plus que que moi,* a-t-elle dit, *n'approuve les engagements politiques. Je trouve que quand on est capable de s'engager, c'est bien ! (...) Mais il est difficile, M. Duhamel, de donner l'impression, apparemment, de prétendre à l'objectivité quand on est engagé politique comme vous.* »

Après avoir fait allusion à « *l'attitude que (Mme Garaud) a pu avoir avec certains journalistes il y a quelques mois ou quelques années* », M. Duhamel a renoncé à poser des questions et l'émission s'est terminée dans la plus grande confusion.

Auparavant, Mme Garaud avait regretté, une nouvelle fois, le tour pris par la campagne présidentielle. « *Les grands candidats n'ont pas l'air vraiment de croire à ce qu'ils disent,* a-t-elle déclaré. *Le président de la République, pendant sept ans, a fait ce qu'il a pu. Vraiment, non, il ne regrette rien. Sauf peut-être un petit échec sur l'emploi dont d'ailleurs il vient seulement de constater l'existence. (...) Jacques Chirac a oublié qu'il avait été premier ministre. François Mitterrand, c'est un chat qui fait la chattemite — un brave homme de chat, vous savez, celui qui sort juste des griffes un peu de temps en temps.* » Après avoir cité une série de déclarations du chef de l'Etat qui, en 1975, 1976 et 1977, annonçaient la fin de la crise, Mme Garaud s'est étonnée de l'absence du premier ministre sur la scène politique.

« *Où est le premier ministre ?* a-t-elle demandé. *On nous a expliqué que c'était le plus grand économiste du monde, que c'était le Joffre de l'économie* (2). *C'est bien la bataille de la Marne en ce moment, non ? Alors Joffre n'est pas là, Joffre a disparu. Où est passé Joffre ? Qu'est-ce qu'on en a fait ? Manifestement, on l'a mis dans un placard. (...) Pourquoi ? Est-ce qu'il gênait ou est-ce que c'est lui qui a voulu se mettre dans un placard ? Parce qu'il n'approuve pas les assauts de démagogie auxquels on se livre actuellement ?* »

(1) M. Debré avait été particulièrement malmené par les journalistes lors du « Grand Débat » du 24 février.

(2) M. Raymond Barre a été présenté par M. Valéry Giscard d'Estaing, le 27 août 1976, comme « *le meilleur économiste français, en tout cas un des tout premiers* », et, le 4 janvier 1977, comme « *le Joffre du redressement économique* ».

M. Lalonde estime qu'une politique de la santé doit s'attaquer d'abord aux pollutions

Aujourd'hui l'écologie, *comité de campagne de M. Brice* Lalonde, a indiqué, mardi 7 avril, que cinq cent soixante-seize *maires ont acordé leur parrainage* au candidat écologiste à l'élection présidentielle. Selon Aujourd'hui l'écologie, il s'agit, pour les quatre cinquièmes, « de maires non inscrits et, en particulier, de maires de communes rurales ». *Les autres pararins sont quinze* maires R.P.R., dix-huit P.R., quarante-trois C.D.S., douze radicaux, trois radicaux de gauche, vingt socialistes, quatre communistes et trois « extrême gauche ».

M. Lalonde a exposé, d'autre part, ses propositions en matière de santé.

M. Brice Lalonde a voulu profiter, le mardi 7 avril, de la Journée mondiale de la santé que *l'O.M.S. avait fixée ce jour-là* pour exposer ses conceptions en la matière. Toutefois, le candidat écologiste, afin de déroger aux règles habituelles de la conférence de presse, a d'abord proposé aux journalistes une promenade-illustration dans la banlieue ouest de Paris.

Insistant particulièrement sur la distinction entre une politique de la santé et une politique médicale, M. Lalonde s'en prend naturellement à tout ce qui porte atteinte à la santé, à commencer par la pollution sous toutes ses formes. Ainsi, l'atmosphère du parc de Saint-Cloud est empestée par les effluves des voitures de l'autoroute *qui passe...* en sous-sol. Un peu plus loin, ce sont les produits des jardins familiaux qui subissent *les mêmes* conséquences.

Dans la zone d'activité de Porcheville, autour de laquelle vivent près de cent mille personnes, neuf grandes usines, parmi lesquelles une importante cimenterie, rejetteraient quelque 600 tonnes de soufre par jour.

M. Lalonde a contesté la fiabilité des contrôles de pollution tels qu'ils sont effectués actuellement, et il a dénoncé l'absence d'études épidémiologiques. De retour dans le cadre plus bucolique du bois de Boulogne, le candidat écologiste a souligné que plus d'un tiers du courrier qu'il reçoit est consacré aux problèmes de santé. « *Ce n'est pas pour rien,* a-t-il ajouté, *que le programme écologique a pour priorité de briser la solitude et de protéger la santé.* »

M. Lalonde se fait l'apôtre d'un certain bon sens. « *Dans la Chine ancienne,* dit-il, *on payait le médecin quand on n'était pas malade. N'était-ce pas plus logique ?* ». Indiquant que la dépense médicale en France a représenté, en 1980, 3 845 francs par habitant et que le coût annuel des seuls accidents de la route est égal à deux semaines de notre production nationale ; dénonçant la « *multiplication des produits chimiques de synthèse dont on ne connaît pas les effets* », il s'inquiète : « *On assiste,* dit-il, *au développement d'une société d'assistance, dépersonnalisante et déresponsabilisante.* »

Le candidat écologiste a proposé la création d'un ministère de la sécurité civile et celle d'un organisme indépendant chargé de contrôler scientifiquement la qualité des études de sûreté, de sécurité, d'hygiène et d'impact.

STÉPHANE BUGAT.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 8 avril 1981, au Palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● PRIX AGRICOLES

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication sur la mise en application des accords européens sur l'augmentation des *prix agricoles.*

Il a rappelé que les objectifs de négociation de la France avaient *été atteints :*

— La négociation a été conclue à la date prévue, le 1er avril 1981 ;

— *Les montants compensatoires* monétaires positifs ont fait l'objet d'une réduction substantielle ;

— Le niveau moyen des prix a été augmenté de 12,2 % dans le cas de la France, hausse très supérieure à celle proposée initialement par la Commission (7,8 %) ;

— *La hiérarchie des prix est favorable* aux éleveurs et aux productions agricoles méditerranéennes ;

— La « supertaxe laitière » proposée par la Commission a été abandonnée ;

— L'organisation commune du marché du sucre a été réformée, *conformément aux vues de la* France ; en particulier, la totalité de la production sucrière des départements d'outre-mer sera payée au prix du quota A et les aides nationales continueront à être appliquées dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.

Pour le lait et pour les viandes bovine et ovine, dont les campagnes ont commencé, ces hausses ont été *immédiatement appliquées dès* le 6 avril.

Il a précisé que des mesures efficaces de gestion du marché avaient été prises pour que les hausses de prix se traduisent rapidement sur les marchés agricoles :

— Extension de l'intervention *dans le secteur de la viande bovine ;*

— Extension de l'aide au stockage privé de la viande porcine ;

— Renforcement des exportations de toutes les catégories de viande

— Exportation de 400 000 tonnes de blé vers la Pologne et demande d'exportation de 800 000 tonnes vers l'U.R.S.S. ;

— Renouvellement de la mission de la « cellule de gestion » du mar*ché des fruits et légumes, conformément* aux décisions de la Conférence annuelle agricole ;

— Demande de distillation exceptionnelle des vins de table.

L'ensemble de ces décisions rend effectives pour les agriculteurs les hausses de prix décidées à Bruxelles.

Le président de la République a félicité le ministre de l'agriculture pour les résultats obtenus dus à la fermeté de la délégation française, et à la solidarité manifestée par nos partenaires européens.

● LES DÉCRETS D'APPLICATION DES LOIS

Le conseil des ministres a entendu une communication du premier ministre sur les décrets d'application des lois. En deux mois, le retard observé pour la publication des décrets relatifs aux lois votées en 1978, 1979 et au cours de la session de printemps 1980 a été rattrapé. La plupart des lois votées au cours de ces sessions sont maintenant pourvues de leurs décrets d'application. Sauf exceptions, tenant *à la complexité des procédures* préalables ou à la technicité des dispositions à prendre, les derniers décrets seront publiés dans un délai d'un mois.

● SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Le premier ministre a présenté un premier bilan de la mise en œuvre des cent quarante mesures de simplifications administratives du cinquième programme adoptées par le *conseil des ministres le 18 février* dernier.

Ces mesures intéressent la vie *quotidienne des Français, les* entreprises et les collectivités locales. Avant la fin du mois d'avril, soit moins de trois mois après l'annonce du programme décidé par le gouvernement, les deux tiers des mesures seront en application.

Elles concernent, par exemple :

— *La suppression du « questionnaire de chantier »* pour les petites entreprises du bâtiment et des travaux publics ;

— L'amélioration de la liquidation des dossiers de retraite des exploitants agricoles ;

— La création d'un imprimé uni*que pour les demandes de cartes de* combattants en Afrique du Nord et du titre de reconnaissance de la nation ;

— *L'amélioration de la procédure* de dégrèvement d'impôt direct.

Les mesures d'ordre législatif prévues par ce programme seront jointes au projet de loi déjà déposé devant le Parlement.

● LE ROLE DES CONCILIATEURS

Le garde des sceaux a présenté une communication portant sur le bilan et les perspectives de l'institution des conciliateurs, dont la mission est de faciliter, en dehors *de toute procédure judiciaire,* le règlement amiable des différends entre particuliers ; ils sont désignés par *le premier président* des cours d'appel.

1) Créée tout d'abord à titre expérimental dans quatre départements, puis généralisée à l'ensemble du pays par un décret du 20 mars 1978, cette institution connaît un réel succès. Plus de mille conciliateurs ont ainsi été désignés et de nombreuses candidatures sont en cours d'instruction.

L'institution paraît répondre à un besoin profond des Français et des collectivités locales. Elle a permis, *d'ores et déjà, de régler de* multiples problèmes de la vie quotidienne : problèmes locatifs, recouvrement de dettes, servitudes, droit de passage, réparations civiles découlant d'infractions mineures. En outre, le règlement amiable permet le retrait de la plainte et le *classement* d'affaires ne méritant pas de suite pénale.

2) Afin de donner à l'institution un *développement nouveau,* diverses mesures vont entrer prochainement en vigueur. Dès cette année, le budget de l'Etat contribue à la prise en charge des frais entraînés par l'exercice de la mission des conciliateurs.

Les conditions du recrutement seront améliorées et diversifiées, notamment par un plus large appel aux candidatures féminines.

En outre, le mandat des conciliateurs, qui était d'un an, ne devra être soumis à renouvellement que *tous les deux ans.*

Enfin, le rôle de conciliation des juges et celui des conciliateurs seront coordonnés par les présidents des tribunaux d'instance. L'autorité judiciaire pourra désigner les conciliateurs pour accomplir en son nom certaines missions, telles que transport sur les lieux ou constat.

● L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Le ministre de la culture et de la communication, a présenté le bilan dse actions entreprises dans le domaine de la musique *et de la* danse.

Elles ont consisté en premier lieu *dans le renforcement et la réorganisation* de l'enseignement supérieur et professionnel, notamment :

— Pour la musique, par la rénovation des statuts du Conservatoire supérieur de Paris et la création du nouveau conservatoire national supérieur de musique de Lyon ;

— Pour la danse, *par la création,* au Palais de Chaillot, du centre chorégraphique international confié *à Maurice Béjart* et l'installation dans des locaux fonctionnels de l'école de danse de l'Opéra, dans la perspective d'une ouverture à la fin de 1982.

Une aide accrue aux collectivités locales, qui s'est traduite par une augmentation des crédits de 166 % en deux ans, a permis d'améliorer *les établissements d'enseignement* de la musique existants et de créer de nouveaux établissements dans les *régions moins favorisées. Une aide* spécifique d'incitation pour les petites écoles en milieu rural a été instituée.

Enfin, une place nouvelle va être donnée à la musique dans l'enseignement général :

— Une heure d'éducation musicale hebdomadaire sera rendue obligatoire dans l'enseignement primaire ;

— *La formation initiale et continue* des instituteurs en matière musicale sera renforcée ;

— *Le baccalauréat de technicien,* option musique ou danse, fera l'objet d'une réforme ;

— Au cours des deux dernières années, plus de six cents chorales ont été créées dans l'enseignement secondaire. Le nombre de postes de professeur de musique mis au *concours du CAPES a augmenté au* cours des trois dernières années ; il atteindra cent soixante-quinze en 1981.

L'ensemble de cette politique a pour objet de permettre au plus grand nombre possible de jeunes enfants d'accéder à une pratique musicale et de donner à la France une vie musicale diversifiée et de qualité.

● UN DIPLOME D'ENSEIGNEMENT

Sur proposition du ministre de la culture et de la communication, le *conseil des ministres a adopté* un projet de loi relatif à l'enseignement de la danse et au fonctionnement des établissements où est délivré cet enseignement.

Ce texte organise le contrôle des établissements du point de vue de l'hygiène et de la sécurité. Il institue notamment un diplôme d'enseignement de la danse, qui sera rendu obligatoire pour les professeurs recrutés dans les établissemnts spécialisés relevant de l'Etat et des collectivités locales.

● LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des industries agricoles et *alimentaires* et le ministre de l'économie ont présenté un premier bilan des conventions de développement conclues, en application des décisions du conseil des ministres du 19 mars 1980, avec les entreprises privées et coopératives du secteur agro-alimentaire.

Ces conventions constituent le moyen privilégié de l'aide de l'Etat aux projets d'investissement des *entreprises, en contrepartie d'engagements* de leur part concernant en particulier leurs exportations.

Cinquante et une conventions de développement ont été conclues, pour un montant d'aide de 475 millions de francs. Les entreprises concernées se sont engagées à augmenter de 6 milliards de francs leurs exportations annuelles, dans un délai de trois ans.

L'ensemble de l'aide accordée à travers les primes d'orientation agricole a atteint 441 millions de francs en 1980, soit une progression de 34 % par rapport à l'année précédente. De même, l'octroi de primes de développement régional a conduit à des décisions de création de sept *mille emplois des industries agricoles* et alimentaires dans les zones prioritaires de l'aménagement du territoire.

Ces dispositions sont complétées par la mise en œuvre des autres décisions prises en 1980 pour encou*rager le développement du secteur :* création du fonds de promotion, réforme de la *Société* pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires (Sopexa), interventions de l'Institut de développement des industries agro-alimentaires.

● LIBAN

Le ministre des affaires étrangères a informé le conseil des ministres de l'évolution des événements au Liban. Il a souligné le caractère particulièrement dramatique de la situation qui règne dans la ville de Zahlé. *Le gouvernement arrêtera,* au vu du rapport que lui fera, dans les heures qui viennent, M. Hubert *Argod, actuellement en mission* à Beyrouth, les initiatives que la France entend prendre pour venir en aide aux populations *si* cruellement éprouvées du Liban et pour appuyer les efforts des autorités libanaises afin d'obtenir un cessez-le-feu et de dégager les voies d'une solution politique *durable.*

● POLOGNE

Le ministre des affaires étrangères a informé le conseil des ministres de l'évolution de la situation en Pologne.

● CORÉE

Il a rendu compte de son voyage en Corée et de l'évolution favorable des relations économiques et commerciales franco-coréennes.

● RAPPORTS FRANCO-ALLEMANDS

Le premier ministre a informé le conseil des ministres de ses entretiens avec le chancelier Schmidt relatifs à une action économique concertée entre la France et la *République fédérale d'Allemagne.*

(Voir pages 10 à 12.)

● RENÉ CASSIN AU PANTHÉON

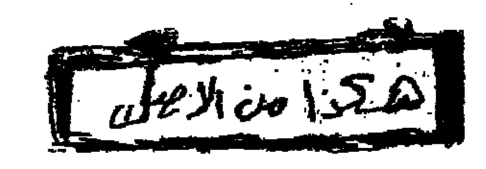
Le conseil des ministres a été *informé d'un projet de décret autorisant* le transfert au Panthéon des cendres de René Cassin (1887-1976).

Par cet acte, le président de la République a entendu témoigner de la reconnaissance de la nation française envers une personnalité éminente dont l'existence et l'œuvre se sont identifiées aux valeurs d'indépendance nationale, de liberté et de respect des droits de l'homme pour lesquelles il a combattu.

René Cassin, grand blessé de la première guerre mondiale, fonda*teur, puis président,* de *l'Union* fédérale des associations de mutilés et d'anciens combattants, grand *résistant,* Compagnon du général de Gaulle dès la fondation de la France libre, inspirateur, en 1948, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, prix Nobel de la paix, n'a cessé, tout au long de sa vie, de mener le combat pour la paix et la lutte pour la liberté des hommes.

Le président de la République a déclaré :

« Le nom de René Cassin est étroitement lié à la *défense* des droits de l'homme. Le transfert de ses cendres au Panthéon est la reconnaissance du rôle exceptionnel qu'il a joué à cet égard. Je souhaite que *la France continue à défendre* ardemment les droits de l'homme. »



Le Monde des LIVRES

Le combat spirituel de Kathleen Raine

Née le 14 juin 1908 d'une mère écossaise et d'un père anglais du Nord, Kathleen Raine avait retracé les débuts de son existence dans le premier tome de son autobiographie, Adieu prairies heureuses *(voir « le Monde des livres » du 21 avril 1978). Dans le second tome, intitulé* le Royaume inconnu, *elle dépeint ses désillusions amoureuses, et les difficultés ou les infortunes d'une vie consacrée à la recherche spirituelle.*

LE deuxième tome de la grande autobiographie de Kathleen Raine est une œuvre d'expérience, je veux dire d'affrontement, d'engagement total dans les profondeurs de l'être et de la matière, une lutte avec l'ange de la Poésie, qui est la part à la fois la plus obscure et la plus lumineuse de l'âme. Après la fraîcheur sauvage et fruitée du premier tome (où déjà montaient les ombres), c'est ici l'heure médiane de l'épreuve; la descente vers les cercles de larmes et de feu guidée par d'invisibles voix.

La jeune fille qui entre, auréolée de son jeune savoir, au *Girton College* de Cambridge (dans les années 20), si elle a conscience d'appartenir à une élite privilégiée, ignore encore qu'elle assiste à la fin d'un monde. Tout s'ébranle alors en secret dans la politique, la science, l'art, les mœurs, les croyances, la vie, annonçant maints désordres ou déchirures qui dessineront les linéaments d'un nouvel âge de la Terre. Mais la jeune étudiante, inscrite *dans la section Botanique*, n'a pas conscience de cela, toute à son émerveillement. « *En explorant la transparente et inépuisable beauté des formes et des métamorphoses de la nature, j'avais l'impression d'approcher d'une source secrète ou de la source d'un secret.* »

L'ambiance qu'elle nomme « *matérialiste* », le puissant courant du « *positivisme logique* » dont Cambridge était le foyer, détruira peu à peu (on renverra aux profondeurs) les illuminations des grands génies romantiques de sa jeunesse, avec toutes les valeurs qu'elles transmettaient.

C'est ici que commence le glissement aux gouffres de la brillante étudiante, admirée, courtisée, qui repousse toutes les avances et se jette sans attirance ni amour dans un mariage aussi dérisoire que cynique. Quelle rupture de l'élan vital cela suppose ! Quel dessèchement mystérieux, dont l'origine semble bien antérieure au climat délétère qui l'entourait !

L'épisode Roland, dans le premier tome (un amour illusoire brisé par l'autorité paternelle), éclaire beaucoup de choses. Mais il faut sans doute remonter plus haut. On lit avec respect ce qu'elle laisse entrevoir : « *Si l'instinct sexuel me perdit à cette époque, ce ne fut pas à cause de sa force, mais au contraire de sa faiblesse : nul être vivant n'aurait pu en effet connaître un tel déséquilibre. Après mon précoce chagrin d'amour, ce qui pouvait arriver à mon corps ne me semblait pas avoir beaucoup d'importance.* » Un désespoir souterrain monte en elle comme une eau noire et l'emporte à la dérive.

Elle s'enfuira avec un jeune poète, Charles Madge, qui veut la sauver et lui fait faire l'expérience de « l'Observation des Masses », mais l'engagement politique de celui-ci, malgré sa noblesse, est complètement étranger au pèlerinage de Kathleen. Jamais l'adhésion à une quelconque idéologie ne peut remplacer pour elle l' « *éternelle vocation et quête de l'âme* ». Et c'est cette vocation, où la poésie et l'exigence intérieure ne font qu'un, qui l'éloigne de Charles Madge et la jette, avec ses deux enfants, vers la solitude et la pauvreté.

Là, pour la première fois, elle rencontre la passion qui la consume et la fait revivre, lui apportant une souffrance meilleure, dit-elle, que le sommeil où elle était plongée. Passion *extérieure à toute* règle et loi, mais où elle retrouve à la fois le divin et l'essence sacramentelle de la vie. « *En même temps que je tombais passionnément amoureuse, je découvris — ou plutôt me rappelai — le divin. (...) Mes yeux semblaient voir la terre et le ciel pour la première fois.* »

La guerre sépare les amants et relance Kathleen Raine vers le paradis de son enfance, dans les solitudes du Nord, où elle retrouve son unité au contact d'une nature sévère. C'est l'univers de ses poèmes, dont François-Xavier Jaujard nous offre une traduction fluide et fervente. Un paysage de landes, de bruyères, de collines, de lacs aux faibles rides, où, dans le vent gris et pur, les oies sauvages s'effacent au fond d'un ciel d'argent. Elle y entre dans un présent calme où aucune Euménide ne la poursuit plus.

C'est alors qu'eurent lieu deux expériences mystérieuses, fondamentales pour son destin de poète. En contemplant une jacinthe sur sa table, elle y pénétra par une sorte de métamorphose et connut du dedans la totalité vivante de l'univers. « *Ce tout était vivant et, en tant que tel, inspirait un sentiment de sainteté sans tache.* » Et, peu après, allongée sans dormir, elle se retrouve hors de son corps, dressée, les bras étendus (non les bras corporels). « *Ce corps me donnait l'impression d'être infiniment plus moi que l'enveloppe qu'il venait de quitter. Il possédait une sorte de légèreté, de transparence et de liberté, une fraîcheur comparable à celle de la fleur telle que je l'avais perçue.* » Mais ce phénomène ne se reproduisit jamais plus.

Un amant évasif

Elle repartit en pleine guerre vers l'enfer de Londres à la poursuite de son amant évasif, entrevu au cours de rares permissions. Dans un environnement presque sordide, livrée à de mornes besognes administratives, *sans ses enfants laissés derrière* elle aux soins d'une amie admirable mais tuante de perfection, elle descendit tous les degrés de la tristesse, de la sécheresse et de la nuit.

Des amis fidèles, des écrivains illustres, des artistes en marge, des mystiques vagabonds, lui apportèrent de loin en loin quelques signes du royaume inconnu, et elle choisit finalement la solitude de la poésie, guidée surtout par quelques rêves aussi vrais que des visions, où semblaient s'unir l'avenir et le passé de maintes vies derrière la vie, au cœur d'une paix sans mirage.

Elle fit encore un étrange écart du côté de l'Eglise catholique, sous l'influence d'Antonia White et de Graham Greene, comme une somnambule à la recherche de contraintes, de protections. Malgré les instructions d'un saint prêtre, elle ne put jamais entrer dans le système littéral des dogmes, étrangers à sa structure intime. Par Blake, elle retrouva une grande tradition millénaire, et les sources de la *poésie se rouvrirent*, recouvertes par l'ombre de cette absence ineffable qui tisse le temps et, à travers nos errances et nos erreurs, imprègne ses fibres d'une lumière d'éternité.

Toute cette histoire peut être relue à l'envers (à l'endroit ?) dans les poèmes du *Premier jour* (qu'*Isis errante* avait précédés), où nous entendons s'élever un chant immense que rien ne protège, unissant l'exil de l'âme, l'amère amertume d'ici, à l'émerveillement du monde. Les apparences vacillent, s'effacent au fond d'elles-mêmes, et pourtant demeurent, *dignes d'amour*.

Et si mon amour pouvait franchir
[le sol désert
Qui sépare tout ce que je suis
[et tout ce qui est,
Elles sauraient pardonner et
[bénir.

JEAN MAMBRINO.

★ LE ROYAUME INCONNU, de Kathleen Raine, traduit de l'anglais par Claire Malroux, Stock, « Nouveau cabinet cosmopolite », 378 p. Environ 49 F. — LE PREMIER JOUR, poèmes de Kathleen Raine, traduits par François-Xavier Jaujard, édition bilingue, Granit, 152 pages. Environ 53 F.

Rappelons que Jean Mambrino a traduit les poèmes de Hopkins — GRANDEUR DE DIEU — préfacés par Kathleen Raine. GRANDEUR DE DIEU a reçu le prix du meilleur livre étranger. (Granit.)

★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Qui était Christophe Colomb ?

● *Une biographie exemplaire.*

QUI était Christophe Colomb ? Question apparemment naïve, à propos d'un personnage figurant au panthéon de tous les manuels scolaires dont l'aventure, en 1492, inaugure les fameux Temps modernes. Question superflue, après tant de livres, les uns d'abord voués à la sacralisation du personnage, porteur — avec ses caravelles remplies de cartes et d'instruments scientifiques — des lumières de la Renaissance ; les autres, au contraire, acharnés à diminuer la valeur de son exploit, à montrer qu'il ne fut par le premier à traverser l'Atlantique, et que le « vrai » découvreur fut sans doute un pêcheur de baleine ou un pilote égaré par la tempête... Peu de héros, en définitive, ont suscité autant de controverses et d'affrontements entre érudits, autant de légendes aussi. L'historien Jacques Heers a repris et soupesé une à une toutes les pièces du dossier Christophe Colomb, pour nous donner une biographie exemplaire, qui remet à sa place l'homme dans son époque.

Italien ou Catalan ? Juif converti ? Fils d'un noble castillan ? Les origines de Christophe Colomb et celles de sa famille, comme l'histoire de son enfance et de ses années d'apprentissage baignent dans un merveilleux clair-obscur. Car nous n'avons ici, pour nous guider, tout au long de cette vie d'homme de mer, ni journal intime, ni lettres familiales, ni correspondance régulière avec des amis, et pas davantage un carnet de comptes. Une poignée d'actes notariés échelonnés sur un demi-siècle, des documents de seconde main et des compilations, quelques lambeaux d'archives d'Etat, voilà à peu près ce qui reste pour reconstituer l'itinéraire de Colomb et des siens. Une misère, même pour l'époque, remarque Jacques Heers : plusieurs dizaines d'obscurs marchands toscans, de magistrats lyonnais ou de nobliaux normands de la fin du quinzième siècle nous sont plus accessibles ou plus familiers que ce héros du Nouveau Monde. Quant à son journal de bord — confisqué par les rois catholiques —, nous n'en possédons plus qu'une copie incomplète, une reconstitution douteuse.

Que sait-on sur les Colomb avant Christophe Colomb ? L'homme et son lignage sont sans doute Génois, Ligures plus exactement. Ils viennent de Moconesi, un village perché de la montagne ligure, un pays âpre et pauvre de mangeurs de châtaignes, réservoir d'hommes pour la cité de Gênes, toute proche, qui attire irrésistiblement ces gens de la montagne. Au cours de la première moitié du quinzième siècle, les Colombo ont quitté leur montagne, pour s'installer dans une bourgade des faubourgs de Gênes, où le père de Christophe, Domenico, tient un petit atelier de tisserand. Un berceau ni illustre, ni misérable, pour le navigateur — né vers 1450 — qui fit donc ses premières armes sur un métier à tisser...

Un peu plus tard, la famille Colombo s'établit à Savone, toujours dans l'orbite génoise. Et la mer, direz-vous ? Comment cette lignée de paysans et de tisserands a-t-elle pu « produire » un Christophe Colomb ? La réponse tient dans l'histoire du port de Gênes, cette ville « jetée à la mer », où tous les Génois, à un moment de leur vie, furent nécessairement des marins : rameurs embarqués sur les galères de guerre de la République, matelots engagés sur les nefs marchandes qui allaient d'une seule traite jusqu'à Bruges ou Southampton, ou, tout bonnement, *artisans, pêcheurs, jardiniers*, qui se servent de la mer, dans ce pays resserré par l'Apennin ligure, comme du chemin le plus court et le plus sûr pour aller d'un lieu à un autre.

En cette fin du quinzième siècle, si souvent — et à tort — *présentée comme une période de* déclin pour les Républiques maritimes italiennes, les marins et les marchands génois sont partout, nullement découragés par les revers essuyés en Orient — l'avance ottomane et l'effondrement de l'empire mongol —, sans cesse à *l'affût* de nouveaux débouchés, de nouvelles routes, de nouveaux trafics. A l'ouest, justement, la Péninsule ibérique, avec ses vastes espaces laissés vides par le recul des Maures, avec ses côtes tournées vers un immense océan inconnu, constitue autant d'appels pour des hommes andacieux en quête de fortunes lointaines. Déjà un « Far-West », une marche maritime et pionnière, comme une anticipation du Nouveau Monde.

ANDRÉ ZYSBERG.

(Lire la suite page 21.)

« Pourquoi pas Venise » de Michèle Manceaux

« Un chagrin d'amour et d'ailleurs » de Françoise Mallet-Jorris

Dernières cartes

LA culture et la publicité perpétuent l'inégalité des sexes *la plus sournoise : devant l'âge. Contrairement à* l'homme, dont l'époque valorise les tempes grises et on ne sait quelle « expérience », la femme qui n'a plus la jeunesse ni la beauté partout glorifiées est condamnée à torcher ses petits-enfants, ou à touiller des confitures bien de chez nous. Qu'elle s'éprenne d'un garçon qui pourrait être son fils, ou qu'elle tente de reprendre son mari à une femme qui pourrait être sa fille, elle seule subit le *handicap de génération*, et l'angoisse de jouer ses « dernières cartes ».

L'un et l'autre cas d'inégalité sont abordés, ce même mois, par deux romancières de grande audience, avec une sensibilité et des moyens littéraires très différents.

ON n'a pas oublié *Grand reportage*, paru l'an dernier et repris cette année en poche (« Points »-Seuil). Après *diverses interviews donnant la parole aux sans-voix* — policiers, femmes de Gennevilliers, du Mozambique, — Michèle Manceaux trouvait dans le public un écho comparable à celui des *Mots pour le dire*, de Marie Cardinal, en racontant comment la psychanalyse l'avait sauvée du désespoir.

En signe de guérison, elle annonçait pour bientôt un « roman d'amour » situé à Venise. Le voici. C'est un récit à la troisième personne, au lieu d'une confidence directe, *mais l'héroïne désignée par le seul pronom « elle »* ne se distingue pas du « je » de *Grand reportage :* c'est la même journaliste de cinquante ans, en deuil d'une mère nymphomane dont la mort l'a à la fois délivrée et rapprochée de l'essentiel, mélange d'ironie amère et d'obstination à savourer la vie « quand même », à travers l'art et l'instant.

par Bertrand Poirot-Delpech

L'amour d'un « étudiant », de moitié plus jeune qu'elle, relance ce goût à vivre. Au bonheur d'une passion intensément partagée, elle ajoute celui de faire à son amant les honneurs de Venise. Entre deux étreintes dans leur nid de la Giudecca, ce ne sont que courses en vaporetto, visites éblouies aux Doges, à Torcello, au Museo Correr, ainsi qu'aux palaces de la Belle Epoque, et évocations des pages les plus illustres sur Venise, celles de Henry James, Proust, Thomas Mann.

FÊTE sans lendemain. Un beau jour, les amants se séparent, d'un commun accord, sans explication. Le détachement, l'incompréhension, et bientôt une pointe d'agacement, ont ruiné l'entrain du début ; sans crise, insensiblement, comme Venise s'enfonce sous l'eau noirâtre et blonde de la lagune.

D'où est venue la première fêlure ? Des différences de caractère, les mêmes qui irritent après avoir enchanté, mais d'abord de l'idée que l'héroïne se fait du rapport d'âge entre eux. « *A Venise, il y a toujours du trop tard dans l'air* », dit-elle. Elle a atteint le moment, si bien analysé par Thomas Mann, où on se sent isolé de tous par un abîme grandissant de doute et d'ironie. Lui, avait encore l'âge où on fait le plein de connaissances et d'émotions neuves ; elle, déjà, celui où on ferme les yeux pour se souvenir. Un temps, cela a embelli leur passion d'un échange socratique ; mais bientôt chacun a cheminé sur des versants de la vie que *ne réunit* aucun col.

LEURS façons respectives d'envisager les beautés dont regorge Venise expliquent leur rencontre, puis leur éloignement.

Juriste, l'« étudiant » ne retient de l'art que ce qui justifie son étrange mélange de révolte, d'esprit pratique et de souci de l'ordre. « Elle », au contraire, dévore paysages et tableaux pour eux-mêmes. Elle se les approprie. Elle collectionne cartes postales et citations. Pour elle, ce sont autant de raccourcis avec prolongements sur l'infini, comme ses peintures préférées, celles qui ouvrent sur des lointains. Elle se reconnaît, sur tout ce patrimoine offert, un droit de communion ; en tant que simple vivante, et comme artiste elle-même.

Car elle est bien *résolue à ajouter, fût-ce sans illusion*, sa petite pierre à l'édifice de la beauté. L'écriture, dont la passion a peut-être contribué à son isolement, sera son remède contre cette solitude. Elle s'y adonnera comme à une passion exclusive, et pas seulement à titre de consolation. Elle consacrera ce qui lui reste de vie à ce face-à-face avec le vide, à cette lutte immense et vague qu'est la mise en mots. Avec l'espoir — qui sait ? — de surprendre quelques secrets, de deviner certains silences, de partager des moments avec le public.

ON voudrait être sûr qu'un tel programme ne va pas nourrir de faux espoirs chez les lectrices et les lecteurs de *Pourquoi pas Venise*. Tant de gens, déjà, imaginent leur fin de vie « sauvée » par l'écriture ! Et tant déchantent, ou pis ! Il faut savoir que ce rude bonheur n'est accessible qu'à quelques privilégiés qui ont l'opportunité de publier, et le talent voulu.

(Lire la suite page 19.)

la vie littéraire

Cent ans de République : de la IIIe à la Ve

Disparu en 1976, Adrien Dansette est l'un de nos meilleurs historiens classiques. On vient de rééditer à point nommé son *Histoire des présidents de la République* (Plon, 432 pages).

L'ouvrage n'évoque pas seulement de manière très vivante *la personnalité* et l'action des locataires de l'Elysée, il a aussi *le grand mérite de redresser* quelques idées fausses sur une institution finalement assez méconnue. Contrairement à ce que prétendait Clemenceau, la présidence de la République n'était pas, avant 1958, un « organe aussi inutile que la prostate ! »

Complété par deux excellents chapitres d'Edmond Pognon sur Charles de Gaulle et Georges Pompidou, ce livre de référence *relate également la vie quotidienne rue du* Faubourg-Saint-Honoré. Emaillé d'anecdotes *significatives, il met en* lumière des changements de style qui, bien souvent, correspondirent à une évolution de la pratique constitutionnelle. Cent ans de République sont ainsi ressuscités à travers cette promenade dans le passé qui nous aide à mieux comprendre les enjeux du présent.

Une autre réédition importante *vient* s'ajouter à cette fresque. C'est celle de la *monumentale Histoire de la République gaullienne* de notre ami Pierre Viansson-Ponté. Les deux tomes publiés, le premier en 1970, *la Fin d'une époque 1958-1962*, le second en 1971, *le Temps des orphelins 1962-1969*, quand Pierre Viansson-Ponté était encore des nôtres, constituent une remarquable et vivante synthèse à chaud des onze années où s'est formé le régime actuel. (Fayard, 2 vol. respectivement).

ERIC ROUSSEL.

Le programme du Festival de Nice

Inauguré le samedi 11 avril (à 10 h. 30), le treizième Festival international du livre, *qui se tiendra à Nice jusqu'au 15 avril*, aura pour thème les dictionnaires et encyclopédies, les livres d'art et la bibliophilie.

Plusieurs colloques et conférences y sont prévus : à l'occasion du centenaire de la mort de Littré, le recteur Imbs évoquera sa vie, son œuvre et « ses successeurs dans l'invention lexicographique » (le 11 de 15 h. à 18 h.) ; Michel Ragon traitera des livres d'art *et des livres sur l'art et l'architecture (le 12*, de 15 h. à 18 h.) ; les éditions Des femmes *dirigeront un débat sur « les femmes et* l'art » (le même jour, de 15 h. à 18 h.) ; *J.-F. Kahn s'entretiendra sur « la culture* pied-noir » avec Emmanuel Roblès, Jules Roy et Marie Cardinal (le même jour, à partir de 15 h. 30) ; Jean Prasteau animera un colloque sur l'édition régionale (le 14, *de 10 h. 30 à 12 h. 30), et sur* « l'histoire, cette inconnue. — La région, source d'inspiration pour les auteurs » (le 14, de 15 h. 30 à 18 h.).

Plusieurs auteurs, présentés par J.-J. Brochier, dialogueront avec le public : Olivier Todd (le 11, à 15 h. 30), Roger Ikor (le 13, à 15 h. 30), Bernard-Henri Lévy (le 14, à 15 h. 30), Catherine Clément (le 15, à 15 h. 30).

La ville de Liège participera au Festival *de différentes manières :* elle ouvrira, en particulier, une exposition sur ses activités culturelles. Nice accueillera également l'exposition que prépare la Bibliothèque nationale pour célébrer le centenaire de la liberté de la presse. Le Festival décernera ses prix habituels : le Grand Aigle d'or, qui reviendra à Nathalie Sarraute, la Bourse Goncourt de la Nouvelle, l'Aigle d'or de l'édition régionale, *le Prix France-Culture, auxquels s'ajouteront*, cette année, l'Aigle d'or des auteurs *français*, l'Aigle d'or et la Médaille d'or du thème 1981, destinés à récompenser les livres d'art et de bibliophilie, les dictionnaires et encyclopédies.

Cioran bientôt traduit en roumain ?

La revue roumaine *Secolul 20 (le Vingtième Siècle)* fête ses vingt ans : étonnant périodique qui se propose, avec son rédacteur en chef Dan Haulica, *de faire connaître* la littérature universelle dans un pays de l'Est *où l'on ne badine pas* avec l'orthodoxie. Chaque livraison s'articule autour d'un thème, d'un auteur — choisi selon un seul critère, celui de la qualité. Des essais critiques, qui tiennent compte de l'actualité, complètent la publication. Grâce à la richesse des textes et à la diversité des auteurs (Joyce, Borges, Caillois, Virginia Woolf, Nabokov, Martin Walser, Bellow, Handke, Kusniewicz, Robbe-Grillet, pour ne citer que ceux que *nous* avons sous les yeux), le public roumain se *trouve vraiment informé des grands courants* de la littérature mondiale.

Déjà en 1978, fidèle à sa tradition d'interdisciplinarité culturelle, le Vingtième Siècle avait consacré un numéro spécial à Mircea Eliade, à la dimension créatrice de ses mythes. Jusque-là, seul le conteur du fantastique était connu en Roumanie alors que l'historien des religions y restait soigneusement occulté. La publication à Bucarest de sa correspondance avec Bachelard, Papini, Dumézil, Jung, Jünger, Queneau, Klossovski avait, heureusement, réparé cet « *oubli* ». Mais *il y a plus* et mieux. *Dans son dernier numéro* de 1980, le critique G. Grigurcu adresse aux *autorités un appel afin qu'elles dépassent* l'étroitesse d'une politique de publications soumise aux impératifs totalement étrangers à ceux de la vraie créativité. « *Alors que nous publions tant de livres médiocres* », écrit-il, « *nous passons sous silence l'un des plus prestigieux essayistes de ce temps, Cioran, qui mériterait comme Eliade, comme Ionesco, l'effort d'une analyse pertinente.* »

Tentative de récupération de Cioran dans la ligne nationaliste officielle *des Roumains ?* Cette hypothèse semble infirmée par la conclusion de l'article cité : « *Etre patriote veut dire s'identifier aux valeurs authentiques. Le reste n'est qu'illusion.* »

EDGAR REICHMANN.

Le « journal moche » de Pirotte

La revue *Nota bene* présente un sommaire des plus séduisants sur la couverture de son premier numéro : on y trouve, notamment, le récent prix Nobel, Czcslaw Milosz, Gabriel Garcia Marquez, Henry de Montherlant, D.-H. Lawrence, Tennessee *William*, J.-M. G. Le Clezio et Yannis Ritsos.

Mais c'est un Belge inconnu, Jean-Claude Pirotte, qui retient surtout l'attention, quand on découvre son *Journal moche*. Sa manière insolite excite aussitôt la curiosité : « *Ecrire comme tricotent les vieilles femmes*, dit-il ; *elles ne veulent pas vraiment finir leur ouvrage : la mort ne survient pas au milieu d'un tricot.* » Ou encore : « *Voyons, je ne suis pas sérieux, mais le néant non plus. J'ai dit pourquoi j'écris, je ne cherche aucun sens à l'ouvrage naissant de l'ombre que je porte... et du loisir sans fin des condamnés à mort.* »

On attend la suite avec impatience.

★ NOTA BENE. — *Directeurs littéraires :* Alain Bosquet et Michel Luneau. Ed. Luneau-Ascot, 9, rue Ampère, 75017 Paris, 160 p., 35 F.

A propos du baroque

Installé à Montauban et dirigé par F.-M. Castan, le Centre international pour la science du baroque organise, tous les deux ans, un colloque auquel participent philosophes et historiens. Y sont agitées les questions relatives au statut de ce concept « fourre-tout » *qu'est* le concept de baroque et aux *notions* voisines : maniérisme, rococo, préciosité, gongorisme, etc. *L'enjeu de ces débats :* construire une esthétique plus rigoureuse que *celle dont se contentent trop souvent* les manuels d'histoire de l'art.

Parallèlement, le centre *publie* une revue, dont le titre est évidemment *Baroque* et dont la qualité mérite d'être soulignée (entre autres, du point de vue iconographique). Signalons en particulier le dernier numéro (numéro 9-10), où se trouvent rassemblés les actes des trois derniers colloques (1974, 1976, 1978), encore inédits. — C. D.

(*Baroque*, revue internationale, 30, rue de la Banque, 82000 Montauban. Le *numéro* : 70 F.)

vient de paraître

Biographies

PIERRE BRUNEL : *Vincenzo Bellini*. — La carrière d'un des « maîtres du bel canto » par un professeur de la Sorbonne. (Fayard, 432 p.)

Essais

BERNARD CHOURAQUI : *Qui est Goy ?* — Au lieu de se poser *des questions sur* l'identité *juive*, comme on le fait à l'accoutumée, l'auteur s'interroge sur l'identité des autres. (Albin Michel, 424 p.)

MICHEL RAGON : *l'Espace de la mort*. — Une étude sur « l'architecture et l'urbanisme funéraires », à travers les âges. (Albin Michel, 342 p.)

J. PETER VAJK : *La fin du monde n'aura pas lieu*. — Un physicien américain, qui fait de la prospection, nous annonce cette bonne nouvelle. (Seghers. Traduction de Jacques Polanis, 290 p.)

OLIVIER POIVRE D'ARVOR : *Apologie du mariage*. — Une défense et illustration du mariage où s'interpellent près de deux cents auteurs, de Platon à Roland Barthes. (Ed. La Table ronde, 231 p.)

Histoire

GEORGES CASTELLAN : *Dieu garde la Pologne !* — Une histoire du catholicisme polonais de 1795 à aujourd'hui, par un professeur de la Sorbonne et des langues orientales. *(Laffont*, 302 p.)

Lettres étrangères

EDWARD BEHR : *le Transfuge*. — Une histoire d'espionnage de Paris à Pékin, par le directeur pour l'Europe de *Newsweek*, qui se risque pour la première fois dans le roman. (Laffont, 295 p.)

ANDRZEJ KUSNIEWICZ : *la Leçon de langue morte*. — Par l'auteur du *Roi des Deux-Siciles*, le portrait d'un homme guetté par la *mort*. (Albin *Michel*, 259 p. Traduit du polonais par Christophe Jezewski et Dominique Autrand.)

ERNST JUNGER : *Traité du rebelle ou le recours aux forêts*. — Une méditation sur l'homme qui choisit la solitude plutôt que l'obéissance à un pouvoir illégitime. (Traduit de l'allemand par Henri Plard. Christian Bourgois, 172 p.)

Pédagogie

YVETTE et ROBERT LONCHAMPT : *Des mots avec des lettres qui ne sont pas dans l'alphabet*. — Des *enfants* parlent, écrivent, inventent... avec des instituteurs qui rêvent d'une *école apportant à chacun* son mode d'expression. (Hachette, coll. « *L'échappée belle* », 264 p.)

Nouvelles

ANNIE SAUMONT : *Quelquefois dans les cérémonies*. — Dix nouvelles qui font apparaître l'« étrangeté de l'humanité » sous la *banalité* quotidienne. (Gallimard, 198 p.)

Récits

MICHEL BUTOR : *Quadruple fond*. — Le quatrième tome de *Matière de rêves*. Une descente dans le monde des fantômes. (Gallimard, « Le Chemin », 136 p.)

GILBERT CESBRON : *Tout d'amour perdu*. — Vingt et un récits, comme un testament de l'auteur, mort le 12 août 1979. (Laffont, 240 p.)

Romans

YVES CAZAUX : *Clarisse mon miroir*. — L'histoire d'« un amour de six semaines », et le premier roman d'un historien. (Albin Michel, 312 p.)

MARCEL BRION : *le Château de la princesse Ilse*. — Le merveilleux retrouve ses droits, à travers cette évocation d'un « château désiré », ou « perdu ». (Albin Michel, 274 p.)

NANCY MARKHAM : *l'Hermine et la Balance*. — Sous une forme romanesque, un pamphlet contre la justice, par l'auteur de *l'Argent des autres*. (Presses de la cité, 246 p.)

en poche

Un précurseur maudit

EXEMPLAIRE, le destin de La Mettrie : rarement penseur aura suscité une telle réprobation de son vivant et sera demeuré si longtemps au « purgatoire » après sa mort. Honni par l'Eglise, que son matérialisme révulsait, mais *aussi rallié par Voltaire, décrié par Diderot*, sévèrement critiqué par D'Holbach, La Mettrie n'a éveillé qu'un bref instant la *curiosité de Marx — avant de disparaître à peu près complètement* du champ intellectuel. Nul philosophe moderne ne se réfère à lui, et les programmes universitaires persistent à l'ignorer superbement.

C'est bien dommage. Heureusement, Paul-Laurent Assoun vient de rééditer *l'Homme-machine*, le texte le plus célèbre de La Mettrie, avec une longue préface qui éclaire utilement ce livre parfois cité mais jamais lu, et restitue l'œuvre dans le contexte philosophique et scientifique qui lui a donné naissance. Car La Mettrie n'est pas un métaphysicien qui conteste, de l'intérieur, l'idéalisme de ses contemporains ; c'est avant tout un médecin, un savant, qui ne connaît d'autre règle que l'expérimentation, et pour qui toute philosophie de l'homme *doit se fonder d'abord sur une bonne* connaissance du corps humain et de sa physiologie.

Certes le mécanisme de *La Mettrie*, pris au sens strict, peut paraître aujourd'hui démodé. Mais, en dehors du rôle *historique qu'il a joué dans le combat pour les Lumières, il* continue de préfigurer une vision du monde à laquelle, depuis *peu, cybernétique et robotique sont venues donner réalité.* On aurait donc tort de sous-estimer l'intérêt des idées développées dans *l'Homme-machine*, dont la parution, en 1747, reste un événement majeur pour le progrès de ce que Paul Hazard a appelé la « conscience européenne ». — C. D.

★ L'HOMME-MACHINE, de La Mettrie. Ed. Denoël-Gonthier, Bibliothèque Médiations, 226 p. Environ 20 F.

● PARMI LES REEDITIONS : *Ici et maintenant*, conversations de François Mitterrand avec Guy Claisse (le Livre de poche), *Héritiers de l'avenir*, recueil de souvenirs de Pierre Mauroy (le Livre de poche), *De la séduction*, traité de Jean Baudrillard (Bibliothèque Médiations), *la Quatrième République*, de Jacques Julliard (Edition revue et augmentée, « Pluriel »).

en bref

● LE PRIX DES ECRIVAINS CROYANTS a été attribué au cardinal Franz König pour son livre « L'Eglise est liberté », réalisé avec Yvonne Chauffin et publié par les Editions Robert Laffont.

● LE PRIX FENEON, d'un montant de 25.000 F., destiné à être partagé entre peintres et sculpteurs d'une part, écrivains d'autre part, sera attribué, sous la présidence du recteur de l'Académie de *Paris*, le vendredi 5 juin 1981. Les candidats à ce prix, qui doivent être de nationalité française et âgés de moins de trente-cinq ans au 1er janvier 1981, pourront déposer leur candidature jusqu'au 30 avril 1981 dernier délai, au secrétariat de la Fondation, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris, par lettre accompagnée d'un extrait de naissance.

● LES EDITIONS KARTHALA organisent des stages de formation d'« initiation à la littérature africaine de langue française ». Ce stage, réparti sur deux journées, intéresse aussi bien les bibliothécaires que les libraires ou les enseignants de lettres, les futurs coopérants en particulier. Renseignements : M. Patrick Mérand, Ed. Karthala, 22, bd Arago, 75013 Paris. *Téléphone* : 331-15-59.

● LE PRIX DE LA SCIENCE-FICTION 1981 a été attribué à Serge Brussolo pour « Vue en coupe d'une ville malade ». (Présence du futur, Denoël.)

● LA DIXIEME FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE JERUSALEM s'est tenue du 5 au 10 avril. Une cinquantaine de pays y participaient. Le Prix de Jérusalem a été décerné à Graham Greene.

● LE THEATRE PAR LE BAS présentera une adaptation des « Ecrits », de Laure, le 27 avril, au centre Georges-Pompidou (20 h. 30, *La revue parlée*) ; du 5 au 9 mai au Théâtre des Amandiers de Nanterre (21 h.), et du 11 juin au 12 juillet au Tai Théâtre d'essai, rue Vieille-du-Temple, à Paris (22 heures).

● « BREVES » est le nom d'une nouvelle revue littéraire trimestrielle consacrée à la nouvelle. L'Atelier du Gué (11300 Villelongue-d'Aude), qui l'édite, se propose de publier des textes inédits, des notes critiques et des fiches techniques complétées par des interviews et des dossiers. (Abonnement : 100 F pour quatre numéros et quatre suppléments).

● LE LIVRE D'HENRI TROYAT « Alexandre Ier » (*Flammarion*) est vendu au prix de 90 F environ, et non pas 68 F, comme nous l'avons indiqué par erreur.

● NOUS AVONS OMIS de mentionner que la revue « Cobra » (« le Monde des livres » du 27 mars) a été rééditée par Jean-Michel Place (380 p. Environ 200 F).

romans

L'amour ailleurs

● *Emmanuel Roblès, André Kédros, Juan Piñeiro.*

UNE femme, deux hommes : si on veut. Mais ce serait engager le lecteur sur une fausse piste : celle du drame bourgeois ou du vaudeville. Un homme, une femme : voilà, jetés une fois pour toutes sur le théâtre par le vieux Tirso, les deux personnages de la passion. Or théâtre et passion, voilà aussi Emmanuel Roblès tout entier. Comme bien d'autres ? Alors, lui ne se soucie pas de savoir qu'une forte construction dramatique, fût-elle romanesque, est aussi démodée, déprisée, aujourd'hui, que l'amour et l'Occident réunis. Les lecteurs assez nombreux à être eux-mêmes démodés, lui sauront gré de sa fidélité à soi.

Une « chronique italienne » contemporaine

Nous sommes en plein dans notre temps : non moins que l'amour, le ressort tragique de cette « chronique italienne » contemporaine, c'est le terrorisme. Une femme, Hélène. Elle s'enfuit de Paris à « Venise en hiver » non par quelque romantisme mais parce qu'elle a là-bas une parente, le seul être pour l'accueillir, l'aider à trouver un gagne-pain.

Ce qu'elle fuit ? Celui qu'elle ne nomme pas son amant. Elle ne l'aime pas, et le possessif serait dérisoire. Lassitude, solitude, rien ne la défendait contre une volonté, une violence implacables, insensibles — autre terrorisme — auxquelles son travail même ne lui permettait pas d'échapper. L'auteur nous dit que lorsqu'elle a cédé à André elle était *« neuve à vingt-six ans »*. Cela n'est vraiment pas très moderne non plus.

La caméra change de champ et de plan (le romancier dramaturge n'ignore rien de la technique du cinéma) pour cadrer dans une rue de Milan un reporter photographe dont l'objectif saisit deux hommes à moto, au moment même où l'un tue. Celui-là a vu Ugo Lassner, et Ugo a vu ce regard. Voilà la machine infernale enclenchée.

L'action aussi. Un homme, une femme : le lecteur maintenant les connaît. Il n'a plus qu'à attendre qu'eux se reconnaissent, sans s'être encore jamais vus. Et, du même coup, il sait que vient de se nouer la vieille histoire d'amour et de mort qui le fascine chaque fois comme si elle était nouvelle.

Quand les amants se sont trouvés, Ugo, sur l'écran des murs blancs de la chambre, multiplie inlassablement l'image d'une Hélène vraiment neuve, et le film immobile de ce corps est un poème d'amour. Dans l'ombre, l'agrandissement de la tête casquée au regard inhumain. Hélène y a retrouvé un autre regard, celui d'André, tueur à sa manière.

André qui, bien entendu, surgit. Il ne doute pas de la ressaisir. Elle est seule. Ugo a été envoyé à Beyrouth. L'affrontement, violent ou feutré, dure des jours. Pas question pour lui de lâcher prise : il peut la jeter, non la perdre. La double menace, maintenant déclarée, rythme puissamment le récit, empoigne le lecteur.

Enfin Ugo annonce son retour, elle l'attend, il vient, il va l'atteindre. Sur la digue de Venise où roule sa voiture, soudain une moto, le casque, le regard... Il tente d'échapper, puis : *« Il leva les poings dans l'instant même où sa tête éclatait. »* Noir. La caméra revient sur Hélène, ne la quittera plus. Elle se souvient qu'à l'agrandissement du regard Ugo a donné pour légende le vers de Pavese : *« La mort viendra et elle aura tes yeux. »* Mais l'invocation traverse le tueur : Ugo ne l'a écrite qu'après qu'il eut rencontré les yeux d'Hélène.

Si intense par la passion et l'angoisse, si bien machiné pour la catastrophe finale, le drame révèle soudain qu'il n'est pas une tragédie. Pas pour cette fois. C'est ce que le lecteur, comme tout mortel, peut espérer de mieux. Ce bon lecteur, qui a eu si peur, il se réjouit naïvement que l'histoire, comme d'autres qu'il a aimées, se poursuive hors du texte, ailleurs, sans lui.

Sur le lac Majeur

L'Italie toujours, avec André Kédros : le lac Majeur sous la pluie et le vent glacé. Mystérieux rendez-vous. D'affaires. D'amour aussi : avec le passé. Michel Sarandis a reçu un pathétique appel de Miléna, son premier amour, trente ans plus tôt, inoubliée. Fidèle au socialisme de leur jeunesse, elle a participé au printemps de Prague, elle est en danger. Le premier « contact » physique de Michel avec l'« organisation » qui doit faire évader Miléna se révèle d'un agrément imprévu : une femme au corps de statue grecque, ce à quoi un Grec cultivé ne saurait résister. Imbroglio où se croisent les fils des services secrets, du terrorisme, de la Mafia de l'entreprise d'enlèvement.

C'est Michel qui sera enlevé : par les Brigades rouges.

Près de son exécution, il revit les affres, les tortures subies jadis. Le récit est construit sur un rythme alterné : l'aventure présente, très mêlée de politique, et la Résistance d'autrefois ; le souvenir romantique de Miléna, et l'Aphrodite de chair, malheureusement infectée du vieux poison nazi. La ravissante d'une part, les ravisseurs de l'autre, conduisent le héros et l'auteur à enrichir le roman de crises de conscience comme de débats idéologiques et de vues sur l'état désastreux du monde.

Roman d'amour (érotique à l'occasion), de guerre, d'espionnage, policier, politique, le lecteur est gâté. Mais un roman qui n'en est pas moins nourri d'une expérience vécue : le héros comme l'auteur, tous deux Grecs naturalisés Français, ont combattu le fascisme dans leur pays, puis les Italiens, puis les nazis. Où finit l'autobiographie ? Ici commence l'imagination du lecteur.

Toujours l'eau : cette fois, le Nil. Et cette fois, l'ailleurs est encore ailleurs. Plus de cet exotisme banal au pays de l'autre sexe. Bien pâles, ces vieux périples romanesques avec une femme dans chaque port. Ici, c'est un garçon à chaque pas. Blancs ou noirs, tous aimés, tous beaux...

Le mot beau, Piñeiro — je veux dire son personnage — ne se lasse pas de le caresser. Aveu : à mes yeux, un homme, s'il est beau — c'est rare, en effet, — l'est exactement comme un cheval, et toujours beaucoup moins. Digression ? Non, façon de signaler honnêtement mon incompétence sur le fond.

Ce que je peux apprécier, c'est le style, l'allure de l'auteur, sa désinvolture (jusque dans le vieux truc du manuscrit trouvé : dans la Grande Pyramide, celui d'un journal très intime, tout frais, illustré d'une pin-up en décalcomanie ; on se demande ce qu'elle fait là), sa nonchalance, un certain humour. Et puis une Egypte sans sauterelles, dans un *« nuage de désir »*. Un vrai exotisme tout de même, subtil : celui de ce Français argentin.

Dernier aveu : je préférais, de l'auteur, ses *Descriptions merveilleuses* illustrées par Leonor Fini. Il est vrai que Leonor Fini enchante tout ce qu'elle touche, et même ce qu'elle ne touche pas.

YVES FLORENNE.

★ VENISE EN HIVER, d'Emmanuel Roblès. Le Seuil, 288 pages. Environ 55 F.
★ LE RENDEZ-VOUS DU LAC MAJEUR, d'André Kédros. Laffont, 312 pages. Environ 60 F.
★ LES AMOURS DU NIL, de Juan Piñeiro. Laffont, 218 pages. Environ 50 F.

Dernières cartes

(Suite de la page 17.)

Michèle Manceaux est de ceux-là. C'est un peu plus manifeste à chacun de ses livres. *Grand reportage* illustrait une réappropriation de son destin. *Pourquoi pas Venise* fixe, dans ce destin, la place de l'art hérité et à accomplir.

Son don pour recharger le sens des mots, son sens de l'impalpable, du chuchotement, et son ironie émue, font de Manceaux l'indéniable héritière de Marguerite Duras.

FRANÇOISE MALLET-JORIS n'a jamais mis le travail du style au premier plan de ses préoccupations. Elle se soucie davantage de refléter des problèmes de son temps, avec la syntaxe et le vocabulaire de tout le monde ; parfois même ceux des « courriers du cœur », comme aujourd'hui. Et pourquoi pas ?

Le cas qu'elle expose dans *Un chagrin d'amour et d'ailleurs* rappelle d'assez loin celui d'une épouse de ministre qui fut acquittée, vers 1950, du meurtre de son mari, dont elle avait fait la carrière et qui la dédaignait ouvertement, la gloire venue. Il semble que, sans mener jusqu'au crime, de tels délaissements ne soient pas rares chez les femmes d'hommes politiques, exposés aux tentations et incorrigibles galopins.

Plus vieille, de quatre ans, que son quadragénaire et député maire de mari, « coupable », qui plus est, de stérilité, Jeannette Lefèvre a noyé dans l'alcool son infortune d'épouse de plus en plus trompée. Un jour qu'on inaugure la maison de la culture locale, elle décide, elle aussi, de jouer ses « dernières cartes », en quittant la clinique où elle se désintoxiquait, et en tentant de reprendre publiquement auprès de son mari la place que convoite une petite maîtresse « style Passy ». Mais cette dernière convainc Jeannette de s'effacer, en se montrant plus résolue à servir le député maire, et moins hésitante, tout simplement, devant l'effort de vivre.

CONTRAIREMENT aux précédents, *Allegra* et *Dickie-roi*, *Un chagrin d'amour et d'ailleurs* est un livre bref, une sorte de canevas, où les caractères principaux, entourés de nombreux personnages anecdotiques, ne sont qu'esquissés.

Mais Françoise Mallet-Joris met un certain humour noir à typer les jeux de l'ambition politique, tels qu'ils continuent effectivement de s'étaler, et le rôle d'appoints consentants qu'y jouent encore beaucoup de femmes, croyant bien faire, au nom de l'amour.

La modestie du propos n'est, de surcroît, qu'apparente. L'auteur fait partager sa conviction qu'une certaine banalité peut recéler l'essentiel, et elle illustre la belle remarque de Nizan :

« Chaque homme trouve au fond de ses réveils tous les désordres du temps, réduits à la médiocre échelle d'une inquiétude privée. »

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ POURQUOI PAS VENISE, de Michèle Manceaux. Le Seuil, 252 pages. Environ 52 F.
★ UN CHAGRIN D'AMOUR ET D'AILLEURS, de Françoise Mallet-Joris. Grasset, 206 pages, Environ 45 F.

Henry Miller, vu de Belleville

● *Clément Lépidis rend hommage au sage de Big Sur.*

LA vie l'avait jusqu'alors tiré vaille que vaille parmi les chicanes de trente-six métiers, trente-six misères. Autant dire qu'à force de tuer le temps sous différents prétextes, il n'avait guère vécu. En ce mois d'octobre 1950, il se terrait au lit en invoquant, autres prétextes, la maladie et les ennuis. Un ami vint le voir et lui dit : *« Lis ça ! »*, c'était *le Tropique du Cancer*, de Henry Miller. S'agissait-il d'un livre de géographie ou de médecine ? Il l'ouvrit et ne le referma plus. C'est ainsi que la gaieté dévastatrice et l'hymne à la liberté du clown céleste balayèrent le « vieil homme » chez Clément Lépidis.

Cette rencontre entre le chantre du quatorzième district de Brooklin et le Parisien de Belleville fut décisive. Au terme d'une révolution intérieure, Clément Lépidis largua travail, famille, habitudes et s'élança à l'assaut de l'art qui est offert, si l'on en croit Miller, avec la liberté en prime.

Auteur de romans, de nouvelles, de poèmes et d'essais, Clément Lépidis publie aujourd'hui un hommage au sage de Big Sur, un *« remerciement posthume à celui qui a remis en marche le mécanisme perturbé par une première et boiteuse naissance »*.

Dispersés à travers le monde, les admirateurs de l'œuvre de l'écrivain disparu se comportent parfois en initiés intransigeants, dépositaires d'un message qui ne souffre pas la discussion. Rien de tel dans l'attitude de Lépidis. Il retient heureusement de son « éveilleur » ce qui lui convient : l'amour chaleureux de la vie, le sens inné de la subversion. De fait, les censeurs qui, en leur temps, mutilèrent ses écrits ne s'y trompèrent pas : la prose fulgurante de Miller, toute de chair et d'humus, torpille les artifices du « cauchemar climatisé » et redonne le goût immodéré du bonheur et de la santé. De quoi faire sauter bien des chaînes. *« L'œuvre est un acte révolutionnaire*, écrit Clément Lépidis, *c'est d'ailleurs pourquoi on l'observe, on la surveille, on la censure parfois, on la subventionne pour mieux la contrôler. »*

Clément Lépidis évoque avec une joyeuse nostalgie les amis parisiens de Miller et sa participation, en 1954, au groupe Reflets, animé par un Pierre Deligny doué d'un redoutable appétit et qui tenait table ouverte après 22 heures. Le parquet, hérissé de bouteilles, *« faisait office de cave »*. Dans cette atmosphère de liesse, *« nous lisions à voix haute des pages entières de ses livres »*.

C'est un goût sensuel pour l'art et la culture qui rapproche sans doute le plus les deux écrivains. En témoigne cette recette de Lépidis : *« La consommation d'oignons frais donne de l'appétit, un extraordinaire appétit et il en faut parfois pour digérer certaines théories. Prenez n'importe quel livre de philosophie et lisez-le, un oignon frais à la main, vous verrez la différence. »*

Quand le Bellevillois écrit dans un élan *« Mille Miller dans le monde et l'homme retrouverait son sourire »*, il paraît raisonnable de souhaiter aussi beaucoup de Lépidis...

BERNARD ALLIOT.

★ MILLE MILLER, de Clément Lépidis, Ramsay, 156 pages, Environ 47 F.

Un drôle de métier

● *Le 88ᵉ Michel Lebrun*

MICHEL LEBRUN a la manie de faire de bons polars. Il récidive (pour la quatre-vingt-huitième fois, sauf erreur) avec *l'O.P.A. de 4 sous*.

Brecht aux Antilles ? Oh ! que non ! Un O.P.A. au masculin (quand bien même il s'agirait d'une dame), c'est un officier de police adjoint.

Ici, l'O.P.A. Bastide rêve de devenir O.P. tout court, et même O.P.P. (Off. de police principal). Le hasard va le servir.

Un soir de réveillon, notre O.P.A., flanqué d'un collègue, va découvrir un Pierrot flanqué, lui, dans une poubelle. Qui plus est, ce Pierrot est matelassé de billets de 500 F. Diable ! Et c'est là que Lebrun va faire preuve d'une imagination diabolique. Qu'il nous promène des abattoirs de La Villette à Beaubourg, soit. Qu'il suppose qu'un banquier cambriole sa propre banque, passe encore. Jacques Borel, paraît-il, consommait ses petits plats. Mais là où le bât blesse, c'est quand nous voyons à l'œuvre la paire d'O.P.A. En effet, Bastide et son acolyte vont, entre autres :

— s'emparer de l'argent ;
— séquestrer un truand ;
— faire chanter un commissaire.

Impensable. Même s'il lui arrive d'avoir la poigne rude, notre police ne saurait s'abaisser à de tels agissements.

Comme la femme de César, elle doit rester au-dessus de tout soupçon. Sinon, ce serait la barbarie.

Le lecteur aura compris de lui-même que nous sommes en pleine fiction.

CLAUDE COURCHAY.

★ L'O.P.A. DE 4 SOUS, de Michel Lebrun. « Engrenage », 183 p.

récits

Partir avec soi

Si les voyages forment la jeunesse, ils constituent également en psychiatrie une forme de « traitement moral ». « *J'ai constamment observé*, écrivait Esquirol au XIXe siècle, *que les aliénés sont soulagés après un long voyage, surtout s'il a été difficile, pénible ; et plus encore s'il s'est fait dans des pays éloignés dont le site et l'aspect s'emparent de l'imagination du malade...* »

∴

Horace prévenait déjà ses semblables que l'homme a beau parcourir les mers, seul le ciel change, pas son âme *(caelum mutaris, non anima, per mare currens)*. Sa mise en garde laisse supposer qu'à son époque déjà nombre de personnes essayèrent d'échapper à elles-mêmes en voyageant. Certaines y ont peut-être même trouvé un apaisement.

∴

Quant à Sénèque, il rappelle cette réponse lucide de Socrate à un mélancolique qui se plaignait d'avoir retiré peu de profit de ses voyages : « *Je n'en suis pas surpris ; vous voyagiez avec vous.* »

∴

A propos d'un sot qui disait n'avoir rien appris d'un voyage, Montaigne, caustique, observa : « *Ce n'est pas étonnant, il s'était emporté avec soi.* »

∴

Bouddha a dit quelque part que la liberté s'achète au prix de l'abandon du foyer...

R. J.

Voyageurs

Les anciens visiteurs de l'Égypte

● ***Une admirable entreprise de l'Institut français du Caire.***

TOUS les amateurs de récits de voyages en Orient connaissent les deux tomes de Jean-Marie Carré, *Voyageurs et écrivains français en Egypte*, grand prix Gobert 1933, réimprimés en 1956, et qui restent jusqu'à présent l'un des succès des éditions de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (IFAO).

J.-M. Carré s'était surtout consacré au dix-neuvième siècle (savants de Bonaparte, saint-simoniens, Flaubert, Nerval, Edmond About, Fromentin, etc.), retraçant les circonstances et le cadre historique des périples accomplis en Egypte par des Français, donnant de larges citations de ces voyageurs et jusqu'au menu composé par le khédive Ismaïl pour l'impératrice Eugénie, lors de l'inauguration du canal de Suez en 1869.

Sur quelque huit cents pages, J.-M. Carré n'en avait consacré qu'une centaine aux voyages entrepris au pays de Pharaon avant l'expédition française. L'égyptologue Serge Sauneron lança l'idée, dès 1960, de publier en français les textes sur l'Egypte laissés par les voyageurs européens des seizième et dix-septième siècles. Dès sa nomination en 1969, à l'âge de quarante-deux ans, à la tête de l'Institut français du Caire, il mit cette idée en pratique, créant la collection des « Voyageurs occidentaux en Egypte ».

Dès 1970 paraissait donc au Caire, présenté et annoté par S. Sauneron, le récit du médecin sarthois Pierre Belon du Mans (1547), premier grand témoignage étranger, qui plus est enrichi de dessins, sur l'Egypte ottomane. Puis vinrent, en 1971, les textes du Forézien Jean Palerme (1581), du Vénitien anonyme (1589), du seigneur de Villamont (1590), du Hollandais Jean Sommer (1591), suivis de relations allemandes, italiennes, anglaises, et sans oublier celle du sieur Anthoine Morison, intrépide chanoine de Saint-Pierre de Bar-le-Duc, qui, en 1697, voulut « *voir en original les lieux (où vécut Moïse) que (son) imagination (lui) représentait* ».

L'arbre de la Sainte Famille

Lorsqu'en 1976 Serge Sauneron fut tué, en même temps que la brillante islamisante égyptienne Farida Makar, dans un accident sur la route d'Alexandrie, dix-huit tomes étaient déjà parus concernant plus de trente auteurs. Malgré les préventions de quelques orientalistes élitistes à l'égard de cette collection destinée aussi au lecteur ordinaire, le successeur de S. Sauneron, l'égyptologue Jean Vercoutter, a continué la tâche en en confiant le contrôle, depuis 1979, à deux jeunes spécialistes français, Robert Ilbert et Christian Decobert, respectivement chargé de cours d'histoire moderne à l'université du Caire et pensionnaire arabisant de l'Institut français du Caire.

Depuis 1977, huit nouveaux volumes ont été publiés, dont cinq consacrés à l'œuvre de l'homme d'armes et médecin vénitien de la fin du seizième siècle, Prosper Alpin, traduite du latin par le Père R. de Fenoyl, et enrichie de notes posthumes de S. Sauneron. Au lieu de se contenter de décrire, une fois de plus, l'Arbre à baume de la Sainte Famille, à Matarieh, ou les pyramides de Guizeh, Alpin compose une histoire naturelle de l'Egypte avec planches et décrit les pratiques médicales des Egyptiens de son époque, et il relate la tentative oubliée de Grégoire XIII pour rallier à Rome, vers 1580, l'Eglise copte. Le tout est passionnant.

En dix ans, près de trente volumes sont sortis des presses de l'IFAO. On en attend autant, au cours des années à venir, en y incluant l'index et les notices explicatives. La série, qui couvrira donc, finalement, trois siècles jusqu'à la venue de Bonaparte en Egypte en 1798 non comprise, contiendra, sur près de vingt mille pages, les textes relatifs à l'Egypte (parfois il s'agit de quelques feuillets seulement) des trois cents visiteurs occidentaux ayant écrit sur ce pays entre 1500 et 1800. Beaucoup de ces pages n'avaient plus été rééditées depuis leur temps ; certaines, comme une partie du récit de Vansleb, Germano-Hollandais écrivant en italien et en néerlandais au dix-septième siècle, étaient encore à l'état de manuscrit. Pour ses recherches, S. Sauneron avait mis en révolution les grandes bibliothèques d'Europe. En 1969 à Marseille, le jeune égyptologue Georges Sanguin, *qui devait, lui aussi, disparaître prématurément*, découvrit le récit inédit du Marseillais Gabriel Brémont (1643-1645), ami de l'archevêque grec du Sinaï, Ioassaf.

L'œuvre déjà réalisée, et, ce qui ne gâte rien, imprimée en beaux caractères bien noirs sur du papier bien blanc, est impressionnante. Vingt-cinq personnes, notamment des traducteurs, y ont collaboré. On peut regretter, seulement, que l'Institut français (ou Ecole française) du Caire, surtout au moment où il fête son centenaire (*le Monde* du 27 décembre 1980), n'ait pas tenté plus d'efforts pour la faire mieux connaître. Au siècle des touristes il est bon de rappeler qu'il a existé aussi des voyageurs.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **Toutes les publications de l'Institut français du Caire sont principalement distribuées en France par le SEVPO, 27, rue de la Convention, 75732 Paris Cedex 15. Le prix global de tous les volumes de la collection des « Voyageurs en Egypte » déjà parue est de 1 385 F. Chaque ouvrage peut être aussi acheté séparément.**

LE TOUR DU MONDE DE MARK TWAIN

PEUT-ETRE parce qu'ils ne gagnent pas assez, sûrement parce qu'ils dépensent trop, les écrivains ont toujours des problèmes d'argent. Mark Twain tentait de remédier aux siens en donnant des conférences, genre dans lequel il était fort prisé du public. Il passa donc une bonne partie de sa vie à voyager et eut même l'occasion de faire, entre juillet 1895 et août 1896, le tour du monde.

Commencé à Cleveland — où il connut, paraît-il, un véritable triomphe devant deux mille six cents personnes, ce périple homérique le conduisit successivement à Honolulu et aux îles Fidji, puis en Australie et en Nouvelle-Zélande, à Ceylan et en Inde, à l'île Maurice et en Afrique australe, d'où il revint vers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Invraisemblable croisière à travers l'empire colonial britannique, dont le célèbre humoriste sut aussitôt tirer un livre brillant, gai et plus profond qu'il n'y paraît d'abord.

Qui a lu, en effet, *Tom Sawyer* et *Huckleberry Finn* pourrait prendre Mark Twain pour un personnage peu sérieux. Cela équivaudrait à négliger ses aspects les plus attachants : la générosité, l'ouverture d'esprit, le don d'observation et la sage tolérance qui éclatent à chaque page de ce *Tour du monde d'un humoriste*, inédit en français, font sûrement de ce livre l'un des ouvrages les plus originaux qui aient été écrits aux beaux jours du colonialisme européen.

Rompant tranquillement avec les préjugés de la plupart de ses contemporains, Mark Twain prend constamment la défense des « Sauvages » contre les « civilisés ». Au niveau racial, d'abord : les peaux sombres, affirme-t-il, sont plus belles que les peaux blanches, toujours tachées ou fripées. Au niveau social, ensuite : les cultures des peuples océaniens, indiens ou africains lui semblent, dans leur complexité et leur originalité, mériter beaucoup plus de respect qu'il n'est d'usage, à l'époque, de leur en témoigner. Enfin, il n'est pas jusqu'aux religions locales ou aux plus singulières coutumes qu'il ne s'efforce de comprendre, même s'il ne les approuve pas : effort intellectuel qui, il faut le répéter, *demeure exceptionnel en ces temps-là*... et même de nos jours les accompagnateurs de voyages organisés pourraient en témoigner !

Les chapitres concernant le séjour de Mark Twain aux Indes justifient, à eux seuls, la lecture de son livre. A part quelques fonctionnaires britanniques à l'esprit plus ouvert que la moyenne de leurs collègues, et dont les rapports sont généralement demeurés confidentiels, aucun Occidental n'a, en cette *fin du dix-neuvième siècle*, mieux « senti » l'Inde profonde que ne l'a fait Mark Twain. Je ne vois guère, après lui, qu'Henri Michaux ou Moravia qui aient si bien parlé de l'âme indienne. Enfin, si l'on y ajoute l'humour, disposition d'esprit qui ne se dément jamais au fil de ce récit rocambolesque, on est bien *obligé de conclure que la* balance penche nettement en faveur de Mark Twain !

C. DELACAMPAGNE.

★ **LE TOUR DU MONDE D'UN HUMORISTE, de Mark Twain. Traduit de l'américain par les Editions Maritimes et d'outre-mer, 400 pages. Environ 65 F.**

Un marchand en Orient

● ***La vie extraordinaire de Jean-Baptiste Tavernier (1605-1689).***

MARCHAND du siècle de Louis XIV, considéré comme « le plus grand voyageur de son temps », Jean-Baptiste Tavernier ne partait pas, comme d'autres, pour sa culture ou son plaisir... Pourtant, trois siècles après leur première *publication, les récits de ses* voyages sur les itinéraires des antiques caravanes, les descriptions qu'il fait des coutumes et des régimes politiques, la manière dont il est reçu à la *cour* de Perse, tout a gardé une puissance d'évocation incomparable, indissociable de l'image que nous avons — vraie et fausse... — de l'Orient.

Envoyé par le Père Joseph

Né à Paris en 1605, fils d'un marchand connu de cartes géographiques, *protestant, il part*, pendant la guerre de Trente Ans, pour faire fortune et se lancer dans le commerce international. Le Père Joseph (comment l'a-t-il connu ?), l'*éminence* grise de Richelieu, l'envoie à Constantinople accompagner deux gentilshommes. Tavernier est âgé de vingt-cinq ans ; il rêve d'aller jusqu'en Perse, jusqu'aux Indes, et, peut-être, y implanter le commerce français.

Par le chemin des caravaniers, traversant Erzeroum, Erivan, Tabriz, il se rend à Ispahan, où il arrive à la fin de 1632, alors que règne le chah Safi, le premier des rois fainéants safévides. Mais sa vraie carrière de marchand ne commencera qu'avec son second voyage (1638-1642) : accompagné de son frère cadet, il s'embarque à Marseille et, par Alep, Basra, Chiraz, retourne à Ispahan, va jusqu'aux Indes et à Goa, tandis que son frère continue sa route vers le Tonkin. Quatre autres voyages suivent : 1643-1649, 1652-1656, 1657-1662, 1663-1669... qui précèdent la montée au pouvoir de Colbert et son intérêt pour le grand commerce.

A cinquante-huit ans, avant le sixième voyage, il se marie avec une huguenote comme lui, fille d'un joaillier. Et repart. Puis, le cycle des voyages terminé, il est reçu par Louis XIV au début de 1669 ; il lui vendra des diamants achetés en Inde et recevra des titres de noblesse ; il achète une baronnie dans le canton de Vaud.

Riche, respectable, il cherche un « nègre » pour écrire ses *Mémoires*, à partir de souvenirs et des notes qu'il a prises toute sa vie... Parus pour la première fois en 1676, *les Six Voyages* de Jean-Baptiste Tavernier auront un immense succès (jusqu'en 1682, il n'y aura pas moins de trois rééditions, ainsi que des traductions en anglais, en allemand, en italien !). Pourtant, les voyages de Tavernier ne sont pas terminés : en 1685, la révocation de l'Edit de Nantes le pousse, à quatre-vingts ans, sur les routes de l'Europe ; il va proposer à l'électeur de Brandebourg de fonder une Compagnie des Indes, puis, devant le refus dû à son âge, par Stockholm et les pays baltes, il arrive à Moscou, où il meurt en 1689.

Devenus introuvables, ses *Six voyages* (légèrement coupés) viennent d'être publiés dans la collection de « La découverte », avec des cartes qui permettent de suivre notre illustre voyageur ainsi qu'une préface et des notes, tout à fait remarquables, de Stéphane Yerasimos. Les amateurs de voyages au Levant seront comblés, les amateurs d'histoire y trouveront des foules de détails sur le petit monde des commerçants de l'époque et sur le rôle de premier plan que jouaient les Arméniens, omniprésents dans ces livres. Voltaire, pourtant, n'appréciait pas Tavernier : (il) « *parle plus en marchand qu'en philosophe et n'apprend guère qu'à connaître les grandes routes et les diamants* », écrit-il... Mais Montesquieu l'utilisera comme guide pour faire voyager Uzbek dans *les Lettres persanes*.

« *Je puis assurer mon lecteur que je lui ai dépeint naïvement les choses comme elles sont...* » Ainsi Tavernier, pas si naïf, conclut-il ses « Relations de la Perse », nous laissant pour jamais son image en... mamamouchi dans un beau portrait de lui par Largillière !

NICOLE ZAND.

★ **LES SIX VOYAGES EN TURQUIE ET EN PERSE, de J.-B. Tavernier. Introduction et notes de Stéphane Yerasimos. Deux tomes de 338 pages. François Maspero, coll. « La découverte ». Environ 35 F chaque tome.**

d'autrefois

Sur les traces d'Ibn Battûta et de Camoens

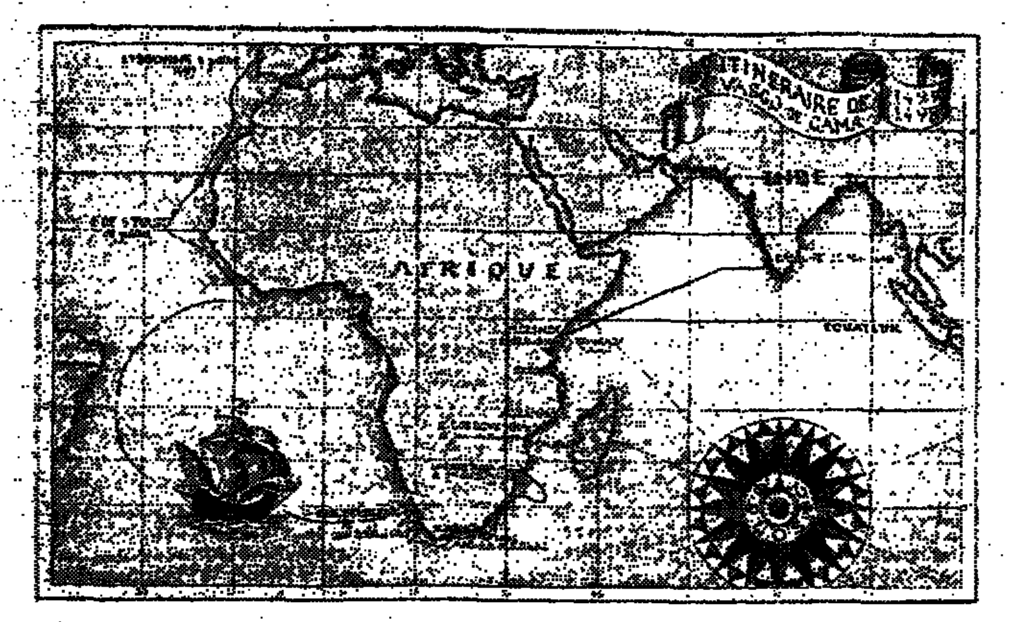
● *« Q u e d'étrangetés !... »*

L'UNESCO réédite, dans sa « Collection d'œuvres représentatives », deux textes prestigieux : les *Récits de voyage d'Ibn Battûta* (1304-1377), célèbre géographe arabe de Tanger, qui ne furent connus en France qu'au milieu du dix-neuvième siècle, et *les Lusiades*, de Luis de Camoens (1524-1580), qui est à la fois le Homère, le Virgile, le Dante portugais. Son vaste poème épique relate l'odyssée de Vasco *de Gama autour de l'Afrique*. La dernière version française (1) datait de 1890.

Q u a n d Ibn Battûta quitte Tanger pour faire le pèlerinage à La Mecque, il a vingt et un ans. Ses périples lui vaudront le surnom de *mûsafir al-'Arab* (le « voyageur des Arabes »), ou encore *rahhâl al'asr* (le « voyageur du siècle »). Pendant trente ans, son errance le porte par-delà les déserts et les mers en Asie intérieure, en Inde, en Chine, à Sumatra. A p r è s son retour au Maroc, Ibn Battûta effectue sa dernière exploration : c'est la v i s i t e du mystérieux Tombouctou et de l'empire du Mali.

Bien sûr, il prend le Niger pour le Nil. Bien sûr, les animistes sont pour lui des « *nègres infidèles* ». Bien sûr, il comprend parfois mal les mœurs et les usages d e s peuples qu'il rencontre. Sans doute peut-on se demander s'il n'a pas ouvert la « route de l'ébène » des chasseurs d'esclaves q u i allaient dépeupler l'Afrique au sud du Sahara dans les siècles à venir. M a i s il fournit une moisson foisonnante de renseignements et les incidents, cocasses ou tragiques, qu'il relate tiennent le lecteur en haleine bien plus que nombre de fades comptes rendus de voyages d'aujourd'hui.

De ces récits se dégage aussi l'image du voyageur très bien saisie par Vincent Monteil, qui présente l'épopée : « *Instruit sans être un intellectuel, curieux sans f o r m a t i o n scientifique, conformiste mais individualiste,*



intéressé et pratique, mais frôlé par l'aile furtive de l'angélisme, Ibn Battûta de Tanger est un homme, un tempérament... notre contemporain, notre frère. »

La voie royale du poète

Avec la chute de Constantinople en 1453, la route des épices se trouve verrouillée. Pour assurer ses approvisionnements, l'Occident doit faire preuve d'audace, d'imagination. Quarante-quatre ans plus tard, un Portugais, Vasco de G a m a, retrouve la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance. Il trouvera, plus t a r d encore, son chroniqueur, Luis de Camoens.

Cet homme, qui mène à Lisbonne une vie agitée, n'est pas seulement le thuriféraire de l'illustre navigateur. Voyageur lui-même, contraint par ses aventures galantes à des exils lointains et féconds (Goa, Macao, Mozambique), Camoens navigue aussi sur la voie royale de la grande poésie. Les dix chants des *Lusiades*, parus en 1572, transcendent ainsi la glorification du Portugal chrétien et celle de son héros légendaire, Vasco de Gama. Ils préfigurent déjà le baroque, le fantastique, la littérature romantique.

Mais il y a plus. La soif de connaître, la curiosité pour les phénomènes naturels, pour les populations, la faune et la flore des pays qu'il a visités, confèrent à son œuvre une modernité étonnante : « *Si les anciens philosophes*, n o u s dit Luis de Camoens, *qui parcoururent tant de pays pour en voir les secrets avaient connu les merveilles que j'ai connues, en d o n n a n t les voiles à des vents si divers, quels vastes écrits n'auraient-ils pas laissés, que d'étrangetés, que de grandes qualités ! Et ce n'était, pourtant, que la pure vérité !* » Itinéraires fascinants, magiques vérités.

EDGAR REICHMANN.

★ VOYAGES, d'Ibn Battûta. Texte arabe accompagné d'une traduction par C. Défremery et B.R. Sanguinetti, préface et notes de Vincent Monteil. Coll. « Unesco d'œuvres représentatives », éd. Anthropos, 4 volumes, 1 900 pages. Environ 488 F.

★ LES LUSIADES, de Luis de Camoens. Traduction du portugais de Roger Bismut, avec avant-propos, notes, index et notice bibliographique. Coll. « Unesco d'œuvres représentatives ». Série européenne. Société d'édition les Belles-Lettres, 396 pages illustrées. Environ 150 F.

(1) Traduction par Edmond Hippeau, chez Garnier Frères.

Qui était Christophe Colomb ?

(Suite de la page 17.)

En *1476-1477*, C h r i s t o p h e Colomb aborde au Portugal, sans doute à Lisbonne, où il retrouve son frère, Bartolomé, au milieu d'une industrieuse colonie de Génois. Cet Etat, dont le prince fut un marin, a entrepris une exploration progressive des côtes de l'Afrique occidentale : étonnants voyages accomplis par les chevaliers d'Henri le Navigateur, auxquels succèdent très vite, toujours plus avides, les flottes des trafiquants d'or et d e s m a r c h a n d s d'esclaves. Des années décisives, pour Christophe Colomb, qui fréquente assidûment les cercles savants de Lisbonne, et participe au moins à un voyage africain. C'est au Portugal qu'il concocte et mûrit longuement son projet d'une route traversant l'Atlantique, afin d'atteindre directement les marchés fabuleux de l'Inde, de la Chine et du Japon.

Prodigieux autodidacte, Colomb accumule une énorme et disparate d o c u m e n t a t i o n, où se mêlent les écrits bibliques, les traités de cosmographie et les récits de voyages, mettant sur le même plan, et annotant avec le même sérieux, les spéculations les plus savantes et les bobards les plus fous. Et l'idée de cette route de l'Ouest est dans l'air du temps, circule déjà parmi les milieux savants, à une époque *où l'élite intellectuelle a cessé* depuis belle lurette — Jacques H e e r s insiste vigoureusement là-dessus — de croire que la Terre est plate comme une galette et bordée de grands gouffres ! Pour tous les interlocuteurs de Colomb, ceux qui soutiendront son projet, comme ceux qui le critiqueront, cela ne fait aucun doute, la Terre est ronde...

Refusé au Portugal à la fois pour des raisons scientifiques — les calculs du Génois étaient faux — et pour des motifs politiques, le projet de Colomb fut accepté en Espagne, après bien des hésitations. Comme une sorte de pari, sur lequel la double monarchie misa le moins d'argent possible. Dès lors se déroule la geste colombienne, qui ne se limite pas au premier voyage de 1492-1493, mais comprend aussi trois a u t r e s expéditions qui s'échelonnent entre 1493 et 1504. Au total, une extraordinaire odyssée, dont la réussite ne s'explique absolument pas par des innovations technologiques. Car la caravelle n'était que la réplique exacte, en petit format, des nefs ou vaisseaux ronds qui s'étaient peu à peu imposés pour le grand trafic maritime, à partir du milieu du treizième siècle. Rivons le clou avec Jacques Heers : « *N'importe quel navire marchand, dès 1400, aurait pu entreprendre la traversée de l'Atlantique.* »

De même, les fameux instruments de navigation de l'amiral n'ont jamais été que des outils très rudimentaires, permettant tout juste de maintenir un cap, de tracer une route, et certainement pas de se situer précisément en latitude et encore moins en longitude. La faiblesse et la banalité des moyens du bord font d'autant mieux ressortir la dimension des exploits réitérés de Colomb et de ses équipages.

Celui qui s'intitulait « *Don Cristobal Colon, amiral de la mer Océane, vice-roi et gouverneur perpétuel des îles et terre ferme des Indes* » fut d'abord un marin hors de pair, capable, au milieu des pires dangers, de ramener ses navires à bon port. Une belle aventure humaine, qui se gâtera dès qu'il sera question de coloniser les terres nouvelles et de partager les profits... Une a v e n t u r e sociale aussi, qui conduira le fils de Christophe Colomb, petit-fils de tisserand génois, à épouser la nièce du duc d'Albe, cousine du roi, grande dame de Castille.

ANDRÉ ZYSBERG.

★ CHRISTOPHE COLOMB, de Jacques Heers. Hachette, 666 pages. Env. 98 F.

récits

Le « joli philosophe » chez les Mogols

« C'*EST en considérant l'Inde comme un pays imaginaire qu'on s'approche le plus de sa réalité* », notait Jean Grenier dans *les Iles*. L' « empire du Grand Mogol » avait certes de quoi ravir et faire rêver François Bernier, quand, poussé par « *son désir de voir le monde* » et de connaître des peuples différents, il s'y promena au cours des années 1660.

Dans son récit de voyage, qu'on vient par bonheur de rééditer, cet « *écrivain de charme* », comme le qualifie sa préfacière, évoque avec délectation les noms des monarques, princes et princesses de l'Hindoustan : « *Celui qui régnait pour lors s'appelait Shah Jahan, c'est-à-dire roi du monde.* » Il était « *fils de Jahangir, qui signifie preneur du monde* », et descendait de « *ce Timur Leng, qui veut dire seigneur ou prince boiteux et que par corruption de nom nous appelons communément Tamerlan* ». Shah Jahan avait quatre fils, et deux filles : Dara, traduction de Darius, Sultan Sujah, le « seigneur courageux », Aurangzeb, l'« ornement du trône », Morad Baksh, le « désir accompli », Begum Saheb, la « princesse maîtresse », et Raushanara Begum, la « princesse lumineuse ». Les « grands » portaient des noms tout aussi colorés : « lanceur de foudre », « lanceur de tonnerre », « briseur de rangs »...

Quand nous parlions de promenade à propos du voyage de Bernier, il s'agissait d'une promenade périlleuse, en raison des excès du climat, des voleurs que l'on rencontrait sur sa route, et des guerres qui déchiraient le pays. Mais aucun danger ne parvint à décourager la curiosité du voyageur, ni même à tempérer sa « *passion du savoir* », de sorte que son séjour dans l' « empire du Grand Mogol » prit, malgré tout, l'aspect d'une longue flânerie, puisqu'il dura dix ans. Voilà, on en conviendra, une démarche fort éloignée du tourisme pressé, passif et craintif que nous connaissons à notre époque.

Le spectacle que Bernier découvrit en arrivant chez le « roi du monde » n'allait cesser de nourrir son étonnement. Il se trouva, en effet, devant une tragédie cornélienne, avec de sombres intrigues de cour, et des rivalités cruelles. Vieux et malade, Shah Jahan voyait son empire devenir la proie des ambitions de ses quatre fils, qui le revendiquaient âprement, par le moyen des armes, autant que par diverses menées secrètes.

François Bernier fit sa relation de voyage, sous la forme de Mémoires, dans la première partie, et, sous une forme épistolaire, dans la deuxième partie. Les lettres qu'il faisait parvenir en France, étaient « lues en public », comme le permettait l'usage. Elles étaient fort appréciées, car, sous le règne de Louis XIV, on se préoccupait volontiers de l'Extrême-Orient. De plus, on retrouvait dans les écrits de Bernier toutes les vertus d'un homme réputé pour sa conversation des plus aimables. Saint-Evremond le définissait ainsi dans une lettre à Ninon de Lenclos : « *M. Bernier, le plus joli philosophe que j'aie connu (joli philosophe ne se dit guère, mais sa figure, sa taille, sa manière, sa conversation l'ont rendu digne de cette épithète-là)...* » Précisons que c'était un disciple de Gassendi, et qu'il prit part aux controverses philosophiques de son temps. Il devait mourir le 22 septembre 1688, près de vingt ans après son retour en France. Racine et Boileau le regrettèrent tout particulièrement (1).

Roger Vailland à Bali

HOMME de qualité comme le « joli philosophe », et tout aussi désireux d'observer les mœurs des autres peuples, Roger Vailland partit pour l'Extrême-Orient trois siècles plus tard, le 23 septembre 1950. *Boroboudour*, le récit de son voyage, était devenu introuvable, de même que ses reportages sur l'Egypte et la Réunion. Les trois textes viennent d'être rassemblés dans une nouvelle édition. *Boroboudour* commence de cette manière : « *A six heures de l'après-midi, j'ai quitté Sceaux (Seine), où j'avais alors mon domicile, à bord de la camionnette de mon voisin, qui est garagiste.*

— *Où vas-tu cette fois ?*, m'a-t-il demandé.

— *A Java !* »

On reconnaît aussitôt dans ce début l'allégresse de la chasse au bonheur. On y respire cet air léger dont parle Gracq à propos de Stendhal. A Java, « *la jeune géante de Baudelaire* », et à Bali, Vailland a vécu une nouvelle saison, remplie de tous les plaisirs que le dépaysement procure aux esprits généreux. Ravi de croiser des passantes souveraines, aux seins nus, autant que de discerner les rapports de force, dans une société lointaine, il a su ne pas se montrer ingrat avec ce qui s'offrait à son regard (2).

FRANÇOIS BOTT.

(1) *Voyage dans les Etats du Grand Mogol*, de François Bernier. Introduction de France Bhattacharya. Fayard, 346 pages. Env. 69 F.

(2) *Boroboudour, Choses vues en Egypte, la Réunion*, récits de Roger Vailland. Préface de Claude Roy. Environ 69 F.

correspondance

A propos du GRECE (suite et fin)

Mis en cause dans la lettre que nous avait adressée le Mouvement international des écrivains (le Monde, *du 27 mars), Alain de Benoist et Yvan Blot, invoquant leur droit de réponse, nous demandent de publier les textes ci-dessous. Nous considérons qu'ils mettent un terme au débat.*

Le Mouvement international des écrivains a cru nécessaire de me mettre en cause par une série d'imputations diffamatoires tendant à me faire apparaître à la fois comme « fasciste » et « giscardien ». (C'est la même chose, comme chacun sait.) Je n'ai évidemment pas à me justifier auprès de ce Mouvement, auquel je ne reconnais pas qualité pour juger de quoi que ce soit. Je n'ai pas non plus pour habitude de recevoir des leçons de conduite d'anciens staliniens mal recyclés, ni d'intellectuels de petite vertu. Il me paraît, en revanche, très intéressant d'observer la renaissance en France d'une nouvelle forme de maccarthysme.

Tirer argument de citations falsifiées ; exhumer une caricature parue il y a près de vingt ans dans une publication sans rapport avec la nouvelle droite et dont aucun membre de la nouvelle droite n'est l'auteur ; citer un titre de livre paru à la même époque dans une collection dont aucun membre de la nouvelle droite n'assurait la direction ; donner à penser que l'idéologie des droits de l'homme (bien distincte de la légitime défense des droits des hommes) doit bénéficier, en matière de critique, d'une s o r t e d'immunité statutaire ; m'attribuer, par le biais d'une confusion d'intitulés d'associations, des sympathies en contradiction évidente avec les textes que j'ai publiés ; tout cela dans le seul but d'empêcher par tous les moyens un libre débat démocratique, et dans la seule intention de chercher à dissimuler le fait, incontestable, que la nouvelle d r o i t e s'est prononcée, depuis sa création, à d'innombrables reprises, contre toute forme d'intolérance, toute forme de totalitarisme et de racisme (y compris le racisme idéologique et l'excitation à la haine propagée par ledit Mouvement des écrivains), pour la solidarité entre l'Europe et le tiers-monde, pour le droit à la différence et la cause des peuples ; n'avoir, enfin, à opposer aux études publiées par la nouvelle droite que de telles dérisoires « informations », en dit long, non seulement sur l'impuissance profonde et le désarroi intellectuel des auteurs de ce texte, mais également sur leur habitude, dont ils ne pourront apparemment jamais se défaire, de recourir contre leurs adversaires aux méthodes de délation et de diffamation caractéristiques de la propagande stalinienne et nazie.

ALAIN DE BENOIST.

***

Gravement mis en cause dans une lettre du Mouvement international des écrivains, je vous demande d'apporter à vos lecteurs les précisions suivantes :

1) Je n'ai pas tenu les propos que vous prêtez à Michel Norey.

2) Il est consternant de voir « un collectif d'écrivains » utiliser une citation du philosophe Frédéric Nietzsche sans en reconnaître l'origine et en la détournant de son sens réel.

3) Je n'ai jamais défendu une forme quelconque de totalitarisme. Tous les membres du Mouvement international des écrivains — qui semblent d'ailleurs incapables de se départir des méthodes staliniennes — ne peuvent pas en dire autant.

YVAN BLOT.





histoire littéraire

Marcel Proust et le culte de la différence

● *Pour s'appartenir, il faut d'abord se reprendre aux autres.*

ELLE est passionnante cette volumineuse étude que Serge Gaubert a consacrée à Marcel Proust sous le titre : *Proust ou le roman de la différence*. Loin d'accabler le lecteur par son érudition, l'auteur l'initie à la géographie sociale, mentale et affective de l'œuvre proustienne, en désignant clairement comment elle s'articule autour de deux pôles : celui de l'uniformité — c'est-à-dire du *monde* — et celui de la différence — c'est-à-dire de l'art. La philosophie de Proust commande à l'individu, comme objectif suprême, de s'inventer dans une œuvre et ne cesse de nous rappeler que pour s'appartenir il faut d'abord *se* reprendre aux autres.

Dans cette quête de notre moi véritable, *nous pouvons compter* pour alliés nos penchants les moins avouables, ainsi que nos vices. Ils favorisent l'activité créatrice en interdisant ou en retardant l'assimilation. « *Exclusion bénie,* écrit Serge Gaubert, *douleur fertile, vertu du vice, vigueur du mal, haute raison de la folie, le créateur construit sur les terrains que la géographie officielle déclare malsains.* »

A la limite même, l'important pour Proust n'est pas d'être ou de ne pas être écrivain, mais d'être ou de ne pas être. A ce propos, on se souvient peut-être de la lettre sublime qu'il envoya à son ami Antoine Bibesco : « *Tâche de rester comme tu es, revivifiant perpétuellement tes actes et tes paroles d'une pensée créatrice, ne laissant aucune place à la convention (...) Fais cela et tu vivras. Et si tu ne le fais pas, tu mourras. Tu mourras, quelle que soit la signification de mourir, totalement et irrévocablement.* »

Ce qui constitue le génie, c'est précisément cette singularité irremplaçable. Si elle ne s'atteint qu'en opposition avec le social, elle ne peut se dire qu'à travers lui. Le génie, explique Serge Gaubert à la suite de Proust, réside moins dans la qualité de la différence individuelle — chacun a la sienne, voilà tout — que dans *l'aptitude* à *dévier*, dévoyer, pervertir les instruments par lesquels cette différence était tenue en lisière. Travail de vérité qui permet au moi de naître à lui-même.

Le pluriel et le singulier

La sociologie proustienne présente plus d'affinités, de points de convergence avec celle de Gabriel Tarde qu'avec celle d'Emile Durkheim. Pour ce dernier, le collectif n'est pas réductible à l'individuel : « *Le groupe pense, sent et agit tout autrement que ne feraient ses membres s'ils étaient isolés. Si donc on part de ces derniers, on ne pourra rien comprendre à ce qui se passe dans le groupe.* » Cette conception est totalement étrangère à Proust pour qui le modèle du pluriel doit être recherché dans le singulier : « *Les niais s'imaginent que les grosses dimensions des phénomènes sociaux sont une excellente occasion de pénétrer plus avant dans l'âme humaine ; ils devraient, au contraire, comprendre que c'est en descendant en profondeur dans une individualité qu'ils auraient chance de comprendre ces phénomènes.* »

On retrouve le même point de vue chez le sociologue Gabriel Tarde ; selon lui, l'histoire des sociétés répète à une plus grande échelle l'histoire des individus. Outre cela, Tarde va insister tout au long de son œuvre sur le rôle de l'imitation dans la vie sociale, imitation qui peut être moteur du progrès ou cause d'égarement, si la différence ne ranime, ne relance la répétition.

Serge Gaubert, dans le parallèle qu'il trace entre l'écrivain et le sociologue, montre bien que, pour l'un comme pour l'autre, tout s'ordonne autour du destin individuel. L'individu peut se perdre dans la répétition de formes extérieures, mais il peut aussi inventer ou s'inventer, *notamment dans la* création. Toute la pensée de Tarde culmine d'ailleurs dans la glorification de l'activité artistique qui n'est concevable par lui que sous sa forme individuelle. « *A-t-on jamais vu un chef-d'œuvre de l'art, en peinture, en sculpture, en architecture et en épopée aussi, imaginé, exécuté par l'inspiration de dix, de cent poètes ou artistes ? On a rêvé cela de l'Iliade à une certaine époque de mauvaise métaphysique ; on en rit maintenant.* » Voilà qui fait écho à la célèbre phrase de Proust : « *La vraie vie, c'est la littérature.* »

Ils seront nombreux les écrivains et les idéologues du vingtième siècle, d'André Malraux à Jean-Paul Sartre, à reprocher à Marcel Proust de s'être mis au service de l'idéologie bourgeoise en répandant le mythe de la « nature humaine ». Les mêmes critiques seront d'ailleurs formulées par les marxistes à l'encontre de Freud. Comme s'il était inadmissible de penser que l'artiste n'est jamais qu'une exception merveilleuse et protégée, indifférente aux conditions concrètes de l'existence, et, plus encore, que l'ordre de l'art peut prévaloir sur celui de la vie.

ROLAND JACCARD.

★ PROUST OU LE ROMAN DE LA DIFFÉRENCE, de Serge Gaubert. Presses universitaires de Lyon, 394 pages, environ 98 francs.

L'autobiographie de John Ruskin

● *Une fresque du monde victorien.*

CE récit limpide d'une enfance douce et structurée, qu'il nous est enfin permis de lire en français, ce livre fleurant l'innocence et qui restitue l'existence candide, austère mais sensible de la famille Ruskin à l'époque victorienne, fut écrit par John Ruskin, alors qu'il était âgé de soixante-six ans. L'écrivain anglais, né en *1819 et* qui devait mourir en 1900, subissait alors une grave dépression. Il rédigea ces pages entre les crises de délire, où l'assaillaient les spectres, les *fantômes* de tout ce que son enfance l'avait obligé à refouler.

En témoignant *seulement sur* l'aspect paradisiaque de ces temps bien ordonnés, l'homme tourmenté, aux frontières de la démence et de la stérilité, cherchait à exorciser ce qui l'avait détruit enfant déjà. Dans ces pages tranquilles, teintées des couleurs claires de la campagne anglaise, et marquées par les rites d'une société qui se croyait *éternelle, malgré* les *bouleversements* de l'ère industrielle, on reconnaît la recherche non pas d'une terre promise, mais d'une terre illusoire et quittée. Cet exercice d'exorcisme est si bien réussi que nous en subissons tout le charme : celui des clans familiaux unis, celui des jardins où l'enfant tombe en extase devant les pierres et les fruits, celui *des succulentes frugalités de ces* repas pris à des heures sacrées, celui aussi de l'initiation aux voyages et de la découverte, par le trio père-mère-enfant, des Alpes, qui subjuguent à jamais John Ruskin, de l'Italie, de la Normandie et de toutes leurs architectures dont il deviendra le chantre et le chroniqueur presque scientifique.

« Nulle part, sinon dans le fossé »

Mais le *malaise sourd*, et le lecteur s'inquiète de cette trop parfaite clarté. Il s'alarme de ce que ce trio présente de furtivement coercitif. Il ne s'étonne pas du cri soudain de Ruskin : « *Je n'avais rien à aimer.* » Rien dans cette vie à trois, dominée par un père négociant en vins, probe et prospère et qui avait choisi sa femme « *avec la même sérénité, le même soin qu'il mettait à choisir ses employés* ». Ce père qui avait consacré son fils à Dieu, dès sa naissance, et qui espérait en faire non pas son propre successeur mais celui de Byron, en même temps qu'un évêque. Si l'on ajoute une mère qui lui faisait apprendre jour après jour par cœur chaque verset de la Bible, lui révélant ainsi malgré elle « *la beauté des sons* », si l'on songe que tout était *offert* à l'avance, comme *digéré*, à *l'enfant*, et, *surtout*, si l'on devine le poids de cette passion d'un couple déjà âgé, acharné à capturer l'âme du garçon, à la fasciner, à l'annuler affectivement, on comprend mieux cette vie si riche, mais tourmentée, contradictoire, d'un Ruskin qui ne pourra aimer que des fillettes à peine nubiles, mais alors d'une passion déchaînée. *Son mariage* avec l'une d'elles, tout juste *adolescente*, tournera au désastre, et il *se gardera* bien de le mentionner dans cette autobiographie *si consciemment, si* finement censurée.

Ruskin tentera toujours de canaliser *ses* passions dans des œuvres en apparence didactiques, théoriques, mais où déferlera toute son ardeur lyrique, son pathos. *Et ses passions seront* nombreuses. Il introduira, collectionnera les œuvres de Turner ; il épaulera les préraphaélites, ses amis ; il découvrira à travers ces « pierres de Venise », qu'il eût voulu « *dessiner une par une et manger par l'esprit* », un langage affectif, source de tous les échanges entre civilisations. Dans une dernière allégeance à *son père, il se déclare,* dès les premières pages de ce *Temps passé*, un « *farouche conservateur de la vieille école* », après s'être affirmé quelques années plus tôt comme un « *strict socialiste, mais un tory plus strict encore* ».

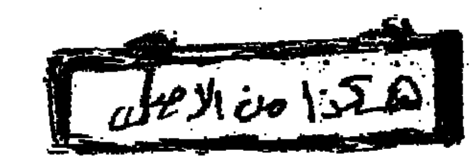
Contradictoire Ruskin qui perdit des années durant sa réputation de prophète en défendant avec ardeur les travailleurs de l'ère industrielle naissante, aux vies massacrées, annihilées par la fièvre du profit ! Etrange Ruskin qui est à l'origine du *design*, et qui découvre soudain qu'il ne peut mener ses disciples qu'en aveugle et « *nulle part, sinon dans le fossé.* »

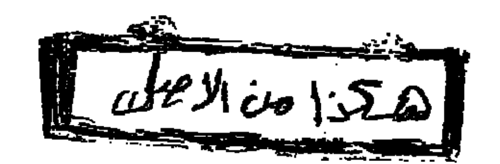
Que Proust ait reconnu chez *l'esthète l'homme écrasé par une* famille fait comprendre l'ardeur avec laquelle il traduisit *la Bible d'Amiens* et *Sésame et les Lys*, deux œuvres majeures de Ruskin, et comment, sans doute après la lecture du *Temps passé*, il décida de rechercher à son tour ce passé, mais sans en fuir les réminiscences troubles et périlleuses. C'est bien le projet de *la Recherche du temps perdu* qu'il ébauche dans sa préface à *Sésame et les Lys* (1) lorsqu'il écrit : « *Cette mémoire glacée que nous avons gardée des choses, la mémoire des faits qui nous dit « tu es tel » sans nous permettre de le redevenir, qui nous affirme la réalité d'un paradis perdu au lieu de nous le rendre dans le souvenir — nous voulons du moins le décrire et en constituer la science.* »

VIVIANE FORRESTER.

(1) Sous le titre *les Hautes et Fines Enclaves du passé*, le même éditeur, Le temps singulier, avait réédité cette préface de Proust tout à fait introuvable (voir *le Monde* du 30 novembre 1979).

★ LE TEMPS PASSE (PRAETERITA), de John Ruskin. Volume I, LES SOURCES DE WANDEL, traduction et notes d'Eliane Foucher. Le temps singulier (galerie des statues, passage Pommeraye, 44000 Nantes, 346 pages. Environ 69 F. *A paraître* : en *septembre*, le deuxième volume, LE COURS DES JOURS ; puis, en 1982, le troisième et dernier, LA GRANDE CHARTREUSE.







AU CAFÉ DU COMMERCE À PROPOS DES IMMIGRÉS

Premier commerçant, sa femme, sa fille, le fiancé de cette dernière (rôle muet), deuxième commerçant.

Premier commerçant

Mon fils a 17 ans. Il aime la mécanique, il vient de passer son C.A.P. d'ajusteur. Malgré cela, il ne trouve pas de travail, même pas comme O.S.

La femme du Premier commerçant :

Ce n'est pas étonnant. Il y a des immigrés partout qui prennent la place des Français. On devrait les renvoyer chez eux, comme l'ont fait d'autres pays européens.

Deuxième commerçant :

Ce n'est pas possible parce que la France est généreuse et reconnaissante envers ceux qui sont venus à son appel il y a vingt ans et plus. A cette époque-là il n'y avait pas encore de robots.

Les uns voudront bénéficier de l'offre du gouvernement consistant à leur accorder un certain pécule pour payer leur voyage de retour dans leur pays et s'y installer.

D'autres, bientôt, vont avoir l'âge de la retraite, si bien que d'année en année on n'en parlera plus.

La femme du Premier commerçant :

Oui, mais après il y aura les enfants des immigrés O.S. et ces enfants ne pourront être que des O.S. et cela fera encore des chômeurs.

Deuxième commerçant :

Ces enfants qui sont nés en France pourront être Français s'ils le désirent. Et puis, ils vont à l'école comme les autres garçons et filles jusqu'à 16 ans et certains pourront continuer leurs études.

La femme du Premier commerçant :

Pour moi, ces enfants seront toujours des O.S.

La fille du Premier commerçant :

Je vois mon fiancé qui est au café d'en face. Il parle avec des amis, je vais le chercher pour vous le présenter.

La femme du Premier commerçant :

Autrefois, c'était les garçons qui demandaient la main des filles à leurs parents, aujourd'hui, c'est le monde à l'envers.

Deuxième commerçant :

Grâce aux lois votées récemment par le Parlement, les femmes sont devenues les égales des hommes et les jeunes filles en prennent à leur aise.

(La jeune fille arrive avec son fiancé)

Premier commerçant :

Il n'est pas mal.

La femme du Premier commerçant :

Il est même beau garçon.

Premier commerçant :

Que fait-il, il doit être chômeur comme les autres ?

La fille du Premier commerçant :

Non. Il est entré à Polytechnique et il espère sortir dans un bon rang pour choisir les Ponts et Chaussées. Il veut faire des autoroutes, des ponts, des tunnels. Il rêve de grands travaux.

Premier commerçant :

C'est très bien cela.

La femme du Premier commerçant :

Ce n'est pas toi qui serais entré à Polytechnique.

Premier commerçant :

Evidemment. Tu sais bien que je n'ai pas reçu l'instruction pour cela et tu profites de toutes les occasions pour être désagréable. Je suis un petit commerçant qui fait bien ses affaires, ce n'est déjà pas si mal et tu n'as pas à t'en plaindre.

La femme du Premier commerçant :

Bien n'en parlons plus ! Et toi, ma fille, comment s'appelle ton fiancé ?

La fille du Premier commerçant :

Je l'appelle Sidi.

La femme du Premier commerçant :

Sidi, c'est gentil, mais ce n'est qu'un diminutif.

La fille du Premier commerçant :

Mon fiancé, maman, s'appelle Sidi Bel Abbès.

Marcel Dassault
député de l'Oise

Le Monde

société

JUSTICE

Les poursuites de Peugeot contre M. Séguy

Quelque trois mille personnes, à l'appel de l'union régionale d'Ile-de-France C.G.T., ont accompagné, mercredi 8 avril, de la République au Châtelet, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., qui se rendait au Palais de justice pour comparaître devant la première chambre civile du tribunal, présidée par M. Pierre Drai.

La société Peugeot poursuivait M. Séguy en diffamation pour ses commentaires, à France-Inter, sur le suicide, le 8 février 1980, de Philippe Marchau, vingt-six ans, délégué C.G.T. du personnel aux usines Peugeot à Sochaux. « La direction de Peugeot, avait déclaré M. Séguy, par les persécutions qu'elle a infligées à un délégué de la C.G.T., l'a poussé au suicide. »

Le suicide d'un délégué C.G.T.

« Peugeot assassin ; Giscard complice ! », « Avec Séguy nous accusons Peugeot ! » « Seguy a raison : nationalisons Peugeot ! », scandaient les manifestants. La dislocation de la manifestation *était prévue place* du Châtelet. Néanmoins, six cars de C.R.S. stationnaient sur le pont au Change, qui permet de gagner le Palais, et quelques rangées d'*hommes en armes*, fusils lance-grenades à l'épaule barraient le pont.

En dépit de ce déploiement de forces hors de proportion avec *la situation* — ou à cause de lui, — un millier de manifestants se se sont retrouvés devant le Palais, criant leur solidarité avec M. Séguy et agitant des drapeaux de leur syndicat, à travers les grilles closes. Pendant ce temps, au *tribunal le procès avait lieu* devant un public nombreux, entré malgré les forces de police, et il se déroulait *« dans une atmosphère de haute tenue et de sérénité »*, dont le président se félicitait publiquement.

C'était le procès de M. Séguy, et c'est celui de Philippe Marchau qu'a fait Mᵉ Georges-Antoine Chresteil, avocat de Peugeot. Lorsque, à vingt-six ans, on *se tire une balle dans le cœur*, on est nécessairement, selon Mᵉ Chresteil, *« fragile »* et *« instable »*. Comment dès lors soutenir, comme l'a fait le secrétaire général de la C.G.T., que la vie à son travail était rendue insupportable à ce jeune homme ?

Son travail, justement il le faisait mal, il ne s'*« adaptait »* pas. Il se livrait à *« des manifestations d'insubordination »*, outrepassait ses privilèges *de délégué du* personnel, *« faisait des bras d'honneur à la maîtrise »*.

C'est sans doute pour toutes ces raisons que le lendemain de sa mort un contremaître fit ce commentaire : *« Bonne nouvelle les gars, l'emmerdeur s'est flingué » (le Monde* du 23 février 1980).

Délégué du personnel depuis 1977, Philippe Marchau était, aux yeux de ses camarades, « efficace », « dévoué ». C'était un garçon calme et courtois, qui a été *« poussé à bout » par* le harcèlement et les brimades exercés par Peugeot à son endroit, a longuement expliqué Mᵉ Charles Lederman, avocat de M. Séguy.

En trois ans, Philippe Marchau a reçu soixante-dix avertissements pour les motifs les plus futiles : il ne portait pas de casquette, un carnet portant le sigle C.G.T. dépassait de sa poche, il avait quitté son poste de travail quel-*ques instants avant que* ne s'allume la lumière marquant la fin de la production...

Mᵉ Lederman a lu de nombreux rapports faits par la maîtrise sur *Philippe Marchau et ses camarades*, *« curieuse littérature de chasse aux mauvais esprits »*. *« Par exemple ceci*, a-t-il précisé : *« A parlé plus de cinq minutes » avec Marchau Circonstance » aggravante : a mal pris qu'on » lui demande son identité »* Rappelant les méthodes patronales en vigueur chez Peugeot, *« parfois voisines du gangstérisme »*, la lutte constante contre la C.G.T., notamment par la promotion de syndicats « indépendants » *« encadrés par des éléments venus à la fois de l'extrême droite et de la collaboration »*, il a conclu : *« La mort de Philippe Marchau n'est pas un accident isolé, une bavure. Elle s'inscrit dans la logique de ce qu'il faut appeler le système Peugeot, qui est à la fois une dynastie, un empire, une « philosophie. »*

Il a ensuite précisé qu'il avait fait toute cette démonstration sur le fond pour *bien montrer que*, contrairement aux insinuations de son adversaire, il ne cherchait pas à fuir le débat par un argument de procédure. Cependant, cet argument est fondamental. Le prétendu délit est prescrit, sou*tient Mᵉ Lederman*, parce qu'aucun acte de procédure n'a été accompli pendant les trois mois suivant l'assignation, en date du 23 avril 1980.

Le tribunal rendra sa décision le 6 mai.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Déférés à la Cour de sûreté de l'Etat

SIX BASQUES FRANÇAIS SONT INCULPÉS D'ATTEINTE A L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE

(De notre correspondant).

Bayonne. — Pour la première fois des Basques français sont déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat (nos dernières éditions). Six jeunes Basques français sympathisants des mouvements Abertzales (gauche basque), auxquels sont imputés une dizaine d'attentats ou tentatives d'attentats contre des édifices publics ou privés, entre le 20 juin et le 8 septembre 1979, ont été placés, mercredi 8 avril, sous mandat de dépôt dans des *prisons de la région* parisienne par le juge d'instruction à la *Cour de sûreté de l'Etat*, M Michel Legrand.

***Il s'agit de MM. Jacques* Bortayrou, vingt-quatre ans, originaire de Bayonne, Jean-Pierre Haizuet, vingt-deux ans, de Saint-Jean-de-Luz, Jean-Marc Cazaubon, vingt-trois ans, de Biarritz, et de Mlles Isabelle Etcheverria, trente et un ans, d'Urrugne, *Renée-Christine Canales*, vingt-deux ans, née à Baracaldo (Espagne), naturalisée française, Andrée Echeverria, vingt-cinq ans, de Biarritz. Ces trois hommes et trois femmes sont inculpés d'atteinte à l'intégrité du territoire national, d'association de malfaiteurs et de destruction de biens immobiliers par substance explosive ou incendiaire. Un important service d'ordre entourait, mercredi après-*midi, le* Nord 262 venu de la base de Villacoublay à Biarritz chercher les six inculpés. Plusieurs mouvements et associations de la gauche basque ont protesté contre la procédure de Cour de sûreté de l'Etat et appelé à une manifestation samedi 11 avril à *Bayonne*. — A. B.**

● *Les conclusions de l'expertise de la nouvelle carte d'identité* confiée par la commission nationale de l'informatique et des libertés au bureau d'orientation de la normalisation en informa*tique du ministère de l'industrie (le Monde* du 22 janvier) sont favorables au ministère de l'intérieur. Cette expertise avait pour but de déceler si cette nouvelle carte informatisée ne comportait pas de caractères facilitant sa lecture optique. *Le rapport du* B.N.I. estime que la France ne dispose pas de matériel permettant une lecture directe par ordinateur des indications nominatives *figurant* sur la carte.

ÉCRIVAIN, PHILOSOPHE ET JURISTE

Wladimir Rabinovitch est mort

Wladimir Rabinovitch, magistrat honoraire, ancien juge à Briançon, est mort lundi 6 avril dans un accident de la route. Né le 1ᵉʳ janvier 1906 en Russie, *il était écrivain, philosophe et* juriste. Historien du judaïsme, il avait publié dans « le Monde », *sous le nom de Wladimir Rabi, plusieurs points de vue sur* le sionisme et le conflit israélo-arabe.

L'un des premiers, il avait pris la défense de Pierre Goldman. Membre du Syndicat de la magistrature, il avait défendu récemment M. Jacques Bidalou devant le Conseil supérieur de la magistrature. On lui doit de nombreux articles et un ouvrage sur le droit de la montagne dont il était le meilleur spécialiste français.

Un juste

Un juste nous a quittés. Accident de la route. Un juste, c'est-à-dire un *homme* de combat, de conviction et aussi de tolérance, car il a toujours *estimé ses adversaires en qui il n'a* jamais cessé de reconnaître des *hommes. Il était magistrat.* Quelque abus qu'il y ait, pour une profession, à tirer profit et honneur des mérites de l'un de ceux qui l'ont exercée, on doit dire qu'il était un magistrat exemplaire, celui dont il faut s'efforcer de suivre l'exemple. Grand, d'une véritable grandeur qui n'emprunte rien aux robes rouges, aux hermines, aux décorations — il n'en avait pas, — il était juge de paix, titre que la réforme administrative a rebaptisé « juge d'instance ». Il avait à trancher les conflits les plus quotidiens, les plus humbles parfois, *ceux qui empoisonnent la vie des* citoyens bien plus que les affaires *tonitruantes*.

C'était son ami Emmanuel Mounier *qui, à la libération*, l'avait fait entrer dans cette profession qui lui conve*nait si bien, parce qu'elle lui per*mettait de travailler dans la direction *qu'il avait choisie, dès son enfance*, et dont il ne dévia pas de toute sa *vie : la recherche de la vérité*. Ses livres philosophiques, traitant des différents aspects du judaïsme, font autorité. Partisan d'un Etat juif pour lequel il avait lutté bien avant la guerre, il ne pouvait admettre qu'un tel Etat présente les mêmes tares que les autres, la violence, la torture, le sectarisme. Son dernier livre, *Un peuple de trop sur la terre* (1979, Presses d'aujourd'hui), l'avait fait prendre pour cible par certains intégristes.

Son action, au cœur de l'administration judiciaire, s'est développée suivant la même inspiration. Conscient des défauts de l'institution dont les gouvernements tirent parti, il avait participé avec enthousiasme à l'éveil que provoquait le Syndicat de la magistrature dont il était un membre actif. Son désintéressement, *sa chaleur*, *l'avaient fait* aimer de tous ses jeunes collègues *et de ses étudiants de Grenoble dont* l'Université l'avait accueilli avec *fierté*.

Ses hautes conceptions ne l'éloignaient pas des problèmes pratiques, et on lui doit toute la construction juridique de la responsabilité en matière d'accidents de *montagne* et de ski. *Ce n'est pas figure de* rhétorique que de dire qu'il ne nous *a pas quittés. La mort nous a privés* de sa présence physique mais il *demeure parmi nous. Et, plus que* jamais, il anime la lutte contre les *mensonges* des *autorités*, la corruption de la profession entretenue par l'administration qui la gère, contre le favoritisme, la menace, la servilité et pour que la magistrature ait réellement la dignité que tous les justiciables doivent exiger d'un service public.

CASAMAYOR.

● *Supplément d'enquête pour Guy Mauvillain.* — Le comité de soutien à Guy Mauvillain a annoncé, mercredi 8 avril, que la chancellerie venait d'ordonner un supplément d'enquête afin de *déterminer* la validité des faits nouveaux avancés pour appuyer la requête en révision déposée, le 19 février, par les avocats de ce détenu (*le Monde* du 25 février). *Guy Mauvillain*, condamné le 25 novembre 1975, à dix-huit ans de réclusion *criminelle* pour le meurtre d'une vieille femme à La Rochelle, a toujours nié être l'auteur de ce crime. Les avocats ont produit le témoignage d'une *voisine qui affirme que, le soir du* crime, Guy Mauvillain était présent chez lui. Après avoir jugé ce témoignage trop tardif, le ministère de la justice accepte aujourd'hui le principe d'une enquête.

SCIENCES

LE GOUVERNEMENT ACCÉLÈRE LA RÉFORME DU STATUT DES TECHNICIENS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS DE LA RECHERCHE.

Le gouvernement a décidé, semble-t-il, de mettre rapidement en œuvre son projet de réforme du statut des personnels *ingénieurs*, *techniciens* et administratifs (I.T.A.) de la recherche *(le Monde* des 19 février et 18 mars). Les pouvoirs publics transmettent actuellement à certains des organismes touchés par la réforme, pour examen par les *instances consultatives ad hoc*, des projets de décrets mettant en œuvre les nouvelles dispositions jusqu'à présent présentées dans un texte assez général. Il s'agit, *selon* le gouvernement, de favoriser les perspectives de carrière et la mobilité des I.T.A. Environ quarante mille personnes sont concernées.

Les syndicats dénoncent la précipitation de la procédure : les *membres du comité technique* paritaire de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ont reçu le projet de décret concernant leur organisme lundi 6 avril, et étaient, dès mercredi 8, convoqués pour l'examiner. Les représentants du personnel n'ont pas un obtenir le délai de réflexion.

Au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), les membres du *comité consultatif* des personnels sont convoqués vendredi 10 avril, pour étudier un texte de décret qui leur a été remis mercredi 8 avril en fin de matinée. Délai d'autant plus court, soulignent les syndicats, que *plusieurs membres du comité*, résidant en région parisienne, sont actuellement en vacances.

Selon les organisations syndicales, la brièveté de ces procédures de consultation annonce une publication imminente des *premiers décrets*. Elle a *en tout* cas pour effet de renforcer un mouvement de protestation déjà vif : selon les syndicats, 50 à 60 % des laboratoires de recherche public sont actuellement, et parfois depuis plusieurs semaines, paralysés par le mouvement de grève des I.T.A. Mercredi 8 avril, cinq cents personnes environ ont manifesté au siège de l'INRA, où était réunie la commission pari-*était réuni le comité technique* paritaire, tandis qu'une quarantaine de personnes occupaient l'entrée du secrétariat d'Etat à la recherche.

Dans de nombreux laboratoires, des chercheurs s'associent au *mouvement de protestation* : plusieurs dizaines de directeurs de laboratoires du C.N.R.S. ont ainsi adressé à la direction des motions demandant que *« l'indispensable concertation ait lieu »*.

Mme Françoise Sagan condamnée pour plagiat

« Le Chien couchant » confisqué

Le Chien couchant, roman de Françoise Sagan, est *« une reproduction illicite »* d'une nouvelle de Jean Hougron, estime la troisième chambre civile du tribunal de Paris, donnant raison à M. Hougron, qui demandait l'interdiction à la vente de cette œuvre (*le Monde* du 20 février).

Les magistrats considèrent ce roman comme *« une œuvre relativement originale »*, dérivée par voie d'adaptation de *la Vieille Femme* de Jean Hougron. Françoise Sagan aurait donc dû demander à l'auteur son autori*sation et ne pas estimer comme* elle l'écrivait sur la page de garde de son livre qu'il lui avait seulement *« prêté involontairement son concours »*.

Mais dans son jugement, rendu mercredi 8 avril, le tribunal ordonne en outre une sorte d'autodafé. Il est interdit de *« vendre, faire vendre, diffuser ou faire diffuser » le Chien couchant* sous peine d'une astreinte *« indemnitaire et définitive »* de 150 F pour chaque exemplaire trouvé dans le commerce, passé le délai d'un mois après la signification du *jugement. Tous les exemplaires* en stock aux Editions Flammarion seront confisqués. Le matériel ayant servi à l'impression du livre sera détruit.

M. Hougron et son éditeur, Stock, auront droit à 50 % des droits d'auteur et des recettes d'exploitation de ce livre et à une *provision* de 30 000 F à *valoir sur* les indemnités que devront déterminer les expertises.

Les magistrats n'ayant pas demandé l'exécution provisoire du jugement, l'appel que va déposer Mᵉ Jean-Edouard Bloch, avocat de Mme Sagan, va empêcher la confiscation immédiate des exemplaires du *roman*. Mᵉ Bloch estime que le tribunal n'a pas répondu à ses questions. Il se demandait, notamment, comment M. Hougron pouvait à la fois exiger la des*truction du livre* et le partage à 50 % des bénéfices réalisés sur lui et *si* ce procès aurait eu lieu pour un roman s'étant vendu à quelques milliers d'exemplaires

DE FACHEUX SOUVENIRS

La sévérité du jugement pro*noncé contre Françoise Sagan* évoque de fâcheux souvenirs. Ce *n'est pas sans malaise qu'on* apprend le sort qui sera infligé à son *roman*, même s'il s'agit, en partie, d'un « plagiat ». La destruction des livres jette toujours une lumière douteuse sur les sociétés qui pratiquent de tels excès.

De plus, on peut s'interroger sur la notion même de plagiat. *Quel écrivain n'a pas emprunté* à ses devanciers, ou même à *ses contemporains*, le thème d'un récit, ou le sujet d'un drame ? La littérature est un long dialogue, où chacun se *nourrit* de l'autre. Et puis, on sait que le thème ou le sujet *importent moins que la manière* de dire et de sentir. — F. B.

M. EDOUARD SABLIER DE FRANCE-INTER POURSUIT LE PORTE-PAROLE DE L'UNESCO

Edouard Sablier, rédacteur diplomatique à Radio-France, a fait citer M. Amadou M'Bow, directeur général de l'UNESCO, et son porte-parole, M. Hervé Bourges, devant le tribunal correctionnel de Paris. Edouard Sablier reproche à M. Bourges d'avoir diffusé auprès, notamment, des délégués de l'UNESCO, un document dans lequel le *porte-parole de cette organisation* lui fait grief d'avoir utilisé *« allégrement »* des propos *« aussi mensongers qu'injurieux »* en *« donnant en pâture à un public non averti des informations totalement fausses »*.

Rendant compte, le 19 février à France-Inter, d'une réunion internationale consacrée, sous les auspices de l'UNESCO, à la protection des journalistes *(le Monde* du 28 février), Edouard Sablier avait notamment estimé à propos de cette réunion que l'UNESCO cherchait, par le biais d'une licence octroyée aux journalistes *par les gouvernements*, à *« imposer à la presse (...) des règles concoctées par MM. Brejnev, Kadhafi ou Khomeiny »*. Edouard Sablier estime que la réponse de M. Bourges à sa chronique du 19 février contient de *« graves imputations diffamatoires portées contre lui dans l'exercice de sa profession »*. Il demande 1 franc de dommages-intérêts. L'audience aura lieu le 1ᵉʳ juillet.

ÉDUCATION

Des enseignants s'inquiètent des conditions de désignation des professeurs d'université

Les *premières réunions* des *sections du Conseil supérieur* des corps universitaires (C.S.C.U.) qui ont eu lieu au cours des *mois* de février et mars provoquent l'*inquiétude* de nombreux enseignants du supérieur. Pour eux, les nouveaux *concours créés par le décret du 15 août 1979 sur* les carrières universitaires en vue du recrutement de l'essentiel des ensei*gnants titulaires sont l'occasion* de *« règlements de comptes »* ou de « chasse aux innovateurs », selon les termes d'enseignants qui ont subi ces épreuves. Enseignants qui souhaitent garder l'anonymat ; l'atmosphère de méfiance et de crainte régnant *actuellement* dans *l'Université* empêche, en effet, toute prise de position publique... Seules deux organisations, le Syndicat *national* de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) osent *dénoncer le comportement* de certains enseignants, sans toutefois citer nommément les candidats éliminés.

« Les examens ont lieu suivant une procédure aberrante dont la rapidité met en cause le sérieux. En une demi-heure, il faut décider de la nomination ou non d'un professeur ou d'un maître-assistant », estime un enseignant, qui préfère, *« pour son avenir »*, ne pas révéler son nom. Le C.S.C.U., ex-comité consultatif des universités, est une instance nationale qui, selon les décrets de 1979, *« se prononce sur les mesures individuelles relatives au recrutement et à la carrière des professeurs et maîtres-assistants »*. Le Conseil, divisé en sections et sous-sections correspondant chacune à une dis*cipline, comprend* des membres élus et un tiers de membres nommés par le ministre des universités.

Les candidats proposés par les commissions de spécialistes des universités subissent l'examen des jurys du C.S.C.U. L'épreuve, dont la durée excède rarement une demi-heure, comprend un exposé oral du candidat, une discussion avec le *jury* et *la* lecture, en l'absence du postulant, de deux rapports établis par des experts sur ses travaux et recherches. Cette procédure, qualifiée dès sa mise en place de *« malthusienne et pernicieuse »* par le SNE-Sup, a *déjà provoqué*, *l'an dernier*, le mécontentement de nombreux enseignants. Le président et trente-six membres sur quarante-sept de la dix-huitième section (mathématiques appliquées, informatique) ont même démissionné *en décembre 1979*, car *ils* jugeaient les défauts de cette procédure *« suffisamment graves pour les empêcher de remplir correctement leur mission » (le Monde* du 2 janvier 1980). Le

LE RETOUR DES DÉFENSEURS DE LA TOGE

SGEN *avait dénoncé*, dès les concours de janvier 1980, cette *« instance de choix à la compétence extraordinaire »* qui accordait des primes *« à la docilité »*. Dès cette époque, les syndicats enseignants soulignaient les règlements de comptes individuels *« parés d'arguments scientifiques » (le Monde* du 4 avril 1980).

La session de 1981 de ces concours, qui a commencé en février et en mars et doit se prolonger *jusqu'au mois* de mai, accroît encore l'inquiétude de nombreux universitaires. Pour deux raisons, ces « examens » sont encore plus importants cette année. Tout d'abord, le nombre de postes mis au concours en application des trois mille transformations d'emplois d'enseignants prévues au budget de 1980 du ministère des universités en traîne, chez ceux qui ne seront *pas promus cette année*, la quasi-certitude d'attendre longtemps avant qu'une nouvelle occasion ne se représente. Le budget de 1981 comportant moins de transformations de postes, les postulants se voient exposés à rester pendant de longues années *maîtres-assistants* ou, pis, assistants — avec la précarité liée à cette fonction.

Des milliers d'enseignants, dont certains ont près de quatorze ans d'ancienneté, affrontent donc ces *concours* avec crainte. D'autant que, d'après les premières infor*mations* reçues de différentes sections, il semble que le C.S.C.U. refuse de pourvoir certains postes. Le SNE-Sup signale le cas de la 13ᵉ section (sciences historiques) qui n'a proposé personne pour un poste de maître-assistant en histoire ancienne à l'université de Besançon. Ce syndicat *dénonce « la mise en cause par le C.S.C.U. des orientations même de la recherche »* menée par les postulants. Le SGEN fait état de la *« répression contre tous les géographes ne faisant pas de la géographie traditionnelle » qui règne dans* la 14ᵉ section. De leur côté, des philosophes s'étonnent du nombre de postes non pourvus de professeur ou de maître-assistant dans leur *discipline* et du rejet des candidatures de MM. Jacques Derrida et Dominique Lecourt, *« philosophes de réputation internationale, qui font honneur à l'Université française »*. En sociologie, les disciples de M. Pierre Bourdieu, *professeur* au Collège de France, semblent avoir été victimes du même ostracisme.

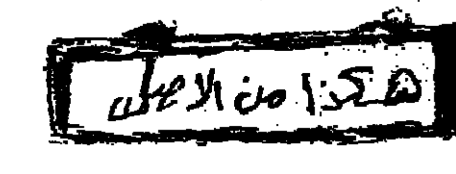
« Clientélisme »

La raison de ces « règlements de comptes » réside, selon le SGEN, dans le rôle *« plus politique que scientifique du Conseil, qui organise la mise en coupe réglée des universités par les écoles de pensée dominantes »*. Il est vrai que, parmi les personnalités nommées par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, le 8 septembre 1980, au C.S.C.U., les membres du Syndicat autonome et de l'Union nationale inter-universitaire (UNI) sont largement présents aux côtés d'enseignants proches de la majorité présidentielle (1). De là à penser que quelques-unes de ces *personnalités usent de leur pouvoir* pour éliminer des enseignants « mal pensants », il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir. En redonnant confiance aux « mandarins » quelque peu traumatisés par les événements de 1968 et les bouleversements provoqués dans les universités, le ministre a favorisé le retour des défenseurs de la toge.

En décidant de changer les classements des candidats préparés par les universités, en préférant des postulants *qui sont* des élèves de membres du conseil, ou en refusant de procéder à des promotions, certains membres du C.S.C.U. prêtent le flanc à l'accu*sation de « clientélisme »*. Les prochaines sessions du C.S.C.U. permettront peut-être de dissiper cette atmosphère de scandales feutrés et de faire disparaître la peur des enseignants qui n'osent pas encore *« aller à l'encontre de ceux qui les jugent »*.

SERGE BOLLOCH.

(1) On peut noter, parmi les personnalités nommées, les noms de MM. Jean Bastié (Syndicat autonome), Frédéric Deloffre (UNI) ou Barthélémy Mercadal (signataire de l'appel à voter pour V. Valéry Giscard d'Estaing).



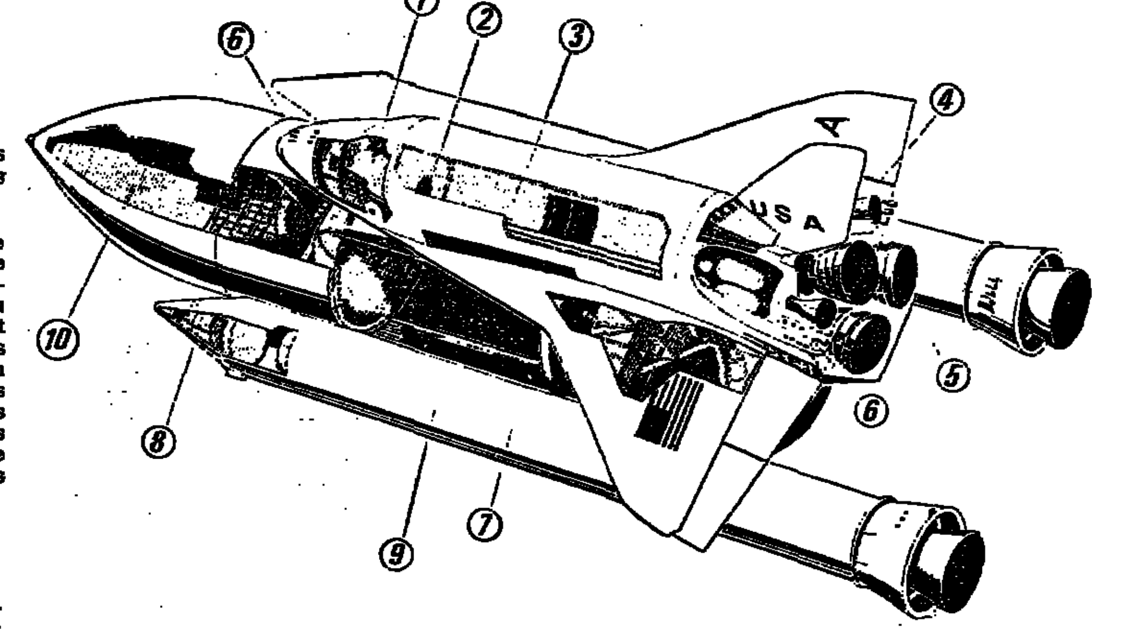
UN MOYEN RÉVOLUTIONNAIRE DE TRANSPORT SPATIAL

LE PREMIER VOL DE LA NAVETTE AMÉRICAINE EST D'UNE IMPORTANCE CAPITALE POUR LA NASA

Le premier vol du système de transport spatial américain (S.T.S.), dont la navette proprement dite (orbiter) est l'élément principal, doit en principe débuter le vendredi 10 avril, vers 7 heures (heure locale) au Centre spatial Kennedy (Floride), soit 14 heures en France. Il doit s'achever cinquante-quatre heures et trente minutes plus tard sur les pistes de la base aérienne d'Edwards, en Californie.

A bord de la navette, qui peut transporter sept hommes, il n'y aura que deux astronautes, John W. Young, cinquante ans, et Robert L. Crippen, quarante-trois ans. La soute de la navette sera vide et aucun satellite ne sera mis en orbite. Pourtant, ce vol, modeste à tous points de vue si on le compare aux missions opérationnelles qui suivront, n'en a pas moins une importance extrême.

Venant plus de deux ans après la date initialement prévue et au terme d'une série de déboires patiemment subis par les ingénieurs qui travaillent depuis 1970 à mettre au point ce moyen révolutionnaire de transport spatial, ce vol redonnera à la NASA, en cas de succès, un lustre actuellement terni. Si, en revanche, la mission est un échec, des milliards de dollars auront été dépensés en vain. Les secondes qui suivront la mise à feu des moteurs de la navette seront donc aussi cruciales que celles qui précédèrent, en 1969, le premier pas de l'homme sur la Lune.



Voici un « écorché » de la navette telle qu'elle se présente avec son orbiter aisément reconnaissable à ses ailes delta et son gros réservoir extérieur flanqué de deux *fusées d'appoint* (7). Sur l'orbiter, on peut voir successivement le poste de pilotage (1), le sas (2) commandant *le passage vers la soute (3), les moteurs* principaux (5), les moteurs de manœuvre en orbite (4) et ceux de contrôle d'altitude (6).

Sous le fuselage, apparaît l'énorme masse du réservoir extérieur (10), dont on distingue les différents volumes réservés à l'hydrogène et à l'oxygène liquides brûlés par les moteurs. Enfin (8), se trouvent les parachutes permettant de récupérer les deux fusées d'appoint *après qu'elles se seront détachées de* l'ensemble constitué par l'orbiter et le réservoir extérieur.



Dix ans d'efforts et d'innovations

Pour mener à son terme cette mission, il aura fallu plus de dix ans de travail. C'est en effet, au mois de juillet 1970, que la NASA passa aux sociétés Rockwell et McDonnel Douglas des contrats d'étude détaillée d'un système de navette réutilisable. Le concept *était apparu, en fait, dix ans plus* tôt, quand les Etats-Unis cherchaient un grand projet pouvant concurrencer les spectaculaires prouesses soviétiques. Alors qu'elle consacrait ses efforts à la conquête de la Lune, la NASA projeta un assemblage de deux avions-fusées superposés, le premier ne quittant pas l'atmosphère, *le second se séparant du premier*, atteignant la vitesse de satellisation, puis rentrant dans l'atmosphère et revenant atterrir normalement. Cette navette entièrement réutilisable était destinée, dans l'esprit de ses promoteurs, à desservir une base spatiale occupée en permanence par une douzaine d'astronautes.

De son côté, le Pentagone avait entrepris, en 1965, l'étude d'un laboratoire habité, le MOL (Manned Orbiting Laboratory) dérivé des capsules Gemini. Le projet fut abandonné en 1969, après qu'y ait été consacré plus d'un milliard de dollars — et les astronautes, recrutés pour lui, passèrent à la NASA. Robert L. Crip*pen est l'un d'entre eux.*

A partir de 1969, la NASA chercha à faire adopter par le gouvernement américain son projet de navette spatiale, quelque peu modifié pour tenir compte des besoins militaires. Mais la tendance n'était plus aux grands projets spatiaux, comme elle l'avait été en 1961 lors de l'adop*tion du programme* Apollo. La NASA eut donc bien du mal à faire accepter son projet : c'est seulement le 5 janvier 1972 que le président Nixon décida sa réalisation. N'y était pas étrangère la perspective, en année électorale, de créer une cinquantaine de milliers d'emplois dans l'industrie aérospatiale, fortement *touchée par l'abandon* du projet de « Concorde » américain.

Succès et déconvenues

Il avait fallu vaincre l'opposition du Congrès, menée principalement par le futur vice-président Mondale, et proposer un engin beaucoup moins ambitieux *et moins coûteux que ce qui était* initialement prévu. Ainsi fut obtenu le dessin actuel avec un immense réservoir non récupérable, deux propulseurs à poudre pouvant resservir plusieurs fois et la navette proprement dite. Il n'était plus question de station orbitale habitée et là où la NASA avait demandé 10 milliards de *dollars, on* n'en prévoyait que 5,5. Ces décisions réduisaient l'intérêt de la navette et allaient obliger ceux qui l'avaient conçue à de dangereuses impasses pour tenir leurs budgets. Conséquence : la construction de S.T.S., finalement attribuée à Rockwell, aura coûté près de 10 milliards de dollars et pris deux ans de retard.

La construction du S.T.S. ne posa pas de gros problèmes pendant les premières années, bien qu'il ait fallu procéder à deux *innovations de taille : fabriquer* des moteurs fonctionnant à haute pression et mettre au point un revêtement supportant, sans se dégrader, le choc thermique de la rentrée dans l'atmosphère. Un premier exemplaire de la navette, l'*Enterprise*, sortit d'usine en septembre 1976. Il permit toute une série d'essais. En particulier, *il fit sur le dos d'un Boeing-747* une série de vols « captifs » permettant de jauger ses capacités aérodynamiques. Puis, le 12 août 1977, l'*Enterprise* se sépara de son avion support et, après cinq minutes d'un vol plané impeccable, vint se poser sur la base d'Edwards. La navette avait volé, et si bien que cinq *vols de ce type seulement furent* jugés nécessaires alors que huit étaient prévus.

A cette époque, tout le développement paraissait n'entraîner aucune difficulté et on affichait l'objectif d'une première mission spatiale pour mars 1979. Mais, déjà, certains s'inquiétaient. L'étroitesse des fonds qui lui étaient alloués par le Congrès avait obligé la NASA à supprimer certains essais d'appareillage et à intégrer des ensembles sans avoir pu s'assurer du bon fonctionnement de chacun de leurs éléments respectifs.

Les déconvenues allaient survenir très vite et dès avril 1978, la NASA officialisait un retard qu'elle ne pouvait plus cacher : de graves insuffisances étaient apparues sur les moteurs principaux (fissures de certaines pièces) qui se traduisirent par plusieurs incidents : il y eut même une explosion assez violente pour endommager gravement le banc d'essai. De septembre 1977 à juillet 1979, les accidents de moteurs s'accumulèrent et c'est seulement au cours de l'année 1980 que les ingénieurs purent, après plusieurs bons essais, avoir surmonté la difficulté.

Mais une autre cause de retard était apparue. Quand la navette *Columbia* quitta l'atelier de Palmdale (Californie), où elle avait été construite (1), elle n'était qu'incomplètement revêtue des quelque trente et une *mille* tuiles de silice qui protègent la navette d'un échauffement excessif au retour. *Columbia* fut montée sur le dos d'un Boeing-747 qui devait l'amener, par petites étapes, en Floride. Le 9 mars 1979, eut lieu un vol d'essai au cours duquel plusieurs tuiles se détachèrent et vinrent parfois en endommager *d'autres.*

On découvrit, à la suite de cet incident, que la fixation des tuiles sur leur support — une sorte de feutre recouvrant l'aluminium de la navette, — était insuffisante ; les deux matériaux étant fibreux, ils n'adhéraient qu'en certains points de leur surface. Il fallut décoller de nombreuses tuiles déjà *fixées, durcir* leur surface et les remettre en place — processus fort long, d'autant qu'il n'y a pas deux tuiles identiques et qu'il faut respecter un certain ordre pour leur pose : le revêtement fut achevé en décembre 1980.

La NASA sortait du tunnel. Il ne restait plus qu'une étape à franchir : la simulation au sol de la première mission, avec mise à feu pendant vingt secondes des moteurs. Cet essai eut lieu le *20 février dernier* et fut un succès complet. La voie était libre pour l'envol de John W. Young et Robert L. *Crippen.*

Dix ans d'efforts et d'innovations — le matériau qui constitue les tuiles n'existait pas quand le S.T.S. fut décidé — vont donc être « jugés » vendredi 10 avril. Si le vol est un succès et si ce succès se confirme lors des trois autres vols d'essai — mais on estime à la NASA que l'essentiel des vols est pris au cours du premier vol, — les Etats-Unis disposeront d'un moyen révolutionnaire de transport spatial, techniquement très en avance sur tout ce qui existe. Mais si la mission échoue, si la navette est détruite, ce sont presque 10 milliards de dollars qui seront partis en *fumée*. Peu de « flambeurs » ont jamais rêvé d'un banco de cette importance.

(1) L'*Enterprise*, trop alourdi par les nombreux systèmes de contrôle qui y furent installés, n'ira jamais en orbite ; elle se contentera de servir pendant plusieurs années à des essais de qualification. Mais trois autres exemplaires de la navette sont en construction et viendront s'ajouter à *Columbia*.

Dossier réalisé
par MAURICE ARVONNY
et JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Une série de paris techniques et économiques

NI FUSÉE NI AVION...

Pas vraiment fusée, pas vraiment avion. Véhicule hybride, le nouveau système de transport spatial américain (S.T.S.) donne l'impression d'hésiter entre deux genres et ce jusque dans la manière dont il se comporte pendant une mission. La navette, comme l'appellent les Américains, décolle en effet comme une fusée, manœuvre en orbite comme les vaisseaux spatiaux les plus sophistiqués et atterrit, sa mission accomplie, comme un avion. Grâce à cet engin, qui représente à n'en pas douter l'un des plus audacieux paris techniques jamais lancés par les Etats-Unis, la NASA espère bien offrir à sa clientèle « plus, mieux et moins cher ».

Même si beaucoup d'experts, y compris les Soviétiques (1), s'accordent à penser que le concept retenu pour la navette est bon, plus rares sont ceux qui considèrent aujourd'hui comme acquis qu'elle abaissera rapidement le coût du transport spatial. Sur ce point, il lui faut faire ses preuves. Certes, l'industrie américaine s'est souvent montrée, dans ce domaine, capable des meilleures performances, mais les quelques incertitudes qui pèsent encore sur la tenue à long terme de certains matériels pourraient rendre caduques les déclarations les plus optimistes. Les choix techniques retenus sont, parfois, à la limite des possibilités offertes par les matériaux ou les technologies actuellement disponibles, ce qui incline certains à s'interroger sur le bon fonctionnement — objet de tant de déboires — et la durée de vie des moteurs de la navette, sur la tenue du bouclier thermique *pendant la rentrée dans l'atmosphère*, sur le comportement aérodynamique de l'engin pendant cette période critique et sur la possibilité de réutiliser le véhicule deux semaines seulement après qu'il a accompli une mission.

Nul doute que les ingénieurs de la NASA et de l'industrie ne maî*trisent un jour parfaitement l'en*semble de ces paramètres, mais il ne faut pas oublier que, au-delà même du vol expérimental que vont accomplir John W. Young et Robert L. Crippen, la capacité de la navette à effectuer, au prix de remises en état mineures, une centaine de missions successives dépend de cette maîtrise. Tout le pari économique des Américains tient dans cet objectif.

Sans atteindre le gigantisme de la fusée Saturne-V, utilisée pour l'envoi d'hommes sur la Lune, l'ensemble du nouveau système de transport spatial américain a une taille et un poids relativement imposants : 56 mètres de hauteur et un peu plus de 2 000 tonnes au décollage. C'est encore loin des 110 mètres et des 2 900 tonnes de la *fusée lunaire*, mais tellement plus que les 210 tonnes d'Ariane que les Européens qualifient de lanceur « lourd ».

Un ensemble hétérogène

Sur le pas de tir, rien ne contribue à donner au S.T.S. cette élégance racée — et inquiétante — de certaines fusées ou missiles. Même la fusée Saturne-V, en dépit de son gigantisme, avait fière allure. Là, le spectacle est quelque peu différent. Dressée sur sa table de lancement, dominant les marigots *de Cap Canaveral*, la *navette* apparaît comme un ensemble un peu hétérogène avec au premier plan l'orbiter — ce semblant d'avion à ailes delta aux formes un peu lourdes posé en équilibre apparemment fragile sur sa dérive et ses trois moteurs — et, au second plan, la masse imposante du réservoir extérieur et des deux fusées d'appoint qui lui sont accolées.

● L'ORBITER que l'on a pris coutume d'assimiler à la navette, est le seul élément de l'ensemble à monter en orbite. Ce véhicule, d'un poids à vide de 69 tonnes, mesure environ 37 mètres de long pour une envergure de 24 mètres ; en gros, un engin de la taille d'un avion moyen-courrier de type DC-9. Il se compose dans sa partie avant, sur deux étages, d'un quartier-vie pressurisé, dans lequel un équipage de sept personnes maximum peut prendre place et se répartir dans les 71 mètres cubes d'espace vital disponible.

Au premier, se trouve le poste de pilotage, ouvert sur l'extérieur par huit fenêtres en verre spécial. Là, sont rassemblés tous les éléments nécessaires au pilotage de la navette et au contrôle de ses différents systèmes de bord. Le commandant de bord, assis en place avant gauche, et le pilote se partagent la lecture des écrans, des cadrans et le fonctionnement des interrupteurs du tableau de bord qui sont, au dire de la NASA, trois fois plus nombreux que sur la capsule Apollo. Fort heureusement, un matériel informatique important, composé de cinq ordinateurs de grande puissance interconnectés, vient aider les deux astronautes dans leur tâche.

Derrière eux, s'ouvrent deux hublots supplémentaires permettant de voir la soute de la navette, vaste salle de 18,3 mètres de long et de 4,6 mètres de diamètre contenue dans le fuselage et ouvrant sur le vide par deux grandes portes. Le volume disponible y est tel qu'un autobus pourrait aisément y prendre place ; quant à la charge utile, les possibilités offertes autorisent l'embarquement, pour une mise en orbite basse, d'une masse de 29,5 tonnes. C'est dans cette enceinte que prendront place, lors des vols opérationnels, les satellites civils et militaires les plus lourds, et, dans plus de deux ans, le premier exemplaire du laboratoire spatial européen Spacelab, à bord duquel travailleront en étroite collaboration astronautes européens et américains.

Au rez-de-chaussée enfin, se tient une sorte de compartiment vie où ont été installées différentes commodités — douche, lits, toilettes, cuisines, etc. — et un sas permettant, en cas de nécessité, de communiquer avec la soute. En sous-sol enfin, ont été rassemblés les différents systèmes de contrôle de l'environnement de l'orbiter.

● LE RESERVOIR EXTERIEUR, solidement fixé sous le fuselage de la navette, est un énorme bidon de 8,5 mètres de diamètre et de 47 mètres de long, dans lequel sont contenus les 2 millions de litres d'oxygène et d'hydrogène liquides nécessaires à l'alimentation des moteurs principaux de la navette. D'une masse au décollage d'environ 740 tonnes — dont plus de 700 constituées par les combustibles liquides emportés, — cette *gigantesque bouteille thermos* est larguée après huit minutes et demie de vol. Elle incline alors sa trajectoire et se disloque au contact des couches denses de l'atmosphère avant de s'abîmer dans l'océan Indien.

● LES FUSEES D'APPOINT, enfin, sans lesquelles la navette serait incapable de décoller, sont fixées de part et d'autre du réservoir extérieur. Fabriqués par Thiokol, ces deux « boosters » sont « *les plus gros propulseurs à poudre jamais développés pour des vols spatiaux et les premiers à être utilisés pour un vaisseau spatial habité* ». Ces deux engins, de 45 mètres de long pour un diamètre de 3,70 mètres, pèsent chacun 580 tonnes.

Après deux minutes de fonctionnement, ils sont largués alors que la navette et son réservoir extérieur sont à une cinquantaine de kilomètres d'altitude. Ils retombent alors vers l'océan Atlantique et sont freinés dans leur descente par des grappes de parachutes avant d'être récupérés par deux bâtiments de la marine américaine. Cette opération répond au souci de la NASA de réduire les coûts de mise en orbite en réutilisant, après lavage, réusinage et remise en état pour un nouveau vol, ces éléments importants de la navette.

Un système sophistiqué

Pour arracher à la pesanteur terrestre cet ensemble de 2 000 tonnes fait d'alliages légers et de combustibles divers, la NASA a mis au point un système de propulsion sophistiqué. C'est ainsi qu'au décollage les deux fusées d'appoint sont mises à feu, pratiquement en même temps que les trois moteurs principaux de la navette. Ces trois engins, chefs-d'œuvre de technologie, même s'ils ne peuvent seuls assurer le décollage, sont capables cependant de performances peu communes. Chacun d'entre eux développe, en effet, une poussée au sol de 170 tonnes (contre plus de 210 tonnes dans l'espace), *fonctionne* à très haute pression (250 atmosphères dans la chambre de combustion, alors qu'elle n'atteint que 30 atmosphères dans celle du troisième étage de la fusée Ariane), présente une large plage d'utilisation (leur poussée peut être modulée de 65 % à 109 % de la puissance maximale) et enfin *sont, en principe, réutilisables* cinquante-cinq fois.

Certes, les trois moteurs de ce vol expérimental n'effectueront qu'une seule et unique mission. Ils seront remplacés pour la suivante par de nouveaux moteurs utilisables, peut-être, deux ou trois fois et modifiés en tenant compte des enseignements recueillis par John Young et Robert Crippen. Le pari technique fait par la NASA n'est donc pas encore prêt d'être gagné.

Tout cet ensemble, constitué par les fusées d'appoint et les trois gros moteurs de la navette, ne suffit pas à assurer la complète mise en orbite. Pour y parvenir, *ont été montés dans la baie de* propulsion deux moteurs supplémentaires — l'Orbiter Maneuvering System — de 2,7 tonnes de poussée unitaire permettant les dernières manœuvres d'injection en orbite, de changement et de transfert d'orbite, de rendez-vous et de retour sur Terre. Là encore, les responsables du programme ont misé sur la technique et dessiné des systèmes qui, selon eux, doivent supporter sans dommages un millier de mises à feu successives, ce qui représente une garantie de fonctionnement d'environ dix ans. Enfin, la NASA a confié le contrôle d'attitude de la navette à quarante-quatre moteurs de conception plus classique, analogues à ceux que l'on trouve sur la majeure partie des *satellites* et des *capsules spatiales*.

Dernier pari technique, enfin, et non le moindre : le bouclier thermique grâce auquel la navette peut subir sans dommages cette « épreuve du feu » que constitue la rentrée dans l'atmosphère. Dans ce domaine, la NASA et les industriels ont accumulé une longue expérience au cours des vols Mercury, Gemini et, plus récemment, Apollo. Mais, ces véhicules ne servaient qu'une fois, leur ultime fonction étant de protéger l'équipage pendant la phase de retour. Avec la navette, le problème se complique du fait qu'elle a été en principe conçue pour accomplir une centaine de missions successives.

A cette fin, la majeure partie de la surface de l'orbiter a été recouverte de tuiles de protection de manière à maintenir pendant la rentrée dans l'atmosphère la température des matériaux qui composent le véhicule à une valeur inférieure à 177 °C. Près de trente *et une mille tuiles de formes* toutes différentes, ont ainsi été simplement collées sur le fuselage, le nez et les ailes de l'appareil. Ce sont de grosses briques de 15 à 20 centimètres de côté dont l'épaisseur peut varier de 0,5 centimètre à environ 9 centimètres et qui, selon leur composition — il existe quatre types de revêtement, — travaillent dans différentes plages de température ; les plus résistantes d'entre elles devront encaisser sans broncher le pic de température de 1510 °C observé au cours du retour, notamment sur le nez de l'appareil et les bords d'attaque des ailes.

Ce revêtement simplement collé *tiendra-t-il ? Ce pari*, la NASA compte bien le tenir, car, au-delà même de la protection qu'il est censé apporter aux astronautes, il est, avec le pari sur la bonne tenue des moteurs, un de ceux qui conditionnent l'avenir économique de la navette. Si, comme le remarquaient certains responsables de l'astronautique *américaine, « il n'y a pas de lois qui stipulent que l'espace doit être cher »*, il n'est pas non plus évident que la technologie se plie facilement aux contraintes économiques et les exemples dans ce domaine ne manquent pas.

(1) Ils préfèrent, dans l'immédiat, rentabiliser leur système constitué par le laboratoire orbital Saliout, le vaisseau Soyouz et le vaisseau-cargo Progress.

Le Monde

culture

THÉATRE

«LA LOCANDIERA», à la Comédie-Française

Mirandoline et Goldoni

Une aubergiste de Florence, Mirandoline, est courtisée par *deux de ses pensionnaires* : un vieil aristocrate fauché, qui lui fait des grâces, et un nouveau riche, *qui lui fait des cadeaux*. Mirandoline, esprit froid et terre à terre, prend ce qu'on lui donne sans rien prêter en échange. Son père, avant de mourir, lui a recommandé d'épouser Fabrice, un garçon honnête qui travaille à l'auberge, et c'est ce qu'elle fera.

Survient un nouveau *client* : *le* Chevalier, qui se présente comme un homme n'aimant pas du tout les femmes. La pièce la plus jouée de Goldoni, cette *Locandiera*, *montre comment* Mirandoline, par simple amour-propre de femme, pour la simple gloire de son sexe, va obliger le Chevalier à sortir de sa réserve, va le rendre amoureux, sans du tout l'aimer.

Il est d'usage de dire que *la Locandiera* est un chef-d'œuvre, *l'aboutissement de tout* un travail de Goldoni pour évoluer de la commedia dell'arte vers un théâtre plus posé, plus impliqué dans un lien aux réalités du monde, aux classes sociales et aux consciences personnelles.

Si l'on regarde de près, *la Locanderia* est une œuvre bien moins forte que *la Villégiature par exemple*, où Goldoni abordait de front plusieurs phénomènes de société importants, en mettant en jeu des protagonistes très particuliers, d'un quant-à-soi très prononcé ; hélas ! nous avons mal vu cela dans la mise en scène de Strehler qui avait réduit tous ces êtres curieux de *la Villégiature* à des rôles convenus de répertoire, sauf celui que jouait Pierre Dux.

Dans *la Locandiera*, au contraire, il n'y a pas l'étude d'un fait social défini, et il n'y a pas de personnages habités d'une vérité ou d'une fantaisie riche. Le vieux noble désargenté, le nouveau riche dépensier, l'homme allergique aux femmes, et l'aubergiste elle-même, sont des figures de convention, qui ne font et ne disent que des choses de convention. Cette pièce est une comédie d'intrigue, d'un *propos* assez limité, quoique l'on y trouve bien sûr cette marque personnelle de Goldoni, cette touche pragmatique qui est un peu de l'essence du roman, du document, cette *touche d'on ne sait quel réel. Il* y a aussi chez Goldoni une force immédiate de vie, un allant physique et une composante de poésie d'imagination, qui font que son théâtre ne bascule jamais dans une certaine mécanique de va-et-vient (propre à Molière dans ses *mauvais moments*) ni dans un pépiement chichiteux (propre à Marivaux lorsqu'il lui arrive de se prendre les pinces dans ses données trop compliquées).

Il n'empêche que *la Locandiera*, en comparaison des grandes pièces de Molière, depuis longtemps connues alors, ou de l'œuvre de Marivaux, déjà presque passée elle aussi, est une comédie élémentaire. Et ce qui a fait le succès ininterrompu de cette pièce, c'est évidemment qu'elle propose un très important rôle de femme, celui de Mirandoline — Goldoni a d'ailleurs écrit *la Locandiera* quand il vit arriver dans son théâtre une actrice exceptionnelle, Maddalena Raffi Mariani, « *jeune Vénitienne, fort jolie, fort aimable, pleine d'esprit et de talent* ». Un long et amusant rôle de femme, c'est en fin de compte très rare, et les actrices en renom, aimées du public, demandent à jouer Mirandoline, l'une après l'autre, depuis deux siècles.

Aussi lentement que possible

L'autre raison du succès de *la Locandiera*, c'est que Goldoni y atteint assez souvent une qualité de gaieté qui touche presque au déchaînement, au gag pur, à la folie, cela surtout à partir de l'acte II. Alors, ce n'est pas, comme on le prétend, que Goldoni échappe *d'une certaine façon* à la commedia dell'arte pour pratiquer un théâtre moins primitif, c'est au contraire que Goldoni, avec une sorte de génie, transfère la dynamique et la gaieté mêmes de la commedia dell'arte dans autre chose que des gestes et des scènes d'un canevas déjà fixé, il les transfère dans une autre comédie, une comédie disons moins masquée et moins clownesque. La raison de survie de *la Locandiera*, *c'est une énergie* débridée, un comique très rapide, qui repose sur cette hybridation de la dynamique simple de la commedia dell'arte.

Jacques Lassalle, mettant en scène *la Locandiera* à la Comédie-Française, est parti sur une voie opposée. Dans de très beaux décors de dominante ocre, charmants et chauds, de Yannis Kokkos, et dans des costumes d'une élégance extrême, il fait *jouer la Locandiera* aussi lentement que possible, avec un climat de sérieux, de gravité même. Cela aboutit à ce que la pièce de Goldoni, dans un premier temps, fait l'intéressante, c'est-à-dire prend des airs intelligents, responsables, engagés. Mais comme cette pièce n'est pas conçue pour une interprétation compassée, réfléchie, le jeu se détraque à partir de l'acte II ; et, à la fin, les choses deviennent obscures, et la *pièce apparaît comme bien moins* intelligente qu'elle ne l'était lorsque l'enjouement très vif de Goldoni « enlevait » le rythme dans une course à l'abîme.

Jean-Paul Roussillon, Jean-Luc Boutté, Jacques Sereys, Nicolas Silberg, ont trouvé pourtant un style qui convient, mais le grand échec de cette présentation, c'est le choix de Catherine Hiégel pour interpréter le rôle titre.

Remarquable lorsqu'elle doit, dans *les Créanciers* de Strindberg, évoquer toute une histoire à partir d'une partition courte, excellente aussi lorsqu'il s'agit *de dire trois pages de Giraudoux* dans *la Folle de Chaillot*, Catherine Hiégel ne dispose pas personnellement des facultés, des données physiques, du visage, de la carrure, de la démarche, de la voix, ni même de la présence, sans quoi il n'y a pas d'interprétation possible de Mirandoline.

Catherine Hiégel, comédienne de premier plan, a, d'une façon générale, remédié à l'absence de certains moyens en mettant au point un jeu spécial, froid, sec, intellectuel, à la limite de l'ingrat, et en compensant ce jeu *ronchon par l'étalage constant* d'un super-sentimentalisme à fleur de peau, au bord des larmes, qui ne gêne pas trop, et même ne se remarque pas trop, parce que c'est un sentimentalisme mental, fabriqué, sans cesse maîtrisé, mais c'est un sentimentalisme *quand même*, qui fait son effet.

Or tout cela, aussi bien le sentimentalisme déguisé que la froideur nette, n'a rien à voir avec le personnage de Goldoni, pas plus que l'absence de chaleur, d'enthousiasme, de charme, et disons de beauté. *Ce rôle de Mirandoline*, cette actrice irrésistibe pour qui la pièce fut écrite, si nous ne les avons plus, nous n'avons plus la pièce. La pièce est en porte à *faux*. *Ce n'est pas Catherine* Hiégel qui est responsable, ce sont les personnes qui lui ont imposé un rôle qui n'est pas du tout dans ses cordes.

Cela dit, c'est un spectacle beau à voir, souvent drôle à écouter, et on ne s'ennuie pas.

MICHEL COURNOT.

★ *Comédie-Française, 20 h. 30.*

Patrice Chéreau présente « Peer Gynt »

Patrice Chéreau a présenté le 7 avril aux journalistes du Club de la presse, à Lyon, son prochain spectacle, *Peer Gynt*, d'Ibsen, qui marque son retour au T.N.P., après ses mises en scène du *Ring* à Bayreuth, de *Lulu* à l'Opéra et son film *Judith Therpauve*.

Patrice Chéreau a insisté sur sa volonté de revenir à « *la chose dite* », autrement dit au texte original « *débarrassé de la musique de Grieg* ». La pièce qui sera présentée en deux soirées n'a jamais été jouée dans son intégralité, il en découle un pari audacieux. « *Il s'agit de la découverte d'un monument caché, d'une planète inconnue qui réclamera beaucoup de nous et des spectateurs.* » Car, précise Patrice Chéreau, *Peer Gynt* est « *l'histoire d'une vie dans toutes ses dimensions y compris sa dimension métaphysique* ».

Gérard Desarthe dans le rôle de Peer Gynt ne quittera pas le plateau pendant les deux soirées de représentation, soit environ sept *heures de présence en scène*. Maria Casarès sera la mère de Peer Gynt. La pièce créée à Villeurbanne du 6 mai au 20 juin, sera à l'affiche du Théâtre de la Ville à Paris avant une tournée début 1982. — C. R.

EXPOSITIONS

Autour du roi René d'Anjou et de Provence

(Suite de la première page.)

L'été méridional va donc être coloré par ces *manifestations* ; elles vont entraîner un peu partout défilés et cortèges en l'honneur de ce prince ordonnateur des fêtes, devenu, pour le folklore souriant, le sire de la tarasque et du galoubet. Mais le travail historique vient de commencer à Paris, au musée des *monuments* français (3).

Rendre compte de la vie de ce petit-fils de Jean Le Bon, fils de Louis d'Anjou, c'est dérouler un récit invraisemblable et romanesque fait d'héritage accumulés, d'avènements et d'échecs. *Rien* ne revêt mieux la tonalité étrange de ce *siècle absurde et troublé entre tous* : le quinzième siècle. René est angevin, il tentera beaucoup de choses en Anjou. Mais il avait reçu la Lorraine et à vingt-deux ans, il se fit capturer par le duc de Bourgogne, son oncle, qui le coffra dans la tour de Bar à *Dijon. Gros problème : à quoi René* s'occupe-t-il pendant ces six années peu glorieuses ? Peut-être à *peindre*, si l'on suit D. Paecht, comme son cousin Charles d'Orléans rimait dans la tour de Londres.

A peine libre, il apprend qu'il a *des droits sur Jérusalem et la Sicile*. Alors on part pour Naples (1438-1442) : *expédition, installation* — avec ses peintres — et, au bout de quatre ans, les Aragonnais étant plus acharnés que notre dilettante, expulsion.

Entre-temps, les affaires de France se sont bien améliorées : Charles VII refait le royaume. René, lui, crée son *ordre de chevalerie : celui du Croissant*. Devise : « *Los* (louange, *en croissant*. » Il en existe un bel armorial. Il établit le plan de son tombeau pour la cathédrale Saint-Maurice d'Angers (détruit en 1793) : c'était dans un encadrement de blasons et d'ornements, dont on vient de retrouver sur place quelques éléments, le *tableau saisissant du Roi mort*, cadavre vacillant au milieu de ses emblèmes et au vu de la ville. Veuf en 1453, René abandonne la Lorraine, épouse Jeanne de Laval, qui sera sa commère dans les pastorales *provençales et prend demeure* à Aix, collectionnant tout ce qu'il trouve de *rare, bâtissant, dansant*, écrivant le long, complexe et tendre roman en vers du *Cuer d'amour espris* (1457), dont un artiste génial illustre le manuscrit.

Comment cerner *un peu* ce personnage volubile, dépensier et généreux ? Il faut laisser la politique-fiction, mais tenter de fixer cette féerie des titres et de la chevalerie qui est sans doute la clef de l'affaire et qui permet de relier entre elles beaucoup d'initiatives et beaucoup d'œuvres pleines d'un intérêt assez inat*tendu*.

Il y a deux manières de l'aborder. D'abord la héraldique. Dans une très belle étude de 1908, le comte Durrieu a montré comment toute l'histoire de René se lit sur ses blasons successifs ; il en mettait partout, *assortis d'emblèmes et de badges* (c'est-à-dire devises au sens ancien du mot). Au début, on a le type royal à quatre quartiers avec l'écu de Lorraine « en abîme », puis cinq et six quartiers pour tout loger, mais les alérions de Lorraine ont disparu du dernier *tandis que l'écu d'Aragon* vient « en surcharge ». C'est René *qui, d'ailleurs, semble avoir inventé* la double croix (la future croix de Lorraine) et l'ornement du « bois écoté » branche nue aux rameaux coupés qui prête sa note douloureuse à tous les décors.

Les images du cérémonial

C'est donc *l'occasion* — ou jamais — de se pencher sur la poétique de la héraldique. Un excellent traité de Michel Pastoureau (4) expose pour la première fois les raisons historiques profondes de cet art merveilleusement réglé. Selon un *principe strict d'abstraction-figuration*. Les personnes — nobles ou roturières — s'identifient dans et par une image répétée partout. Il en résulte une éclatante production de formes, le jeu des émaux (métaux et couleurs) assurant une cohérence que le vocabulaire aiguise et entretient. On apprend ainsi le sens pré*cis de vingt formules, comme celle* du *créquier de gueule*, du *lion couard* et du *papillon Mirallié*. Le quinzième siècle a vu un épanouissement extraordinaire de cette langue des armoiries et le roi René n'y compte pas pour peu.

Le prince rédigea vers 1460 un *Traité de la forme et devis d'un tournoi, qui voulait définir le bon* cérémonial des joutes seigneuriales (il faut croire que rien ne se passait plus selon les usages anciens de la chevalerie). Ce ne sont que saluts, défilés, hommages aux dames, etc., avant l'action dans les lices. Sur l'un des *magnifiques manuscrits* enluminés qui subsistent (Bibliothèque nationale), *l'illustration montre* parfaitement ce qui compte : blasons, heaumes, bannières... comme dans les batailles de Piero Della Francesca. Devant les juges d'armes en robe rouge et les cuirasses bleutées, claquent dans l'air en un grand jeu *abstrait des figures héraldiques*. Cet appareil de costumes, d'objets de parade, de *signes, fut, à coup sûr*, l'une des passions de René. La chimère produit des objets merveilleux, comme dans les miniatures du « cuer », où une extraordinaire acuité formelle va avec la curiosité du détail.

Il avait aussi la manie des demeures. Mais il ne résulte pas de l'exposition du palais de Chaillot qu'il ait été un grand bâtisseur. On y rappelle avec beaucoup de détails *nouveaux et d'utiles relevés* — conformes à l'idée du Musée des monuments français (qui semble se réveiller) — le bilan de son activité en Anjou. A Saint-Maurice, le fameux tombeau macabre et la chapelle de l'ordre du Croissant : le tombeau du *cœur au couvent des Cordeliers*, avec un grand vitrail de famille. René laissait sa marque, ses souvenirs, ses armoiries, un peu partout. Ainsi, au château de Saumur, une clef de voûte avec l'écu à cinq quartiers. Il eut, vers les années 40 et suivantes, *la manie des demeures de campagne*, des maisons « aux champs ». *On compte au moins* six de ces manoirs en Anjou. Pour nous éclairer sur ce que furent ces petits édifices *si ruinés et maltraités, on présente* les décors de voûtes lambrissées et figures peintes de deux demeures contemporaines, modestes et *fleuries*.

Le même travail est esquissé pour la Provence ; de Tarascon viennent les panneaux de plafond à décor de monstres. L'accent est mis judicieusement pour finir sur l'énorme médaillon portant *l'écusson* de René, *ceint du bois écoté, qui se trouvait* à la façade du palais d'Aix. On sait *depuis longtemps que ce même mé*daillon est répété sur une imposante composition de Luca Del Robbia, faite pour la famille Pazzi de Florence ; dans ce gros « *tondo* » vert et jaune, les vases ardents ou « chaufferettes » flanquant l'écue intro*duisent une vive note rouge qu'on* retrouve dans le heaume ailé. Rien de plus bizarre. Cette rencontre, ou plutôt cet échange, correspond aux usages : le prince accorde des armes à qui le sert, et la famille florentine l'a aidé dans l'entreprise napolitaine.

Nous dérivons ainsi vers l'Italie où René n'a cessé de s'alimenter en *motifs, en sculpteurs, en objets*. A quel âge de l'histoire appartient-il ? Cet admirateur du roman courtois connaît l'art des Van Eyck et le *pro*page, tout en n'ignorant rien de l'Italie. Thème capital qu'il faudra ranimer un jour, si l'on ne veut pas rester sur une image trop frêle, trop passive ou bonasse de cet esthète *couronné, à qui tout a échappé*, sauf ces plaisirs. Toutes les faillites, sauf une. Telle pourrait être sa devise posthume.

ANDRÉ CHASTEL.

(3) *Le roi René, 1409-1480, décoration de ses chapelles et demeures*, par Ch. de Mérindol, Musée des monuments français ; jusqu'au 15 juin.

(4) Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Bibl. Sauvegarde de l'Art français, Ed. Picard, 1979, 322 illustrations : malgré sa richesse remarquable, l'ouvrage n'analyse *malheureusement* pas le cas, évidemment tardif, du roi René.

M(mj-mald'hé

■ M. Michel Delaborde vient d'être nommé inspecteur général des enseignements artistiques au ministère de la culture et de la communication, poste créé nouvellement.

[Agé de quarante-cinq ans ancien journaliste, M. Delaborde a été chargé de mission auprès de M. Jean-Philippe Lecat, d'avril 1978 à mars dernier. M. Delaborde est d'autre part président de l'Office culturel de l'audiovisuel, commissaire du gouvernement auprès du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Il reste chargé des publications du ministère, et demeure rédacteur en chef du mensuel *Culture et Communication*. M. Delaborde est aussi photographe.]

DANSE

Les « rats » salle Favart

Le tempérament

Pour la cinquième année consécutive, les élèves de l'Ecole de danse de l'Opéra présentent, salle Favart, leur soirée de ballets. Heureuse transition avec « *l'effort routinier, exténuant, désespérant, les internales disciplines des classes* » — *remarques d'Odette Joyeux, ex-rat elle-même,* — *cette production sur scène des adolescents et des enfants les plus doués a l'avantage de distinguer à l'œil nu le déliement des morphologies et la libération du tempérament sans lesquels il n'est pas d'artiste, si jeune soit-il.*

Filles et garçons ont une belle présentation, principalement dans les divisions supérieures, où se reconnaît l'enseignement des maîtres sous la ferme direction de Claude Bessy : une ligne de jambes interminable, des dos impeccablement droits, des visages haut dégagés des épaules ; nous ne sommes plus au temps des courts sur pattes et des têtes rentrées. Seuls les bras ne paraissent pas toujours avoir le mœlleux et la volubilité inculqués dès l'enfance aux Russes — mais je ne saurais jouer les cuistres, et tout est pardonné à ces marmousets bombant des torses encore fragiles.

Le plus curieux pour l'observateur sportif qui suit ce petit monde musclé de la danse, c'est de constater d'année en année les extraordinaires progrès athlétiques qu'apportent les exercices à la barre aux académies de chaque ballerine. La taille plus flexible, la jambe lancée plus haut, l'équilibre plus affermi, sont les premiers attraits dont la technique classique fait bénéficier la ligne corporelle. Mais il y a les figures qui s'affinent, les ovales qui se dessinent, les bouches qui commencent à savoir sourire, les regards qui brillent et déjà charment.

Et surtout, surtout il y a chez chacune la fraîcheur de cette anatomie toute neuve, où l'essoufflement est nul et la transpiration invisible, où tout est hardiesse et insouciance, où la brièveté de la carrière se discerne encore mal et où la formule « le matin c'est une rose, le soir elle est fanée » *reste lettre morte.*

Quant au tempérament de ces jeunes classes, c'est lui qui se révèle et a l'occasion exceptionnelle de s'exprimer dans ce spectacle annuel.

Arcades, *réglé et créé en 1964 par Attilio Labis, sur trois ouvertures de Berlioz*, les Animaux modèles, *de Poulenc-Lifar, enfin* Play Bach, *chorégraphié par Claude Bessy elle-même, sur un arrangement jazzique de Jacques Loussier, composent le programme 1981. Des quelque trente « jeunesses » qui interprètent ces trois ballets, soutenues par une formation de l'orchestre de l'Opéra, je citerai Mlles Guillem et Edelstein, MM. Touze et Helden, les autres montrant une cohésion méritoire. L'avenir immédiat des aînés est l'engagement dans les quadrilles du corps de ballet. Fini alors le devant de la scène, à nous les fonds de décor — pour un temps ou jusqu'à la retraite !*

OLIVIER MERLIN.

★ Salle Favart, ce jeudi 9 avril et vendredi 10 avril, à 19 h. 30.

CINÉMA

Mort de Norman Taurog

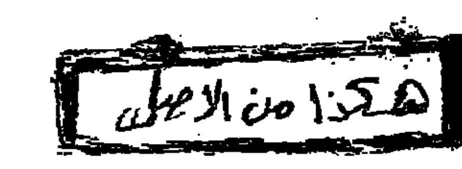
Nous apprenons la mort du réalisateur américain Norman Taurog, à Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Capable de passer d'un studio à l'autre, il travailla principalement pour M.G.M. et Paramount. S'il ne bénéficia jamais du prestige d'un Michael Curtiz, il incarnait le metteur en scène *hollywoodien par excellence*, sachant s'adapter à tous les sujets et toujours fidèle à ses scénarios, pour le meilleur et pour le pire. Le genre de cinéaste dont rêvent les *producteurs avisés*.

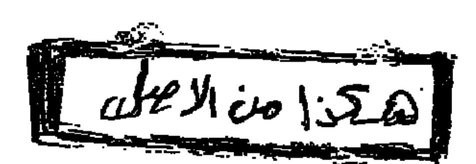
Norman Taurog débute en 1918 comme gagman chez Mack Sennett, dirige Larry Semon (Zigoto) puis W.C. Fields et Harold Lloyd. Il s'impose à la fin des années 30 comme un des meilleurs réalisateurs de films à sujet prestigieux (Les Aventures de Tom Sawyer, *d'après Mark Twain, 1938), ou à grande vedette* (Délicieuse, *avec Deanna Durbin, 1938), les deux* (Des hommes sont nés, *sur l'aventure du Père Flanagan, avec Spencer Tracy, 1939).*

Il se spécialise plus tard dans la comédie musicale au sens large, il dirige Judy Garland, dans Girl Crazy *(1943), et* Words and Music *(1948) ; plusieurs films du tandem Jerry Lewis-Dean Martin entre 1952 et 1959, et, de 1960 à 1963, divers ouvrages avec Elvis Presley. Aveugle depuis plusieurs années, il avait été le directeur de l'Institut Braille de Los Angeles.* — L. M.

■ Un magnat du pétrole, M. Marvin Davis, *s'est porté acquéreur de* la société de production cinématographique américaine Twentieth Century Fox, pour la somme de 800 millions de dollars. Après un accord de *principe signé* entre les dirigeants et M. Davis, le conseil d'administration s'est prononcé, le 6 avril, en faveur de l'opération, qui intervient après que les dirigeants eux-mêmes eurent tenté de racheter le capital.

■ *Un hommage a été rendu du 2 au 7 avril*, au Film Center de Tokyo, à l'historien du cinéma Georges Sadoul, à l'initiative de Mme Hetsuko Takano, directrice du centre culturel *Iwanami Hall. Cinq films français et* étrangers, primés par le jury du prix Georges-Sadoul, ont été projetés à cette occasion.





SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

L'Architecte et l'Empereur : Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30.
La Musica : Maison des Amandiers (607-02-25), 20 h. 30.
Jean Benguigui : Petit-Montparnasse (320-89-90), 22 h.

Les salles subventionnées et municipales

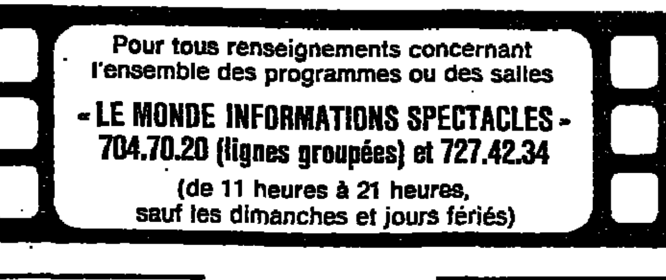
Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Arabella.
Salle Favart (296-12-20), 19 h. 30 : Spectacle de l'école de danse.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : les Pieds dans le plat.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Daniel Humair.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. et 20 h. 30 : Cinéma du réel.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Ballet Opéra de Paris ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Ballet Roland Petit l'Arlésienne, Carmen).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I. 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île; II. 22 h. : Une heure avec F.G. Lorca.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'esprit (633-48-65), 20 h. 30, les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Alarmes.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Cinq Diamants (588-61-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opéra.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séance de bronzage ; 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Glaces par Greta.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit les nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : le Président.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30: Pierrot d'Asnières.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Roquette (805-78-51), 22 h. : la Môme vert de gris.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio-Fortune, 21 h. : la Petite Mécanique.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 21 h. : Tell me ; 22 h. 30 : les Crabes.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Ode maritime.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Et cric et crac.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre du Rond - Point (256-70-80), 20 h. 30 : L'amour de l'amour.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Richard II.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II. 20 h. 15 : Refrains ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Tribulations à Chicago.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : F. Valmore ; 23 h. : Kassagi.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va t'en je t'aime.
Débarcadère (807-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Sauvolle.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II. 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : A. Tome.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours noires, humours tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix - Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Il en est un de la police ; 22 h. 30 : Chris et Laure.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : V.-A. Sens, J. Behar ; II, 21 h. : Tanh et P.-A. Dirmeikis.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : A. Nozati.


Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 9 avril

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre Plaisance (320-00-06), 18 h. 30 : Compagnie l'Orme orange ; 20 h. 30 : Groupe Malambo Latino.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Grands Ballets d'Afrique noire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Caserta.

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (806-63-30), 20 h. 30 : Barnum.
Porte Saint - Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint - Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Kristen Nogea.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : Riou - Pouchain.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : P. Lemarque.
Galerie Oudin (271-83-65), 20 h. 30 : Crapaudin et N. Bourek.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des sports (828-40-48), 21 h. : Holiday on Ice.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.
Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 20 h. 30 : Nicole Croisille.

Les concerts

Radio - France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et Chœur de Radio-France (Chabrier).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : Z. Mehta, sol. : M. Caballe (Wagner).
Lucernaire, 19 h. 30 : Ensemble de Cuivres Pro Musica (Hobon, Gervaise, Suzato, Ravel, Tisné) ; 21 h. : L. Petrova-Boinay, A. Perchat, M. Boizot (Tchaïkovsky, Rachmaninov, Caplet, Ravel, Dargonijski).

Jazz, pop, rock, folk

Bus Palladium (874-54-99), 21 h. : Duffo.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. : Hommage à Fats Waller.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : F. Guin, B. Vasseur.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : J.-F. Canape, F. Mechali, M. Nissim.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Indoor Life ; 23 h. : Salsa.
Dreher (233-48-44), 20 h. : P. Caratini, M. Fosset.
Dunois (534-72-00), 21 h. : Oligophone.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Condouant, Rabeson, Meneth.
Gibus (700-78-88), 22 h. Zip Guns.
Patio (758-12-30), 22 h. : Eddie Clenhead Winson.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : les Haricots rouges.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : R. Urtreger Trio.
Quatre Temps (776-44-26), 21 h. : D. Murray.
Show Club (233-84-30), 21 h. 30 : Cl. Luter Sextet.

Dans la région parisienne

Choisy-le-Roi, Kiosque (852-27-54), 21 h. 30 : Normal... quoi !
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) 20 h 30 : Le Bal.
Poissy, La Grange (074-70-18), 21 h. : Anatole.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : la Bête dans la jungle.

SALLE PLEYEL
Ven. 10, sam. 11, dim. 12, à 20 h. 30
252, faubourg Saint-Honoré, 75008
563-88-73
Les Maîtres du
KUNG FU DE CHINE
Spectacle exceptionnel de 2 h plus de 30 numéros inédits dont 1 vu le 5 avril sur A-2 à Incroyable mais vrai

Le Théâtre National de Chaillot annonce les dernières des **Pieds dans le plat**, d'après René Crevel, par le Centre Dramatique de La Courneuve : Jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, à 20 h. 30 ; dimanche 12 avril, à 15 h., à la **Salle Gémier**. Le spectacle sera repris à la Courneuve à partir du 6 mai.

VOIR LIGNE PROGRAMME

la fille prodigue

GAUMONT AMBASSADE
SAINT-LAZARE PASQUIER
PARAMOUNT ODÉON

10 CESARS
LE DERNIER METRO

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : *Hommage à Lotte Eisner* : la Mélodie du monde, de W. Ruttman ; Torgus, de H. Kobe ; 19 h. : Des enfants, des mères et un général, de L. Benedek ; 21 h. : le Faux coupable, d'A. Hitchcock.

BEAUBOURG (278-35-57)

16 h. : Passions juvéniles, de K. Nakahira ; 17 h. : les Poings dans les poches, de M. Bellochio ; 19 h. : le Combat de la bière, d'H. Achternbusch.

Les exclusivités

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88).
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42) h. sp.
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BRUBAKER (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
ÇA VA COGNER (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
C'EST MA CHANCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86).
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CHINOIS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (320-89-52).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; Parnassiens, 14e (320-83-11).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er 297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (534-35-40), Berlitz, 2e (742-60-33 ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE DOS AU MUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
DYNASTY (Ch.-Taïwan, v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70 ; Richelieu, 2e (233-56-70 ; Ambassade, 8e (359-19-08 ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
EUGENIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; soir, Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Athéna, 12e (343-00-65).
FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98)
FIFTY-FIFTY (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14 Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
FLASH GORDON (A., v.f.) : Français 9e (770-33-88).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65). H. Sp., Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Gaîté, 17e (627-60-20).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), mat. ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), mat. ; Fauvette, 14e (331-56-86), mat.
LE MIROIR SE BRISA (A., v.f.) : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31).
NASHVILLE LADY (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14e Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Impérial, 2e (742-72-52).
ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Normandie, 8e (359-01-18) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e. (636-10-96).
OUVRIER 80 (Pol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
PALERMO (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), soir.
LES PARENTS DU DIMANCHE (Hong., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42)
POINT FINAL A LA LIGNE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RAGING BULL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr. Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SIGNE FURAX (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44)), Maxeville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44).
UN PETIT CERCLE D'AMIS (A., v.o.) : Paramount-Opéra, 6e (325-59-83).
VENDREDI 13 (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Forum-Halles, 1er (297-53-74); Studio de la Harpe Huchette, 5e (633-08-40; Hautefeuille, 6e (633-79-38); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-33-11). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

Les séances spéciales

D'AMOUR ET DE SANG (A., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), J. 21 h.
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. ; Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h. 15.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
JAMES DOWN (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), L., Mar., 22 h.
JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
LES PETITES FUGUES (Suisse) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 14 h., 22 h.

GAUMONT AMBASSADE, 2, v.o. (dolby)
CAPRI GRANDS BOULEVARDS, v.o. (dolby)
HAUTEFEUILLE, v.o. (dolby)
7 PARNASSIENS, v.o. (dolby)



LES FILMS NOUVEAUX

ELEPHANT MAN, film américain de David Lynch. — V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
FAUT SE LES FAIRE CES LEGIONNAIRES, film français de Alain Nauroy. — Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE LION SORT SES GRIFFES, film américain de Donald Siegel. — V.O. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES MERCENAIRES DE L'ESPACE, film américain de Jimmy Murakami. — V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.F. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RENDS - MOI LA CLE, film français de Gérard Pires. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
SCANNERS, film américain de David Cronenberg (*). — V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount-Galaxie, 15e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
« LIBERATION » OU TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON ONT UN FOND DE VERITE, film-vidéo français de Gérard Guégan — Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Action République, 11e (805-51-33).
UN ASSASSIN QUI PASSE, film français de Michel Vianey (**). — Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).



2e ANNÉE
STUDIO DE L'ÉTOILE - GRAND PAVOIS - CINOCHE SAINT-GERMAIN
PAUL GRIMAULT · JACQUES PRÉVERT



LE ROI ET L'OISEAU
PRIX LOUIS DELLUC 1980

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 9 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Starsky et Hutch.
... hold-up, mafia...

21 h 20 Spécial Evénement.
Documentaire : Vivre à Beyrouth.

22 h 30 Forum expansion.
Les patrons face à l'emploi Avec MM. J.-L. Lagardère, P.-D.G. de la société Matra ; R. Fauroux, P.-G. de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson ; J.-L. Maury-Laribière, directeur général de la Tuilerie briqueterie française ; Mme P. Gomez, P.-D.G de Waterman.

22 h 50 Les grandes expositions : Camille Pissarro.
Organisée à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance du peintre (1830-1903), cette rétrospective permet aussi de voir des chefs-d'œuvre venus d'Europe des Etats-Unis et du Japon.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : la Retraite de Jean.
Réal. : Y Laumet, avec J. Belay, A. Morel, P. Chopart.
Yves Laumet filme la vie qui passe, celle d'un ouvrier à la retraite. Malgré la chaude présence des copains, du petit verre sur le zinc, perce un soupçon de tristesse.

21 h 30 Coups de théâtre.
Magazine culturel de G. Kahn.

22 h 35 Magazine : Figaro-ci, Figaro-là.

Le ténor Aldo Filistad interprète des œuvres de Puccini, Giordano, Gounod et Verdi.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : l'Homme à l'imperméable.
Film français de J. Duvivier (1956), avec Fernandel, J. Rigaux, B. Blier, J. Duby, J. Magne, P. Perrey, C. Sylvain (N.)
Une comédie policière inspirée d'un roman de James Hadley-Chase. Curieux mélange d'humour et d'atmosphère trouble, avec personnages louches. Fernandel est excellent.

22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h Nouveau répertoire dramatique « Qui a mangé von Pitermann » de C. Dugowson. Avec : R. Varte, C. Piéplu, etc.

22 h 30. Nuits magnétiques : D'un ghetto l'autre.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30. Concert : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, « Sonate n° 1 pour cordes » (Rossini), « Pièces pour violoncelle seul » (Boulez), Hommage à P. Sacher (Berio), « Premier concerto pour piano et orchestre » (Beethoven), « Pulcinella » (Stravinsky).

22 h 30. Paganini, Machaut, de Grigny, Beethoven, Murcier.

Vendredi 10 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Lancement de la navette spatiale en direct de cap Kennedy.
16 h 25 Waldo Kitty.
16 h 30 Croque vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 15 Grand Débat.
20 h Journal.

20 h 35 Salut champion : seule contre tous.
Série de D. Lalanne Réal. : V. Vicas. Avec J. Charrier, A. Bardi, C. Nobel...
Dans cette nouvelle série de sept émissions, un reporter couvre les grands événements sportifs pour une agence de presse. Ici, il va suivre le rallye automobile du Bandama, en Côte-d'Ivoire.

21 h 25 Variétés : Monte Carlo Show.

22 h 35 Patinage artistique.
Le grand prix international de danse, en différé de Morzine

23 h 10 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Lancement de la navette spatiale.
14 h Aujourd'hui, madame.
15 h *Document : Les chrétiens.*
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... l'Australie.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

20 h 35 Médecins de nuit : la Décapotable.
de B. Grinaine Réal : J.-P. Moscardo, avec C. Allegret, P. Rouleau, Y. Afonso, Y. Gabrielli...
Deux frères gitans achètent une vieille voiture, tombent en panne, un singe en profite pour s'échapper, les deux frères se retrouvent, à la suite d'un imbroglio, pris pour des voleurs...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
« *L'Amour passion* », avec *S. Alberoni* (le Choc amoureux), *M. Cerf* (Une passion), *C. Detrez* (le Dragueur de Dieu), *O. Fanacci* (Un homme), *Z. Oldenbourg* (la Joie souffrance).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : la Tortue sur le dos.
Film français de L. Béraud (1977), avec B. Lafont, J.-F. Stevenin, V. Thévenet, V. Silver, C. Miller, M. Game, J. Dasté.

Un écrivain en mal d'inspiration vit aux crochets de sa compagne. Lassée des tracasseries qu'il lui fait subir, elle le met à la porte. Livré à lui-même, il s'en va à la dérive dans une sorte de cauchemar qui le ramènera à la création.
Le premier long métrage, très original, d'un jeune cinéaste. Mise en scène minutieusement réglée d'une réalité prosaïque, de la vérité d'un couple et d'une obsession.

TROISIEME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables
20 h Les Jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : J'étais bagnard...
Une émission d'A. Sabas. Reportage J. Lefèvre.
Cayenne restauré par la direction des monuments historiques, le bagne tristement célèbre, qui a été fermé en 1954, entre maintenant dans l'histoire. Une histoire que retrace cette émission, avec témoins à l'appui, tel Raymond Lamothe, compagnon d'évasion d'un célèbre bagnard, Papillon.

21 h 30 Téléfilm : Maître Daniel Rock.
D'après Erckmann-Chatrian, adap. et réalisation D.-A. Lang et P. Planchon, avec B. Giguoux, P. Bonnardel, C. Auger, H. Pierre, etc.
Un petit village des Vosges au XIXe siècle. L'annonce de l'arrivée du chemin de fer provoque des remous dans la vie paisible d'une communauté qui va perdre un peu de sa mémoire, de son langage.

22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

14 h. Sons : En Normandie.
14 h 5, Un livre, des voix : « Rue des Mamours », de J. Lanzmann
14 h 47, Un homme, une ville : Lamarck, au Muséum
15 h 50 Contact.
16 h. Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Un régime infernal, de M. Cassan, lu par F. Périer.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La chimie des organismes vivants.
20 h, Les petits-fils du Père Tiennon de Bourbon-L'Archambault.
21 h 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h 30, Nuits magnétiques : D'un ghetto l'autre.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 30, Musique : Les enfants d'Orphée ; 15 h, Piano Brahms, Grieg ; 16 h, Les cercles musicaux Diabelli, Weber, Witt, *Moscheles.*
18 h 2, Le Club du Jazz : Disques et actualités du Jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : Nouvel orchestre philharmonique, œuvres de Carles, Marec, Petrassi, Berio ; 20 h, Les chants de la terre.
20 h 20, Concert : Singakademie de Francfort (dir. K. Ratschaj) et l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck (dir. H.-M. Shneidt) : Ein deutsches Requiem, opus 45
22 h 15, Ouvert la nuit : « Cycle F. Chopin », *Scherzo n° 2 et n° 4 ; 23 h 5, Vieilles cires, « L'art* de F. Busch » F. Précivald (Symphonie sérieuse en sol mineur) ; 0 h 5, Jazz forum.

Après la saisie de Radio-Brest-Atlantique

LA MUNICIPALITÉ DE BREST DÉCIDE DE PORTER PLAINTE

Après l'intervention des forces de l'ordre, mercredi matin 8 avril, à l'intérieur de l'hôtel de ville de Brest et la saisie d'une partie du matériel d'émission de Radio-Brest-Atlantique (*le Monde du 9 avril*), la municipalité d'Union de la gauche de Brest a décidé de porter plainte « *à la fois pour vol et pour abus de pouvoir caractérisé* », elle va entreprendre une action judiciaire « *pour que ceux qui ont donné de tels ordres soient identifiés et poursuivis* ». Selon la police judiciaire de Brest, qui a mené l'opération, l'antenne et le matériel (micros, câbles, platines, tourne-disque, et *magnétophones*), installés dans le hall de l'hôtel de ville, ont été saisis, mais pas l'émetteur d'un kilowatt qui n'a pu être retrouvé.

Pour le maire socialiste de Brest, M. Francis Le Blé, « *la saisie de matériel appartenant à la ville et aux organisateurs de la radio a été opérée sans qu'il soit établi que celui-ci ait pu directement servir à l'émission* ». Pour le premier magistrat de Brest « *il s'agit donc d'un vol accompli sous la menace, pour lequel la municipalité a également décidé de porter plainte* »

L'intervention de la police a provoqué une réaction immédiate de la Fédération du Finistère du parti socialiste qui l'a qualifiée d'« *atteinte à la liberté d'expression* ».

Mme Marie Jacq, député P.S. du Finistère, a déposé de son côté une question écrite auprès du premier ministre, dans laquelle elle écrit notamment : « *Sans doute soucieux de faire en sorte que les Bretons aient toujours présente à l'esprit la notion de répression, le pouvoir manifeste une nouvelle fois son mépris de la démocratie et de la liberté d'expression en envahissant une mairie socialiste. La revendication de radio libre n'est pourtant rien d'autre qu'une réponse à la mainmise présidentielle sur l'ensemble des médias.* »

CARNET

Naissances

— M. Michel LO CASTO et Mme, née Magda TABET, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Frédérique,
le 10 mars 1981
Hôtel-Dieu de France,
Beyrouth, Liban.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Dora PIEDRAHITA,
fille de l'amiral Ruben Piedrahita, ancien président de la République de Colombie (décédé) et de Mme Ruben Piedrahita, née Dora Clement,
avec
M. Luis-Martin de GERMAN-RIBON,
fils de M. Miguel de German-Ribon, ancien ambassadeur de Colombie en France, et de Mme de German-Ribon, née Laura Chiesa Gautier-Vignal. Le mariage aura lieu en Colombie le 16 mai 1981 en l'église de Bojaca et la réception à l'hacienda *La Conchita.*

Décès

— La famille et ses amis ont la grande douleur de faire part du décès de
Pierre COURT,
survenu le 30 mars 1981
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Lyon le 4 avril 1981

— Mme Raymond Follain, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond FOLLAIN,
chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, *survenu le vendredi 3 avril 1981* à Moon-sur-Elle (Manche) dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le mardi 7 avril, à Canisy (Manche).
Cet avis tient lieu de faire-part

— Roger Granger, professeur des facultés de droit et des sciences économiques, et Mme, née Bec Micheline, *ses parents,*
Marie-Christine et Cécile Chalancon, Hélène, Philippe et Frédéric Granger-Puech,
Pierre et Isabelle Granger,
ses frères, sœurs et neveux,
Leur famille,
Dominique et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Anne-Marie GRANGER,
survenu dans sa vingt-septième année le 24 mars 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité
7, rue Sarda, 66000 *Perpignan*

M. Maurice GUTIERRES REQUENNE,
ingénieur des arts et manufactures (1921 B)
est décédé le 31 mars dans sa quatre-vingt-troisième année, ayant vécu une existence passionnante et plus de quarante années de profond bonheur familial.
Il laisse dans l'affliction :
Son épouse, née Rose Burgat,
Ses enfants Claude et France,
Ses petites filles, Séverine, *Emmanuelle,* Anne-Hélène et Elvire
Suivant son désir, ses obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Le présent avis, selon sa volonté, tient lieu de faire-part.
9, avenue Henri-Fontaine,
92380 Garches.
22, avenue Foch, 92420 Vaucresson.

— M. et Mme Fred Kremen,
Jeannette et Sophie,
ont la douleur de faire part de la mort de
PINCHUS KREMEGNE,
artiste peintre,
leur père, beau-père et grand-père, survenue à Céret (Pyrénées-Orientales) le 5 avril. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.
L'enterrement a eu lieu à Céret le 7 avril
Cet avis tient lieu de faire-part.
37, rue Parmentier, 92200 Neuilly
« Le Monde » du 8 avril.

— Mme Marguerite Sonia Lafrance, à Genève,
M. Maurice Lafrance, à Londres,
M. Georges Lafrance et ses fils Serge et Olivier, à Genève,
M. et Mme Claude Lafrance et leurs enfants Véronique et Philippe, à Rome,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Robert LAFRANCE,
survenu le 26 mars 1981 à l'âge de *quatre-vingt-dix ans*
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille en l'église Saint-Joseph, à Genève.
A la mémoire du cher disparu, la famille souhaite une aide à la Ligue genevoise contre le cancer, C.C.P. 12-380

— Toute la famille Marx et alliés ont la douleur de faire part du décès de leur fils, *petit-fils,* frère et ami,
Pierre MARX,
vingt et un ans, survenu le 5 avril à la suite d'un accident.
Les obsèques auront lieu à 11 heures, le vendredi 10 avril, porte principale du cimetière de Pantin.
Ni fleurs ni couronnes.

— Le président, le conseil d'administration et les collaborateurs de la société Nicol Merckling,
ont le regret d'annoncer le décès de leur directeur général,
M. Ivan MERCKLING,
survenu subitement le 4 avril 1981.
Les obsèques auront *lieu dans* l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
30, rue de Gramont, 75002 Paris.

— Nous apprenons la mort, à Nice, le 1er avril, de
M. Marcel POLLITZER,
président honoraire de l'Association des écrivains combattants,
chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire,
à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
[Romancier, essayiste, auteur dramatique, Marcel Pollitzer avait publié des œuvres aux Editions Latines. Il avait été couronné à plusieurs reprises par l'Académie française, notamment pour « le Premier Amour de Taine » (1952), les trois volumes de son « Théâtre » (1954), « Frederic II disciple de Machiavel » (1967), « le Règne des favorites » (1973).]

Remerciements

— *Les familles Martin, Delage* et Cassou-Noguès remercient de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de
M. Emile DELAGE,
recteur d'académie honoraire.

— Toute la famille, profondément touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de
M. Dominique DURANTON-GIRERT,
adresse ses sincères remerciements

Anniversaires

— *En ce 10 avril, neuvième anni*versaire du décès de
Mme Georges RÉVILLIOD,
née Marcelle Chevillard,
il est demandé une affectueuse pensée à tous ceux qui l'ont connue et aimée

Communications diverses

— M. André Giraud, ministre de l'industrie, a remis, le 8 avril, en *présence de personnalités et d'amis,* les insignes d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur à M. Jean-François Petit, président du directoire d'Eurodif.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-II, mercredi 22 avril, à 17 h. 30, salle des commissions, M. Bernard Parrie : « Esotérisme et politique »

— Université de Paris-II, jeudi 23 avril, à 16 h. 15, salle des conseils, *Mme Marie-Chantal Labarde* : « Le droit de la distribution dans la Communauté économique européenne. »

— Université de Paris-II, jeudi 23 avril, à 9 h. 30, salle des commissions, M. *Hervé Bonnard* : « Le droit commun des sociétés. »

— Université de Paris-III, jeudi 23 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Gabrielle Sed Rajna : « Recherches sur le judaïsme médiéval. »

— Université de Paris-III, vendredi 24 avril, à 14 heures, salle Louis-*Liard,* Mme Corinne Pre : « Le livret d'opéra-comique en France de 1741 à 1789. »

TOURISME

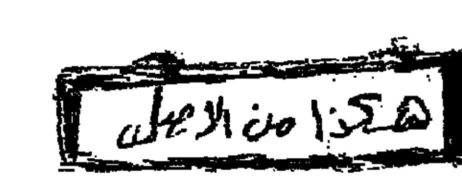
LA NOUVELLE CHARTE EST SIGNÉE PAR LES PROFESSIONNELS

Après trois ans d'efforts conduits sous la direction du premier ministre, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, en charge du tourisme, a signé, le mercredi 8 avril, une « charte du tourisme », ensemble de quatre-vingt-quinze mesures pour le tourisme des années 80.

Cette charte affirme cinq principes qui devraient guider « une nouvelle politique concertée du tourisme » : la reconnaissance du rôle économique et social de ce secteur, *l'affirmation de la liberté de gestion* des entreprises, l'aide de l'Etat à leur modernisation, l'adaptation des *réglementations* aux conditions particulières d'exercice des métiers du tourisme et la répartition des compétences entre l'Etat, les responsables régionaux, locaux et professionnels.

« En trois ans, a souligné M. Soisson, le passage d'une économie administrée à une économie libérale a été réalisé. Les dernières contraintes en matière de prix ont été levées et dans les délais prévus. Il appartient désormais aux professionnels de faire preuve de modération, de faciliter le jeu de la concurrence... » Un appel qui a été entendu puisque de nombreuses organisations professionnelles de l'hôtellerie, de la restauration, des cafetiers limonadiers, etc., ont signé la charte du tourisme.

Il n'en va pas de même pour les usagers puisque l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) a refusé d'apposer sa signature au bas du texte. Dans un communiqué, l'UNAT, qui rassemble quarante-quatre associations ou fédérations, soit plusieurs millions d'adhérents, estime que ce document « ne s'inspire d'aucune conception d'ensemble d'une politique sociale du tourisme et ne manifeste pas la volonté de prendre *rapidement* les *mesures propres* à assurer la mise en œuvre d'une telle politique ». Cette charte ne permettra pas de « réduire les inégalités d'accès aux vacances et aux loisirs », conclut l'UNAT.



SPORTS

INFORMATIONS « SERVICES »

FOOTBALL

L'AVENTURE DE SOCHAUX EN COUPE D'EUROPE COMPROMISE PAR AZ-67

Le Bayern de Munich et le Real de Madrid ont de bonnes chances de célébrer, le 27 mai, au Parc des princes, le vingt-cinquième anniversaire de la Coupe européenne des clubs champions. Le Real de Madrid, premier vainqueur de cette épreuve, a réussi, mercredi 8 avril, devant ses cent mille supporters, à s'assurer deux buts d'avance grâce à Carlos Santillana (28e minute) et à Juanito (47e minute), qui ont pris à défaut la défense pourtant très renforcée de l'Inter de Milan. Tenu en échec sur son terrain par le Bayern de Munich, vainqueur en 1975 de la précédente finale disputée au Parc des princes contre Leeds, le Football Club de Liverpool ne peut pas entretenir de grands espoirs de qualification pour le 22 avril en Bavière.

C'est une tâche tout aussi insurmontable qui attendra le Football Club de Sochaux à Alkmaar. Après leur match nul (1 à 1) réussi en Franche-Comté, un nouveau score nul de 0 à 0 ou une victoire par un but d'écart suffirait aux Néerlandais pour se qualifier pour la finale de la coupe de l'U.E.F.A. C'est en première mi-temps que les Sochaliens ont en fait hypothéqué leurs chances de qualification, en concédant un but à Arntz (4e minute) à la suite d'une fausse manœuvre en défense, puis en exploitant une seule de leurs occasions de but par Genghini (22e minute).

La blessure de Djadaoui, victime d'une rupture d'un talon d'Achille juste après la mi-temps, allait ensuite désorganiser une équipe où trop de joueurs relévaient eux-mêmes de blessures et étaient à court de condition physique. Le manque de réservistes de métier coûtera peut-être la qualification aux Sochaliens, mais leur aura permis de faire débuter le jeune Jacky Colin, dix-sept ans et demi, le tout dernier produit du centre de formation.

RESULTATS DES DEMI-FINALES (Matches aller)

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS
*Liverpool (Ang.) - Bayern Munich (R.F.A.) 0-0
*Real Madrid (Esp.) - Inter Milan (It.) 2-0

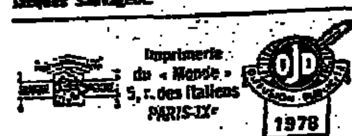
COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE
*Dynamo Tbilissi (U.R.S.S.) - Fey Rotterdam (P.-B.) 3-0
*Carl Zeiss Iéna (R.D.A.) - Benfica Lisbonne (Port.) 2-0

COUPE DE L'UEFA
*Sochaux (Fr.) - AZ 67 Alkmaar (P.-B.) 1-1
*Ipswich Town (Ang.) - Cologne (R.F.A.) 1-0

Les matches retour seront disputés le 22 avril.

CYCLISME. — *Le Néerlandais Jan Raas a remporté la classique belge Gand-Wevelgem mercredi 8 avril en battant au sprint Roger De Vlaeminck et De Woolf. Cette épreuve a mis en évidence la bonne condition des Italiens Moser et Saronni. Bernard Hinault, quant à lui, s'est classé quarantième à 3 min. 32 du vainqueur, mais on peut penser qu'il n'a pas forcé son talent à quatre jours de Paris-Roubaix.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57437.

PARIS EN VISITE

SAMEDI 11 AVRIL

« Le musée Carnavalet », 10 h. 30, 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic.

« Château de Chantilly », 13 h., place de la Concorde, Mme Legrégeois.

« Un atelier d'icônes », 15 h. 40, rue Pascal, Mme Pennec.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée hall gauche, Mme Zujovic.

« Le Marais », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Panthéon », 15 h., place du Panthéon (l'Art pour tous).

« Village d'Héloïse et Abélard », 15 h. 15, 16, rue du Cloître-Notre-Dame, Mme Barbier.

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« Pissarro », 14 h. 30, Grand Palais (Arcus).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Palais-Bourbon », 15 h., 126, rue de l'Université, Mme Fleuriot.

« Place des Vosges », 15 h., 6, place des Vosges, Mme Hauller.

« La vie de Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne (Histoire et Archéologie).

« La Cité », 15 h., métro Cité, P.-Y. Jaslet.

« Le palais Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, M. de La Roche.

« Saint-Sulpice », 15 h., parvis (Lutèce-Visites).

« Arcueil », 15 h., sortie gare d'Arcueil-Cachan (Paris pittoresque et insolite).

« La Butte Montmartre », 15 h., métro Blanche (Paris et son Histoire).

« Le Vieux Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 h. 15, haut des marches (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Gainsborough », 10 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. R. Barjavel : « Une rose au paradis. La fin d'un monde » ; M. A. Grjebine : « Une nouvelle politique économique est-elle possible ? » ; M. R. Luc : « Le premier tour, échéance décisive pour une survie du gaullisme » (Club du Faubourg).

15 h., 2, rue Cambronne, M. R. Reant : « Les possibilités de la parapsychologie » (A la recherche de...).

15 h. et 20 h., Hôtel Concorde Saint-Lazare, 108, rue rue Saint-Lazare : « Les extraterrestres créateurs de l'humanité ».

16 h., 7, rue Danton, M. G. Pegand : « *Neurocybernétique à la lumière du silence de la pensée* » (Psycho-Intégration).

16 h., 4, square Georges-Lesage : « La science de l'intelligence créatrice » (Méditation transcendantale) (entrée libre).

20 h. 30, 199 bis, rue Saint-Martin, M. C. Touchais : « L'art mystique de la guérison » (la Rose-Croix).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 avril 1981 :

DES ARRETES

● Fixant la liste des sociétés coopératives ouvrières de production pouvant prétendre au bénéfice des avantages prévus par le code des marchés publics ;

● Portant agrément d'un accord concernant l'application du régime national interprofessionnel d'allocations spéciales aux travailleurs sans emploi de l'industrie et du commerce ;

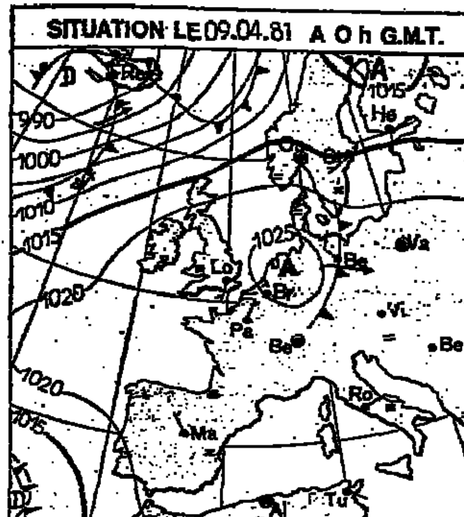
● Portant agrément d'un accord concernant l'application du régime d'assurance-chômage dans le département de la Réunion.

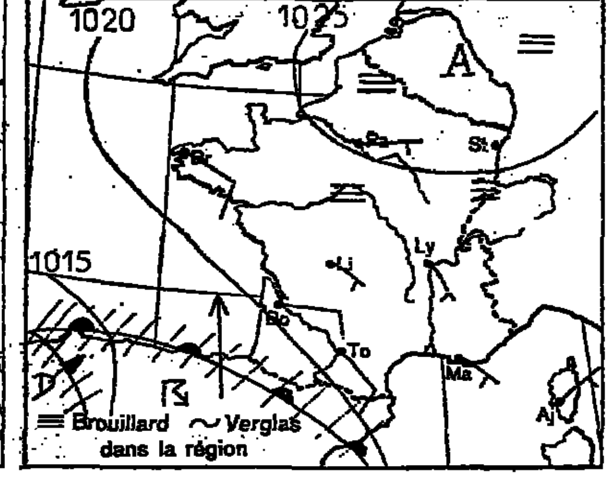
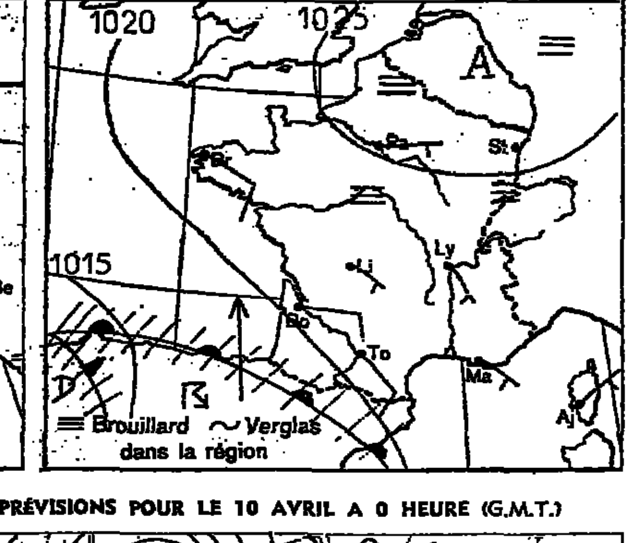
DES DECRETS

● Déclarant d'utilité publique les travaux de construction de plusieurs tranches de la centrale électronucléaire de Chinon et de ses installations annexes (département d'Indre-et-Loire) ;

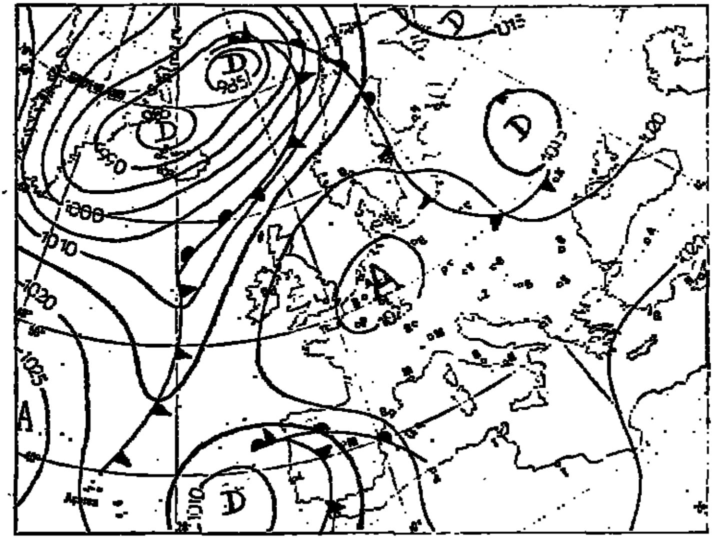
● Déclarant d'utilité publique et urgente la *construction, dans* le département de la Seine-Maritime, d'une voie nouvelle de doublement de la route nationale 28 au nord-est de Rouen.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 10 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 avril à 0 heure et le vendredi 10 avril à 24 heures :

La France restera dans une zone de hautes pressions dont le centre principal se renforcera sur les Pays-Bas et les masses d'air associées y seront localement instables. Des perturbations orageuses situées sur le sud-ouest de la péninsule Ibérique se déplaceront vers le nord. Elles apporteront une aggravation dans la journée de vendredi sur le sud-ouest et le sud du pays.

Vendredi, le temps sera nuageux à tendance orageuse sur la majeure partie de la France, mais les ondées et les orages, très isolés en général, épargneront probablement le nord du pays. La matinée sera parfois très brumeuse de la Manche orientale au Centre et au Nord-Est. Des pluies et quelques orages mieux organisés débuteront dans la matinée près des Pyrénées. Cette aggravation remontera le soir et au début de la nuit jusqu'au Bordelais, au sud-ouest du Massif Central et au golfe du Lion où les vents de sud-est deviendront modérés.

Sauf dans les régions affectées par des ondées orageuses, les températures maximales seront supérieures aux normales pour cette époque de l'année.

Le jeudi 9 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024,6 millibars, soit 768,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 avril ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 21 et 10 ; Biarritz, 22 et 12 ; Bordeaux, 23 et 8 ; Bourges, 21 et 8 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 18 et 6 ; Cherbourg, 17 et 8 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 21 et 9 ; Grenoble, 23 et 8 ; Lille, 18 et 3 ; Lyon, 22 et 8 ; Marseille-Marignane, 24 et 10 ; Nancy, 20 et 8 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 12 ; Paris-Le Bourget, 20 et 9 ; Pau, 21 et 13 ; Perpignan, 19 et 10 ; Rennes, 20 et 8 ; Strasbourg, 22 et 11 ; Tours, 22 et 10 ; Toulouse, 21 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 15 ; Amsterdam, 15 et 5 ; Athènes, 21 et 10 ; Berlin, 17 et 3 ; Bonn, 18 et 7 ; Bruxelles, 17 et 6 ; Le Caire, 21 et 13 ; Iles Canaries, 18 et 16 ; Copenhague, 9 et 2 ; Genève, 20 et 5 ; Jérusalem, 14 et 12 ; Lisbonne, 22 et 14 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 19 et 10 ; Moscou, 4 et — 1 ; Nairobi, 27 et 16 ; New-York, 19 et 7 ; Palma-de-Majorque, 20 et 14 ; Rome, 19 et 14 ; Stockholm, 15 et 5.

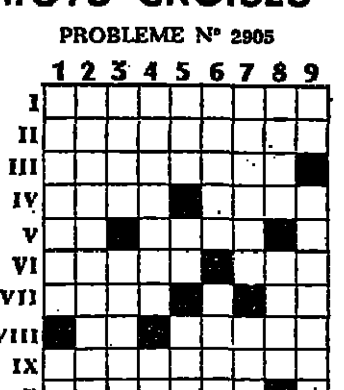
L'ETAT DE L'ENNEIGEMENT

Le temps doux qui persiste depuis le début de semaine provoque une fonte nivale importante et, dans les couloirs principalement exposés au sud et à l'ouest, des avalanches de fonte peuvent se produire. Le niveau d'enneigement voisin de 1 800 mètres sur les Alpes du Nord et les Pyrénées s'élève lentement, et le temps doux, nuageux, avec quelques orages isolés l'après-midi et le soir, persistera jusqu'en fin de semaine, avec une aggravation orageuse vendredi soir sur tous les massifs.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2905



HORIZONTALEMENT

I. Ne se formalise jamais quand on la dérange pour des prunes. — II. Elles ont fait la lumière sur plus d'un cas pendable. — III. Corps très répandu dans l'air. — IV. Créateur d'une force à usage interne ; Manifester une certaine humeur. — V. Préposition ; Souvent directrice quand elle est maîtresse. — VI. Compagne d'une vieille branche ; Pièce de résistance ne gagnant pas à se montrer résistante. — VII. Son tour ne fait pas rire mais plutôt grimacer ; Le Rhin vu de très haut. — VIII. Possessif ; Accueil où le manque de chaleur est manifestement criard. — IX. Relatif aux grandes facultés. — X. Adepte convaincue de la capitulation de l'adversaire. — XI. Abréviation : Pétard qu'un rigolo peut désarmer.

VERTICALEMENT

1. Personnage plus attaché aux potins de boulevard qu'à la presse ; Possessif. — 2. Transport conduisant le saint au Ciel et l'amante aux cieux. — 3. Plane ; Se montrant peu coopératif. — 4. Deux pieds dans une botte ; Un tel bruit n'a pas de prolongement. — 5. Familier à Lavoisier ; Au doigt de la première main ; Nos poilus l'ont écrasé en 1917. — 6. Revêt d'une gamme chromatique ; L'Agnès du père de Louis XI. — 7. Parfaire un ouvrage de métier ; Confondue avec une autre. — 8. Trait d'union entre l'homme et la bête ; Filet sous le chapiteau. — 9. *Préposition* ; Telle une habitude sacro-sainte.

Solution du problème n° 2904

Horizontalement

I. Doryphore. — II. Idéal ; Sus. — III. Secousse. — IV. Tu ; Curé. — V. Inertie. — VI. Neutre ; S.R. — VII. Car ; Erato. — VIII. Tn ; Apical. — IX. Italienne. — X. Lee ; Ecu. — XI. Naïade ; Er.

Verticalement

1. Distinction. — 2. Ode ; Néant. — 3. Recteur ; Ali. — 4. Yaourt ; Aléa. — 5. Plu ; Trépied. — 6. Scierie. — 7. Ossue ; Acné. — 8. Ruer ; Stance. — 9. Es ; Enrôleur.

GUY BROUTY.

SERVICE NATIONAL

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1983

Le ministère de la défense rappelle, dans un communiqué, que les jeunes gens nés en avril, mai, juin 1963, sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 30 avril 1981. Cette démarche peut être effectuée par les intéresés eux-mêmes *ou par leur représentant* légal.

Une brochure relative au choix de la date d'appel, aux dispenses, est donnée dans les mairies au moment du recensement. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des bureaux du service national. Les jeunes gens doivent, dans leur propre intérêt, accomplir cette formalité en temps voulu pour bénéficier de cette information.

Ceux qui ne satisfont pas aux obligations de recensement risquent d'être exclus du bénéfice du report spécial d'incorporation au-delà de vingt-trois ans (candidats à l'aide technique ou à la coopération, scientifiques du contingent, médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires).

Ceux qui, nés avant le 1er avril 1963, auraient omis ou négligé de se faire recenser, doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régulariser leur situation.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE D'AVRIL DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 25 DU 8 AVRIL 1981

TERMINAISON	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER (F)
1	5 131	lion	7 000
		autres signes	700
	7 471	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	8 851	poissons	7 000
		autres signes	700
	20 281	gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
	27 451	cancer	100 000
		autres signes	10 000
	31 741	taureau	100 000
		autres signes	10 000
2	32	tous signes	150
	62	tous signes	150
	222	tous signes	300
	9 192	lion	10 000
		autres signes	1 000
	38 772	bélier	100 000
		autres signes	10 000
3	383	tous signes	300
	1 133	balance	7 000
		autres signes	700
	6 073	verseau	7 000
		autres signes	700
	6 413	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	08 343	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
4	4	tous signes	70
	0 724	scorpion	7 070
		autres signes	770
	8 994	gémeaux	10 070
		autres signes	1 070
5	75	tous signes	150
	305	tous signes	300
	885	tous signes	300
	8 755	taureau	7 000
		autres signes	700
	6 365	vierge	7 000
		autres signes	700
	18 215	poissons	100 000
		autres signes	10 000
6	29	tous signes	150
6	156	tous signes	300
	6 356	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8 526	taureau	10 150
		autres signes	1 150
7	387	tous signes	300
	8 727	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	2 957	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	60 657	capricorne	100 000
		autres signes	10 000
	26 867	sagittaire	100 000
		autres signes	10 000
	34 177	balance	3 000 000
		autres signes	100 000
8	0 198	cancer	7 000
		autres signes	700
	2 388	bélier	7 000
		autres signes	700
	1 808	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	6 138	verseau	10 000
		autres signes	1 000
9	9	tous signes	70
	0 809	balance	10 070
		autres signes	1 070
	6 679	sagittaire	10 070
		autres signes	1 070
	04 289	vierge	100 070
		autres signes	10 070
	38 129	balance	100 070
		autres signes	10 070
	38 569	verseau	100 070
		autres signes	10 070
0	6 380	capricorne	7 000
		autres signes	700
	8 080	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	6 780	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	06 130	lion	100 000
		autres signes	10 000

PROCHAIN TIRAGE LE 15 AVRIL 1981
L'ARLEQUIN A PARIS
LES LILAS A MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

LOTO — LOTO N° 14 : 13 18 24 35 43 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 38

PROCHAIN TIRAGE LE 15 AVRIL 1981 VALIDATION JUSQU'AU 14 AVRIL APRES-MIDI

TRANCHE D'AVRIL 1981 DES SIGNES DU ZODIAQUE N° 25

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28.00	32,93



emplois régionaux

ORGANISME D'ÉTUDES, PRESTATAIRE DE SERVICES DE COLLECTIVITÉS LOCALES
recherche

CHARGÉ DE MISSION

Ingénieur Grande Ecole ou équivalent.
Cinq ans expérience Informatique et Organisation. Créatif, pragmatique, sens des relations avec les élus locaux, pour animer projet de création de banque de données locales et déconcentration de formalités administratives.
Résidence : région Rhône-Alpes
Adresser C.V. s/référence 7.157 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Grand quotidien EST
cherche

REPORTER RÉGIONAL

Profil :
- âge 30 ans minimum ;
- excellente formation générale ;
- dynamisme, curiosité, initiative ;
- écriture vivante et concrète ;
- expérience de plusieurs années.

Adr. cand. man., C.V., photo d'ident. et press-book s/n° 883.657, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL DE L'ÉTAT RÉGION OUEST
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DIPLOMÉ

dégagé obligations militaires
pour poste adjoint à
Chef de projet gestion de production. Débutant accepté.
Ecrire s/n° 8.166 *le Monde* Publicité
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE DU SUD-OUEST
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

pour ses filiales
Diplômé grande école de gestion
Expérience 2/3 ans souhaitée
Résidence Bordeaux
avec courts déplacements dans le Sud-Ouest
Discrétion assurée
Env. C.V. manuscrit et photo s/n° 8.232 *le Monde* Publ., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société d'Etude et de Réalisation mécanique et électrique du Sud-Ouest cherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

1 technicien formation BTS ou DUT, pour conception et mise au point d'équipements électroniques au sein d'un bureau d'études.
Expérience 2 à 5 ans.
Téléphoner pour R.-V. au (56) 05-12-42.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX
institution internationale située à Bâle (Suisse)
recherche
pour son Département Monétaire et Économique

UN ÉCONOMISTE

âge de préférence de 25 à 40 ans.
L'activité de ce Département porte essentiellement sur les questions économiques nationales et internationales, ainsi *que sur des travaux* d'analyse *financière et monétaire.*
Les candidats devront pouvoir faire état d'une formation universitaire de haut niveau et posséder une parfaite connaissance de la macro-économie et des techniques de l'économie appliquée, en particulier dans les domaines précités.
Il serait en outre souhaitable qu'ils puissent justifier d'une expérience professionnelle acquise soit dans des *organismes nationaux ou internationaux* de recherche, soit au sein d'établissements bancaires.
Les candidats devront pouvoir s'exprimer couramment en anglais, tant oralement que par écrit. Une bonne connaissance d'autres langues européennes, en plus du français, notamment de l'allemand, serait également appréciée.
Bonne rémunération, système de pensions et régime social *de tout premier ordre, et autre avantages* complémentaires.
La BRI possède son propre centre sportif.

Les candidats sont invités à envoyer leur candidature en joignant un curriculum vitae, copie de leurs certificats et une photographie récente au Bureau du Personnel, Banque des Règlements Internationaux, 4002 Bâle, SUISSE.

SOCIÉTÉ CANADIENNE (*Province* **QUÉBEC**)
recherche
TECHNICIEN, maîtrise parfaite *photocopieurs papiers ordinaires*, machines à écrire, pr. S.A.V.
Ecrire avec curriculum vitae à M. Jean DEVAUX Equipement de bureaux de Valleyfield
213, avenue Victoria.
VALLEYFIELD, P.Q. CANADA.

Établissement public recherche

AGENT ADMINISTRATIF

possédant DEUG ou DUT pour gestion centre recherches AFRIQUE. Ecrire : ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Afin d'aider à son ambitieuse stratégie de développement
BANQUE de moyenne dimension, recherche pour son Siège à PARIS

son DIRECTEUR de la COMPTABILITE et du CONTROLE de GESTION

(suite au prochain départ en retraite du titulaire)

son RESPONSABLE du SERVICE d'ORGANISATION et d'ETUDES INFORMATIQUES

(suite à la prochaine mutation de son titulaire)

un DIPLOME d'ETUDES SUPERIEURES pour assister le Responsable du SERVICE TRESORERIE

dans la gestion de la Trésorerie-Francs, de la Trésorerie-Devises, du Change et des montages financiers.

Les candidatures doivent *impérativement* respecter les *spécifications* suivantes :
- Au moins 15 ans de pratique comptable bancaire récente, dont au moins 5 ans comme responsable effectif vis-à-vis de sa Direction Générale.
- Au *moins* 10 ans d'études et réalisations informatiques, dont au moins 5 ans comme chef de projet responsable de développements dans le domaine bancaire ou financier.
- Au moins 3 ans d'ingénierie financière appliquée ou de gestion de Trésorerie bancaire au niveau du Siège central.

Adresser C.V., prétentions, photo récente sous référence No *93859* à *CONTESSE PUBLICITE*
20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Groupe LUCHAIRE
1.700.000.000 Francs de C.A.
9000 *personnes*
recherche

Analystes-Programmeurs

HOMMES ou FEMMES de formation supérieure.
Pour Service Etude Central IBM - 370 - *145 et IBM 4341.*
Connaissance COBOL et Assembleur IBM *indispensable.* Connaissance CICS et DL1 appréciée. 4 ans de pratique exigés.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à **Direction de l'Informatique 180, Bd Haussmann - 75382 Paris Cedex 08**
Il sera répondu sous 15 jours à toute candidature.

INSTITUT CURIE
Section médicale
26, rue d'Ulm
75231 Paris cedex 05
cherche

PROGRAMMEUR

confirmé Cobol, 2 à 3 ans expérience minimum, connaissance matériel CII 61/60 ou D.P.S. indispensable.
Ecrire avec C.V. et prétent. au Chef de service informatique.

MÉTRO SENTIER
1re affaire européenne dans sa spécialité secteur textile
recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Très sérieuses références ayant connaissance de la législation sociale pour poste responsabilités
Situation avenir si capable.

Env. curriculum vitae et prétentions sous n° 15817 M à Bleu, *17, r. Lebel, 94300 Vincennes.*

Cherche femme nourrie, logée, pour seconder aux tâches ménagères, papa abandonné avec *jumeaux* de 9 ans et fille de 4 ans. Pavillon près Ermenonville. M. BERTIN, 12, rue Mauriemprès, 77210 OTHIS
Téléphoner après 19 h. au 003-21-40

Le Centre d'informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX (*H. ou F.*)
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Rémunération importante
Pr R.-V. : 553-20-00 (P. 201).

Niveau PUBLIC RELATION, stand. Ecr. : M. VOISIN, 149, r. St-*Honoré, Paris-1er, qui transm.*

COLLABORATEUR haut niveau, stand. *Ecr. : M. SIMON,* 149, rue St-Honoré, Paris-1er, qui tr.

INFORMATIS

Sté d'Engineering et de systèmes informatiques rech. pour d'importants projets internationaux
PARIS-PROVINCE-ÉTRANGER

INGÉNIEURS LOGICIELS
Ayant 3 ans expér. en développement de logiciels de base (Éditeurs de liens, Compilateurs, Moniteurs...)

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Ayant 3 ans expér. en processus industriels à base de SOLAR, MITRA, PDP 11, INTEL, MOTOROLA

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Ayant expér. en logiciel et téléphonie pour participer à des gros projets de Télécommunications, Téléphonie et Télématique

ING. HARD/SOFT
Pour le suivi de réalisations techniques au niveau LOGICIEL et MATÉRIEL d'importants *projets internationaux*

INGÉNIEURS
Niveau 3 A maîtrisant l'anglais et connaissant le « milieu » de la téléphonie *capable d'analyser des cahiers* des charges et de rédiger des spécifications techniques et de discuter avec les différents responsables.
Déplacement possib. U.R.S.S. 26, r. Daubenton 5e 337-99-22.

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE
recherche
pour son activité informatique d'instrumentation :

DEUX JEUNES INGÉNIEURS D'APPLICATION (DE-19)

grandes écoles, ayant un ou deux ans d'expérience et une connaissance des techniques du traitement du signal ou de la physique nucléaire et des langages de programmation BASIC et FORTRAN pour le développement d'applications en instrumentation.
Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.
Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence de l'annonce à Direction du Personnel,
INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

IMPORTANTE SOCIETE MINI INFORMATIQUE
recherche plusieurs

INGENIEURS LOGICIEL et MATERIEL

Pour travaux d'études de développement et de supports *sur* produits à base de microprocesseurs (micro - mini ordinateurs - terminaux et *imprimantes*).
Lieu de travail : **Banlieue Sud de PARIS.**
Les *candidats* débutants ou ayant quelques années d'expérience adresseront leurs C.V. et *prétentions* sous no 93677 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



9, Chaussée de Paris, 77100 MEAUX
Société spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériel de diagnostic médical à ultrasons, recherche pour renforcer son service études à MEAUX

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DIPLOMÉS

formation ESE, ENSI, INSA, etc.
Une expérience de 2 à 3 ans dans un laboratoire d'études et développement est exigée. Les connaissances requises doivent être approfondies dans l'une des spécialités suivantes : circuits analogiques HF, circuits logiques rapides, traitement numérique du signal.
Une expér. pratique en microprocesseurs sera appréciée. *Le* poste proposé est rattaché au Service Etudes et concerne l'étude et le développement de matériels électroniques de haute technicité.
Envoyer curriculum vitae à Monsieur PRUD'HON.

DEMANDES D'EMPLOIS

AUTODIDACTE

45 ans, **FORMATION TECHNICO-COMMERCIALE**
20 ans expérience bâtiment, travaux publics, France et étranger. Bonne connaissance travaux et matériel.
Anglais, Espagnol, Italien.
Très introduit Moyen-Orient et Afrique du Nord.
Libre 1er juin ou 1er septembre.
Recherche

DIRECTION AGENCE COMMERCIALE ou DIRECTION PROJETS

(Moyen-Orient, Afrique, Amérique Latine ou France Sud)
Les sociétés de conseil en recrutement sont priées de s'abstenir.
Ecrire s/n° T026455M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Vous ch. dir. capable créer, dév. agence, dép., serv., b. études, trav., comm., sav., inst. équip. élec. HT, BT, TBT, ou TCE, ind. et bât., *basé près donneurs d'ordres* que je conn. : Paris, 78, 92, 91. Alors rencontrons-nous, car : j'ai 38 a. ; *potentiel adapté en exp.* et forma techn. + comm. + gestion ; tril. angl., ital. Remercie groupes et PME d'envoyer leurs propositions.
Ecrire s/n° 6.106 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre resp. commercial, 39 a., 8 a. expér. commerc., distr. pces *détachées auto (gros et orig.),* excel. réf., libre de ste, rég. 74, étudie ttes propositions. Ecr. à *Havas Annecy, qui trans., n° 38.*

TECHNICIEN DE FABRICATION
Diplômé Estienne, 15 ans expérience, cherche place stable en agence ou studio ou annonceur. Ecrire à O.P.F. sous réf. 4.445, 2, rue de Sèze, PARIS-8e.

J. H. 22 ans, CAP dessinateur *d'exécution en construct. mécanique*, ch. place stable rég. gare de l'Est, dégagé O.M., 880-32-69.

CHEF MENUISIER

43 ans, sérieuses références
recherche
déplacements province, *étranger ou poste* fixe à Paris.
Etudie toutes propositions
Téléphone : 651-99-99.

CADRE EXPORT
Grande expérience négoce inter., parfaite connaissance marché méditerranéen. Tél. : 678-58-68, 8 h. à 12 h., 15 h. à 19 h.

INGÉNIEUR CHIMISTE + IAE *anglais, italien, 27 ans, exp.* technico-commerciale en chimie fine, dynamique, homme d'idées et d'action, recherche poste à vocation fonctionnelle, grande mobilité, disponible début septembre.
Ecrire s/n° T2.153 à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 35 ans, très dynamique, grosse capacité de travail, milieu médical, de formation sup. : hist., *hist. de l'art, psychologie, anglais.* Travaillant actuellement sur FR 3 radio régionale, ch. à Paris poste important secteur culturel, artistique ou mode. Ecr. s/*réf.* n° T 026547 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

H. 30 ans, sérieux, 10 années d'expérience, acceptant déplacements, rech. place CHAUFFEUR DE MAITRE. Tél. 726-86-57.

PILOTE PROFESSIONNEL

AVION, qualifié bimoteur. Bonne connaissance marketing, disponible *temps complet.* Étudierait toute proposition.
Ecr. s/n° T026518M à R.-Presse, 85 *bis, r. Réaumur,* 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

HOMME - 40 ans - *Expérience 10 ans chef services* compt. en entreprise très informatisée.
RECHERCHE : *suite décentralisation emploi* (Région Paris). Responsable comptab. générale (bilan inclus). Libre immédiatement. (Section BCO/JCB 37.)

JURISTE D'ENTREPRISE - AVOCAT D'AFFAIRES, docteur en droit, rédacteur-négociateur multilingue, spécialisé en droit international, fiscal, *social, propriété industrielle, création d'entreprises,* exportation.
Disponible pour poste stable, missions temporaires ou à temps partiel, France ou étranger. (Section BCO/JCB 38.)

ANIMATEUR DE FORMATION - 30 ans - Sciences économiques. 3 ans expérience au sein *d'une grande entreprise. Elaboration plan de formation,* analyse de besoins, conception et réalisation d'actions pédagogiques, connaissance de l'anglais.
RECHERCHE : poste similaire. (Section BCO/JCB 39.)

CADRE COMMERCIAL d'envergure - 42 ans - Anglais courant. Solide expérience direction commerciale (25 pers.) acquise sur le terrain dans deux grandes sociétés vente biens d'équipement et prestations aux *administrations et collectivités.*
DISPONIBLE POUR : créer filiale ou reprendre et développer réseau de distribution existant. (Section BCO/JCB 40.)

s'adresser à: ANPE
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 *tél. : 280.61.46 poste 71.*

secrétaires

ÉCONOMISTE, CONSEIL de STÉS
Quartier BAC
recherche pour après-midi

Secrétaire à mi-temps

très expér. Libre rapid. Env. C.V. à Ferré, 15, r. de Flers, 75015.

Transitaire Paris
recherche
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
parfaite bilingue allemand, *expérience transit souhaitée.* Adr. C.V. et prét. n° 14.724 BLEU 17, rue Lebel 94300 Vincennes qui transmettra.

représentation offres

DISCO DIFFUSION
recherche
pour Paris et régions

REPRÉSENTANTS MULTICARTES

Pour commercialisation d'un matériel nouveau pour disquaires et discothèques. Ecr. Sté Disco Diffusion, 22, rue Victor-Leydet 13100 Aix-en-Provence.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références. Effectue rapid. travx peinture, menuiserie, décor. coordination ts corps d'État. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ
75 F T.T.C. m² - 658-81-12

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre I.D. Super, 1970 B.E.G. Prix à débattre Tél. : 747-86-33, (P. 24, H.B.).

divers

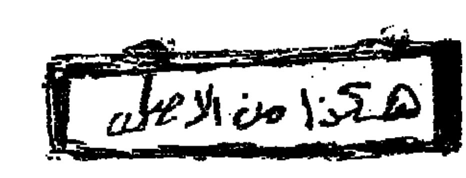
BMW SÉRIE 3-5-7
80/81 peu roulé garantie
Auto Paris XV 533-69-95
83, R. Desnouettes, Paris (15e).

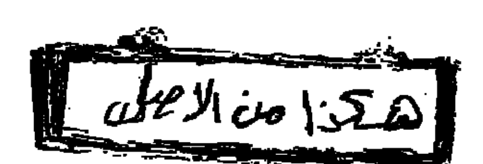
NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
PRIX SPÉCIAL !
SUR VÉHICULES D'EXPOSITION 0 KM
Téléphonez M. Gérard
821-60-21

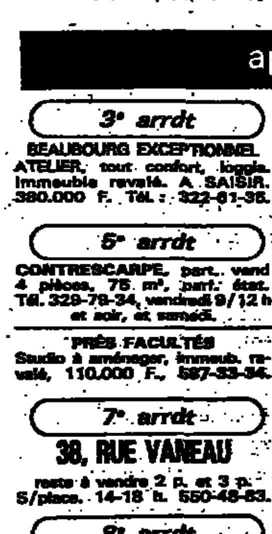
LANCIA AUTOBIANCHI
Concessionnaire
Leasing particulier
48 mois
11 rue Mirbel Paris 5e
336.38.35

deux-roues

A vendre Zundap 125 KS année 75, 1re main. 8.000 km. Prix 4.000 F. Tél. : 436-96-89.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

BEAUBOURG EXCEPTIONNEL ATELIER, tout confort, loggia. Immeuble revalé. A SAISIR. 380.000 F. Tél. : 322-61-36.

5e arrdt

CONTRESCARPE, part. vend 4 pièces, 75 m², parf. état. Tél. 329-78-34, vendredi 9/12 h et soir, et samedi.

PRÈS FACULTÉS
Studio à aménager, immeub. ravalé, 110.000 F., 587-33-34.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
reste à vendre 2 p. et 3 p. S/place. 14-18 h. 550-48-83.

8e arrdt

AVENUE D'IÉNA
Très bel immeuble, divisé en appartements avec suites, studios et logements de service, restauré et modernisé. A vendre en TOTALITÉ.

Ecrire à S.B.C., 59, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris, qui transmettra.

12e arrdt

Daumesnil, immeuble récent, standing, 3/4 pièces, tout confort, belle terrasse, parking. 680.000 F. – Tél. 344-43-87

13e arrdt

IMM. RÉCENT. STANDING. BEAU STUDIO, 235.000 F, parking compris. 329-84-59.

14e arrdt

14e. Calme, charme, constr. de caractère. 9 ateliers duplex, gd liv. + Mezzanine + ch. Jardins et terrasses. Livr. printemps 1982. Tél. : 260-00-48.

ARAGO-GLACIÈRE. 354-86-10
VUE TOUT PARIS Sur parc. 6 pièces 130 m², box, soleil.

15e arrdt

RÉCENT PIERRE DE TAILLE
114 m² DONT 80 m² TERRASSE FLEURIE
2 p., cft, impeccable. Parking. 729.000 F. Vendredi, samedi, 10 h. à 13 h., 130, r. ST-C H A R L E S

16e arrdt

Rue MICHEL-ANGE, Grand
5/6 p., étage élevé, bon stand. 1.680.000 F. Tél. : 567-23-31

PASSY beau 4 pièces 86 m², entièrement refait, chbre service, calme, clair, prix intéressant. SANTANDREA-FRANCE Tél. : 280-67-36 ou 280-67-66.

Proximité
Av. de Versailles
beau 4 pièces, 75 m², parfait état, calme, bien exposé, prix intéressant. SANTANDREA-FRANCE Tél. 280-67-36 ou 280-67-66.

17e arrdt

TERNES (voie privée) CALME, VERDURE
splendide rez-de-ch. 280 m² terrasse plain pied 80 m² GARBI – 567-22-88

GUY MOQUET
2 P., tout cft, 30 m². 215.000 F. L'IMMOBILIA. 254-71-85.

19e arrdt

9.000 F LE m²
Hameau privé 200 m², jardin, garage. Tél. 288-26-40.

28, QUAI DE LA LOIRE
Immeuble récent, très beau 2 p., 52 m², sur canal et jardin, soleil, box, samedi 14 à 17 h. ou téléphoner : 202-57-79 le matin.

78 - Yvelines

VERSAILLES, charme, stand., 3/4 p. : « VILLA DU ROI », 7, rue Exelmans, 14 h. à 18 h. Téléphone : 953-18-92.

91 - Essonne

A Vaudre Brunoy, appt 69 m², R.d.C., cuis. amén., séj., 2 ch., w.-c., s. de b., loggia, parkg, cave, 276.000 + 24.000 CF. Tél. dom. 046-44-71 ap. 19 h. Bureau 296-12-12, poste 5421.

A vendre à Massy
Appartement 5 pièces (100 m²), entrée, séjour, salon, cuisine aménagée, 3 chambres, 2 salles de bns, w.-c., nombr. placards, grande loggia. A prox. comm., écoles, lycées, bois, pisc., tennis. 15' R.E.R. et gare S.N.C.F. Prix 415.000 F + 45.000 C.F. Téléphone : 920-49-07.

ORSAY proche m°, récent s/jdin, 2 p. cuis., bns, tt cft, balc., 250.000 ; 3 p. cuis., gd balc., 320.000 387-27-60.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL-MALMAISON
(près MAIRIE)
14, rue Jean-Edeline
Immeuble standing. STUDIO au 4 P. DUPLEX. Livraison 3e trim. 1981. PRIX FERMES. Bureau de vente sur place, sauf vend. et dimanche. Tél. : 708-03-21. Réalisation GET, 63, boulevard de Courcelles, 75008 PARIS.

NEUILLY, Porte Maillot, très bel immeuble, pierre de taille, entièrement réhabilité. 4 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., 119 m². Téléphone : 757-84-50.

NEUILLY-MADRID
Immeuble de luxe récent
Très bel appartement 100 m². 3e étage clair
Tél. : 225-43-53.

93 Seine-Saint-Denis

AUBERVILLIERS, M°, 2 pièces à rénover, calme. Prix : 75.000 F., 1er ét., crédit pptaire. 280-29-61.

Province

Part. vd NICE, France-promen., magnif. appart. 3 p., 6e, double expos. nord-sud, 80 m² + 14 m² terrasse, balcon. Px 650.000 F. Tél. : (93) 88-19-58 – NICE.

locations non meublées offres

Paris

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 PIÈCES 47 m² loyer 1.697 F
Charges 408 F, park. 191 F
3/4 PIÈCES 82 m² loyer 2.890 F.
Charges 728 F. Parkg 191 F. S'adresser 24-26, rue Sibuet au gardien avant 19 h. ou tél. 343-35-77 pour rendez-vous métro PICPUS ou BEL-AIR.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent bon standing
2 PIÈCES 60 m². Loyer 1.821 F.
Charges 629 F. Parking 216 F.
4 PIÈCES 90 m². Loyer 2.558 F.
Charges 868 F. Parking 216 F. S'adr. 220, rue du Fg-Saint-Antoine de 9-12 h et 14-18 h.
Tél. : 372-52-06.

PARIS (15e)
Importante société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing
STUDIO 33 m² + Loggias Loyer 1.480 F
Charges 394 F. Parking 183 F.
2/3 Pces 89 m² + Loggias Loyer 3.017 F.
Charges 1.061 F. Parking 183 F.
3/4 Pces 94 m² + Loggias Loyer 3.217 F.
Charges 1.121 F. Parking 183 F. S'adresser au Gardien, 22, rue Balard, Métro Javel. Tél. 558-27-74 ou 545-00-95 H.B.

PARIS (11e)
M° PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
STUDIO 35 m² + terrasse 10 m², loyer 1.476 F, charges 313 F. parking 190 F.
2 PIÈCES 54 m², loyer 1.796 F. charges 497 F. parking 190 F.
5 PIÈCES 100 m², loyer 3.108 F. charges 920 F. parking 190 F. S'adr. 53/61, av. Parmentier. Tél. : 355-52-46.

Magnif. r.-de-ch. s/esplanade
INVALIDES très belle dble récept., 2 ch., reprise justifiée. Loyer 6.500 F. DORESSAY : 548-43-84.

PARIS-20e
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort
STUDIO
40 m², loyer 1.326 F charges 314 F, parkg 190 F
2 PIÈCES
42 m², loyer 1.373 F charges 417 F, parkg 190 F
3 PIÈCES
71 m², loyer 2.063 F Charges 627 F, parkg 190 F S'adresser à la gardienne 21, rue du Repos, 370-69-81. Métro PHILIPPE-AUGUSTE ou Métro PÈRE-LACHAISE.

MONTPARNASSE-14e
Immeuble tout confort
SANS COMMISSION
4 PIÈCES 77 m², loyer 2.859 F
Charges 683 F, parkg 274 F
Téléphonez pour visite 273-21-20, heures bureau.

VAUGIRARD, récent standing 3 pièces, tt cft, s/jard., park. 3.500 F net. Tél. 320-80-51.

Région parisienne

(92) Maison réc., Sèvres
6 pièces. 4.000 F par mois. Tél. : 950-16-81.

constructions neuves

Croyez-le ou non, le grand luxe est plus abordable qu'on ne le croit.

De 12.500 à 18.000 F le m², mettre Paris à ses pieds au cœur du 15e arrondissement peut sembler une gageure. Et pourtant, c'est à ce prix que Totem vous propose des appartements de prestige allant du studio au 3/4 pièces. Totem, un immeuble de très grand luxe à 200 mètres de la Tour Eiffel. Prenez contact avec nous, venez visiter cette réalisation exceptionnelle.

TOTEM

TOTEM-CAPRI. 57-59, quai de Grenelle - 75015 PARIS
Tél. : 577.51.64 - Télex : 202.028

bélier

Les Charmilles

Prêts conventionnés.



A Montigny-le-Bretonneux.
Votre maison Ile-de-France à 29 km de Paris.

Loin du bruit proche de la ville
55 maisons d'un étage avec jardin privé.
5 types de maisons de 4 - 5 - 6 pièces de 141 à 175 m².

CAPRI
La volonté de bien construire.
4, Place Raoul-Dautry Paris 15e - Tél. : 321.47.93

Bureau de vente : Quartier du Plan de l'Eglise TÉL. : 043.01.41.
Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h. Samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Je désire recevoir une documentation "Les Charmilles".
Nom
Adresse
Tel. privé — Tel. professionnel
Coupon à retourner à : Capri, 4, place Raoul-Dautry 75015 Paris.

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)
R.E.R. à 200 mètres
12 APPTS DE STAND.
RESTE 2 et 4 PIÈCES
Livraison juillet
Prix ferme et définitif
Sur place, du samedi au lundi, de 11 heures à 18 heures, 15, quai de la Marne ou téléphoner au 583-57-66.

BOULOGNE :
rue de l'Abreuvoir, proche Bois de Boulogne, très beaux appartements de 3, 4 et 6 pièces dans petits immeubles en pierre de taille de 3 étages. Vente sur place : lundi, jeudi et vendredi 14 h à 19 h. Ce week-end de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Livraison 1er trimestre 1983. Tél. : 825-29-48.

maisons de campagne

A vendre, maison rurale dans petit village, parfait état, comprenant 4 grandes pièces, entrée, salle d'eau, w.-c., garage, grand grenier, petit jardin, région Ardennes, vallée de la Semois. Prix : 150.000 F. Ecrire s/nº 6110 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

Part. vd ferme d'angle 210 m², pl.-pied, écur., gar., cave voûtée, gren. 150 m² + pet. mais. 2 p., dép., 70 m². Terrain clos murs, 1.200 m². Fruit., vigne. Surface habit. 95 m² tout équip. Beaux meubles, s. d. b. Hab. sans frais. Paris 140 km, Troyes 22 km. Chasse. Prix 330.000 F. Tél. : 857-63-99.

ALPES HAUTE-PROVENCE
Vends maison T3 dans village, sous-sol à aménager, jardin. Tél. (92) 61-06-64.

Dans hameau très calme de Haute-Ardèche (alt. 1.000 m), à proximité de station de ski, de lacs, de forêts, de rivières à truites :
MAISON PIERRE
gros œuvre bon état, 8 pièces rapidement habitables + cave + grenier, eau, élect., cour et jardin. 138.000 F. CATRY. Tél., hres repas, (90) 74-11-58. Pendant les week-ends, heures repas, (66) 46-10-04.

ARDÈCHE. Grange typique, parf. état, sur 6.000 m², vue except., rivière – Tél. (91) 80-09-35.

ARRIÈRE-PAYS VAROIS
Part. vd s/20 ha, 30 km bord mer MAS ANCIEN, tt cft. Tél. (1) 605.62.19 - (94) 73.75.47

pavillons

Banl. Lille, part. vend gde maison sur 1.235 m². 700.000 F. Tél. ap. 18 h : (20) 91-07-30.

FONTENAY-LE-FLEURY : dans cadre verdoyant, compr. : entrée, salle à manger, salon, cuisine, 3 chbres, s. de bns, w.-c., cave et garage, s/400 m², terrain. 537.000 F. I.N. 045-29-09.

Près de l'Isle-Adam
Part. vend à PARMAIN MAISON en TRIPLEX
F 4/5, 110 m², entièrement décorée, moquette, téléph., chauffage central neuf + garage, jardinet. Proximité centre commercial, écoles.
Prix 340.000 F. visites le W.E. Tél. le soir 473-19-62 ou 562-30-43 hor. bur.

BANDOL, 10 KM
grd stand., vue imprenable plusieurs maisons en hameau de 2 au 4 p., ts les j., 526-53-25

villas

BUTTES-CHAUMONT
Villa 200 m², hameau protégé, garage, jardin. 1.800.000 F. Tél. : 288-26-40.

6 km de DRAGUIGNAN (Var), 500 m centre village. Urgent cause départ, particulier vend villa récente 1974, F-4, densité au sol 306 m², surf. hab. 147 m², terrain de 1.193 m². Bien entretenue. Jardin arborisé. Prix ferme et définitif : 750.000 F. Tél. : (94) 70-42-28.
Ecrire s/nº 6108, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Part. vd à San-Pedro-Marbella, ren. mond., s/Costa del Sol (hygro basse, temp. moy. ann. 19 °C), à 70 km Malaga (aér. intern.), ds imm. b. constr. en 1973, appt 60 m² jol. meub., séj., terr., 1 gde ch., 2 ch. enft, cuis., s. bns. Vue mer, mont. (en part.) situé 600 m Médit. Prix : 135.000 F compt. Ecr. Havas, 36, rue Foch, 01 BOURG sous le nº 7476.

GARCHES VILLA MODERNE
180 m² + sous-sol complet, garage, 900 m² de jardin.
IMPECCABLE 296-59-59 **A. 13**

Hameau, pieds du Lubéron, 12 km APT maison pierre, cuis., séj., 3 chbres, 2 s. de bains, surface totale utile 130 m², cour 400 m², gar. (90) 75-23-56 à part. 20 h. Prix 700.000 F.

propriétés

Près Beaumont-le-Roger (Eure), 130 km autor., train St-Lazare, belle mais. norm. meublée rich., 5 P. p., gd cft, terr. 5.500 m² clos + pet. mais. 1.500.000 F, créd. pos. 742-32-95 W.-E. (16) 32-45-00-34.

3 km RER ST-GERM.-EN-LAYE Entrée, cuisine, séjour 38 m², 3 chambres, salle de bains, cab. de toilette, 2 w.-c., garage., S/500 m² terrain. 1.150.000 F. I.N. – Tél. : 045-29-09.

LOIRET
135 km de Paris
Agréable demeure 12 pièces, tout confort, dépendances, sur 4 ha 40. Beau parc. Ecrire Havas GIEN nº 200887.

(Près) MANTES-la-JOLIE dans bourg calme. (vallée de la Seine) tout confort **PROPRIÉTÉ** S/2 ha 1/2 clos de murs, bord cours d'eau. S'adres. à : Maître AUJAY, notaire à Mantes. Tél. : 094-25-84.

A 3 KILOMÈTRES CENTRE
Aix-en-Provence
Splendide propriété de standing sur 15.000 m². Bâtisse rénovée 420 m² habitables. Piscine, dépendances, arbres centenaires, soleil, calme, confort. Prix 2.250.000 F. Téléphone : (91) 54-92-93.

RAMBOUILLET
RÉSIDENTIEL (CENTRE)
S/1.950 m² clos, 227 m² habit. Réception + 6 chbres, 3 bains, garage 2 voit., ss-sol total. Division possible. A SAISIR : IMMOB. OUEST – 976-18-18.

VILLEBON-SUR-YVETTE
sur 1.100 m², clos, villa 7 p. av. vue pan., tt conft, 2 bains, chemin., grande terr. gar., cave. Prix 800.000 F. Tél. 019-11-83.

RÉG. GISORS DEM. ANC. gros cachet, gd séj. charm., ptres. S. à m., bur., cuis., 3 chambres, bains, gren. aménag. dép., terr. 3.300 m². Px 840.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. (16-32) 55-06-20.

BOIS- ÉTANG LOIRET
130 km Paris « Les Bézards », sans bât. 40 ha lib. 2/3 bois, 1/3 terre dont étang 4 ha au *centre, bord route acc. facile en* voiture. s/tte la ppté CHASSE. EXCEPTION. Prix 1.300.000 F

PRÈS AVALLON - YONNE
BEL ÉTANG, 30 km sortie Aut-Sud, dans PARC NATUREL du MORVAN 19,78 ha dont 9,8 ha en eau (trav. par rivière). Prix 880.000 F. Possibilité 22 ha beau bois en plus. J.-C. AUCHÈRE – 89520 ST-SAUVEUR-EN-PUISAYE. 16 (86) 45-50-85.

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha, possibilité d'augmenter la superficie jusqu'à 40 ha. Étang, possibilité location de chasse, 160 ha attenant. Écrire : HAVAS MONTARGIS Nº 200898.

PRÈS ORLÉANS
150 m Loire, propriété moderne. P. P.120 m². Sur 2.000 m² terr. planté + gar. *Résidence princip.* ou secondaire. Prix 520.000 F. Tél. : (38) 86.82.69, soir.

A VENDRE
cause départ, près de MONTLUCON (03)
BELLE DEMEURE
du 18e s. Bon état, tout confort, parc terrain, le tout de 4 ha env. S'adress. : cabinet P. ROBIN, 28 av. Marx-Dormoy BP 50, 03 MONTLUÇON. Tél. (70) 05-28-44.

MONTFORT (près)
DEMEURE PAYSANNE du XVIIe « dans son jus ». Maison principale aménagée avec raffinement. Grande maison d'amis, grand terrain clos et planté. RARE.
A. 13 ORGEVAL 975-71-19.

85 KM OUEST par autoroute
FERMETTE, caractère parfaitement aménagée (2 maisons) BEAU CLOS PLANTÉ 3.000 m². valeur réelle 850.000, vendue cause réemploi 650.000 F.
A. 13 Vernon, 72, av. Paris 16 (32) 21-19-19.

bureaux

PARIS, PORTE BAGNOLET
Part. loue burx 220 m² avec tél. standard, 5 lignes + 4 park., imm. très bon stand., R.d.C., 50, rue de la Justice Paris-20e. Tél. 340-20-92.

CONSTITUTION télex secrétariat de SOCIÉTÉS tous services
BUREAUX MEUBLÉS
8e, 9e, 15e.
ASPAC, PARIS (8e) 293-60-50 +, votre SIÈGE SOCIAL délais rapides, px compétitifs.

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, téléphone, télex TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES.
Acte S.A. 261-80-88 +.

PARIS (11e). Pptaire loue 1.600 m² impeccables. Tél. : 563-83-33.

DOMICILIATION-8e
RC. RM. 150 à 300/mois
TELEX-SECRÉTARIAT
AGECO 294-95-22.

hôtels particuliers

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Demeure résidentielle
Gd séjour, cheminée, 6 chambres, 3 bains, jardin boisé 1.300 m², terrasse, garage. Logement de gardien. Tél. au propriétaire : M. TATINCLAUX. 267-30-00.

ROUEN – 24, RUE THIERS
Hôtel particulier, 220 m² au sol + 2 niveaux. Prix intéressant. Ecr. s/nº TO26570M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VERSAILLES Centre Hôtel particulier 310 m² habitables, 3 niveaux, jardin 100 m², prof. libérale poss. Santandréa-France Tél. 280-67-36 ou 280-67-66.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS-
rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Tél. : 705-54-78.

fonds de commerce

Cabinet dentaire à Hambourg (Allemagne du Nord) pour débutants comme pour expérimentés : cabinet sur rendez-vous bien implanté. Clientèle importante, équipement moderne et ergonomique, adapté pour deux opérateurs dans un pavillon familial à plusieurs étages, confortable et soigné (construction neuve, 1978). Excellent quartier résidentiel, situation centrale à Hambourg, (stations de métro et de train urbain à proximité), à vendre pour raison de famille par doctoresse en médecine dentaire sans interruption d'activité.
Ecrivez ss. chiffre no 788 à R.-Presse GMBH, SAVIGNYSTR. 49, D-6000 FRANKFURT, RFA, qui transmettra.

Vends magasin
d'aquariophilie
eau douce, eau de mer.
En pleine expansion, dans le 92. TÉL. : 008-88-86, après 20 h.

STATION DES ORRES
(Hautes-Alpes)
CRÊPERIE, 100 m², refait neuf, 55 places assises, 470.000 F le fonds, 2.500 F de loyer/mois. Ecrire Crêperie PATOU, 05200 Les Orres. Tél. : (16-92) 44-00-81.

Jardin du Palais-Royal
Atelier d'encadrement
2 arcades - Bail à céder.
Téléphone 296-30-69.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) recherche pour sa clientèle étrang. et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS. Paris ou Ouest résident. **562-78-99**

J.F., ch. 2 p., bns, quartier Montmartre de préférence. Tél. heures de bureau 724-01-55.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

fermettes

SUD DROME limite ALPES
Dans site exceptionnel
Fermette pierres sur 17.000 m² env. prairie, bd torrent et pinède, jolie vue. Prix 300.000 F. LOGINTER – MARSEILLE Tél. : (91) 54-76-17 h. bureau 65-15-87 heures repas.

A vendre, Haut-Doubs (25), « Aux Allées », 9 km de Pontarlier, ancienne FERME comtoise, 8 pièces, écurie, grange, 2 belles caves, située à 950 m d'altitude, très bonne exposition, toiture neuve, bon état. Prix : 300.000 F. Téléph. après 18 h 30 au 16 (81) 39-61-32.

appartements achats

ACHÈTE directement URGENT, PARIS, 2 à 4 pièces. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. BON QUARTIER. 873-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. *Paiement comptant.*

ACHÈTE comptant chez notaire. 3/4 pièces. Paris. Bon quartier. Mme LEULIER : 261-38-78 ou le soir : 900-84-25.

appartements occupés

Appartement 40 m², immeuble pierre de taille, 15e arrond. *Dame 73 ans. 180.000 francs.* Téléphone : 273-11-87.

PLACE MEXICO (proche)
Bel imm. pierre de taille, tapis escal. 3 P., cuis., w.-c., possib. s. de bains. Occupé couple âgé. Px 375.000 F. Voir pptaire, jeudi de 14 h. 30 à 18 h. 30. 25, rue des BELLES-FEUILLES.

immeubles

13e Pr. AUGUSTE-BLANQUI Imm. ccial et bureaux sur 3 niveaux 525 m² en cours de réhabilitation. Px 3.106.000 F hors taxes. Tél. : 272-40-19.

terrains

COMMUNE DE CHANTELOUP
(Seine-et-Marne) crée une
ZONE ARTISANALE
Lots de 400 à 2.000 .
CONDITIONS ATTRACTIVES :
– Taxe professionnelle faible ;
– Proximité R.E.R. et A 4.
Pour tous renseignements :
MAIRIE DE CHANTELOUP - Place Antoinette-Chocq, Chanteloup, 77400 LAGNY.
Tél 430-32-82 (lundis, mercredis, samedis après-midi).

Région MONTARGIS, 130 km PARIS, terrain à bâtir 2.848 m² boisé. 98.000 F : 666-00-27.

VENCE - COTE D'AZUR
Proximité agglomération, *150.000 m², croupe plein sud,* zone inconstructible. 1.250.000 F. Mandataire exclusif MATHIAS 4, av. de Provence, 06000 Nice. Téléphone : (93) 81-58-79.

Particulier vd Gard, région Uzès, grand terrain à bâtir, 6.500 m² (C.U.), dans hameau. *Ecrire* Vincent, 21, rue de Dammarie, 77240 Cesson ou tél. le soir : (6) 063-21-24.

NESLES-LA-VALLÉE, limite L'Isle-Adam, splendide terrain à bâtir très bien exposé, environnement superbe. Superficie : 4.858 m², façade : 60 m. Prix : 430.000 F. – 961-23-92, H.B.

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements : 45, 41, 18, 89, 58. *Ec. Havas Neuilly, nº 200885* 136, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

viagers

Sté spécialiste viager
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie. Étude gratuite discrète.

17e VILLIERS 2 PIÈCES TOUT CONFORT
135.000 F + 1.000 F. Occupé femme 76 ans. Viager F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.

ÉTUDE LODEL, 35, bd Voltaire Paris 11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

Le Monde

économie

AFFAIRES

UN DEUXIÈME « PLAN COMPOSANTS » ?

Les pouvoirs publics pourraient accroître leur effort financier pour le développement des circuits intégrés

M. André Giraud, ministre de l'industrie, a visité ce jeudi 9 avril, le vingt-quatrième Salon international des composants électroniques, qui se tient du 6 au 11 avril au Palais des expositions de la porte de Versailles. Le lendemain, M. François Mitterrand doit lui succéder et prononcer une allocution sur les technologies de pointe et l'industrie de l'an 2000.

Ce Salon se tient quelques jours après l'annonce de la création par Matra-Harris et la société américaine Intel d'une usine commune à Nantes, et au moment où l'on parle de plus en plus d'une rallonge financière de l'Etat au Plan composants quinquennal, lancé en 1978.

Le Plan composants, rappelons-le, doit permettre à la France de rattraper son retard en matière de circuits intégrés. Il prévoit l'attribution par l'Etat pour la période quinquennale 1978-1982 de crédits publics d'un montant de 600 millions de francs sous la forme de subventions, d'aides à la recherche, de marchés d'études (parfois remboursables), etc. A cela se sont ajoutés environ 400 millions de francs (subventions et prêts) en provenance du F.S.A.I. (aides à la création d'emplois), de la DATAR et de divers autres organismes. Si la ventilation de ces aides ne peut encore être établie avec précision, on en connaît cependant les grandes lignes :

— La Radiotechnique Compelec (Philips) et la Sescosem (Thomson) reçoivent chacune 100 millions de francs. L'une pour développer des circuits bipolaires rapides, l'autre pour les classiques circuits linéaires ;

— Une centaine de millions seraient attribués à divers organismes de recherche publics, privés ou universitaires ;

— La société grenobloise Efcis (filiale commune de Thomson et du C.E.A.) a perçu 200 millions pour installer une unité de production de circuits MOS (Metal Oxyde Semi-conducteurs) à partir des licences de Motorola, et développer ses capacités en circuits innovatifs (1) ;

— 200 millions de francs environ seront consacrés au nouveau centre de recherches du CNET à Grenoble ;

— La société Eurotechnique, filiale commune de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (51 %) et de National Semi-conductor (américain, 49 %), a installé une usine de circuits N-MOS à Aubagne (Bouches-du-Rhône). Cette opération coûte à l'Etat 180 millions de francs, dont une centaine ont été versés directement à N.S.C. pour « acquérir sa technologie ».

A l'origine, le dispositif devait en rester là. Mais, quelques mois plus tard, Matra et la société américaine Harris, qui avaient déjà de solides liens techniques, créaient une filiale commune sur le même modèle qu'Eurotechnique pour installer à Nantes une autre usine de circuits MOS. Cent vingt millions de francs de crédits publics étaient alors affectés à une opération qui n'était pas, aux yeux des pouvoirs publics, contradictoire avec les objectifs initiaux. Matra-Harris ne devait-elle pas se spécialiser dans une autre filière technologique, les circuits C-MOS, où la firme américaine a très bonne réputation?

Le plan était ainsi officiellement bouclé. Pour bon nombre de professionnels, il apparaissait alors comme trop limité : « Il fallait plus d'argent et ne pas le saupoudrer. » Le fait de garantir à N.S.C et Harris une part du marché français des circuits MOS suscitait quelques vagues. On regrettait également d'avoir mis d'abord l'accent sur la production de masse à partir des technologies américaines, au détriment de l'effort national de recherche (*le Monde* du 15 avril 1980).

Deux opérations troublantes

On en était là à la fin de l'année dernière. Les crédits affectés, les usines sortaient de terre. Les équipes d'ingénieurs recrutés un peu partout, y compris outre-Atlantique, étaient au travail. Efcis révisait quelque peu sa stratégie et se concentrait surtout sur les circuits innovatifs, domaine où les équipes françaises se sentent plus à l'aise que dans la production de masse de circuits standards et où la valeur ajoutée est plus importante. Et l'on reparlait d'une rallonge de crédits publics en faveur de la recherche de base.

Or deux opérations menées coup sur coup par Matra troublent aujourd'hui les esprits. A la fin de 1980, un second accord était signé avec Harris pour l'extension de la coopération dans le domaine des bipolaires. Il y a quelques jours, Matra-Harris annonçait la création d'une « joint-venture » avec Intel (51 % - 49 %) pour l'installation à Nantes d'une seconde usine de circuits N-MOS.

Matra, qui n'a jamais caché ses ambitions en matière de composants, va ainsi, à travers la technologie de ses associés américains, couvrir un large spectre du marché des circuits intégrés. Intel, de son côté, paré du ruban tricolore, accède par la grande porte au marché français. La société de Santa-Clara avait pourtant boudé au départ le plan français. Elle s'est réveillée le jour où N.S.C. et Harris se sont installés en France à d'avantageuses conditions, et ont réussi ainsi « à se faire financer par Paris leur expansion européenne ».

Bien que divisés sur la question, les dirigeants d'Intel ont cherché à prendre le train en marche. Après divers contacts, avec C.G.E. notamment, les négociations se sont engagées avec Matra. La situation était délicate pour les pouvoirs publics, partagés entre deux sentiments contradictoires : d'une part, ils souhaitaient depuis le début attirer Intel, qui jouit d'une certaine aura dans le monde des composants. Mais, d'autre part, le plan était bouclé. Finalement, on a laissé faire Matra, au nom bien sûr du libéralisme, mais aussi parce qu'il n'était pas question de « brider les ambitions d'une société aussi dynamique ». Un instant on songea bien, au ministère de l'industrie, à faire payer à Intel un « ticket d'entrée » sur le marché français de 40 millions de dollars. Face au refus d'Intel cette idée fut bien vite abandonnée. Finalement, c'est un accord comme ceux qui avaient été signés avec Harris et N.S.C. qui a été conclu.

Un piège

Pourtant, cette arrivée ne va pas sans poser quelques problèmes. D'abord à Eurotechnique, dont le plan prévisionnel n'avait pas prévu l'intrusion d'un concurrent privilégié sur le marché français des N-MOS. Les pouvoirs publics n'avaient-ils pas donné des assurances dans ce sens à N.S.C. ? Rien d'étonnant donc à ce que la firme américaine et son associé français fassent grise mine, et qu'en réaction Eurotechnique accélère la mise en production de circuits C-MOS pour concurrencer Matra-Harris.

La question qui préoccupe le plus les milieux professionnels reste celle des aides qui pourraient être attribuées aux récentes opérations de Matra. Le groupe aurait demandé une [illegible] d'environ 200 millions de francs pour les financer. « La rallonge prévue pour le plan [illegible] lage de l'opération Matra-Intel », craignent certains. « Pas du tout », rétorquent d'autres, forts des assurances reçues en haut lieu qu'aucune subvention nouvelle n'alimentera l'usine de Nantes. Il paraîtrait cependant pour le moins curieux que les accords aient été signés sans que les intéressés aient reçu un minimum de garanties de la part des pouvoirs publics.

Sans doute trouvera-t-on une de ces solutions dont l'administration a le secret. On aidera, sans aider, tout en aidant, un peu tout le monde. Sans doute fera-t-on plus cette fois pour la recherche fondamentale. Mieux vaut tard que jamais. Et peut-être aurait-il fallu commencer par là avant de se lancer dans une production de masse et de multiplier les accords avec les firmes américaines. Car ces mêmes accords hypothèquent en fait le futur.

« Pour relancer la recherche, explique un industriel, l'une des idées — reprise de l'expérience japonaise — consiste à répartir la tâche entre tous les organismes publics et privés, et les industriels les découvertes étant ensuite la propriété de tous. » Cela exige une étroite symbiose entre laboratoires et industriels. Mais ces derniers ont aujourd'hui des partenaires américains qui auront alors accès, grâce aux accords, aux travaux des laboratoires français...

Un vaste effort national sur les futures générations de circuits, seule alternative pour rattraper le retard, profitera donc directement à N.S.C., Harris et Intel. Déjà, cette dernière société n'a pas caché que le transfert technologique allait jouer dans les deux sens. Les capacités de la France en logiciel, le savoir-faire de ses ingénieurs dans les circuits innovatifs l'intéressent au plus haut point.

Tout cela ressemble fort à un piège où se trouve prise désormais la politique française des composants. Ce qu'on peut lui reprocher, ce ne sont ni ses objectifs ni ses ambitions, mais le manque de maîtrise du processus de mise en œuvre. L'alliance avec plusieurs partenaires américains risque de se traduire aujourd'hui par le financement sur fonds d'Etat de leur expansion européenne, avec, en prime, l'accès aux recherches originales qui pourront être menées en France...

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Les circuits innovatifs sont en fait des circuits spécialisés dont le dessin est optimisé pour des besoins spécifiques. Ils incorporent, à la différence du circuit de base, une part non négligeable de logiciel.

LES IMMATRICULATIONS DE VOITURES ONT FLÉCHI DE 11.3 % AU PREMIER TRIMESTRE

En mars, le nombre des immatriculations de voitures en France a été de 179 000, en baisse de 4,2 % par rapport à mars 1980, qui avait été particulièrement satisfaisant. Le recul pour l'ensemble du premier trimestre est de 11,3 % par rapport au premier trimestre de 1980.

La pénétration étrangère en mars est de 25,7 % (contre 25,3 % en février).

La régie Renault a immatriculé pendant ce mois presque autant de voitures qu'en mars 1980 : 75 603 contre 77 702. Son recul est de 2,7 %, alors que Citroën a chuté de 11,5 %, Peugeot de 27,2 % et Talbot de 37,3 %.

Par rapport aux trois premiers mois de 1980, Renault est, pour le premier trimestre, en recul de 12,2 % (avec une pénétration de 41,2 % du marché), Citroën de 21,8 % (14,3 % du marché), Peugeot de 28,6 % (13,5 % du marché) et Talbot de 27,8 % (4,8 % du marché).

CONJONCTURE

Les Français qui ont vu leur pouvoir d'achat réduit en 1980 ont fortement tiré sur leur épargne

A l'exception de l'année 1975, au cours de laquelle la richesse nationale (exprimée en termes de PIB marchand) avait complètement stagné à la suite du premier choc pétrolier, jamais l'activité économique n'avait augmenté aussi faiblement qu'en 1980. Le chiffre avancé par les comptables nationaux (+ 1,1 %) sera probablement revu et corrigé comme c'est l'habitude. Il n'en restera pas moins celui d'une mauvaise année. Encore faut-il bien voir que, au premier trimestre de 1980, le P.I.B. se situait 2 % au-dessus du niveau moyen de 1979, ce qui signifie que l'activité économique n'a cessé de décroître — lentement mais sûrement — pendant presque toute l'année dernière.

On trouvera ci-dessous la série des progressions annuelles du produit intérieur brut marchand en valeur réelle.

1973 : 5,8 % ; 1974 : 3 % ; 1975 : 0 % ; 1976 : 4,9 % ; 1977 : 3,1 % ; 1978 : 3,5 % ; 1979 : 3,4 % ; 1980 : 1,1 %.

On voit que le deuxième choc pétrolier, qui s'est étendu sur dix-huit mois à partir de mars 1979 aura produit l'essentiel de son effet en 1980 et 1981. Les prévisions officielles tablent toujours pour cette année sur un taux de croissance de 1,5 % qui postule une reprise de l'activité à partir de l'été. En fait, les dernières estimations non publiées varient entre une progression de + 0,5 % et un recul absolu de 0,5 % du PIB selon que la reprise se manifestera dès la fin du printemps, à la rentrée, ou seulement au début de l'année prochaine.

Les comptes économiques pour 1980 montrent que les importations ont progressé de 5,5 % en volume, ce qui est considérable compte tenu de la très faible croissance économique. L'expérience de ces vingt dernières années avait montré que les achats à l'étranger étaient étroitement fonction de l'activité économique : importants en périodes de haute conjoncture, ils régressaient brutalement durant les périodes de récession. C'est bien ce qu'on avait constaté en 1975, année durant laquelle les importations avaient chuté de 8,8 % en volume par rapport à 1974. Cette fois-ci, rien de tel ne s'est produit, ce qui est la marque d'une inquiétante pénétration du marché français par les produits étrangers. Ainsi que nous l'avions souligné dans nos éditions d'hier les industriels français réduisent au maximum leurs bénéfices à l'exportation pour arracher des marchés et se rattrapent sur le marché intérieur. Il est possible que cette stratégie soit payante à l'avenir : les exportations françaises ont effectivement progressé de 3,4 % en volume, ce qui n'est pas si mal dans un contexte international fort déprimé, et traduit semble-t-il un gain des parts de marché (1). Mais on doit tout de même s'inquiéter de voir les prix français presque toujours plus élevés que les prix étrangers sur le marché intérieur, notamment dans le secteur automobile. Assurément se pose le problème de notre compétitivité.

La consommation des ménages, elle, a progressé de 1,7 %. Compte tenu de son niveau de fin 1979, ce résultat implique une quasi-stagnation de la consommation tout au long de l'année. C'est là encore un résultat qui fera date puisque l'expérience avait montré que les ménages compensaient, à l'aide de leur épargne, les fluctuations de leur revenus pour maintenir une consommation constamment croissante à un rythme annuel d'environ 3 % en volume. Cette fois, le pouvoir d'achat de leurs revenus disponibles ayant régressé de 0,4 % (du fait surtout des agriculteurs et des salariés, du fait aussi d'une moindre progression des prestations sociales), les ménages ont dû accepter une quasi stagnation de leur consommation. Encore ont-ils tiré massivement sur leur épargne, ramenée — si on en croit tout du moins les comptes de la nation — à 14,1 % du revenu disponible. Autre niveau historiquement bas...

Les investissements n'ont progressé que de 0,8 % en moyenne annuelle (3,3 % pour les seules entreprises), ce qui correspond en fait à une baisse sensible en cours d'année, le niveau atteint au premier trimestre 1980 se situant 4 % au-dessus de la moyenne 1979 (5,6 % pour les seules entreprises).

Tels sont les comptes pour 1980 qui montrent également une assez nette dégradation de la situation financière des entreprises dont le revenu disponible brut (ce qui reste aux firmes après impôts et paiement des frais financiers) régresse de 12 % par rapport à 1979. De même que régresse le taux d'autofinancement des entreprises qui revient de 66,7 % à 56,4 %, mouvement qui implique évidemment un retour accru au financement bancaire et obligataire.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Le commerce mondial s'est accru de 1 % en volume en 1980.

● *Epargne : pas d'augmentation du taux d'intérêt du livret « A ».* — M. Raymond Barre a reçu, le 9 avril, M. Claude Pellat, président de l'Union nationale des caisses d'épargne. Interrogé à sa sortie de Matignon sur l'éventualité d'une augmentation du taux d'intérêt sur les livrets « A », celui-ci a déclaré qu'une telle décision « en la période actuelle serait interprétée comme une mesure démagogique ».

● *Majorations de tarifs marchandises de la S.N.C.F.* — La S.N.C.F. va appliquer, au cours du second semestre, des majorations de tarifs pour le transport de certaines marchandises représentant en volume 7,8 % de son trafic. Deux tarifs de transports ont déjà été augmentés le 1er avril : ceux des scories de déphosphoration pour les engrais (+ 7,4 %) et du sel de déneigement (+ 9 % en moyenne). Le 1er mai seront majorés ceux des amendements et engrais phosphatés (+ 9,9 %) et des autres engrais (+ 15,7 %). Enfin, le tarif du transport des pommes de terre augmentera de 15,7 % le 1er juin.

LES COMPTES DE LA NATION POUR 1980

INQUIÉTANTE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ FRANÇAIS

(Evolution en pourcentage et en volume.)

	1979	1980	
		Prévisions faites en juin 1980	Réalisations (avril 1981)
RESSOURCES DE LA NATION :			
● Produit intér. brut marchand	+ 3,4	+ 2,7	+ 1,1
● Importations	+ 10,4	+ 3,4	+ 5,5
EMPLOI DE CES RESSOURCES :			
● Consommation des ménages	+ 3,3	+ 2,8	+ 1,7
● Investissement total	+ 2,7	+ 2,9	+ 0,8
dont Entreprises	+ 1,6	+ 4	+ 3,3
● Exportations	+ 6,5	+ 4,5	+ 3,4

PRESSE

« LIBÉRATION » DOIT REPARAITRE AVANT LE DEUXIÈME TOUR affirme M. Serge July

« *Si la date de reparution de* « Libération » *n'est pas définitivement arrêtée, nous envisageons toujours de le faire entre les deux tours de l'élection présidentielle* », a déclaré M. Serge July, interrogé le jeudi 9 avril au journal de la mi-journée d'Antenne 2.

Il a confirmé que le nouveau « *Libé* » représenterait à la fois « *la continuité en gardant de l'ancien une certaine insolence, la passion et un esprit participatif* » et serait un journal « *de la maturité en étant plus complet, plus rigoureux* ».

ÉTRANGER

Les agriculteurs des pays de l'Est à la recherche d'un nouveau modèle

II. — La mutation «industrialiste»

par ALAIN POULIQUEN (*)

La modernisation rapide des agriculteurs de l'Europe de l'Est s'est opérée à grands frais, sans que des gains de productivité suffisants puissent être dégagés pour financer les investissements et les salaires. L'industrie souffre de cette concurrence. La tendance récente à la vérité des prix est l'expression d'une inflation jusqu'alors contenue (« le Monde » du 9 avril).

En Bulgarie, en Hongrie et en Tchécoslovaquie, l'axe central de politique suivie à partir de 1970 est une mutation du modèle organisationnel, technique et social, en place qui, au moins en tendance, représente une véritable industrialisation de l'agriculture au sens strict de ce concept :

— On crée d'énormes ateliers de production animale ou végétale (1) spécialisés et mécanisés au maximum dans lesquels le travailleur est étroitement spécialisé et le travail de base parcellisé, *déqualifié, régulier*, avec peu de « pénibilité » physique et d'astreintes biologiques (travail posté, congés, weeks-ends et horaires assurés). Symétriquement, le contrôle de la production passe des mains d'un encadrement encore souvent d'origine paysanne à des états-majors pléthoriques et distants d'ingénieurs, de managers, de chercheurs et de techniciens spécialisés, sortis des universités et des écoles supérieures.

Ce type de *structure* est radicalement différent des anciens ateliers des fermes d'État et, surtout, des coopératives de taille modeste et légèrement mécanisées. En dépit de sa forme salariale et collective, le travail de base y restait complexe et conservait des aspects paysans (pénibilité, astreintes, irrégularité, brigades ou équipes de type *villageois* et *familial, etc.*), qui faisaient en partie de ces ateliers de simples multiplications de petits ateliers familiaux et artisanaux de type occidental.

— On favorise une spécialisation et une concentration très élevées (25 000 hectares en Bulgarie, par exemple) des entreprises elles-mêmes, réalisées par fusion ou éclatement des anciennes unités d'État et coopératives polyvalentes, et un regroupement de leurs activités à un niveau supérieur spécialisé. Les nouvelles entreprises géantes établissent des liens entre *elles*, et par filière avec l'industrie et le commerce alimentaires, devenant ainsi solidairement coresponsables, à l'échelle de « complexes » ou d' « unions » verticales ou horizontales, de la réalisation des tâches planifiées pour un produit intermédiaire ou final.

Ce *modèle*, sans équivalent dans l'histoire agraire mondiale, ne répond pas mécaniquement à une quelconque nécessité technique neutre ou à une optimisation micro-économique, mais à des contradictions et des impératifs globaux parfaitement spécifiques du système social de l'Est.

Il vise une efficacité accrue du contrôle central de l'appareil de production agro-alimentaire par sa simplification, au prix d'une certaine déconcentration par grands complexes, en principe tenus à l'autofinancement. Ce contrôle *s'exerce* sur la diffusion du progrès technique, le drainage et la réallocation des bénéfices et rentes différentiels, et, plus généralement, la mobilisation des « réserves cachées » de main-d'œuvre et de capital, tous éléments qui tendaient à échapper au contrôle central dans les « petites » structures polyvalentes antérieures.

Mais il répond aussi à la difficulté croissante de rajeunir et de renouveler la force de travail agricole, en général vieillie et féminisée. En effet, la croissance « extensive », c'est-à-dire gaspilleuse d'emplois, jointe au déclin démographique, a fini par engendrer une pénurie générale de main-d'œuvre. Sur un marché du travail tendu, l'agriculture doit désormais concurrencer le salariat étatique par les conditions de travail et de vie proposées à une nouvelle génération culturellement « dépaysannisée ».

Surcharge d'encadrement

Les nouveaux équipements et machines ont donc au moins autant la fonction d'attirer, de retenir et de mieux contrôler ces jeunes travailleurs que celle, plus classique à l'Ouest, de s'y substituer et d'accroître leur productivité. Et, *effectivement*, si le nouveau modèle industriel a, dans un premier temps (1970-1975), permis une élévation des rendements animaux et végétaux dans les productions à mécanisation facile (mais souvent *leur diminution* ailleurs), il n'a guère accéléré le dégagement de main-d'œuvre. Les gains de productivité ont été en grande partie absorbés par la surcharge d'encadrement coûteux et la difficulté de « dépaysanniser » les conditions de travail et les horaires dans des productions appelant, par nature, un effort et une attention irréguliers et une réelle motivation qualitative. Les horaires courts et réguliers d'ouvriers très spécialisés cachent alors un sous-emploi périodique et appellent de coûteuses mobilisations saisonnières de soldats, étudiants et ouvriers.

Ceci, combiné au surcroît de coûts matériels unitaires, fait le plus souvent de cette industrialisation une modernisation à coût total unitaire réellement croissant (même *en* Hongrie).

Mais, circonstance aggravante, l'industrie des moyens de production, en dépit de la priorité qui lui est reconnue (2), ne parvient que très insuffisamment à fournir en quantité et qualité la base technique nécessaire à cette industrialisation agraire. S'y ajoute le gaspillage de ces moyens, lié à une mauvaise organisation du circuit *d'approvisionnement ou* à des défauts d'entretien, phénomènes classiques et non spécifiquement agricoles à l'Est. Dans ces conditions, ou bien le modèle ancien est maintenu en partie, ce qui implique des compensations en sursalaires directs ou indirects, ou bien l'industrialisation socio-organisationnelle devance en partie l'industrialisation technique, ce qui est encore plus coûteux (déséconomie d'échelle, mauvais contrôle du travail). La Tchécoslovaquie est une illustration typique de cette situation et, sous une autre forme, la Bulgarie.

Ainsi, dans le cas des quatre pays concernés, les difficultés repérées plus haut ont inspiré des ajustements récents du discours et de la pratique :

— En R.D.A., coup d'arrêt aux concentrations d'ateliers où on a pris conscience comme ailleurs d'inconvénients écologiques (minéralisation des sols, érosion éolienne, maladies animales et végétales) et du coût énergétique du modèle, poussé ici à l'extrême.

— En Bulgarie et en Tchécoslovaquie, coup de frein également aux concentrations d'entreprises qui ne seraient pas assorties d'une restructuration technique interne.

En Bulgarie même, on est *repassé des cent soixante - dix* entreprises géantes de 1976 à deux cent quatre-vingts unités, correspondant significativement à des centres d'habitation (problèmes de transports). Elles doivent rechercher, en s'appuyant en partie sur une relance des lopins individuels, l' « autarcie alimentaire » de leur zone d'influence. La conception initiale de la spécialisation-centralisation est donc fortement nuancée.

— Dans le même esprit, on tend à organiser la multi-qualification, c'est-à-dire une déspécialisation des travailleurs eux-mêmes (R.D.A. notamment).

— Il y a relance et parfois généralisation (Bulgarie) des petits collectifs autonomes de travail cooptés. Ils disposent de leurs moyens mécaniques et d'une terre donnée avec un assolement complet. Ils autogèrent l'organisation et la rémunération du travail, dans le cadre d'un contrat global avec l'*entreprise*. Celle-ci détermine le fonds des salaires du groupe en fonction de la production qu'il livre ou même de sa valeur ajoutée nette (autonomie comptable). On tend même à leur imposer comme à toutes les sous-unités des entreprises un strict autofinancement. Tout ceci contredit partiellement la logique industrialiste et se heurte logiquement à la résistance des ingénieurs et directeurs des macro-unités.

— On retrouve la même logique, et souvent les mêmes freinages, dans les encouragements politiques et matériels aux lopins individuels qui tendaient à être victimes de l'industrialisation et de la pénurie de main-d'œuvre. Il est significatif qu'on vante désormais très officiellement (y *compris en* U.R.S.S.) leur aptitude à fixer la main-d'œuvre et à lui redonner le goût paysan de l'amour de la terre et du travail bien fait. Dans certains cas, on cherche à transformer les lopins de subsistance (d'agriculteurs ou d'autres salariés) en véritables petites fermes spécialisées, mécanisées et contractualisées de type occidental (en productions « sans sol »), la Hongrie est allée très loins dans ce sens et s'en trouve bien ; la Bulgarie s'y engage résolument. Mais la petite mécanisation et l'encadrement adapté manquent souvent.

Plus généralement, la « voie hongroise », la seule à échapper partiellement à la crise agraire, suscite un intérêt accru et des imitations diverses, en particulier pour ce qui concerne le retour à une conception moins étroite de la spécialisation des unités, et surtout pour leur autonomie très poussée de gestion, de financement et de rapports commerciaux, nationaux et même internationaux (quelques expériences tchèques sur ce dernier point). Mais on est loin encore d'imiter la Hongrie quand elle autorise, par exemple, la vente libre d'une technologie, pour un produit, par une unité de tête à des unités partenaires.

(*) Maître de recherche à l'INRA.

(1) Étables de deux mille vaches ou de dix mille bovins. Porcheries de quinze à vingt mille porcs ; champs, vergers et vignobles de plusieurs centaines d'hectares d'un seul tenant ; complexes avicoles de plusieurs millions de têtes ; énormes ensembles de serres automatisées, etc.

(2) En dépit également du « programme complexe » de 1971, qui a organisé la division du travail entre les États du Comecon dans ce domaine.

Prochain article :

LE RETARD ROUMAIN ET LA DÉVIANCE POLONAISE

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

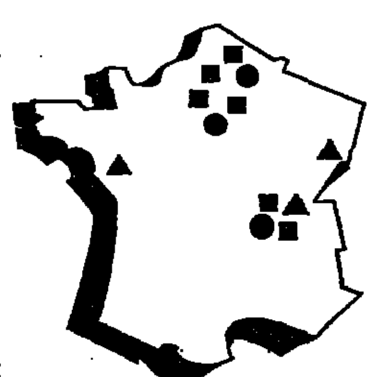
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





SOCIAL

CONFLIT A U.T.A. : LA DIRECTION RÉPOND AUX NAVIGANTS

La direction de la compagnie aérienne privée U.T.A. a pris, mercredi 8 avril, position dans le conflit qui l'oppose aux syndicats de personnels navigants techniques à propos des sanctions prises en février *dernier contre un pilote qui* avait refusé d'effectuer un vol vers la Libye (« le Monde » des 4 et 9 avril), conflit qui a abouti à une grève de quatre jours, commencée dans la nuit de jeudi *9 avril et qui devrait durer* jusqu'au dimanche 12 avril.

Pour les responsables de la compagnie, le pilote a commis *« une infraction très grave dans sa profession »*, en refusant *« d'assurer un vol, bien que présent au terrain » (nos dernières éditions)*. Aux syndicats qui affirment que le vol sur Tripoli, via Sebbah, était un « vol spécial » — le Boeing-747, cargo transportant, sur une charge de 67 tonnes, 2 tonnes de matériel destiné à l'armée libyenne, — la direction réplique que, au contraire, ce vol était parfaitement « régulier », et qu'il ne répondait à aucune des spécifications prévues par la réglementation et le code de l'aviation civile concernant les « vols spéciaux » (qui touchent principalement à la nature des cargaisons et au survol de zones d'hostilités).

La compagnie invite sa clientèle à appeler le 775-75-75 pour toute information concernant les arrivées, et le 776-41-52 pour les départs.

● *M. Chotard : « La semaine de trente-cinq heures serait un suicide pour la France ».* — En faisant cette déclaration à l'hebdomadaire *Paris-Match* daté du 17 avril, le vice-président du C.N.P.F. a ajouté : « *Nous ne pouvons supporter une réduction du temps de travail que s'il y a des modifications profondes de notre législation qui date de 1936.* [Il faut] *faire tourner davantage nos équipements. Nous sommes prêts à en payer le prix, à aménager le temps de travail et à accepter des congés supplémentaires.* »

LOGEMENT

L'INDICE FRANÇAIS DU COUT DE LA CONSTRUCTION A PROGRESSÉ DE 11,31 % EN UN AN

L'indice INSEE du coût de la *construction, pour le quatrième* trimestre 1980, s'est établi à 610 (base 100 au quatrième trimestre 1953). Il a été publié au *Journal officiel* daté 6-7 avril 1981. Par rapport au troisième trimestre 1980, où l'indice était de 604, la progression est de 0,99 %. En un an, par rapport au quatrième trimestre 1979, où l'indice était de 548, la hausse est de 11,31 %.

Rappelons que l'indice trimestriel du coût de la construction sert souvent de base de référence dans les baux locatifs des appartements à loyer libre, où le dernier indice connu doit être cité. Lors de la révision annuelle du loyer, c'est alors la progression de l'indice qui permet de déterminer le pourcentage de hausse applicable à ce loyer.

ÉNERGIE

L'Algérie signe avec la Belgique un accord sur le prix du gaz naturel

L'avenir de l'approvisionnement en gaz naturel de l'Europe est actuellement en train de se jouer. Selon une source gouvernementale ouest-allemande — citée par l'A.F.P., — l'Union soviétique pourrait livrer beaucoup moins de gaz que prévu à l'Europe occidentale.

En revanche, le gouvernement norvégien a annoncé, le 8 avril, son soutien au plan qui prévoit l'évacuation du gaz du gisement de Statfjord, en mer du Nord, vers la côte norvégienne et non vers la Grande-Bretagne. Les sociétés gazières d'Europe continentale devraient donc être les acheteurs naturels de ce gaz.

Enfin, un accord sur les prix est intervenu entre la Belgique et l'Algérie. Cela est-il de nature à contraindre les autres clients de la Sonatrach — au premier rang desquels Gaz de France — à suivre Bruxelles ?

De notre correspondant

Alger. — La Sonatrach et la *société belge Distrigaz ont signé* mercredi 8 avril un avenant au contrat de vente de gaz naturel liquéfié (G.N.L.) que les deux *parties avaient conclu* en novembre 1975 et qui portait sur la livraison par l'Algérie de 5 milliards de mètres cubes de gaz par an pendant vingt ans. Au début de 1980, l'Algérie avait demandé la révision de ce contrat et plus particulièrement, l'établissement d'une nouvelle formule de calcul du prix qui permette de parvenir à terme à une parité du prix du G.N.L. avec celui du pétrole brut. Au début de l'été 80, les autorités belges avaient fait savoir qu'elles étaient d'accord sur le principe d'une telle parité, à condition que soient pris pour référence les pétroles bruts importés par la Belgique et non le « *Saharian light* » algérien, nettement plus cher en raison de ses qualités spécifiques. Mais il a fallu encore neuf mois de négociations ardues pour parvenir à un accord sur un prix de base qui se situerait, croit-on savoir, aux alentours de 4,80 dollars le *million de B.T.U. (1)*.

L'Algérie, ce faisant, marque un point important. Elle avait certes signé avec la British Gas en décembre 80 un contrat portant sur la livraison de 900 000 tonnes de G.N.L. à 4,60 dollars le million de B.T.U., prix qui doit être porté le 1er juillet 1981 à 4,80 dollars. Mais il s'agissait d'une quantité modeste sur une courte période de neuf mois.

En revanche avec les Etats-Unis les discussions engagées pour la question du contrat El Paso se sont terminées par un échec, tandis que les négociations avec Gaz de France sont dans l'impasse. Actuellement G.D.F. *paie à l'Algérie le prix contractuel* de 3,75 dollars le million de *B.T.U. alors que la Sonatrach* facture ses livraisons à 6,11 dollars.

C'est d'ailleurs l'échec des *négociations avec El Paso* qui permet aux Algériens de signer avec la Belgique. En effet le contrat Distrigaz devait être honoré grâce aux installations de liquéfaction du complexe G.N.L. 3 d'Arzew. Or la construction de cette usine n'a pas été inscrite au plan quinquennal 1980-1984, et les Algériens ont un moment proposé aux Belges de leur fournir le gaz par gazoduc via l'Italie. La rupture avec les Américains a libéré les installations de G.N.L.1 qui devaient tourner pour El Paso et qui sont désormais disponibles pour servir des pays européens.

La signature du contrat avec la Belgique est de nature à affaiblir la *position de G.D.F.* L'agence Algérie Presse-Service, commentant l'accord avec Distrigaz, estime qu'il est « *éminemment positif pour les deux parties* ». Elle souligne que « *le principe d'équivalence pour une unité calorifique entre le prix du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié se trouve ainsi confirmé dans un accord à long terme* ». « *Les observateurs*, note encore l'A.P.S., *ne doutent pas que l'accord intervenu aura de très heureuses répercussions sur les relations entre la Belgique et l'Algérie, d'autant plus que l'Algérie est le premier partenaire de la Belgique dans le tiers-monde.* » On ne saurait être plus clair et indiquer que l'Algérie saura « *renvoyer l'ascenseur* » envers un pays qui lui aura permis de faire progresser substantiellement ses thèses.

DANIEL JUNQUA.

(1) B.T.U. : British Thermal Unit *(1 million de B.T.U. = 293 kWh).*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	Cours du jour		Un mois		Deux mois		Six mois	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	5,0400	5,0450	− 120	− 100	− 225	− 190	− 580	− 480
$ can.	4,2210	4,2235	− 210	− 180	− 360	− 320	− 725	− 580
Yen (100)	2,3600	2,3625	+ 105	+ 135	+ 225	+ 245	+ 625	+ 725
DM	2,3595	2,3615	+ 5	+ 20	+ 20	+ 40	+ 75	+ 150
Florin	2,1285	2,1310	+ 45	+ 60	+ 95	+ 120	+ 260	+ 355
F B (100)	14,4150	14,4300	−1060	− 700	−1525	− 950	−2650	−1700
F.S.	2,5900	2,5925	+ 85	+ 110	+ 195	+ 225	+ 545	+ 645
L (1 000)	4,7350	4,7300	− 275	− 200	− 550	− 475	−1575	−1375
£	11,0600	11,0800	+ 55	+ 140	+ 140	+ 260	+ 530	+ 880

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 1/8	11 3/8	12	13 1/4	12 1/4	12 1/2	12 3/8	12 5/8
$ E.-U.	5 1/8	5 3/8	15 5/8	15 3/4	15 5/8	15 3/4	15 5/8	15 3/4
Florin	9 3/4	10	10	10 1/4	10 1/4	10 3/8	10 3/8	10 5/8
F B (100)	15	28	17 1/2	18 1/2	17 1/2	18 1/2	16	17
F.S.	8	8 1/2	7 3/4	8	8	8 5/16	8 1/8	8 3/8
L (1 000)	17	18	18 1/2	19 1/2	18 1/2	19 3/4	19 1/2	20 1/2
£	11 3/4	12 1/2	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8	12	12 1/4
F français	12 1/8	12 3/8	12 7/8	13 1/8	13 1/8	13 3/8	13 1/2	13 3/4

Nous indiquons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BIC

Distribution + 20 %
Nouvelle attribution gratuite

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève, en 1980, à 3,2 milliards de francs contre 2,5 milliards de francs en 1979, en progression de 30 %. *La branche Conté a été intégrée pour la première fois dans le périmètre de consolidation.*

Résultats du groupe BIC multinational (en millions de francs)	1980	1979	Variation 1980/1979
— Ventes hors taxes	3 234	2 486	+ 30 %
— Marge brute d'autofinancement	364	317	+ 15 %
— Bénéfice d'exploitation avant impôt	379	296	+ 28 %
— Impôt sur les bénéfices	166	98	+ 69 %
— Bénéfice net du groupe	214	193	+ 11 %
— Bénéfice net part de BIC	171	164	+ 4 %

Le bénéfice net de la société mère, y compris 27,9 millions de francs de dividendes, s'élève à 72,8 *millions de francs. Les chiffres respectifs de* 1979 étaient de 14,8 millions de francs et 47,6 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée de fixer le dividende net à 14 francs par action plus l'avoir fiscal ce qui, compte tenu de l'attribution gratuite effectuée en 1980, représente un accroissement de 20 %.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée extraordinaire une nouvelle attribution gratuite à raison d'une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1981, pour cinq anciennes.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION « G. F. C. »

Le Conseil d'administration, réuni le 31 mars, a arrêté les comptes de *l'exercice 1980*.

Les recettes totales se sont élevées à 81,76 millions de francs contre 72,93 millions de francs pour l'exercice précédent. La progression d'une année sur l'autre qui s'établit à 12,1 % tient notamment à l'indexation des loyers en fonction de l'indice de l'INSEE, l'incidence de la liberté des loyers à l'occasion des nouvelles locations et du renouvellement des baux et à l'exploitation des deux nouveaux programmes à CLICHY et à LA DEFENSE « Minerve » mis en location courant 1979 et début 1980.

Grâce aux efforts de la Société pour comprimer ses frais généraux qui n'ont augmenté que de 5 % par rapport à l'année précédente, le bénéfice net s'établit à 54,47 millions de francs, après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions d'un montant de 12,35 millions de francs.

Ces résultats permettent au Conseil de proposer à l'Assemblée un dividende de 13 francs par action dont 2,573 F en exonération de l'impôt sur le revenu contre 11,70 F dont 2,452 F pour l'exercice précédent.

Le pourcentage d'occupation du patrimoine est demeuré, comme par le passé, voisin de 100 %, qu'il s'agisse des logements ou des bureaux et commerces.

Ce patrimoine comporte 3 670 logements et 32 000 m2 de commerces et bureaux dont 27 % sont situés à PARIS, LA DEFENSE, 53 % en région parisienne et 7 % à Lyon. Il se trouvera accru à la fin de l'année 1982 de 54 logements supplémentaires correspondant à la participation de la Société à la deuxième tranche de l'immeuble « MINERVE » situé à la DEFENSE.

Le Conseil a décidé dans sa séance du 31 mars de réaliser une opération portant sur la cession de deux immeubles anciens situés à PARIS-12e, comprenant une soixantaine de petits logements de catégorie III A.

Enfin, le Conseil a procédé à la nomination provisoire en qualité d'Administrateur de Monsieur Roger PAPAZ, *directeur général des* ASSURANCES GENERALES DE FRANCE, en remplacement de la PRESERVATRICE dont la personne morale a disparu par suite de sa fusion-absorption par la SPEG. Cette nomination sera soumise à la ratification par l'Assemblée générale fixée au 21 mai prochain.

Groupe Paluel-Marmont — IMMINVEST

Le conseil d'administration, réuni le 1er avril sous la présidence de M. Bernard Clerc, a arrêté les comptes de l'exercice 1980. Après inscription aux comptes d'amortissement et de provisions de dotations accrues par rapport aux exercices antérieurs, le bénéfice s'élève à 10 303 103,45 F contre 9 766 894,88 F en 1979. Après affectation à la réserve légale de la somme de 515 155,17 F, le solde disponible augmenté du report à nouveau s'élève à 9 963 173,92 F. Il sera proposé à l'assemblée générale, prévue le 18 juin 1981, de distribuer un dividende de 9,90 F contre 9,30 F en 1980, et de reporter le solde de 63 173,92 F. Sur le dividende de 9,90 F la part exonérée d'impôt sur le revenu s'élèvera à 2,04 F, soit 20,60 %.

SICOTEL

Le dividende de 12,90 F par action, qui sera proposé à l'assemblée, sera assorti d'un crédit d'impôt de 0,06 F (voir « le Monde » daté 8 avril 1981).

VOLVO

RESULTATS 1980 DU GROUPE VOLVO

Le groupe Volvo annonce pour l'année 1980 un chiffre d'affaires de 23,8 milliards de couronnes suédoises (soit autant de francs) contre 23,4 en 1979.

Ce chiffre est réparti de la façon suivante : voitures 50 %, camions 28 %, bus et cars 3 %, matériels T.P. et agricoles 9 %, moteurs marins et industriels 5 %, réacteurs d'avions et hydraulique 3 %, autres produits 2 %.

Les bénéfices du groupe (avant impôts mais après amortissements) s'établissent à 1 007 millions contre 1 227 millions en 1979. Ils sont donc supérieurs de 50 millions aux bénéfices provisoires annoncés en février dernier.

Un dividende de 8 couronnes suédoises par action sera proposé lors de l'assemblée le 26 mai 1981 à Goteborg.

VOLVO FRANCE

Volvo France annonce, pour sa part, des résultats définitifs consolidés. Son *chiffre d'affaires* s'est établi à 1,337 milliard de francs pour l'année 1980 contre 1,176 milliard en 1979. Les bénéfices s'élèvent à 26,8 millions en 1980 contre 13,4 millions en 1979.

L'année 1981 a vu un bon départ avec un chiffre d'affaires préliminaire de 335 millions de francs pour le premier trimestre 1981, soit une augmentation de 13 % sur la même période de 1980.

CHAMPAGNE TAITTINGER

Le Conseil d'administration de la Société TAITTINGER-C.C.V.C. réuni le 2 avril 1981 a arrêté les comptes de résultats et le bilan de l'exercice 1980.

Ces comptes font apparaître, pour un chiffre d'affaires hors taxes de 174 204 265 F, auquel s'ajoutent les produits financiers pour 3 163 759 F, un bénéfice d'exploitation de 37 millions 135 335 F. Après réintégration d'une provision pour hausse des prix constituée en 1972 pour un montant de 2 668 000 F et constitution d'une nouvelle provision pour hausse des prix de 36 029 000 F, le bénéfice net comptable s'élève à 7 047 790 F dont 3 805 988 F proviennent d'une plus-value exceptionnelle sur réalisation de titres. Pour 1979, le bénéfice net s'élevait à 8 290 182 F, après constitution d'une provision pour hausse *des prix de 24 139 000 F*.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra à REIMS, au siège social, le 22 juin 1981, la distribution d'un dividende net de 10,50 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 5,25 F, soit 15,75 F brut, contre un dividende net de 10 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 5 F soit 15 F brut au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera versé à un nombre d'actions supérieur de 13,73 % à celui de l'exercice précédent, en raison de la distribution d'une action gratuite pour 10 anciennes décidée par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 1980 et des conversions en actions, d'obligations de l'emprunt 1970.

INTERTECHNIQUE

Nous rappelons que le montant total hors taxes des commandes reçues pour 1980 est de 603 millions de francs contre 489 en 1979 (voir « le Monde » daté 8 avril 1981).

SOFICOMI

Le conseil d'administration de la Société pour le financement d'immeubles *commerciaux et industriels* « SOFICOMI » s'est réuni le 7 avril pour arrêter les comptes de l'exercice 1980, qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le 22 mai 1981.

Compte tenu d'une réduction de 3,3 millions de francs sur exercice antérieur, le montant net des *opérations nouvelles* engagées au cours de l'exercice écoulé a représenté 101,3 millions de F en chiffres ronds, contre 70,4 millions de F au cours de l'exercice précédent, et 60 millions de F, en moyenne, au cours des trois derniers exercices. De la sorte, le total des engagements bruts de la Société au 31 décembre 1980 s'est élevé à 784,4 millions de F, correspondant à des immeubles affectés à la location simple, ce qui a permis de couvrir en patrimoine 90 % des fonds propres, soit 279 *millions de francs en* chiffres ronds.

Les produits de l'exercice se sont élevés à 121 865 733,27 F, contre 93 040 354,79 F pour l'exercice précédent, soit une augmentation de près de 31 %.

Malgré une augmentation sensible des dotations aux comptes d'amortissements et de provisions passées de 20 111 707,59 F à 27 227 835,04 F, le bénéfice de l'exercice ressort à 66 262 837,03 F, contre 51 720 357,90 F pour l'exercice précédent, soit une progression de plus de 28 %. *Ce* bénéfice comprend, toutefois, un montant relativement important de produits financiers (5 392 184 F nets des charges correspondantes) assujettis à l'impôt sur les sociétés de 50 % car ne relevant pas du secteur sicomi exonéré.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de *distribuer aux actionnaires* un montant de 54 367 322,60 F, contre 45 241 414 F pour l'exercice précédent (+ 20,17 %). Sur ces bases, et compte tenu de l'augmentation de capital de 196 701 800 F à 206 327 600 F, résultant de la conversion de 96 258 obligations de l'emprunt 1974, le dividende unitaire *sera majoré de 14,56 % et porté de* 23 F à 26,35 F, ce dernier montant étant assorti, à titre exceptionnel, d'un avoir fiscal de 1,31 F par action.

UGIMO
UNION GÉNÉRALE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Le conseil d'administration s'est *réuni le 3 avril 1981 pour arrêter* les comptes de l'exercice 1980 et prendre connaissance du compte rendu d'activité de la société.

En 1980, les conditions d'exploitation sont demeurées satisfaisantes dans les immeubles d'habitation avec un taux d'occupation de 98 % tandis que pour les locaux à usage commercial et de bureaux seul l'immeuble de Créteil, dans lequel les locations ont cependant progressé, comportait encore des surfaces disponibles.

Les recettes locatives de l'ensemble du domaine font apparaître à la fois une progression de 11,55 % des loyers, qui passent de 44 millions *916 000 francs à 50 102 000 francs, et* une baisse sensible des indemnités dues par l'Etat qui se trouvent ramenées de 3 037 000 francs à 1 million 759 000 francs, en raison de la résorption progressive des répercussions entraînées par la limitation légale des augmentations de loyers intervenue jusqu'au 1er janvier 1979.

Après affectation de 6 656 000 francs aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net s'établit à 35 368 000 francs contre 32 millions 704 000 francs, somme qui incorporait en 1979 une plus-value nette à long terme de 1 082 000 francs.

Le *conseil* proposera à l'assemblée *générale ordinaire, convoquée pour* le 15 juin 1981, la distribution d'un dividende de 12,50 francs par action, dont 2,53 francs *exonérés* de l'impôt sur le revenu si le coupon est encaissé avant le 31 décembre 1981, en l'état actuel de la législation.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 AVRIL

Bonne séance

Jeudi, la Bourse a largement confirmé les meilleures dispositions qu'elle affichait la veille, en enregistrant, en fin de séance, une hausse de 0,65 % des valeurs françaises.

Cette amélioration des cours s'est une nouvelle fois déroulée dans un marché très calme. Les conclusions de deux sondages d'opinion, à un peu plus de deux semaines du premier tour de l'élection présidentielle, n'ont pas suscité de réactions particulières à la corbeille, même si elles y étaient largement commentées.

D'autre part, l'annonce du lancement d'un emprunt franco-allemand de 30 milliards de francs n'a pas surpris la communauté financière et n'a pas entraîné de mouvements spéculatifs.

Les titres du compartiment de la sidérurgie ont encore été recherchés au moment où l' « affaire » des aciers spéciaux est en voie de règlement imminent.

Usinor a progressé de 6,7 % et Sacilor de 5 %. Imétal a enregistré une plus-value de 5 % et Borel de 4,5 %. Fermeté d'Alsthom (+ 4,5 %), de Révillon, des Maritime Chargeurs et des Nouvelles Galeries (+ 3,5 %). La Chiers, la C.F.A.O. et la C.G.I.P. ont gagné 3 %.

En revanche, Cetelem a cédé 5 %, l'Alsacienne des supermarchés 2,7 %, B.P., C.E.M., Les Docks de France et Sommer 2 %.

Au compartiment des valeurs étrangères, on relevait de nombreuses hausses, parmi lesquelles la Banque ottomane (+ 4,6 %), Gold Fields (+ 4,3 %), ICI (+ 3,4 %). Amax a cédé 2,7 % et Sony 1,4 %.

Après une baisse durant les quarante-huit dernières heures, les cours de l'or se sont ressaisis jeudi à Paris. Le lingot d'un kilo a gagné 800 F à 86 800 F et le napoléon 1 F à 849,90 F.

La parité de l'once a progressé de 1 dollar à 534,87 dollars.

L'emprunt 7 % 1973 est resté quasiment stable à 7 051 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MICHEL HERBELIN est une affaire horlogère qui tourne. Si, faute de moyens *financiers, de parrain ou de véritable fédérateur*, l'industrie horlogère française a réussi à se doter d'une électronique propre, elle a au moins des idées. Cette P.M.E. en a, pour sa part, à revendre. En mettant l'accent sur le prestige, elle est parvenue en cinq ans, par reconversion, à devenir le premier couturier français de la montre. En 1980, la société a assemblé pour partie, *habillé et vendu* 250 000 mouvements (dont 90 % à quartz) en provenance à 60 % de Suisse, avec un chiffre d'affaires (53 millions de francs) multiplié plus de quatre fois depuis 1976, des exportations (75 % au total) accrues de 903 % au cours de la même période et un bénéfice net dont le montant est passé de 360 000 F à 1,3 million de francs environ.

B.A.S.F. – *Le groupe allemand reste le* numéro un mondial de la chimie avec un chiffre d'affaires de 29,99 milliards de deutschemarks. Mais la crise l'a durement affecté aussi en 1980 et son bénéfice avant impôts a chuté de 25,4 % à 1 271 millions de deutschemarks. Cette baisse des profits a été essentiellement acquise durant le dernier trimestre, dont les résultats ont été inférieurs de 66 % à ceux de la période correspondante de 1979.

CREUSOT-LOIRE. – Le redressement se poursuit. La marge brute pour 1980 est redevenue positive (124 millions de francs) et le déficit net s'est fortement contracté (34 millions de francs contre 226 millions). Le chiffre d'affaires, à structures comparables, a progressé de 25 % à 5,6 milliards de francs. La distribution du dividende, arrêtée en 1977, ne sera pas encore reprise.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	7 avril	8 avril
Valeurs françaises	99	99,6
Valeurs étrangères	111,1	110,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,9	108,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 avril .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/4	9/4
1 dollar (en yens)	213,40	213,80

NEW-YORK

Légère reprise

Une fois de plus, Wall Street a tenté mercredi de refranchir la barre des 1 000. Le marché y est parvenu en cours de séance, mais il n'a pas réussi à se maintenir au-dessus de ce niveau, parvenant néanmoins à conserver une partie des gains acquis avec un nombre de hausses (855) assez supérieur à celui des baisses (654). L'indice des industrielles n'a traduit qu'imparfaitement ce bilan puisqu'il s'est inscrit à la clôture à 993,43 (+ 0,54).

Bien qu'un peu plus nourris, les échanges n'ont pas été très importants, l'activité portant sur 48 millions de titres contre 44,54 millions.

Cette séance, comme les précédentes, a été placée sous le signe des taux d'intérêt. La tension observée sur les bons du Trésor (Federal Funds), passés au-dessus de 14 %, n'a pas fait très bonne impression, déclenchant un réflexe de prudence chez les investisseurs. Autour du Big Board l'on s'interroge sur les chances du plan Reagan d'être adopté au Congrès, où les discussions ont commencé.

Dans ces conditions, l'on ne saurait trop s'étonner des réticences du marché.

VALEURS	Cours 7 Avril	Cours 8 Avril
Alcoa	35	35
A.T.T.	62 1/2	53 7/8
Boeing	33 7/8	34
Chase Manhattan Bank	45 1/8	45 1/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	48
Eastman Kodak	80 1/2	80 7/8
Exxon	68	68 3/4
Ford	21 7/8	21 7/8
General Electric	65 1/4	65 3/4
General Foods	33 3/8	33 1/4
General Motors	53 1/8	53 1/2
Goodyear	18 7/8	18 1/4
I.B.M.	80	80
I.T.T.	33	32 7/8
Kennecott	58 7/8	56 5/8
Mobil Oil	66 1/8	66
Pfizer	52 7/8	53
Schlumberger	100 1/2	100 3/4
Texaco	38 1/2	36 3/4
U.A.L. Inc.	24 1/4	24 7/8
Union Carbide	58 5/8	58 1/2
U.S. Steel	32 3/8	32
Westinghouse	30 1/4	29 1/2
Xerox Corp.	55 5/8	55 7/8

BOURSE DE PARIS — 9 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 80	1 570
5 %	41 05	0 932
3 % amort. 45-54	71	2 071
4 1/4 % 1963	95	2 486
Emp. N. Eq. 6 % 66	111 50	3 140
Emp. N. Eq. 6 % 67	100 05	5 146
Emp. 7 % 1973	7075	..
Emp. 8,80 % 77	95 30	7 763
Emp. 9,80 % 78	81 70	7 303
E.D.F. 7,8 % 61	115 10	1 803
E.D.F. 14,5 % 80-92	97 40	11 298
Ch. France 3 %	196 80	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	771	771
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	336	335 50
Epargne de France	380	385
Financ. Victoire	296	293
France I.A.R.D.	142	140
GAN (Sté Centr.)	739	740

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	170	172 20
U.A.P.	580	580
Actibail	142	143
– (oblig. conv.)	166	....
Alsacienne Banque	346	346
Banque Hervet	200	195
Bque. Hypoth. Eur.	332	331
Bque. Nat. Paris	280	280
B.O.I.C.	26 10	26
(Li) B. Scalb Dup.	146	147
Banque Worms	230	234 50
C.G.I.B.	25 90	....
Cie Crédit Univ.	372	379
C.A.M.E.	95 80	95 80
Crédital	108	107 70
Créd. Gén. Ind.	247 90	246 10
Crédit Lyonnais	281 50	282
Electro-Banque	192 10	190 20
Eurobail	143	143 60
Financière Sofal	367	367
Fr. Cr. et B. (Cie)	150 50	152
France Bail	310 10	310
Hydro-Energie	23 30	23 40
Immobail B.I.P.	223	223
Immobanque	290 10	292
Immofice	291 70	292 60
Interbail	229	226
– (obl. conv.)	....	....
Laffitte-Bail	191	189
Locabail Immob.	310	310
Loca-Expansion	139	139
Locafinancière	168 50	170
Marseille Créd.	298	298
Paris-Réescompte	479	465
Séquanaise Banq.	288	....
Sicotel	141 90	142
Siminco	286	286 30
Sté Cent. Banq.	81	80
Société Générale	256	256
Soficomi	241	240
Sovabail	310	300
Unibail	312	309
Un. Ind. Crédit	225	225
Cie Foncière	160 60	....
C.G.V.	204	201
Fonc. Ch.-d'Eau	950	988
(M) S.O.F.I.P.	91	91
Fonc. Lyonnaise	1280	....
Immob. Marseille	1756	1795
Louvre	300	300
Simvim	158 80	163
Cogifi	196 50	196 50
Foncina	165 50	165 50
Gr. Fin. Constr.	195	194
Immindo	171 20	165
Imminvest	163	162
Cie Lyon. Imm.	137	136 80
Ufimeg	97 30	97
Ugimo	157 50	157 50
Union Habit.	266	265
Un. Imm. France	235	238 10
Sofragi	282 20	282 20
Applic. Hydraul.	238	245
Artois	311	311
Centen. Blanzy	399	395 20
(NY) Centrest	113	112
(NY) Champex	125	130
Comindus	412 50	412 50
Cie Industrielle	300 50	303 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(Li) Dév. R. Nord	138	138
Electro-Financ.	311	313
(M) Et. Particip	77	78
Fin. Bretagne	85 50	85 50
Fin. Ind. Gaz Eaux	745	750
Fin. Samelle-Mesb.	108	109
Fin. et Mar. Part.	92	92
France (La)	522	523
Lebon et Cie	361	360
(NY) Lordex	112 40	112 80
Cie Marocaine	27 50	28 50
OPB Paribas	121	120 50
Paris-Orléans	107	107 20
Part. Fin. Gest. Im.	255	250
Placem. Inter.	107	108
Providence S.A.	371	348 d
Rosario (Fin)	162	180 30
Santa-Fé	78	81 10 d
Soffo	149 70	146
Cambodge	177	175
Clause	375	375
Indo-Hévéas	170 10	174
Madag. Agr. Inc.	28	28 60
Padang	385	385
Salins du Midi	288	289 50
Allobroge	296	296
Bancoia	290	290
Fromageries Bel	344	341
Bongrain	738	750
Cedis	930	920
(M) Chambourcy	494	495
Cofradel	663	662
Economats Centr.	534	534
Epargne	1104	1240
Euromarché	800	792
From. P.-Renard	472	....
Générale Biscuit	425	425
Genvrain	193 30	192 30
Goulet-Turpin	185	185
Gds Moul. Corbeil	147 50	....
Gds Moul. Paris	320	318
Nicolas	475	475
Piper-Heidsieck	288	290
Potin	960	950
Promodès	1438	1440
Rochefortaise	188	190
Roquefort	600	585
Taittinger	361 20	373
Unipol	107	107
Bénédictine	880	920
Bras. et Glac. Ind.	610	610
Dist. Indochine	464 80	453
Ricqlès-Zan	113	....
Saint-Raphaël	105	109 20 d
Sogepal	447	447
Union Brasseries	61	62 50
Française Sucr.	468	480
Equip. Véhicules	26 50	26 60
Borie	445	445
Camp. Bernard	260	260
Carabati	200 10	....
Ciments Vicat	225	222 80
Cochery	69 80	71 80
Drag. Trav. Pub.	265	265
Fougerolle	175	170
Gds Trav. de l'Est	25 60	....
Héricq	87	87 50
Lambert Frères	117	....
Leroy (Ets G.)	64 50	64 80
Origny-Desvroise	144 80	140 10
Porcher	293	295
Rougier	85	85
Sablières Seine	152	153
Sacer	43	43
Sainrapt et Brice	125 20	122
Savoisienne	96	....
SMAC Acieroïd	166	165
Spie Batignolles	82	93 90
Dunlop	10	10
Hutchinson	41 50	....
Sālic-Alcan	188	190
Comiphos	145 30	145 30
Gaumont	415	416
Pathé Cinéma	73 10	73 10
Pathé-Marconi	25 50	....
Tour Eiffel	160	160
Air-Industrie	22 10	....
Applic. Mécan.	47 15	....
Arbel	151	154 80
Bernard-Moteurs	50	....
B.S.L.	133	130 50
C.M.P.	29 80	20 80 o
De Dietrich	485	475
Duc-Lamothe	373	316
E.L.M.-Leblanc	564	580
Ernault-Somua	49	....
Forges Strasbourg	120	124 80
(Li) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	356	351
Huard-U.C.F.	104 80	103
Jaeger	171	172
Jaz	81 10	81 10
Luchaire	193	193
Métal Déployé	314	312
Nadella	19 60	19 50
Nodet-Gougis	444	427
Peugeot (act. out.)	126	128 50
Ratier-For. G.S.P.	7 50	....
Ressorts Indust.	160 10	160 10
Satam	115 50	115 50
Sicli	74	74
Soudure Autog.	156	157
Speichim	185 30	....
Testut-Aequitas	125	125
Trailor	348	....
Virax	52 95	53
At. Ch. Loire	45 10	46 20
Ent. Gares Frig.	165	165
Indust. Maritime	308	308
Mag. Gén. Paris	200 10	200
Cercle de Monaco	84	84
Eaux de Vichy	1050	1050
Vichy (Fermière)	295	295
Vittel	475	480
Aussedat-Rey	30	31
Darblay S.A.	31	....
Didot-Bottin	347	350
Imp. G. Lang	8 50	....
La Risle	23 50	23 10
Rochette-Cenpa	30 30	....
A. Thiéry-Sigrand	55	60
Bon-Marché	116	116
Damart-Servip	961	971
Frac	260	258
Mars. Madagasc.	44 20	44
Maurel et Prom.	27 50	28 50 d
Optorg	166	167
Palais Nouveauté	302	300
Uniprix	55 20	55 30
Europ Accumul.	189	184
Fin. piles CIPEL	130 80	131 20
Intertechnique	1005	1045
Lampes	154 80	154 90
Merlin-Gerin	395	402 30
Mors	170 50	170 50
Piles Wonder	209	212
Radiologie	100 50	....
SAFT Acc. Fixes	1000	1009
Sfim	1300	1308
Sintra	752	752
Unidel	95	94
Carnaud S.A.	89 50	89 50
Escaut-Meuse	225	228
Gueugnon (F. de)	40 50	40 40
Profilés Tubes Es.	16 75	17 40
Tissmétal	53 10	53 10
Vincent-Bourget	21	19 90 o
Kinta	335	348 d
Mokta	398	....
Amrep G.	990	980
Elf-Antargaz	340	340
Hydroc. St-Denis	138	132 50
Lille-Bonnières-C.	339 50	339 50
Carbone-Lorraine	61 50	61
Delalande S.A.	180	180
Finalens	73 50	73 50
FIPP	170	170
(Ly) Gerland	303	305
Gévelot	81	77 70
Grande-Paroisse	121	126
Ripolin-Georget	67	67 10
Rousselot S.A.	289	285
Soufre Réunies	167 40	161 10
Synthelabo	121 20	121 20
Thann et Mulh.	53	53 10
Ulmer S.M.O.	87 10	85 20
Agache-Willot	404	404
Files-Fourmies	6	5 60 o
Lainière-Roubaix	35	35
Roudière	211	209
M. Chambon	162	162
Gén. Maritime	18	....
Delmas-Vieljeux	336	349
Gérance et d'Arm.	18 50	18 50
Nation. Navigation	75	73
Navale Worms	112 90	112 90
SCAC	255	255
Stemi	358	355
Transp. Citram	147	144
Transp. et Indust.	113 10	113 10
Blanzy-Ouest	246	253
La Brosse	108 10	108 20
Conte S.A.	42 20	42 85
Degremont	126	131
Ecco	1701	1770
Ferrailles C.F.F.	212	212
Havas	802	802
Locatel	317	....
Lyon-Alemand	210	218 40
G. Magnant	47	47
MIC	243	243
O.F.P.-Omn. F. Paris	551	560
Publicis	696	696
Safaa	58	58
Sellier-Leblanc	268	279
Waterman S.A.	200	197
Brass. du Maroc	225 60	....
Brass. Ouest-Afr.	40 60	40 50
A.E.G.	146	....
Akzo	48	46
Alcan Alum.	190	....
Algemene Bank	625	621
Am. Petrofina	285	....
Arbed	154 20	....
Asturienne Mines	51 10	....
Bco Pop Espanol	95	95
B. N. Mexique	32 50	31 50
B. Régl. Internat.	41700	42200
Barlow Rand	48	46 20
Bell Canada	74 10	....
Blyvoor	73 60	77
Bowater	26 10	27
British Petroleum	41	42 20
Br. Lambert (G.B.L.)	140	146
Caland Holdings	62 50	63
Canadian-Pacific	205	206
Cockerill-Ougrée	23 60	....
Cominco	293	290
Commerzbank	295	....
Courtaulds	6 05	6 10
Dart. and Kraft	254	....
De Beers (port.)	43 80	....
Dow Chemical	183	190
Dresdner Bank	361	378
Est-Asiatique	49	....
Femmes d'Auj.	80 10	....
Finoutremer	122	....
Finsider	0 30	....
Fosseco	16 50	16 60
Gén. Belgique	161 10	159
Gevaert	185	184
Glaxo	35	....
Goodyear	93	90 90
Grace and Co	260	269
Grand Metropolitan	23	24
Gulf Oil Canada	108 40	110
Hartebeest	320	328
Honeywell Inc.	520	....
Hoogovens	40	....
I.C. Industries	178	....
Int. Min. Chem	248	266
Johannesburg	340	....
Kubota	8 70	8 80
Latonia	123 40	125 60
Mannesmann	295	....
Marks-Spencer	13 80	....
Matsushita	28	28 90
Mineral-Ressourc.	71 90	....
Nat. Nederlanden	266	286
Noranda	126	130
Olivetti	19 60	19 60
Pakhoed Holding	66	....
Petrofina Canada	435	....
Pfizer Inc.	275	275
Phœnix Assuranc.	24 50	....
Pirelli	11	10 50
President Steyn.	209	217
Procter Gamble	335	....
Rolinco	492 80	498 50
Robeco	471 40	471 40
Shell fr. (port.)	39	....
S.K.F. Aktiebolag	122	117
Sperry Rand	285	290
Steel Cy of Can.	162	162
Stilfontein	101	104
Suéd. Allumettes	125 80	....
Tenneco	237	236
Thorn EMI	38	....
Thyssen c. 1 000	151	153
Val Reefs	344	353
Vieille Montagne	134	....
Wagons-Lits	136	141
West Rand	18	18 80

HORS-COTE

Compartiment spécial

Emrepose	173 50	173 50
Sicomer	183	185
Solibus	221	....
Rodamco	249 50	248 30

Autres valeurs hors cote

Alser	128	....
Cellulose du Pin	34	....
Coparex	500	500
Iéna Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	184	....
Océanic	26 60	13 70 o
Pétrofigaz	424	....
Procuptia	285	250
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	224	....
Voyer S.A.	1 80	....
Rorento NV	289	289 90

SICAV

8/4	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9794 99	9350 83
Actions France	153 17	146 22
Actions-Investiss.	170 69	162 96
Actions sélectives	197 28	188 33
Audificandi	231 82	221 31
A.G.F. 5000	194 90	186 06
Agfimo	304 35	290 55
Altafi	144 83	138 07
A.L.T.O.	161 64	154 31
Amérique Gestion	282 20	269 40
Bourse-Investiss.	186 98	178 48
C.I.P.	585 73	559 17
Convertimo	184 99	176 60
Cortexa	616 49	588 53 c
Credinter	221 65	211 60
Croiss. Immobil.	237 31	226 55
Drouot-France	188 41	179 87
Drouot-Investiss.	425 55	406 25
Energie	192 83	184 09
Epargne-Croiss.	813 35	776 47
Epargne-Industr.	325 29	310 54
Epargne-Inter	396 60	378 62
Epargne-Oblig.	132 06	126 07
Epargne-Unie	494 30	471 89
Epargne-Valeur	249 13	237 83
Euro-Croissance	227 55	217 23
Financière Privée	507 69	484 67
Foncier Investiss.	442 58	422 51
France-Épargne	267 54	255 41
France-Garantie	231 75	227 21
France-Investiss.	234 32	223 69
Fr.-Obl. (nouv.)	309 08	295 07
Francic	188 98	180 41
Fructidor	171 84	164 05
Fructifrance	307 50	293 56 c
Gestion Mobilière	331 27	316 25
Gest. Rendement	351 64	335 69
Gest. Sél. France	263 12	251 19
I.M.S.I.	247 06	235 86
Indo-Suez Valeurs	388 15	370 55
Intercroissance	181 78	173 52
Interoblig.	6114 18	5836 93
Intersélect France	193 87	185 08
Intervaleurs Indust.	287 76	274 71
Invest. St-Honoré	395 68	377 74
Laffitte-France	150 18	143 37
Laffitte-Oblig.	135 17	129 04
Laffitte-Rend.	153 44	146 48
Laffitte-Tokyo	436 98	417 16
Livret portefeuille	278 54	265 91
Multi-Obligations	311 85	297 71
Multirendement	121 19	115 69
Mondial Investiss.	232 36	221 82
Natio.-Inter.	488 77	466 61
Natio.-Valeurs	363 16	346 69
Oblisem	124 28	118 64
Paribas Gestion	299 77	286 18
Pierre Investiss.	302	288 31
Rothschild Expans.	467 69	446 48
Sécur. Mobilière	332 28	317 21
Sélec. Mobil. Div.	229 50	219 09
S.P.I. Privinter	153 32	146 37
Sélection-Rendem.	141 23	134 83
Sélect. Val. Franç.	149 02	142 26
S.F.I. fr. et étr.	254 83	243 27
Sicavimmo	371 90	355 04
Sicav 5000	141	134 61
S.I. Est	615 21	587 31
Sinefrance	243 48	232 44
Sivam	175 52	167 56
Sivarente	166 54	158 99
Sivinter	190 96	182 30
S.I.G.	441 57	421 06
S.N.I.	895 67	864 12
Sogepargne	272 62	260 26
Sogevar	509 45	486 35
Soginter	596 04	569 01
Soleil Investiss.	283 25	270 41
U.A.P. Investiss.	197 77	188 80
Unifrance	171 52	163 74
Unifoncier	438 06	418 20
Unigestion	360 51	344 16
Uni-Japon	509 10	486 01
Unirente	1172 47	1133 92
Valorem	246 58	235 40
Worms Investiss.	428 16	408 74

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans *les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.*

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2475	4,5 % 1973	2366	2361	2376	2369
3001	C.N.E. 3 %	2801	2938	2950	2860
510	Afrique Occ.	487 10	500	505	491
490	Air Liquide	460 10	470	473	470
120	Als. Part. Ind.	127	127	127	127
370	Als. Superm.	380	350	350	360
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	E.J. Lefebvre	249	249	249	244 30
123	E. Saun.-Dav.	116	115 10	117	115 40
555	Essilor	486	498	498	491 50
250	Esso S.A.F.	262	259	262	262
340	Euromarché	334 90	332	333	332
1110	Europe n° 1	1119	1100	1102	1100
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
76	Nouvelles Gal.	73 70	76 30	76 30	71 90
310	Olida-Caby	318 80	322 80	325	320
103	Opfi-Paribas	103 20	103 80	103 80	102 30
98	Papet. Gascogne	93	94 80	94 80	95
117	Paris-France	117	117	117	115
107	Pechelbronn	108 20	109 50	109 50	107 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	U.I.S.	298	298	298	284 50
156	U.C.B.	154 40	152	152	151
171	Un. Fr. Banques	170	171	171	169 50
169	U.T.A.	170	170	170	167
8	Usinor	10 60	11 20	11 20	11 20
95	– (obl.)	96 50	96 50	96 50	96 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
435	Dome Mines	433	436	435 50	432 10
240	Du Pont-Nem.	240	242	242	237 20
400	Eastman Kodak	412	408 50	408 50	408
97	East Rand	90 55	92 50	91 20	92
144	Ericsson	154	155	155	152 50
335	Exxon Corp.	345	352	353 50	353 50
122	Ford Motor	111 50	112 50	112 50	114
255	Free State	245	248	248	248
99	Gencor	100	102 50	102 50	104 60
330	Gen. Electr.	335	340	335	339 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
270	Gen. Motors	268 50	274	274 50	270
50	Goldfields	52 50	55	54 80	54 90
99	Harmony	93 50	94 90	94 80	....
9	Hitachi	10 50	10 50	10 50	10 55
280	Hoechst Akt.	292	296	296	290 10
28	Imp. Chemical	28 80	29 80	29 80	29 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
585	Siemens A.G.	599	606	606	594
89	Sony	92 30	91	91	90 80
280	Unilever	297	300 50	300 50	294 50
104	Un. Min. 1/10	102	102	103	....
280	Unit. Techn.	289	291 30	291	292
375	West Driel.	381 20	389	389	394
245	West Deep	245	249 80	249 90	254 60
370	West Hold.	383	388 80	384	381 50
295	Xerox Corp.	281	286 50	283	287 50
3 15	Zambia Corp.	3 27	3 22	3 26	3 17

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 010	5 046	4 880	5 130
Allemagne (100 DM)	235 900	236	229	241
Belgique (100 F)	14 414	14 428	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	212 910	213 130	206	217
Danemark (100 krd)	75 050	74 980	72 600	77 500
Norvège (100 k)	92 430	92 630	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 042	11 073	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 672	9 680	....	....
Italie (1 000 lires)	4 736	4 738	4 600	5
Suisse (100 fr.)	258 830	259	254	267
Suède (100 krs)	107 880	108 390	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 350	33 345	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 813	5 816	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 735	8 765	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 232	4 255	4 150	4 380
Japon (100 yens)	2 349	2 350	2 260	2 390

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/4
Or fin (kilo en barre)	86200	86800
Or fin (en lingot)	86000	86800
Pièce française (20 fr)	848 90	849 90
Pièce française (10 fr)	452	450 10
Pièce suisse (20 fr)	610 90	615
Pièce latine (20 fr)	585 10	589 90
Souverain	785	780 50
Pièce de 20 dollars	3200 40	3202 40
Pièce de 10 dollars	1510	1515
Pièce de 5 dollars	776	768
Pièce de 50 pesos	3485	3509
Pièce de 10 florins	610	601

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Les combats à Beyrouth et à Zahlé

D'intenses pressions diplomatiques ont abouti à une trêve fragile au Liban

De notre correspondant

Beyrouth. — Une trêve a été *instaurée au Liban depuis* mercredi après-midi. Elle tenait encore à Beyrouth-Est ce jeudi 9 avril au milieu de la matinée. A Zahlé, les choses semblent moins claires : jeudi matin, des tirs d'artillerie ont été signalés par la radio phalangiste, mais il n'était pas possible de dire en fin de matinée si la trêve était rompue ou non. Dix-sept cessez-le-feu conclus en sept jours n'ont duré que deux ou trois heures, *voire quelques minutes.*

Simple accalmie ou arrêt des combats, la situation devrait permettre de faire parvenir les premiers secours sérieux à Zahlé, qui en a un besoin urgent.

Un important convoi du Comité international de la Croix-Rouge, auquel s'est jointe l'équipe de Médecins sans frontières, devrait pouvoir pénétrer dans la ville alors que jusqu'à présent l'armée syrienne n'a autorisé que deux passages de convois limités à quatre voitures du C.I.C.R.

La trêve avait été précédée d'une nouvelle flambée de violence. *Beyrouth-Est*, qui *n'avait* pas été sérieusement bombardée depuis une semaine, a subi un dur pilonnage mercredi matin. Ce sont cette fois l'Hôtel-Dieu de France ainsi que deux autres hôpitaux et la caserne toute proche des forces de sécurité intérieures, le secteur de Badaro, où se trouve la caserne principale de l'armée, et les banlieues de Dora, *Jdeide, Jal-El-Dib* et Ain-Remmaneh qui ont reçu le plus d'obus.

On déplore 22 morts (dont 20 civils) et 120 blessés environ (dont une centaine de civils) du côté libanais, auxquels s'ajoutent 7 morts et 20 blessés dans les rangs de l'Armée de libération de la Palestine, qui a rendu public pour la première fois un bilan de ses pertes.

A Zahlé, les dernières heures de combat entre *les troupes* syriennes de la FAD et les milices phalangistes ont été féroces et auraient fait 25 morts et 57 blessés du côté libanais, en majorité des civils. De source syrienne, on assure que les défenseurs de Zahlé disposent d'éléments israéliens dans leurs rangs et, de source palestinienne, que M. Bechir Gemayel aurait effectué ces jours-ci un voyage en Israël. Les Forces libanaises réfutent l'une et l'autre *accusation*, affirmant à leur tour que des experts militaires soviétiques et est-allemands ont supervisé les tirs de l'artillerie *syrienne* sur Zahlé.

La trêve en cours, qui semble être le résultat d'intenses pressions diplomatiques sur les différents antagonistes du conflit, reste, cependant, aléatoire, et cela pour deux raisons principales. En effet les deux parties, la Syrie d'une part et les phalangistes de l'autre, se disent toujours déterminées à « crever l'abcès », chacune à sa façon et à son avantage.

Le problème de la sécurité à *l'intérieur de Zahlé* reste entier, et la solution acceptée de part et d'autre pour permettre le cessez-le-feu — consistant à recourir aux forces de sécurité intérieure — est intérimaire, et ne devrait durer que quarante-huit heures. Or Damas exige toujours que la composition du contingent de l'armée libanaise qui doit prendre la relève soit soumise à son agrément et qu'il soit, en outre, intégré dans la FAD, en faisant *valoir qu'un contingent libanais* a bien été placé sous commandement de la FINUL au Sud. A quoi les forces de M. Bechir Gemayel, ainsi d'ailleurs que l'armée libanaise, rétorquent que les résolutions des sommets de Ryad et du Caire créant la FAD ont exclu que des Libanais et des Palestiniens puissent en faire partie.

LUCIEN GEORGE.

(Lire nos autres informations page 8.)

Le grand silence de Beyrouth-Est

De notre correspondant

Beyrouth-Est. — *Un grand silence recouvre la cité. Dans les rues pas âme qui vive. Brusquement, on découvre qu'il n'y a presque plus de voitures en stationnement et que, derrière les volets clos, bien des appartements semblent vides.*

Dans le secteur chrétien de Beyrouth, toujours isolé et que l'on n'atteint que par un long détour en montagne, ce qui frappe, une semaine après l' « opération terreur » *du 2 avril qui a cueilli à froid une population vaquant normalement à ses activités, ce sont ces rubans d'asphalte où rien ne passe. Et cela, paradoxalement, est bien plus impressionnant quand le canon se tait que lorsqu'il tonne. La population de Beyrouth-Est s'est comme volatilisée, mais c'est une fausse impression, et quand on pousse les portes, on constate que les gens sont toujours là.*

Impassible dans un bel appartement évoquant le charme discret d'une bourgeoisie de bon ton, un industriel explique : « Les plus pauvres et les plus riches ne partiront jamais. » *A cela près que la plupart des riches s'en vont... et reviennent, alors que les pauvres n'ont pas les moyens de bouger. Quant à ceux dont, au fil des ans et des crises, les départs finissent par être des exodes, ce sont surtout les cadres et cette moyenne bourgeoisie qui a été un des atouts et la grande originalité du Liban. Et notre interlocuteur d'ajouter :* « M. Pierre Gemayel, qui parle souvent pour ne rien dire, a été aujourd'hui, pour une fois, tout à fait sensé et perspicace lorsqu'il a souligné : « Les juifs ont lutté deux mille ans pour revenir à leur terre, bravo ! Les Palestiniens luttent depuis 1948 pour récupérer la leur, bravo ! Pourquoi voulez-vous que nous autres (maronites) abandonnions la nôtre où nous sommes enracinés depuis treize siècles ? »

Autre famille, bourgeoise également. Une des filles, vingt-cinq ans, anesthésiste, rentre de l'hôpital où elle travaille. « On nous a amené douze blessés ce matin, dont un crâne en bouillie. » *Elle ne fait aucun commentaire : aux confins de l'horreur, la retenue en dit plus que le déchaînement. Tout le monde est calme. Nous sommes au quatrième étage. Le troisième a reçu un obus et le cinquième aussi.*

Au rez-de-chaussée d'un immeuble de Hazmieh, une famille de milieu modeste attend la fin d'un bombardement. Les obus s'écrasent tout alentour. Là, les gens n'ont pas appris les vertus de la réserve. Le « Sacré-Cœur de Jésus » *est appelé à la rescousse à chaque explosion. Non pas tant pour les présents — femmes, enfants et hommes d'âge mûr, — mais pour ceux qui combattent, en l'occurrence, un fils et un neveu.* « Avec cette sale guerre, il n'y a plus moyen d'acheter une télévision couleurs et une vidéo », *dit une adolescente de quinze-seize ans, perdue dans ses rêves, malgré la mitraille. Sa mère la rappelle à l'ordre :* « Prie plutôt pour ton frère et ton cousin qui se battent. — Oh ! j'ai commencé par cela, bien sûr, mais je ne peux le faire toute la journée. »

L. G.

● *Plusieurs milliers de Libanais de Paris* — deux mille, selon les services de police — ont manifesté sans incident, mercredi après-midi, dans la capitale *« leur profonde indignation devant les bombardements syriens de Beyrouth et de Zahlé »*. Plusieurs élus de la majorité, ceints de l'écharpe tricolore, Mme Nicole de Hauteclocque, MM. Jacques Marette, Georges Gorse, Pierre-Bloch, et Joël Le Tac avaient pris place en tête du cortège pour affirmer leur *« solidarité avec le peuple libanais »*. Une délégation de ces personnalités a d'ailleurs déposé à l'ambassade syrienne un texte en faveur *« de l'indépendance et de l'identité du Liban »* et demandant *« le retrait immédiat des forces syriennes et l'intervention du Conseil de sécurité de l'ONU »*.

LE PRIX DE LA FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS A M. LÉON POLIAKOV

Le Prix de la Fondation du judaïsme français, doté de 50 000 F et décerné pour la première fois, a été attribué, le mercredi 8 avril, salle Médicis au Sénat, à M. Léon Poliakov, par M. André Lwoff, président du jury.

Né en 1910 en Russie, M. Léon Poliakov est notamment l'auteur du *« Bréviaire de la Haine »* (Calmann-Lévy, 1951), d'une *« Histoire de l'antisémitisme »* (Calmann-Lévy, quatre volumes). Il vient de publier aux *Éditions Mazarine* son autobiographie sous le titre « l'Auberge des musiciens ».

La Fondation du judaïsme français présidée par M. David de Rothschild, se propose de « développer tout ce qui touche au passé et au présent du judaïsme français dont les racines remontent aux premiers siècles de notre ère ». Le Prix annuel des arts et des lettres et des sciences, qui vient d'être décerné, récompense une œuvre « illustrant l'histoire, la tradition et la culture juives ».

La Fondation envisage de créer une chaire d'université consacrée à l'histoire du génocide.

● *Le chômage italien* touche 1 698 000 personnes, soit 7,8 % de la population active, a déclaré, le 8 avril, au Sénat, le ministre du travail, M. Franco Foschi.

Le général Bradley est mort

Le général Omar Bradley, héros de la seconde guerre mondiale et du débarquement allié en Normandie, est mort, mercredi 8 avril à New-York, d'une crise cardiaque, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Héros du débarquement en Normandie

On l'avait aperçu pour la dernière fois lors du gala réglé par les soins de Frank Sinatra pour l'« inauguration » du président Ronald Reagan, le 20 janvier. Dernier survivant des stratèges de la seconde guerre mondiale, commandant la Ire armée américaine lors du débarquement en Normandie, le 6 juin 1944, il était déjà un symbole.

Omar Bradley était né le 12 février 1893 à Clark (Missouri) dans une famille modeste. Resté seul avec sa mère après la mort de son père, qui exerçait le métier d'instituteur, il réussit l'examen d'entrée à l'école militaire de West Point où les études sont gratuites. Sorti de cette célèbre institution en 1915 avec le grade de sous-lieutenant d'infanterie, sa carrière est d'abord monotone et obscure.

A l'entrée en guerre des États-Unis en 1917, il ne participe même pas à la campagne d'Europe. Lentement promu, il semble voué à l'enseignement (tactique dans une école d'aspirants, balistique à West Point) jusqu'en 1938, année où il est affecté comme lieutenant-colonel au département ment de la guerre. Sa personnalité gardera le pli de ces années sans éclat.

Sa nomination, en 1943, au grade de général de division à de la guerre. Sa personnalité la tête du 2e corps d'armée en Tunisie, où il prend la succession du général Patton, donne le signal d'une fulgurante ascension. Sa première grande victoire, à Bizerte, sur le maréchal Rommel, pose la première pierre de sa légende. Puis c'est la prise de Tunis et la campagne de Sicile.

En 1944, nommé à la tête de la Ire armée américaine, il mène l'assaut en Normandie et libère Saint-Lô, clé de voûte de la défense allemande. Rommel, de nouveau, doit s'incliner. Placé en août 1944 à la tête de la plus importante force américaine jamais mise sous un commandement unique (un million trois cent mille hommes), il repousse la Wehrmacht du nord de la France, de la Belgique et des Pays-Bas, traverse l'Allemagne et, le 25 avril 1945, fait la jonction avec les troupes soviétiques sur l'Elbe.

Chef d'état-major de l'armée de terre en 1948, président du comité des chefs d'état-major interarmes à partir de 1949, il parvient au faîte de la gloire militaire avec l'obtention de sa cinquième étoile, et prend sa retraite en 1953. Parmi ses nombreuses décorations américaines et étrangères, le général Bradley était grand officier de la Légion d'honneur et portait la croix de guerre avec palmes.

LA REPRISE DES ÉMISSIONS DE RADIO-ANDORRE

Radio-Andorre a repris ses émissions mercredi 8 avril à midi comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions (« le Monde » du 8 avril). Dans une lettre adressée le jour même au syndic général du Conseil des Vallées, M. Jean Delvigne, président de Radio-Andorre, a précisé que « l'arrêt prolongé des émissions entraînerait des conséquences fatales pour l'entreprise et son personnel ». Si le conseil général, dit-il, « ne peut autoriser formellement l'une des deux stations à reprendre ses émissions », s'il « ne peut en toute justice le lui interdire tant que l'autre continue à émettre, ce serait sanctionner injustement celle des deux stations qui s'est respectueusement soumise aux décisions du conseil, lorsque la mesure de fermeture a été mise à exécution ». M. Delvigne ajoute qu'il est prêt à s'incliner, « de nouveau et immédiatement, dans le cas où la décision de fermeture viendrait à être appliquée effectivement une nouvelle fois aux deux stations andorranes ».

● *Brouillard sur l'autoroute du Nord : quatre morts.* — Quatre personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées dans les carambolages qui se sont produits, ce 9 avril au matin, en raison d'un épais brouillard, sur l'autoroute A 1 (Paris-Lille) ainsi que sur la rocade A 26 (Arras-Calais).

Le préfet du Pas-de-Calais a décidé d'interdire la circulation sur l'autoroute A 1 dans son département. Il a lancé un appel aux automobilistes pour qu'ils *évitent* de prendre la route tant que la visibilité reste aussi mauvaise.

Le numéro du « Monde » daté 9 avril 1981 a été tiré à 527 482 exemplaires.